DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12742 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 16 JANVIER 1986

« Esprit de Genève » es-tu là ?

En bonne logique, la reprise des négociations soviéto-américaines sur les armements nucléaires et spatiaux, jeudi 16 janvier, devrait être illuminée de cet « esprit de Genève » dont les optimistes font état dans les deux camps depuis la rencontre Reagan-Gorbatchev de novembre. D'autres expériences du même type, depuis le premier sommet Est-Ouest à Genève il y a plus de trente ans — on parlait déjà à l'époque d'esprit de Genève, — incitent tout de même à une certaine prudence.

Depuis novembre, le seul élément véritablement nouveau à verser au dossier a été une controverse entre Washington et Moscou à propos des essais nucléaires. M. Gorbatchev a appelé son partenaire à reprendre les négociations sur ce sujet, et M. Reagan s'y est refusé tant que n'auraient pas été remplies différentes conditions. Mais on a senti que commence à se dissiper le « rôle essentiel » joué là aussi par la dissuasion nucléaire.

Sans doute le numéro un soviétique n'a-t-il toujours pas annulé le moratoire unilatéral sur les essais nucléaires qu'il avait annoncé en août jusqu'à la fin 1985. Les Etats-Unis ont pourtant procédé à une expérience le 28 décembre. Mais cette situation ne saurait se prolonger bien longtemps.

La date du 31 décembre a vu passer une autre échéance encore moins remarquée : c'est ce jour-là qu'aurait dû venir à expiration le traité SALT-2, signé en 1979 par le président Carter et Leonid Brejnev... s'il avait été ratifié par les Etats-Unis, ce qui ne s'est pas produit. Il ne reste donc plus rien aujourd'hui de ce document mort-né, sinon que, faute de mieux, les deux puissances se disent toujours résolues à l'observer. Là encore, pourtant, cette situation ne saurait se prolonger indéfiniment. Par des rapports périodiques (trois en un an), M. Weinberger, le chef du Pentagone, ne cesse d'accuser les Soviétiques de violer ces accords et de pousser le gouvernement américain à les dénoncer à son tour.

La dernière barrière — juridiquement incontestable, celle-là — opposée à la course aux armements, le traité ABM (Anti Balistic Missile) limitant le déploiement des fusées antimissiles, menace elle aussi de céder. L'initiative de défense stratégique du président Reagan y conduit à terme, et le désaccord des deux superpuissances sur le problème de la défense spatiale reste aussi entier qu'en novembre. Une évolution est toutefois possible du côté américain, dans la mesure où la pression conjuguée de M. Gorbatchev, des savants hostiles à l'IDS et des membres du Congrès inquiets du déficit budgétaire pourrait, à la longue, mener la Maison Blanche à composer.

Pour le reste, l'acquis du sommet de Genève n'est pas mis en cause. Les deux partenaires se disent toujours prêts à négocier une réduction de 50 % de leurs armements offensifs, et un compromis sur les armements intermédiaires en Europe, laissant subsister un certain nombre de missiles américains, ne paraît pas hors de portée. Tout cela devrait être concrétisé d'une manière ou d'une autre au cours de l'année qui commence, sous peine de perdre sinon l'esprit du moins l'élan imprimé à la négociation par le sommet de Genève. D'autant plus que les Soviétiques ont déjà fait savoir à M. Reagan qu'ils souhaitent reporter de juin à septembre la visite que doit faire M. Gorbatchev à Washington.

APRÈS LE « NON » DE M. GEMAYEL A DAMAS

Les combats entre chrétiens s'amplifient à Beyrouth

De violents combats opposaient, mercredi matin 15 janvier à Beyrouth-Est, les chrétiens partisans et adversaires de l'accord entre les milices libanaises conclu le 28 décembre sous le parrainage de Damas. Le président Gemayel vient d'opposer à ce texte des contre-propositions équivalant à un refus.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président libanais, M. Amine Gemayel, a refusé, au cours de sa rencontre avec le président Assad, d'avaliser et de mettre en œuvre l'accord inter-milices de Damas du 28 décembre dernier. L'échec de ce onzième tête-à-tête semble donc consacré en dépit des *« résultats positifs »* évoqués par les milieux proches du président libanais. Cet échec s'est d'ailleurs aussitôt traduit par une reprise des affrontements entre chrétiens à Beyrouth-Est.

Mercredi matin, le canon tonnait à nouveau dans le secteur chrétien de la capitale. Alors que les combats de lundi s'étaient déroulés aux entrées de la ville, cette fois la phase capitale de la bataille a pour théâtre le siège du « conseil militaire » des Forces libanaises dont le chef, M. Elie Hobeika, a fait son poste de commandement. Les zones d'affrontement de lundi, notamment Dora et l'autoroute du Nord sur ses quinze premiers kilomètres jusqu'à Nahr-El-Kelb, se sont à nouveau embrasées.

Selon la version des Forces libanaises, le PC de M. Hobeika a été pris d'assaut par des *« forces traîtresses »* ; entendez par les hommes du président Gemayel.

Lundi, c'était plutôt le contraire qui s'était produit, la bataille avait été lancée par M. Hobeika pour démontrer qu'il n'y avait pas de « sanctuaire du président » dans son fief du Metn. Des informations invérifiables font état d'une légère progression des « hommes du président » qui auraient réussi à reprendre le contrôle du journal du parti phalangiste *Al Amal*, sur lequel M. Hobeika avait mis la main, il y a plusieurs mois.

Le « second homme fort » de la milice chrétienne en principe « unifiée » mais en l'occurrence désunie, M. Samir Geagea, dit « le docteur », se tiendrait toujours à l'écart, étant à la fois profondément hostile à l'accord de Damas signé par son chef, M. Hobeika, et à la personne du président Gemayel.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

DRAME DANS LE PARIS-DAKAR

Thierry Sabine et Balavoine se tuent en hélicoptère

Thierry Sabine, trente-huit ans, l'organisateur du rallye Paris-Alger-Dakar, le chanteur Daniel Balavoine, trente-quatre ans, le pilote et le mécanicien, ainsi que Nathaly Odent, journaliste au *Journal du Dimanche*, ont trouvé la mort, le mardi 14 janvier, dans la soirée, dans un accident d'hélicoptère, près de Tombouctou, au Mali.

« Le Paris-Dakar n'est pas une entreprise de destruction », disait récemment Thierry Sabine à qui l'on reprochait le nombre de morts que le rallye avait provoquées depuis sa première édition en 1979. L'entreprenant organisateur qui, chaque année, avait, pour augmenter l'intensité du spectacle, multiplié les difficultés sur la piste a été victime d'un stupide accident en survolant les concurrents.

C'est à l'étape de Gourma-Rharous, à l'issue de la deuxième « spéciale », mardi 14 janvier vers 20 heures, qu'un concurrent, le numéro 347, Charles Belvèze, a alerté les organisateurs : un hélicoptère, tous feux éteints, l'avait survolé et, pris dans un vent de sable, s'était écrasé. Aussitôt, une équipe de secours a remonté la piste jusqu'au kilomètre 11, où se trouvaient les débris de l'appareil et les corps des cinq occupants : le pilote François-Xavier Bagnoud, le mécanicien Le Fur, la journaliste Nathaly Odent (qui, pour la première fois, suivait le Paris-Dakar pour *le Journal du Dimanche*), le chanteur Daniel Balavoine et l'organisateur du rallye, Thierry Sabine.

L'hélicoptère, qui naviguait à vue et à très basse altitude, s'était écrasé sur une dune de 30 mètres de haut, point culminant dans cette partie du désert. Daniel Balavoine, qui avait participé à plusieurs Paris-Dakar, se trouvait en Afrique cette année pour organiser la campagne humanitaire (*Paris-Dakar : pari du cœur*) imaginée par Thierry Sabine en marge du rallye.

Dans cette campagne, le chanteur avait trouvé une occasion de mettre ses convictions en actes. La consternation règne actuellement parmi les concurrents du Paris-Dakar, et la question qui se pose est de savoir si ce rallye, auquel la personnalité de Thierry Sabine devait tant, survivra à sa mort. Pour l'instant, la course continue, comme on dit, et, cette année encore, la parade sur la grande plage de Dakar devrait avoir lieu.

LES COMBATS ENTRE LOYALISTES ET REBELLES AU YÉMEN DU SUD

Quand la révolution dévore ses enfants

La situation restait incertaine ce mercredi matin 15 janvier à Aden, où de violents combats opposent depuis lundi des éléments rebelles aux forces restées loyales au président sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohamed. A Moscou comme à Washington, les réactions sont très prudentes.

La fameuse formule de la *« révolution qui dévore ses enfants »* n'a jamais été aussi bien illustrée qu'au Yémen du Sud, en proie, depuis son indépendance en novembre 1967, à une sourde lutte pour le pouvoir entrecoupée de sanglants règlements de comptes entre les différentes factions du Front national de libération (FNL), qui avait conduit le pays à la souveraineté, avant de devenir le parti unique de la nouvelle République.

M. Qahtan el Chaabi, l'un des membres fondateurs du FNL, devenu le premier président de la République, fut la première victime de marque de cette autodestruction. Représentant l'aile « droite » du FNL, qui, avec l'appui de l'armée, prônait un programme inspiré par l'expérience nassérienne, il fut renversé le 22 juin 1969 lors d'un *« mouvement correctif »* dirigé par l'aile « gauche » du Front, dont le nationalisme était, déjà, vaguement teinté de marxisme.

Les dirigeants de l'aile gauche du FNL, groupés au sein d'un conseil présidentiel de trois membres, jurent alors de *« préserver leur unité comme la prunelle de leurs yeux »* face *« aux intrigues de l'impérialisme et de la réaction »*. Le nouveau chef de l'Etat, Salem Robaye Ali, devenu célèbre sous son nom de guerre de « Salmine » au cours de la lutte contre l'occupation britannique, ne va cependant pas tarder à être contesté à sa gauche par le secrétaire général du FNL, M. Abdel Fatah Ismail, le plus pro-Soviétique des membres du conseil présidentiel.

Deux tendances politiques prennent alors corps au sein du pouvoir à Aden. La première taxée de modérée est conduite par Salmine. Ce dernier n'a jamais adhéré profondément aux principes marxistes et est devenu au fil des ans le représentant d'une sorte de tendance « pragmatique » au sein du FNL. C'est lui qui, en février 1976, sera le principal artisan de la réconciliation avec Ryad, se déclarant même disposé à accepter une aide financière de l'Arabie saoudite, alors que M. Abdel Fatah Ismail s'y oppose pour des raisons idéologiques. Le secrétaire général du FNL qui s'est érigé en *« gardien de l'orthodoxie du Front »*, ne voit pas d'un bon œil les *« tendances individualistes et antiparti »* de Slamine, qui, fort de sa popularité et de son réseau de fidèles, agit comme si le FNL n'existait pas.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

LA RÉFORME DES LYCÉES

Les dangers de l'excellence

« Un des vices les plus criants du système d'enseignement actuel réside dans le fait qu'il tend de plus en plus à ne connaître qu'une seule forme d'excellence intellectuelle, celle que représente la section C (ou S) des lycées et son prolongement dans les grandes écoles scientifiques », écrivait le Collège de France dans son rapport au président de la République sur *« L'enseignement de l'avenir »*.

C'est ce constat qui a inspiré M. Chevènement dans sa reforme des lycées, lorqu'il a décidé que l'enseignement secondaire comporterait désormais plusieurs *« formes d'excellence »* : littéraires, économiques, biologiques, technologiques... Intention fort louable, qui a rencontré un bon écho dans l'opinion. Enfin on allait libérer les élèves et leurs familles de la tyrannie des mathématiques !

Mais les solutions adoptées permettront-elles d'atteindre cet objectif ? Rien n'est moins sûr. A vouloir trop raffiner dans la réaction anti-mathématiques et la recherche des « pôles d'excellence », on en est arrivé à accentuer la coupure entre littéraires et scientifiques (alors que le caractère artificiel de cette distinction est de plus en plus dénoncé) et à multiplier des filières exagérément spécialisées qui contraindront les élèves à des choix précoces.

Il est peu probable que le léger allégement du poids des mathématiques dans la série la plus scientifique suffise à atteindre l'un des objectifs que se fixe la réforme : l'augmentation sensible du nombre des bacheliers scientifiques. Le projet gouvernemental ne paraît pas non plus avoir vraiment résolu le problème auquel il était confronté : constituer des filières suffisamment diversifiées pour tenir compte de la variété des goûts et des intérêts des élèves, mais suffisamment équilibrées pour ne pas les enfermer dans des choix irréversibles. Exercice assurément difficile, qui doit tenir compte de deux nécessités : assurer un enseignement de masse accueillant des jeunes dont les capacités et les motivations sont forcément inégales et ne pas multiplier les disciplines au nom d'un *perfectionnisme menant tout droit* à l'encyclopédisme.

Enfin, les auteurs de la réforme n'ont pas su éviter que le souci légitime de rapprocher l'enseignement secondaire des réalités universitaires ou professionnelles n'aboutisse, notamment en économie, à l'ajuster de trop près aux filières de l'enseignement supérieur. Si le lycée doit déboucher naturellement sur l'université, son rôle est de donner une formation de base, une culture générale et des méthodes de travail et de raisonnement et non des connaissances particulières dans des domaines qui seront étudiés ultérieurement.

Mener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat est un objectif ambitieux. Il mérite une réflexion collective approfondie. Pourquoi cette question qui engage fortement l'avenir de la nation ne ferait-elle pas partie des grands débats qui vont passionner le pays en cette période électorale ?

F. G.

(Lire notre article page 14.)

débats

LIBÉRALISME

Le mot « libéral » est l'un des plus ambigus qui soient. Sans même parler de son acception américaine, on ne s'entend pas en France sur son contenu. Guy Sorman voudrait le débarrasser de ses scories les plus connues, et pour Christian Fremaux, le libéralisme, c'est d'abord la sécurité de ce que l'on peut faire ou non.

Le malentendu

Tradition nationale, le libéralisme ne doit pas servir de défi idéologique

par GUY SORMAN (*)

Un libéral est un reagano-thatchérien maniaque, un anti-étatiste primaire et un partisan exalté de la loi de la jungle économique : voici la caricature la plus constante du libéralisme que cherchent à nous imposer aussi bien la gauche planificatrice que la droite conservatrice.

Je rappellerai donc que le libéralisme, loin d'être du reaganisme importé, appartient à notre tradition nationale. Un fil rouge court à travers l'histoire de France, reliant Montesquieu à Benjamin Constant, Tocqueville à Rueff et Aron. Plus encore, le libéralisme, incarné dans l'esprit d'entreprise individuel, permet d'interpréter les grandes mutations économiques de la France depuis deux siècles, beaucoup mieux que le colbertisme. Les « entrepreneurs », pour reprendre le terme même de Jean-Baptiste Say, ont inventé la France moderne, ce n'est pas l'œuvre du commissariat du Plan ni du ministère de l'industrie.

Les libéraux ne sont pas pour autant anti-étatistes. L'anti-étatisme aujourd'hui procède de la confusion de l'Etat, omniprésent là où il n'est pas nécessaire, évanoui quand il devient indispensable. Le libéralisme ne consiste donc pas à crier : « A bas l'Etat ! A bas les fonctionnaires ! » mais à retracer une frontière claire et stable entre ce qui revient à la puissance publique et les responsabilités de la société civile. Telle est la tradition libérale de l'Etat de droit.

Nous ne sommes pas non plus favorables à la politique du renard dans le poulailler. L'analyse libérale ne tend pas à transformer les Français en héros économiques mais simplement à permettre à l'infime minorité d'entre eux qui aspirent à entreprendre d'assurer par leurs performances la prospérité de l'ensemble.

Un paravent social

De même la Sécurité sociale n'est pas menacée par les libéraux mais par sa propre débâcle financière et nous ne suggérons donc que de la gérer autrement afin de maintenir le niveau actuel de la protection collective.

Mais le malentendu sur le libéralisme n'est pas seulement le fait de ses adversaires, il résulte aussi bien de l'attitude de ceux qui s'en réclament. Trop souvent, il sert de paravent social ou d'alibi idéologique à des revendications et des attitudes qui ne doivent rien à la réflexion libérale mais relèvent seulement du goût du pouvoir le plus traditionnel.

Ainsi l'économie libérale ne peut-elle se confondre seulement avec la flexibilité du marché du travail ou le retour à l'autorité patronale, elle suppose plus encore de la part des dirigeants d'accepter un ordre monétaire sans inflation, une concurrence déréglementée et une gestion participative.

De même, pour les hommes politiques, se réclamer du libéralisme exigerait une cohérence pour l'instant assez peu répandue dans les partis. Nous serions ainsi en droit d'attendre que les élus locaux, surtout lorsqu'ils exercent par ailleurs des prérogatives nationales, commencent par maîtriser les dépenses publiques, cessent de concurrencer les entreprises privées et respectent l'opposition locale dans leur commune et leur département.

Enfin il appartient aux « publicistes » du nouveau libéralisme de se garder des positions excessives s'il est vrai qu'être libéral c'est d'abord faire preuve d'humilité intellectuelle et d'ouverture. Etre libéral c'est admettre qu'il n'y a rien qui s'appelle le « vrai » libéralisme, que nul n'est détenteur d'une solution libérale instantanée. Le libéralisme n'est pas une révélation, il n'a ni Marx, ni Bible, ni Dieu, ni chef ; il est avant tout une recherche et un comportement. L'ambition libérale ne peut donc pas être de cautionner une prise de pouvoir. Elle reste, comme elle fut toujours, une réflexion critique sur le pouvoir lui-même.

Il est, au total, tout à fait normal *que les partis s'éloignent de l'analyse* libérale à mesure qu'ils se rapprochent des élections. Leur ambition n'est pas de changer le pouvoir, elle est de le retrouver ou de le conserver. De même les libéraux remplissent bien leur mission intellectuelle quand ils annoncent que l'Etat repris par l'opposition restera l'Etat, c'est-à-dire, dans sa version actuelle, ingérable et insupportable pour une grande partie de la société française.

(*) Auteur de *la Révolution conservatrice américaine* (Fayard 1983) ; *la Solution libérale* (Fayard 1984) ; *l'Etat minimal* (Albin Michel 1985).

Le règne du droit

Le pouvoir de la justice doit remplacer celui que s'est arrogé l'administration

Par CHRISTIAN FREMAUX (*)

L'ENJEU des futures élections législatives sera, notamment, de choisir entre une doctrine qui existe depuis des dizaines d'années, qui est codifiée, et dont on a pu mesurer depuis 1981 les effets pratiques, et le libéralisme.

On peut se demander ce qu'est le libéralisme, car, pour l'instant, on entend tout et le contraire de tout. Ses détracteurs prétendent qu'il s'agit d'un retour au capitalisme sauvage, à la loi du plus fort, à l'écrasement des faibles par les nantis, à la réaction des deux cents familles qui gouvernent le pays ou à la toute-puissance des « gens du château ». Inutile de souligner que ces définitions, *a contrario* excessives et donc insignifiantes, n'éclaircissent pas le débat.

Ce n'est jamais à l'honneur des responsables de schématiser les problèmes, d'appeler à l'instinct de conservation des électeurs plutôt qu'à leur intelligence.

Pour ma part, je résumerai — simplement — un aspect du libéralisme par la formule suivante : le règne du droit. Actuellement, en effet, l'Etat et l'administration sont les sources de la « légalité » dans la mesure où ils sont envahissants et se mêlent de tout. Il est connu, par exemple, que le ministère des finances est le siège du pouvoir ; que l'administration estime, à la place de l'employeur, si telle demande de licenciement est justifiée ; que ce qui n'est pas expressément interdit n'est pas forcément pour cela autorisé. Les fonctionnaires, en pratique, s'érigent par avance en juges ; le citoyen est soumis aux circulaires diverses qu'il ne connaît qu'en cas de difficultés...

Il s'agit en fait, sous des apparences réglementaires, de non-droit, dans la mesure où il est impossible, pour un problème donné, d'avoir par avance une réponse précise.

Certes, la bonne foi des uns et des autres n'est pas en cause. Mais le système et l'habitude ont fini par dévoyer les esprits, et le citoyen se sent toujours un peu coupable de quelque chose. Il est convenu qu'il doit être canalisé, dirigé, pour son bien naturellement, car « l'intérêt public » ne peut pas se tromper. G. Orwell avait déjà signalé cette évolution !

Partout où cela est possible, la loi doit être claire. Quand l'administration décide d'une mesure qui déroge à la loi, c'est cette dernière qui doit trouver application. Certes, cela paraît évident, mais il est tout aussi certain que, à l'heure actuelle, ce n'est pas le cas.

Dans un système libéral, les tribunaux de l'ordre judiciaire, gardiens des libertés, doivent jouer un rôle essentiel ; ils doivent être les phares de la liberté, et non pas se contenter d'appliquer une loi qui peut être désuète, ou une doctrine de l'administration qui est peut-être constante, mais dépassée.

Certes, les magistrats ont déjà montré la voie. Mais ils sont soumis à un carcan législatif qui les gêne et qui ne leur permet pas d'évoluer avec rapidité. Dans un système libéral, la justice forte et totalement indépendante doit être un véritable pouvoir qui remplacera celui que s'est arrogé l'administration.

Pour ma part, je préfère une justice qui applique le droit, et rien que le droit, à de multiples entités anonymes et irresponsables qui se retranchent derrière un prétendu ordre ou intérêt publics. Dans le silence de la loi, la présomption d'innocence doit jouer à plein.

Le libéralisme, c'est donc, notamment, la sécurité. Celle de savoir ce que l'on peut faire ou non. Est-ce un progrès ? Ce sera le centre du débat en 1986. Mais cette définition soustend un autre principe. Les citoyens deviennent vraiment responsables ; ils agissent en pleine conscience et peuvent prendre des initiatives.

(*) Avocat.

COURRIER DES LECTEURS

Que veulent les immigrés maghrébins

(...) On pourrait peut-être demander aux immigrés du Maghreb ce qu'ils veulent vraiment. Je dînais hier dans une famille marocaine de Saint-Denis. Pour elle, comme, je crois, pour la majorité des immigrés musulmans, ils ne veulent pas de la nationalité française, car ils ne se sentent suffisamment d'atomes crochus ni avec nous ni avec notre pays. Ce qu'ils veulent, c'est vivre chez nous à leur façon, ne pas s'assimiler et, donc, peu à peu, créer *de facto* une ethnie organisée, centrée sur l'islam et capable un jour peut-être de s'autonomiser avec ses droits et lois propres — la loi islamique, bien sûr.

En attendant, ils vivent pour beaucoup d'entre eux dans des conditions de logement difficiles afin d'envoyer au pays le maximum de leurs revenus. Les devises en provenance des émigrés en France représentent pour le Maroc plus que celles rapportées par les exportations de phosphates.

M. ENTRAIGUE,
(Paris).

Quel objectif pour l'« université libre » ?

A propos de l'article de Michel Crozier (*le Monde* du 1er janvier), quel objectif doit se donner l'université libre ? Le profit (gérer l'université comme une entreprise rentable) ? ; le caractère propre (cela existe déjà avec les universités catholiques ; on peut se proposer de fonder une université israélite ou néo-libérale, ou nationaliste) ? ; ou la reproduction des classes dirigeantes (appel au mécénat, frais de scolarité élevés assortis de bourses, sélection, esprit de corps) ?

Il est possible qu'il y ait de tout cela dans l'esprit des bons apôtres de l'université libre : d'où l'imprécision des propos.

Mais je suspecte quelques-uns d'entre eux de rêver que le « prince » leur remette en apanage une université « clés en main » pour y faire ce qu'ils souhaitent...

NORBERT GRELET
(ancien président de l'université d'Orléans).

« Cela vous sera compté »

(...) A la fin d'un examen médical du très jeune fils d'un étudiant iranien, je demandai au père qui devait retourner pour quelques semaines à Téhéran s'il ne craignait pas d'être mobilisé une fois sur place contre l'Irak : *« Pensez-vous,* me répondit-il, *pour une recrue demandée, il y a cent volontaires. »*

La conversation se poursuivant, il se confia davantage, rassuré qu'il était, semble-t-il, par ma qualité de médecin : *« Tous ces malheureux qui s'entretuent* (visiblement il voulait dire tous ces fanatiques moyenâgeux) *le font avec efficacité et en grand nombre grâce aux armes que vous leur fournissez, et un jour cela vous sera compté. »*

Le compte n'a-t-il pas déjà commencé si l'on songe aux attentats qui se succèdent ?

Dr RENÉ GOLFAND
(Vincennes.)

Les Albanais en Yougoslavie

Le Monde du 10 décembre signale quatre-vingts nouvelles arrestations d'Albanais en Yougoslavie. Cette nouvelle est plus inquiétante encore qu'il n'y paraît (...). Le bulletin *la Résistance albanaise* (18 *bis*, rue Brunel, 75017 Paris) donne régulièrement des listes de prisonniers dans le *« Kossovo asservi »*. J'en extrais : *« 11 octobre 1984, condamnation de Nuhi Bunjaku, ouvrier, à quinze ans de prison ferme ; de Shaqir Ruhani, ouvrier, également à quinze ans de prison ferme. Nuhi Bunjaku et Shaqir Ruhani, sous les tortures atroces de l'UDB — la police politique, — sont devenus fous. »* Plus loin : *« On inflige les mêmes tortures aux femmes et aux enfants (...). »*

GUY HÉRAUD,
professeur à l'université.

Drôle de titre

Je relève dans *le Monde* du 4 janvier 1986 un titre qui une fois de plus me laisse perplexe : « Un ancien parachutiste arrêté » (...).

Pourquoi ne pas titrer « un ancien artilleur », « un ancien marin », ou alors « un ancien enfant de chœur » ? Par exemple : « Un ancien élève de l'école libre élu président de la République ».

A. NAVARRO
ancien parachutiste
(Paris.)

La renaissance de la Matheysine

Dans *le Monde* en date du 2 janvier, j'ai pris connaissance d'un article consacré à *« une expérience de développement local à La Mure »* ; je souhaite y apporter quelques précisions destinées à éclaircir le contexte local qui a servi de cadre à l'opération décrite.

1) Cette opération est due à l'initiative d'un collectif d'animateurs locaux coordonnés par le Comité d'expansion de la Matheysine.

2) Il paraît, ensuite, prématuré de parler d'*« une expérience de développement local »*, puisque les résultats en sont, à ce jour, fort modestes. Le principal mérite de cette action ponctuelle est d'avoir eu lieu, ce qui devrait pouvoir permettre d'enclencher à court terme une prise de conscience et une dynamique autour de la nécessité de la création d'entreprises ou d'activités en Matheysine, avec des moyens sensiblement accrus.

3) Peu de gens se reconnaîtront, enfin, dans la description d'une Matheysine *« totalement ankylosée »* (malgré la création de huit cents emplois industriels en dix ans ?), *« à jamais défigurée »* et marquée par *« la verrue de la mine »*. Derrière cette dernière expression se profile l'image d'une région qui aurait été *« infectée »* par le charbon : la destruction de cette « verrue » serait donc la seule thérapeutique efficace, ce qui est proprement inacceptable.

GILBERT ROVETTO,
président du Comité d'expansion de la Matheysine (La Mure).

étranger

PROCHE-ORIENT

LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU YÉMEN DU SUD

Duels d'artillerie, bombardements aériens et blindés contre vedettes

Aden était toujours coupée du monde extérieur ce mercredi 15 janvier en fin de matinée. On ignorait l'issue de la véritable guerre que se livrent depuis quarante-huit heures dans la capitale sud-yéménite les deux camps en présence : les rebelles qui ont fomenté, lundi, une tentative de coup d'Etat et les forces restées loyales au président Ali Nasser Mohamed. En fin de soirée, mardi, l'agence koweïtienne KUNA croyait pouvoir indiquer que la situation redevenait progressivement normale à Aden, où ne subsisteraient plus que *« quelques poches de rébellion »*.

Les affrontements ont été, mardi, particulièrement violents, et les adversaires ont fait donner l'aviation, l'artillerie lourde et les blindés. Selon des sources diplomatiques à Djibouti, il y a même eu des canonnades entre des vedettes croisant dans la baie d'Aden et des chars en position sur le rivage.

Suivant des sources diplomatiques occidentales à Londres, des avions non identifiés ont bombardé à plusieurs reprises l'aéroport, qui reste fermé au trafic, et un appareil a attaqué le palais présidentiel. Nul n'est en mesure de confirmer les informations selon lesquelles le président Ali Nasser Mohamed aurait été blessé par le colonel Ali Mohamed Antar ou au cours des combats.

Deux quartiers de la capitale ont été particulièrement touchés : Khormaksar, où se trouvent l'aéroport, plusieurs ambassades et ministères, et Tawahi, à proximité du siège de présidence. Plusieurs ambassades ont été touchées par les tirs – celles d'Italie, de Grande-Bretagne, du Portugal, – de même qu'un grand hôtel – l'Hôtel Aden – et l'immeuble de la sécurité d'Etat. Alors qu'il est impossible d'établir un bilan des combats, aucune information ne fait état de victimes parmi les ressortissants étrangers à Aden, à l'exception d'un diplomate algérien, tué par un obus à son domicile.

La radio et la télévision ont cessé d'émettre dès lundi soir, après avoir annoncé l'exécution des quatre auteurs de la tentative de coup d'Etat : l'ancien président Abdel Fatah Ismail, le colonel Ali Mohamed Antar (récemment encore vice-président du Conseil du peuple – la plus haute instance du pays), Ali Salem al Beehd, vice-premier ministre et ministre des collectivités locales, et Ali Shai, un haut responsable du parti. Les informations dont on dispose sont si confuses que, selon l'agence Reuter, il n'est pas absolument certain que les quatre auteurs de la tentative de coup d'Etat aient été exécutés.

Les rebelles disposeraient d'appuis dans la milice sud-yéménite, qui compte quelque vingt mille hommes, cependant que le *gros des forces armées – environ trente-cinq mille hommes –* serait resté fidèle au président Ali Nasser, à l'exception d'une fraction de l'aviation.

Selon plusieurs informations concordantes recueillies dans les milieux diplomatiques à Djibouti et auprès des compagnies maritimes, une rébellion aurait éclaté dans la région d'Al-Baleh, à la frontière du Yémen du Nord, d'où est originaire le colonel Antar et où il disposerait de nombreux partisans parmi les tribus.

● A NEW-DELHI, le premier ministre sud-yéménite, M. Haidar Aboubakr Al Attas, en visite officielle en Inde, a mis en garde, mercredi, *« des forces extérieures »* contre toute intervention dans les affaires de son pays. Il s'est dit convaincu que son parti et ses compatriotes *« surmonteront ce moment difficile »*.

● EN URSS – liée au Yémen du Sud par un traité d'amitié et de coopération, – la presse s'est abstenue de tout commentaire. Moscou semble vouloir éviter de prendre position dans un conflit opposant deux tendances également prosoviétiques au sein du parti yéménite.

● A WASHINGTON, on déclare *« suivre de très près »* la situation au Yémen du Sud, considérée comme une *« affaire intérieure »*. Un haut responsable, cité par le *Washington Post*, déclarait, cependant, qu'il *« ne verserait pas de larmes »* s'il s'avérait que le président Ali Nasser Mohamed réussissait à empêcher une prise du pouvoir par des éléments considérés comme plus radicaux. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Quand la révolution dévore ses enfants

(Suite de la première page.)

Les relations entre Salmine et Abdel Fatah Ismail s'enveniment irrémédiablement dès qu'il est question de la création du *« véritable parti fondé sur le socialisme scientifique »* préconisé par le secrétaire général du FNL. La partie est perdue d'avance pour Salmine, presque isolé dans sa lutte contre l'appareil du Front, fort du concours des experts du camp socialiste qui encadrent l'armée, les forces de sécurité et les milices populaires.

Dès le début de 1978 Salmine, qui se sait condamné à terme, cherche désespérément à renforcer ses positions au sein de l'armée, notamment parmi les unités stationnées dans le 3e gouvernorat ou dépendant entièrement de la garde présidentielle. Mais le FNL le prend de vitesse, procédant systématiquement à l'épuration et à l'arrestation des militaires partisans du chef de l'Etat et hostiles à toute politisation de l'armée. M. Abdel Fatah Ismail jouit, en outre, de l'appui du chef du gouvernement, M. Ali Nasser Mohamed, le troisième membre du triumvirat, qui a pris la tête des adversaires des thèses modérées défendues par Salmine, tout en étant favorable à une politique d'ouverture vers les pays du Golfe.

Peu à peu, Salmine voit l'étau se resserrer autour de lui. Accusé par ses pairs d'avoir organisé l'assassinat, le 24 juin 1978, du colonel Ghachemi, chef de l'Etat du Yémen du Nord, il tente un soulèvement militaire qui sera vite réprimé. Jugé sommairement à huis clos, il est exécuté dans la soirée du 26 juin, trois heures après le début de son « procès », en compagnie de deux de ses plus proches collaborateurs. La hâte avec laquelle les dirigeants éliminent un président devenu gênant laisse planer le doute sur cette sombre affaire. Salem Robaye Ali a-t-il vraiment téléguidé l'assassinat du colonel Ghachemi ? A-t-il tenté de renverser le régime, alors que l'équilibre des forces lui était totalement défavorable ? Le mystère subsiste.

Le triomphe de M. Abdel Fatah Ismail ne sera cependant que de courte durée. Comme convenu, le *« parti d'avant-garde » tant souhaité par le secrétaire* général du FNL est créé en octobre 1978 sous le nom de Parti socialiste yéménite. Vraisemblablement pour ne pas effaroucher les voisins arabes conservateurs, les termes de « marxisme-*léninisme* » et de « communisme » sont strictement bannis du long et fastidieux rapport politique que le secrétaire général lit à l'ouverture du congrès.

L'« idéologue » du socialisme scientifique appliqué au Yémen du Sud se révèle cependant un piètre chef d'Etat. Il disserte interminablement sur les bienfaits du socialisme pour le monde arabe et ne s'occupe guère des affaires de l'Etat. De plus, originaire du nord du Yémen, il est peu populaire au Sud, où on l'accuse volontiers d'entretenir la tension avec Sanaa afin d'unifier un jour par la force les deux Yémens.

En « traitement » à Moscou

Aussi n'y aura-t-il presque personne pour prendre la défense de M. Abdel Fatah Ismail lorsque Aden fait savoir, en avril 1980, que ce dernier a *« démissionné »* de ses fonctions de chef de l'Etat et de secrétaire général du parti, pour être promu au poste honorifique de président du parti. L'ancien homme fort d'Aden tire d'ailleurs rapidement les leçons *de sa « promotion » en s'exilant à* Moscou *« pour y recevoir des soins médicaux »*.

L'intronisation, en octobre 1980, de M. Ali Nasser Mohamed, qui cumule désormais les fonctions de chef de l'Etat, de secrétaire général du parti et de président du conseil des ministres, *met fin à la période de radicalisa*tion qui a suivi l'exécution de Salmine. Le nouvel homme fort, bien que partisan des relations privilégiées avec l'URSS, est avant tout un réaliste. C'est désormais l'heure de l'ouverture, d'abord *vers les pays du Golfe*, que M. Ali Nasser Mohamed s'efforce de rassurer en multipliant les gestes de bonne volonté. A partir de 1981, s'ébauche une ouverture diplomatique et économique en direction de l'Europe occidentale.

En 1982, Aden met fin à l'aide militaire et financière qu'il octroyait aux maquisards du Front national démocratique (opposition de gauche du régime de Sanaa). Abandonnant les vaines tirades de son prédécesseur sur l'« union totale » entre les deux Yémens, Ali Nasser Mohamed *rencontre régulièrement* le président Ali Abdallah Saleh, son collègue du Nord, et crée avec lui un Conseil supérieur yéménite dont le but, modeste, est de renforcer la coopération entre le Nord et le Sud.

Le président Ali Nasser a dit et répète qu'il a besoin de paix pour résoudre les problèmes économiques urgents auxquels fait face son pays, un des plus pauvres du monde arabe. La situation financière du Yémen du Sud se détériore davantage en 1983, à la suite de la décision de la Libye d'arrêter son aide économique pour des raisons politiques. Le colonel Kadhafi reproche au régime sud-yéménite l'aide fournie à l'OLP de son ennemi Arafat, son orientation marxiste, l'alliance avec l'Ethiopie *« en lutte contre les musulmans »*, et le fait qu'Aden n'a rien fait pour appuyer la candidature libyenne à la présidence de l'OUA.

En 1984, le Yémen du Sud doit, pour comble de malchance, rembourser les prêts consentis par les pays du Golfe et le Fonds arabe de développement. Aussi, l'ouverture économique vers le Golfe et l'Occident est-elle acceptée sans trop de protestations, même par les adversaires du nouveau *chef de l'Etat, satisfaits de le* voir maintenir l'« alliance stratégique » conclue par ses prédécesseurs avec l'URSS. Au demeurant, il veille à ne pas pousser trop loin ses avances à l'Occident et aux pays arabes modérés. C'est ainsi que, en 1982, il « élimine » Mohamed Saleh Moutih, le responsable de la politique étrangère au sein du comité central du parti, qui était allé trop avant dans ces *tentatives de rapprochement* avec le royaume wahnabite.

Le président *Ali Nasser* assure ses arrières en éliminant l'ambitieux colonel Ali Antar du poste-clé de la défense, pour avoir protesté contre l'exécution de M. Saleh Moutih. *Il le nomme* ensuite au poste honorifique de *vice-président du présidium du* Conseil suprême du peuple, la plus haute instance du Yémen du Sud. A la défense, il est remplacé par le colonel Saleh Mousleh, ami personnel du président, connu pour son intégrité et son absence totale d'ambition personnelle.

La bataille contre l'« usurpateur »

Peu à peu, le chef de l'Etat écarte des postes directeurs les anciens militants du FNL, ses compagnons de lutte, et y installe de jeunes cadres plus sûrs. C'est ainsi que les secrétaires généraux du Parti communiste sud-yéménite et du *Baas* sont nommés à des fonctions de responsabilité. Se voyant graduellement évincés, les exclus se regroupent autour du colonel Ali Antar, devenu ainsi malgré lui le chef d'une opposition hétéroclite qu'il est incapable de *guider. C'est pourquoi il se* rend à Moscou vers la fin de 1984, pour convaincre M. Abel Fatah Ismail, dont il n'a jamais approuvé l'idéologie marxiste, de revenir au pays afin de mener la bataille contre l'*« usurpateur »*.

Le président Ali Nasser, lui-même désireux de créer dans le pays un climat d'entente nationale, appuie la proposition du colonel *Ali Antar, croyant* avec quelque naïveté que, une fois de retour à Aden, l'ancien secrétaire général du parti acceptera de se plier à la discipline collective. La réconciliation paraît scellée en février 1985 par la décision du *chef de l'Etat de nommer* M. Abel Fatah Ismail au poste de secrétaire de la direction générale du comité central du Parti socialiste yéménite. Autre geste de conciliation à l'égard d'une opposition qui lui reproche de détenir *trop de pouvoirs*, le président Ali Nasser démissionne de la présidence du conseil des ministres et y place M. Haidar Abou Bakr el Attas... un membre de son clan.

En théorie donc, rien ne s'oppose à la réconciliation générale tant voulue par le chef de l'Etat. Le retour à Aden en 1985 de l'ancien président de la République n'apaise pourtant pas les tensions. La méfiance persiste et les divergences entre les tendances conduites par MM. Ali Nasser Mohamed, Abdel Fatah Ismail et le colonel Ali Antar s'aggravent au troisième congrès général du Parti socialiste yéménite qui se tient en octobre. La formation d'un nouveau gouvernement d'entente nationale, qui devait en principe suivre la réunion, n'est pas annoncée. Le congrès, loin de consacrer la réconciliation, n'a fait qu'exaspé*rer les passions*.

Vers la fin de 1985, les rumeurs les plus folles commencent à courir à Aden au sujet d'une interven*tion armée du Nord qui profite*rait de l'anarchie régnant dans le Sud pour unifier le Yémen à son avantage. Des voyageurs de retour d'Aden comparent la situation dans la capitale sud-yéménite à celle qui existait à Beyrouth *avant le début de la guerre. Seule* la peur d'une guerre civile à la libanaise avait, jusqu'à ces derniers temps, empêché que ne vole en éclats le Parti socialiste yéménite.

JEAN GUEYRAS.

Vingt années de luttes fratricides

– 1967 (10 novembre) : après cent vingt-huit années de colonisation britannique, le Yémen du Sud accède à l'indépendance. Les négociations avec la Grande-Bretagne ont été menées par une équipe de nationalistes regroupée au sein du Front national de libération; cette équipe comprend une demi-douzaine d'hommes qui, peu ou prou, se succèderont ensuite au pouvoir à Aden : Qahtan El Chaabi (représentant une tendance modérée); Abdel Fatah Ismail, Salem Robaye Ali, Ali Nasser Mohamed et le colonel Ali Mohamed Antar, notamment. Qahtan El Chaabi devient le premier chef de l'Etat.

– 1968 : plusieurs tentatives de coup d'Etat sont déjouées.

– 1969 : en juin, la tendance de gauche au sein du parti « dépose » le président El Chaabi, et Salem Robaye Ali accède à la présidence. Le pays resserre ses liens avec Moscou et change d'appellation pour devenir, en 1970, la République démocratique et populaire du Yémen du Sud (au lieu de République du Yémen du Sud).

– 1971-1978 : à l'exception d'un conflit armé avec son voisin du Nord en 1972 (septembre-novembre), le pays connaît une relative période de stabilité. Au fil des ans, le président Robaye Ali, sans renoncer aux liens avec Moscou, se montre hostile à une socialisation à outrance de l'économie et partisan d'un certain rapprochement avec les pays arabes conservateurs.

– 1978 : en juin, l'équipe du président Robaye Ali se heurte à une tendance plus radicalement pro-soviétique au sein du parti unique, le Parti socialiste yéménite, tendance menée notamment par Abdel Fatah Ismail et Ali Nasser Mohamed. Le conflit éclate au lendemain de l'assassinat du président nord-yéménite, El Ghachemi, dont Sanaa impute la responsabilité à Aden. L'armée sud-yéménite se scinde en deux, et de violents combats ont lieu à Aden, à l'issue desquels le président Robaye Ali se rend et est exécuté (26-27 juin); en octobre, Abdel Fatah Ismail devient chef de l'Etat, Ali Nasser Mohamed est premier ministre.

– 1979 : conséquence du conflit de 1978, de nouveaux combats opposent les deux Yémens (février-mars); signature d'un traité d'amitié et de coopération avec l'URSS (octobre).

– 1980 : à la suite d'une révolution de palais, le président Ismail « démissionne » de ses fonctions à la tête de l'Etat et du parti, et il est remplacé par M. Ali Nasser Mohamed (le colonel Antar devient le numéro deux du régime).

– 1985 : en février, M. Ismail revient à Aden à l'issue de quelques années d'exil en URSS et se voit confier un poste au comité central du parti.

Liban

Les combats entre chrétiens s'amplifient à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Au cours des délibérations du comité exécutif des Forces libanaises consécutives à l'échec du sommet de Damas, il s'est montré « écœuré » par les rivalités du camp chrétien et les luttes sanglantes entre frères d'armes.

Toutefois, l'apparition dans les rues en milieu de matinée des blindés des Forces libanaises dont *dispose, en principe*, M. Geagea, a cependant donné l'impression que celui-ci pouvait être entré dans la bataille sans qu'il soit possible de dire de quel côté. Les *combats prennent de l'ampleur* mais se déroulent aux abords des positions des milices sans les « débordements » propres à Beyrouth-Ouest.

« Il n'y aura ni douzième, ni treizième, ni quatorzième sommet » : par cette formule lapidaire, le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, a lui-même annoncé l'échec des conversations de Damas. Après trois entretiens, lundi et mardi, le quatrième a été annulé tant était profond le désaccord.

Feignant de s'en tenir à un rôle d'intermédiaire, le vice-président syrien a déclaré : *« Il y a un accord* [inter-milices] *et il y a des remarques qui sont en fait des propositions du président Gemayel. Nous les transmettrons aux signataires de l'accord qui se trouvent actuellement à Damas. Ah, si seulement Cheikh Amine* [le président Gemayel] *pouvait parler directement avec eux ! L'important est que le conflit islamo-chrétien ait cédé la place à un pacte politique* [intercommunautaire]. *La lutte a changé de nature et c'est un développement positif pour le Liban. »*

Les « remarques » ou « propositions » de M. Gemayel, au nombre de dix-sept, équivalent à un refus, notamment des points suivants, de l'accord inter-milices : l'abolition du confessionnalisme politique, la réduction des prérogatives du président de la République, la répartition à égalité des sièges au Parlement entre maronites, sunnistes et chiites, la nomination de députés dans les sièges vacants et à créer en vertu de *l'accord tripartite*.

M. Gemayel aurait fait trois propositions : la renégociation de l'accord de Damas et son élargissement à toutes les parties au lieu des seules trois grandes milices, la création d'un poste de vice-président de la République attribué à la communauté chiite, enfin présentation de tout accord au Parlement avant la formation d'un nouveau gouvernement. *L'argument central développé par* le chef de l'Etat libanais aurait été qu'il faut laisser, en tout état de cause, à la chambre le soin de régler le conflit que suscite *l'accord de Damas*.

Après avoir été informé de la teneur des entretiens des deux présidents par M. Khaddam, un des représentants des trois milices libanaises signataires a déclaré : *« M. Gemayel n'a laissé aucune porte ouverte à un arrangement. Il a formulé ses remarques de manière à torpiller l'accord. »*

L'impasse est patente, et il est question d'une rencontre entre les chefs des trois milices, hier ennemies, MM. Hobeika, Berri et Joumblatt, qui se tiendrait, symboliquement, au Liban et non plus en Syrie, pour définir une stratégie commune contre le président Gemayel.

M. Soleiman Frangié, vieil allié de la Syrie rallié non sans réticences à l'accord de Damas, est à son tour entré en scène, affirmant que, si le président Gemayel ne se décidait pas à cesser de louvoyer, ce pourrait être *« le début de la fin de son régime »*.

Sur le plan inter-secteurs, la seule retombée pour l'instant est la fermeture des voies de passage. Cependant, la pression militaire du secteur musulman sur le secteur chrétien ne saurait être exclue à terme si les choses s'éternisaient.

LUCIEN GEORGE.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde.
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

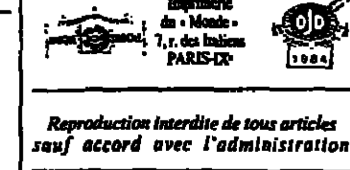
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

(Publicité)

LA FAIM JUSTIFIE NOS MOYENS

Dans ces mêmes colonnes, dans le Monde daté du 26/11/1985, à la lueur des tragiques événements de Colombie, nous appelions des entreprises à contribuer, directement ou indirectement, à "...l'éradication de la misère et de l'ignorance, partout dans le monde...".
Nous avons versé des fonds à l'organisation **"Médecins du Monde"** et nous avons décidé d'aider cette dernière dans son action d'assistance médicale, nutritionnelle et d'aide au développement tant en France qu'à l'étranger.

Du 01/02/1986 au 28/02/1986, La Secrétairerie reversera 1 % de son chiffre d'affaires hors taxes à l'organisation "Médecins du Monde".

Nous mettons également à la disposition de "Médecins du Monde" des moyens matériels micro-informatiques, leur permettant, entre autres, de mieux communiquer avec vous-même, par exemple, et d'accéder à une gestion encore plus efficace.

Entreprises de toutes tailles, vous pouvez aussi contribuer efficacement à cette action, à travers les organisations humanitaires de votre choix.

Vous pouvez et vous devez le faire car la faim et l'ignorance justifient nos moyens, tant aux plans social, qu'économique et humain. :

Au plan économique : aider le tiers et le quart monde à se développer, à se libérer de l'assistanat, c'est mettre en évidence des marchés et créer des emplois en amont et en aval.

Au plan humain : notre devoir d'homme, tout simplement.

LEUR FAILLITE SERAIT A COUP SÛR LA NÔTRE

LES BESOINS SONT IMMENSES :

Contactez au plus vite l'organisation humanitaire de votre choix.

Créons ensemble un véritable **"Partenariat humanitaire".**
Faisons en sorte qu'il y ait, comme il en existe ailleurs, **des organisations humanitaires fortes.**

LA SECRÉTAIRERIE

MÉDECINS DU MONDE
67, avenue de la République
75011 PARIS
Tél. : (1) 43.57.70.70
Télex 216 213 F MEDMOND CCP N° 1144Z PARIS
Association loi 1901 agréée par la Fondation de France.

PROCHE-ORIENT

A Jérusalem

NOUVEAUX INCIDENTS SUR LE MONT DU TEMPLE

(De notre correspondant)

Jérusalem. — Pour la seconde fois en moins d'une semaine, la visite d'une délégation parlementaire israélienne sur le mont du Temple à Jérusalem — lieu saint de l'islam et du judaïsme — a provoqué mardi 14 janvier de sérieux incidents entre la police et des manifestants arabes.

La commission de l'intérieur de la Knesset avait en effet décidé de poursuivre mardi, avec l'aval des autorités musulmanes de Jérusalem, la visite d'inspection interrompue mercredi dernier après un début d'émeute (*le Monde* du 10 janvier). Celle-ci s'est déroulée sur une esplanade des Mosquées en état de siège où stationnaient plus de six cents policiers et garde-frontières.

Les troubles ont éclaté lorsqu'à la demande du président de la commission, M. Dov Shilansky (Likoud), un député du parti d'extrême droite Tehiya, M. Eliezer Waldman, entreprit la lecture du Kaddish, la prière des morts. Quelque cent cinquante manifestants — dont plusieurs dizaines d'étudiants de l'université de Bir-Zeit — tentèrent alors de briser le cordon de police pendant que les fidèles musulmans criaient des slogans hostiles aux juifs.

Quatre députés de l'opposition de gauche choisirent de se désolidariser de la « *provocation* » de M. Waldman et quittèrent les lieux aussitôt. Le reste de la délégation, votant sur la conduite à suivre, décida finalement de mettre un terme à sa visite. Selon la police, le retrait des députés a permis d'« *éviter une émeute aux proportions désastreuses* ». Les forces de l'ordre vinrent rapidement à bout des manifestants, dispersés à coup de grenades lacrymogènes. Dix-neuf personnes ont été arrêtées.

Pour l'extrême droite, la leçon de ces nouveaux incidents est simple : « *La montagne du Temple*, a déclaré Mme Gueula-Cohen, *est un Etat palestinien au cœur d'Israël.* » Un avis que ne partage évidemment pas le premier ministre travailliste, M. Shimon Pérès : « *La souveraineté d'Israël, sur l'ensemble de Jérusalem, y compris le mont du Temple, est un fait incontestable qui n'exige ni preuve ni test supplémentaire.* »

Aux yeux du Waqf, le Conseil supérieur islamique, gardien des mosquées, l'attitude des députés constitue une provocation. Les autorités religieuses musulmanes semblent redouter une réédition du scénario qui eut lieu à Hébron où les Israéliens ont construit une synagogue près du tombeau des Patriarches, autre sanctuaire sacré pour les deux peuples.

J.-P. LANGELLIER.

Iran

LES BAHAIS, « NON-PERSONNES » EN BUTTE A LA PERSÉCUTION

Bonn (*AFP*). — Les 300 000 bahais d'Iran sont de plus en plus privés de leurs droits et traités comme des « *non-personnes* » par la République islamique, où 176 d'entre eux ont été exécutés et 767 sont emprisonnés, a affirmé mardi 14 janvier à Bonn le responsable de la communauté bahai de RFA. Au cours d'une conférence de presse, M. Christopher Sprung a souligné que la persécution repose sur un article de la Constitution islamique accordant une reconnaissance aux confessions juive, chrétienne et zoroastrienne, mais la refusant au bahaisme, même si les chefs d'inculpation des bahais arrêtés sont l'« *espionnage, le sionisme, le trafic de drogue et la prostitution* ».

Ainsi, les écoliers bahais se voient parfois expulsés de leur classe pour n'avoir pas de certificats de naissance islamique, les femmes ne reçoivent plus de carte d'approvisionnement, les employés sont massivement congédiés. M. Sprung a présenté un document officiel iranien où est mentionné le licenciement par le ministère du pétrole, de 472 employés, « *membres du groupe égaré des bahais, déclaré hérétique par un jugement unanime des musulmans* ».

Selon le témoignage d'une ancienne détenue bahaise de Chiraz, qui a requis l'anonymat, les bahais sont systématiquement torturés en prison pour être amenés à renier leur croyance. La jeune femme faisait partie d'un groupe de 94 détenus, dont 22 ont été exécutés.

D'origine iranienne, le bahaisme, synchrétisme mêlant des croyances de l'islam aux autres religions monothéistes, aurait quelque 4,5 millions de fidèles dans 140 pays.

DIPLOMATIE

A BADEN-BADEN

MM. Mitterrand et Kohl évoqueront le renforcement de la coopération militaire franco-allemande

De notre correspondant

Bonn. — Pour la nouvelle année, le chancelier Kohl et le président Mitterrand, qui s'étaient rencontrés à dix reprises en 1985, se retrouvent cette fois, jeudi 16 janvier, à Baden-Baden, pour inspecter les troupes françaises en Allemagne fédérale. Ce sera l'occasion, pour les deux hommes d'Etat, de faire le point des discussions en cours sur le projet de mini-navette spatiale européenne Hermès, et sur le renforcement de la coopération franco-allemande en matière de sécurité, qui devrait être l'un des thèmes importants du prochain sommet régulier franco-allemand, les 27 et 28 février, à Paris. D'un côté comme de l'autre, on considère que le moment est propice, aussi bien pour renforcer la coopération bilatérale en matière de défense conventionnelle que pour préciser les options stratégiques de la France en RFA, ce qui inclut le rôle des missiles nucléaires tactiques.

Le chancelier Kohl avait été ulcéré, à la fin de l'année 1985, par les critiques de la presse française, qui l'accusait de manquer de constance dans sa politique envers la France. Lors de sa conférence de presse du jeudi 8 janvier, il a cité les relations franco-allemandes comme une des trois grandes priorités de sa politique étrangère pour 1986, qui est pour lui une année importante avant les élections législatives de janvier 1987.

Contrairement à son ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, ou à son prédécesseur, M. Helmut Schmidt, la volonté du chancelier d'améliorer en profondeur les relations franco-allemandes ne paraît pas sous-tendue par une vision d'ensemble, et, à long terme, par une plus grande autonomie de l'Europe à l'égard des Etats-Unis. Le chef du gouvernement ouest-allemand est davantage un pragmatique, qui préfère avancer à petits pas en terrain balisé plutôt que de se lancer de but en blanc dans de grandes aventures.

S'il considère presque comme un devoir historique d'œuvrer en faveur d'une plus grande intégration entre la France et la RFA, il ne partage pas nécessairement les emballements de son ministre des affaires étrangères pour une indépendance européenne en matière spatiale ou technologique ; surtout si de tels emballements contredisent la politique d'austérité budgétaire de son ministre des finances, ou risquent de provoquer des controverses avec Washington ou avec l'aile pro-américaine de sa majorité. Rarement la politique européenne de la RFA n'a autant donné l'impression d'être dominée par des intérêts politiques à court terme, comme on l'a vu dans l'affaire des prix agricoles.

Le parapluie américain

Contrairement à l'ex-chancelier Schmidt, qui envisage une éventuelle défaillance de la garantie américaine et souhaite, du même coup, une véritable complémentarité franco-allemande en matière de défense (même si celle-ci passe par la reconnaissance d'un rôle particulier de la France), les chrétiens-démocrates ne prendront aucune décision qui donnerait l'impression de s'éloigner des Etats-Unis. Si l'on conçoit l'avantage que la RFA et l'OTAN auraient à un renforcement de la coopération militaire franco-allemande dans le domaine classique, voire de la lutte antimissile (*le Monde* du 15 janvier), le fait de remettre en question le dogme du parapluie nucléaire américain, même partiellement, relève pour eux de l'utopie pure et simple.

Au cours du débat sur une participation de la RFA à l'initiative de défense stratégique du président Reagan, on ne cessait de rappeler, parmi les proches du chancelier, que la République fédérale, contrairement à la France, est bien obligée de tenir compte de sa position géostratégique et de la question de Berlin-Ouest. Le chancelier l'a réaffirmé lors de sa conférence de presse : la garantie de la force de frappe française n'est valable que pour la France, et la présence américaine en Europe reste un élément indispensable de la sécurité de l'alliance. La coopération avec Paris doit compléter la coopération atlantique, non s'y substituer en aucune manière. M. Kohl, pour bien le marquer, a d'ailleurs annoncé qu'il rendrait également visite, cette année, en compagnie de Mme Thatcher et du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, aux forces de Grande-Bretagne et des Etats-Unis en RFA.

L'appui à Eurêka

L'objet des discussions en cours consiste, pour Paris, à obtenir que, en échange d'un plus grand engagement de la France dans la défense de l'Allemagne fédérale, le gouvernement de Bonn fasse lui aussi un geste en direction des objectifs du gouvernement français. Celui-ci peut compter, au sein d'une partie du gouvernement ouest-allemand, sur une prise de conscience du risque qu'il y a actuellement pour la RFA et l'Europe de prendre du retard sur les Etats-Unis dans le domaine de la technologie. La décision prise finalement par le chancelier de ne pas signer d'accord formel sur l'IDS, mais d'envoyer plutôt une délégation négocier de meilleures conditions pour la coopération industrielle germano-américaine, confirme qu'il est lui-même conscient de ce risque. Même si Bonn a pu, un moment, donner l'impression de traîner les pieds, et de vouloir jouer sur tous les tableaux à la fois, l'appui politique de M. Kohl aux objectifs du programme Eurêka et du programme spatial européen est plus solide qu'il n'y paraît parfois.

Les divergences sur la manière de parvenir au but, qui se traduisent actuellement par l'irritation des Français devant la lenteur des décisions de Bonn, ne sont guère nouvelles. Compétition industrielle et fonctionnement différent des administrations dans les deux pays ont déjà souvent conduit à des frictions de ce genre. Et si les Allemands peuvent avoir du mal à reconnaître, *a posteriori*, que les initiatives « étatiques » françaises ont parfois eu du bon pour leur propre industrie, à l'inverse, ils ont parfois quelques raisons de s'irriter de la manière selon laquelle certaines offres de coopération leur sont faites.

Pour sa défense, M. Kohl a cité, la semaine dernière, au cours de sa conférence de presse, le nombre important des projets de coopération en cours, sur le plan scientifique ou militaire, et a renvoyé la balle en rappelant le refus de la France de s'engager dans le projet d'avion de combat européen. Sans vouloir prendre d'engagement dans le temps, il a souligné que le dossier Hermès serait rediscuté entre les deux gouvernements, et a rendu public son souhait de créer une commission franco-allemande chargée de planifier, dans l'avenir, une politique commune en matière aéronautique et spatiale.

HENRI DE BRESSON.

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Le premier ministre danois n'exclut pas le recours au référendum en cas de blocage parlementaire

Le premier ministre danois, M. Poul Schluter, a évoqué mardi 14 janvier dans un entretien à la radio la possibilité d'organiser un référendum sur le projet de réforme de la CEE, projet que devrait rejeter au Parlement l'opposition social-démocrate. Celle-ci est en effet hostile à l'extension des pouvoirs du Parlement européen, et exige que ce chapitre soit sinon supprimé, du moins modifié, afin que l'Assemblée de Strasbourg « *ne se substitue pas* », a-t-elle déclaré, aux décisions du conseil des ministres.

Le groupe parlementaire, dirigé par un ancien premier ministre, M. Anker Joergensen, a annoncé qu'il prendrait sa décision définitive le 20 janvier, veille du vote du Parlement à ce sujet. Selon des membres influents du Parti social-démocrate, la réponse sera négative.

D'autre part, des négociations entre l'Autriche et la CEE sont actuellement en cours en vue de la signature d'un accord sur la coopération scientifique et technologique, a-t-on appris mardi au ministère des affaires étrangères de Vienne. La Suisse avait été le premier membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE) à signer un tel accord avec la Communauté. La Suède a conclu un accord analogue lundi. Des négociations sont toujours en cours avec la Finlande et la Norvège.

Report de la réunion sur le terrorisme

On a, en outre, indiqué à La Haye que la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze sur le terrorisme ne pourrait avoir lieu, pour des raisons matérielles, à la date prévue, le 21 janvier. Le terrorisme et les relations des Etats membres de la CEE avec la Libye feront donc l'objet d'un débat lors du conseil des ministres des affaires étrangères des 27 et 28 janvier à Luxembourg.

A Lisbonne, nous indique, d'autre part, notre correspondant José Rebelo, l'ancien premier ministre portugais, M. Pinto Balsemao, a expliqué, mardi, les raisons qui l'ont conduit à abandonner son siège de député au Parlement européen, qu'il n'avait pas encore eu le temps d'occuper. « *Il s'agit*, a-t-il précisé, *d'une question de dignité personnelle et politique.* » Elu député lors des dernières élections législatives, en octobre 1985, M. Balseamo figurait en première position sur la liste de son parti, le Parti social-démocratique (PSD) pour le Parlement européen, ajoute notre correspondant, puis, « *sans aucune explication* », a été remplacé comme chef de file des sociaux-démocrates portugais par M. Almeida Mendes. — (*AFP, AP.*)

● *Relations diplomatiques entre l'Iran et l'Angola.* — L'Iran et l'Angola, où le président iranien Ali Khamenei doit se rendre très prochainement, ont décidé d'établir des relations diplomatiques, a annoncé Radio-Téhéran. — (*AFP.*)

ASIE

Afghanistan

M. KARMAL : les propositions américaines sont « de la poudre aux yeux »

Islamabad (*AP, UPI*). — Le président Babrak Karmal estime que l'offre de Washington de servir de garant à un règlement pacifique du conflit afghan a, en fait, pour but la poursuite de la guerre, rapporte, mardi 14 janvier, l'agence de presse afghane, citant une interview du dirigeant communiste au quotidien japonais *Asahi Shimbun*. « *La prétendue réconciliation démocratique présentée par Washington est... très loin de la paix authentique* », précise M. Karmal.

Selon lui, les garanties américaines ne seraient que « *de la poudre aux yeux pour poursuivre une politique interventionniste d'agression contre notre nation révolutionnaire* ». Le dirigeant afghan ne semble pas avoir mentionné, dans cet entretien, le calendrier de retrait des troupes soviétiques que son gouvernement aurait présenté lors de la dernière session des négociations tenues à Genève sous l'égide des Nations unies.

D'autre part, on indique, de source diplomatique occidentale à Islamabad, que plusieurs centaines de soldats et miliciens afghans ont déserté en décembre dernier l'armée gouvernementale pour passer dans les rangs de la résistance. En outre, une vingtaine de soldats soviétiques auraient été exécutés début décembre à Kandahar (sud-ouest) pour avoir refusé de participer à une opération militaire avec une unité afghane. D'autres sources occidentales mettent en doute ces informations.

EUROPE

Grande-Bretagne

L'AFFAIRE WESTLAND DEVANT LES COMMUNES

Mme Thatcher au secours du ministre de l'industrie

De notre correspondant

Londres. — Qu'il s'agisse des manœuvres financières ou du débat politique, les différents et principaux protagonistes de l'affaire Westland ont paru faire de la journée du mardi 14 janvier une sorte de veillée d'armes. Après les éclats des jours précédents, on a semblé se donner le temps de la réflexion pour mieux se préparer à de nouveaux assauts.

Parce que tout le monde pensait déjà au grand débat qui devait avoir lieu aux Communes ce mercredi 15 dans l'après-midi, Mme Thatcher n'a guère été pressée de questions mardi à la Chambre, alors que c'était la première fois qu'elle s'y exprimait depuis la démission de M. Michael Heseltine. Le premier ministre s'est contenté de laisser entendre qu'elle avait bien l'intention de prendre la défense de son ministre de l'industrie et du commerce, M. Leon Brittan, rival de M. Heseltine, accusé d'avoir eu une attitude partisane et d'avoir exercé des pressions au profit de Sikorsky.

Mme Thatcher a déclaré : *« Selon moi, il n'a pas trompé la Chambre. »* Elle faisait allusion à l'incident de la veille qui avait obligé M. Brittan à *« s'excuser sans réserve »* pour avoir voulu dissimuler l'existence d'une lettre adressée au premier ministre par le président de British Aerospace, société qui fait partie du consortium européen opposé à la compagnie américaine pour le sauvetage de Westland (*le Monde* du 15 janvier). Mme Thatcher a annoncé qu'elle publierait le contenu de la lettre avant le débat de mercredi.

Ce document tendrait à conforter les allégations de M. Heseltine selon lesquelles M. Brittan, avec l'appui du premier ministre, aurait voulu amener British Aerospace à abandonner la partie et laisser Sikorsky prendre une participation dans le capital de Westland, cela afin de ne pas nuire aux relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

La lettre indiquerait au moins que M. Brittan a eu un comportement aussi interventionniste que celui de M. Heseltine et que le reste du gouvernement n'a pas eu, en réalité, l'attitude neutre qu'il prétendait conserver. Soutenant M. Brittan, Mme Thatcher a ajouté : *« La lettre était marquée « privé et strictement confidentiel ». Ma conduite a toujours été de ne pas révéler publiquement une telle correspondance sans l'autorisation de son auteur. »*

Chute dans les sondages

Dans l'entourage du premier ministre, on a fait savoir que Mme Thatcher est fermement résolue à répondre mercredi, point par point, aux accusations formulées la semaine dernière par M. Heseltine et à faire front devant les attaques de l'opposition qui réclame la démission de M. Brittan. Bien que ce dernier ait déclaré qu'il n'avait pas l'intention de se démettre, son avenir politique paraît en question. Sa maladresse est, en tout cas, embarrassante pour Mme Thatcher. Alors qu'il était ministre de l'intérieur, il avait déjà causé l'été dernier un tollé général pour avoir donné l'impression de vouloir censurer une émission de la BBC sur l'Irlande du Nord.

Ennui supplémentaire pour le cabinet de Mme Thatcher : les députés conservateurs au Parlement européen ont pris position contre Sikorsky et en faveur du consortium européen, en indiquant qu'ils ne comprenaient pas pourquoi les offres faites par ce groupe n'avaient pas été prises en considération par la direction de Westland.

Les dernières péripéties de la vie politique britannique ont fait chuter la cote du gouvernement et celle du Parti conservateur dans l'opinion publique. Le premier sondage publié depuis la démission du ministre de la défense par l'institut MORI révèle en effet que, si des élections avaient lieu aujourd'hui, le Parti travailliste arriverait en tête avec 38 % des suffrages contre 33 % aux conservateurs et 28 % à l'alliance social-démocrate-libéraux; le mois dernier, travaillistes et conservateurs étaient à égalité avec chacun 35 % des intentions de vote.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Les Verts exclus du contrôle des services secrets

Bonn. — La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a rejeté, mardi 14 janvier, une plainte des députés écologistes au Bundestag qui demandaient à siéger à la commission parlementaire du contrôle du budget des services de renseignements de la RFA. La Cour a estimé que le refus de la commission, où tous les autres partis du Parlement sont représentés, de donner des informations aux Verts n'était pas en infraction avec la Constitution. *« Cette décision porte atteinte à la démocratie parlementaire »*, a délaré M. Otto Schily, avocat et ancien député Vert au Bundestag. Le Parti social-démocrate a également critiqué ce jugement qui ne sera pas, selon le SPD, *« à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la Cour de Karlsruhe »*. — *(AFP, Reuter.)*

CHINE

Corruption « au sommet »

Pékin. — *La corruption croît et embellit chaque jour un peu plus* en Chine, s'il faut en croire le *Quotidien du peuple* et les déclarations officielles qui se multiplient à ce sujet. Entre janvier et novembre 1985, quelque cinquante-cinq mille personnes ont été condamnées pour crimes économiques (pots-de-vin, contrebande, spéculation, etc.), indiquait, mardi 14 janvier, le *Quotidien du peuple*. Les dirigeants chinois, dont la politique de libéralisation économique est dénoncée par certains comme la cause première de cet état de choses, ont lancé une nouvelle campagne pour réprimer les abus. Les plus hauts échelons du parti, relativement épargnés jusqu'à présent, sont désormais visés. Pour donner l'exemple, l'épuration, dit-on, doit s'attaquer aussi « au sommet ». — *(AFP, UPI, Reuter.)*

URSS

Limogeages en Ouzbékistan

Moscou. — Une vingtaine de responsables politiques de la République d'Ouzbékistan ont été limogés à l'occasion de réunionsdu PC régional tenues les 9 et 13 janvier. Les raisons de ces sanctions, d'après la presse locale, vont des simples *« insuffisances dans le travail »* aux *« actes incompatibles avec le statut de membre du parti »* en passant par des *« infractions grossières aux normes du PC, abus de pouvoir, pots-de-vin, faux en écriture »*, et autres *« fumisteries »*. Toutes les personnalités chassées devaient leurs fonctions à « l'ancien régime », celui du chef du parti ouzbek Charaf Rachidov, mort en octobre 1983, et qui avait siégé comme suppléant au bureau politique du PCUS. Son règne avait été marqué par une corruption généralisée et une falsification systématique des chiffres de récolte pour le coton. Son successeur, M. Ousman Khodjaev, avait entrepris une purge massive qui vient apparemment de s'achever. Les personnalités les plus importantes qui viennent *d'être écartées sont le deuxième secrétaire du PC ouzbek* — le représentant de Moscou, — M. Timofei Ossetrov ; un autre secrétaire, M. Aïtmouratov, le premier secrétaire et le maire de Tachkent et les rédacteurs en chef des deux principaux journaux de la République. — *(AFP.)*

GUATEMALA

Investiture du président Vinicio Cerezo

Le nouveau président guatémaltèque, M. Vinicio Cerezo, un démocrate-chrétien, a prêté serment, mardi 14 janvier à Guatemala, en présence de la plupart des chefs d'Etat d'Amérique centrale (seul le président du Costa-Rica, Luis Alberto Monge, était absent) et de nombreuses délégations étrangères, dont celle des Etats-Unis, dirigée par le vice-président George Bush. Celui-ci a refusé de s'entretenir avec le président du Nicaragua, Daniel Orteega. En revanche, ce dernier et le président salvadorien Jose Napoleon Duarte ont eu un échange de vues qualifié de très cordial. M. Cerezo a lancé un appel pour que soit mis fin *« à la violence cruelle et irraisonnée qui ravage le Guatemala »*. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

CHILI

Pinochet refuse de recevoir le sénateur Kennedy

Le sénateur Kennedy, attendu ce mercredi 15 janvier au Chili, s'est plaint en Argentine, où il se trouve depuis dimanche, que le général Pinochet refuse de le recevoir à Santiago. Il a également accusé la police *secrète chilienne de préparer des manifestations* de rue contre lui. L'extrême droite chilienne entend en tout cas protester contre la venue au Chili du sénateur du Massachusetts, qui effectue actuellement une tournée dans cinq pays d'Amérique du Sud. Le sénateur a réaffirmé son intention de rencontrer, à Santiago, les dirigeants de l'opposition démocratique. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Pologne

De nombreux invités étrangers boudent le Congrès des intellectuels pour un avenir pacifique du monde

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Août 1948 : le Congrès des intellectuels pour la paix brille de tous ses feux. Paul Eluard et Graham Greene, Le Corbusier et Vercors, Aragon et Ehrenbourg, Georges Duhamel, Julian Huxley et aussi Fernand Léger et Picasso, qui dessine pour la circonstance une de ses « colombes » : ils sont tous là avec beaucoup d'autres dans cette ville de Wroclaw devenue polonaise depuis tout juste trois ans.

16 janvier 1986 : le Congrès des intellectuels pour un avenir pacifique du monde s'ouvre à Varsovie. La date n'a pas été choisie par hasard. C'est l'anniversaire de la libération de la capitale par l'armée soviétique, ou plutôt de l'entrée des troupes soviétiques et polonaises dans un océan de ruines à peu près désert, sanction d'une insurrection que Staline avait laissé écraser. Cette fois encore, la liste des invités est étincelante. A nouveau Graham Greene et Vercors, mais aussi Fellini et Kurosawa, Bergman, Woody Allen, Leonard Bernstein, Arthur Miller, Alberto Moravia, Isaac Singer, Gabriel Garcia Marquez, Erskine Kaldwell, et puis des stars de la politique — Bruno Kreisky, Kurt Waldheim, Sandro Pertini, Edgar Faure, et aussi Charles Aznavour pour faire la nique au « renégat » Yves Montand.

Ne pas cautionner la normalisation

Le malheur est qu'aucune de ces célébrités n'est venue. Comparée à celle des invités, la liste des présents est d'une pâleur désespérante. Quelques professeurs qui cultivent depuis des lustres les charmes de l'ambiguïté, quelques vieux routiers des *congrès et autres symposiums* patronnés par l'URSS et ses alliés, des communistes occidentaux et des délégations des pays frères, quelques représentants d'organisations internationales. Tout cela fait tout de même du monde : cent cinquante invités étrangers parmi lesquels, en cherchant bien, surtout dans les représentations du tiers-monde, on trouve tout de même quelques personnalités reconnues, comme l'Egyptien Abdel Malek.

Mais un communiste comme Giancarlo Pajetta, membre du bureau politique du PCI, a préféré renoncer à la dernière minute, tout comme Théo Sommer, rédacteur en chef de *Die Zeit*, hebdomadaire ouest-allemand, qui, pour être libéral, n'en est pas moins connu pour une approche très « réaliste » des questions est-européennes.

Pourquoi tous ces refus ? Les raisons diffèrent sans doute selon les individus, mais se résument apparemment à deux soucis essentiels : ne pas retomber dans le « piège » de 1948 et ne pas cautionner une normalisation polonaise qui ressemble plus à une pacification qu'à la paix.

Le congrès de Wroclaw s'était tenu alors que, trois ans après le grand carnage, une nouvelle guerre pouvait sembler imminente. Il s'agissait de dénoncer la bombe atomique, alors exclusivement américaine, de fustiger les tenants de la « guerre froide », à savoir les Américains et les Britanniques. Mais, bien vite, et pendant le déroulement du congrès, ceux qui hésitaient à applaudir des deux mains à la *« politique de paix de l'URSS »* se sentirent floués, manœuvrés. Le message adressé par Albert Einstein ne fut même pas lu à la tribune. Il ne devait être rendu public en Pologne qu'en... 1980, du temps de Solidarité. Moins d'un an après le congrès, *l'URSS faisait* à son tour exploser sa bombe atomique, tandis qu'en Europe de l'Est tous ceux qui résistaient un tant soit peu à l'ordre stalinien étaient impitoyablement broyés.

Trente-sept années après, l'évidence s'impose. La jolie colombe a perdu bien des plumes et le socialisme soviétique a cessé, depuis belle lurette, de titiller les intellectuels et les artistes. Même le souffle de détente à nouveau perceptible depuis un an n'a pas suffi à pousser vers Varsovie les « intellectuels pour la paix ». Plus que l'esprit du congrès de 1948, c'est son fantôme qu'on cherchera sans doute jusqu'à samedi dans la capitale polonaise

L'opposition en porte à faux

Paradoxalement, l'infortune des organisateurs (officiellement le congrès n'est pas dû à l'initiative des autorités mais d'un groupe de personnalités polonaises) place l'opposition en porte à faux. Ferrailler contre les congressistes serait leur accorder une importance qu'ils n'ont pas. En même temps, estiment les responsables de Solidarité, il est difficile d'ignorer complètement leur présence et de laisser le pouvoir transformer, par le miracle de la propagande, un demi-échec en demi-succès.

M. Sbigniew Bujak, principal dirigeant clandestin du mouvement, a ainsi choisi de faire part de son *« estime »* à ceux qui ont *« refusé de venir à Varsovie, précisément par respect de la paix et par solidarité avec la nation polonaise »*. M. Bujak en profite pour dénoncer un pouvoir *« qui a utilisé les chars et les fusils contre son propre peuple* (...) *et cherche à présent à jouer les professeurs de morale internationale »*. Et d'ajouter à l'intention de ceux qui pensent qu'en toute circonstance il convient de discuter : *« Solidarité a toujours fondé ses activités sur la non-violence et la recherche du dialogue. Nous voulons la paix pour la Pologne et le monde, mais une paix fondée sur le respect des droits de l'homme et des nations (...). »*

Un ancien dirigeant du KOR et de Solidarité, M. Romaszewski, attire, de son côté, l'attention des congressistes sur les vingt et une personnes qui sont en instance de jugement d'ici à la fin du mois. C'est le cas, en particulier, du professeur Hanasz, directeur du laboratoire d'astrophysique du Centre national d'astronomie de Torun (la ville de Copernic).

Quant aux rédacteurs du journal clandestin *KOS*, ils ont sorti un numéro spécial en anglais qui s'ouvre sur cet avertissement adressé aux congressistes : *« Ce journal est illégal. Demandez à vos hotes pourquoi. »*

JAN KRAUZE.

Belgique

Les poursuites contre les cellules communistes combattantes

PIERRE CARETTE ET SES COMPLICES SONT INCULPÉS DE TENTATIVE DE MEURTRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Pierre Carette, Didier Chevolet, Bertrand Sassoye et Pascale Vandegeerde — les quatre membres présumés des Cellules communistes combattantes (CCC) arrêtés le 16 décembre dernier à Charleroi — viennent d'être inculpés de tentative de meurtre, en plus des premiers chefs d'accusation déjà retenus contre eux (association de malfaiteurs, port d'armes prohibé et usage de faux documents d'identité).

Le 4 novembre à Bruxelles, des terroristes avaient en effet ouvert le feu sur l'employé d'une société de gardiennage qui les avait surpris alors qu'ils venaient de laisser une camionnette piégée devant le siège de la banque Bruxelles Lambert. Le nouveau motif d'inculpation se fonde sur les résultats de l'enquête menée par les services belges de sécurité depuis l'arrestation de Carette, présenté comme le patron des CCC (vingt-huit attentats en Belgique en un peu plus d'un an) et de ses amis. Ainsi, des empreintes révélatrices auraient été trouvées.

Le parquet a, d'autre part, demandé la collaboration du public pour aider à la recherche de quatre membres d'Action directe — Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Georges Cirpiani et Joëlle Aubron — accusés d'avoir participé à la vague d'attentats qui a secoué la Belgique *en 1985. On connaissait les liens* étroits unissant les terroristes belges et français, mais c'est la première fois que ces derniers sont directement et officiellement accusés par les policiers belges.

Par ailleurs, le ministre de la justice, M. Jean Gol, a dévoilé mardi 14 décembre les grandes lignes du projet de loi sur la sécurité qu'il compte déposer rapidement devant les Chambres. La principale disposition de ce projet concerne la réglementation des ventes d'armes. Toutes les armes vendues en Belgique seront dorénavant enregistrées dans un fichier central, et les munitions pourront être vendues uniquement à ceux dont l'arme aura été dûment répertoriée. Le projet prévoit aussi la possibilité d'écoutes téléphoniques. Actuellement, la Belgique est en effet le seul des vingt et un pays du Conseil de l'Europe à ne pas recourir aux écoutes. Celles-ci seront, selon le projet Gol, autorisées dans des circonstances exceptionnelles et sous contrôle des magistrats. Le ministre de la justice souhaiterait aussi que les compagnies d'assurances soient tenues de couvrir les dégâts causés par des actions terroristes.

JOSÉ FRALON.

AFRIQUE

Djibouti

DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE

M. Hassan Gouled organise une rencontre entre les présidents éthiopien et somalien

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Le premier sommet de l'Autorité intergouvernementale contre la sécheresse et pour le développement (IGADD) s'est ouvert mercredi 15 janvier à Djibouti (1). Cette réunion est particulièrement importante *« pour le prestige politique et la crédibilité internationale »* de la petite République, postée à l'entrée de la mer Rouge, en face d'Aden, si proche et pourtant devenu soudainement inaccessible en raison de la tentative de coup d'Etat en cours qui, sur le plan régional, a ravi la vedette à l'IGADD. Dieu sait pourtant si les responsables djiboutiens se sont donné du mal pour créer l'événement. Ils ont réussi à faire s'asseoir à la même table les chefs de deux pays qui sont toujours en *« état de guerre »*, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, pour l'Ethiopie, et le général Syaad Barre, pour la Somalie. Les deux hommes ne s'étaient pas revus depuis mars 1977, lors d'une rencontre organisée à Aden sous les auspices de Cuba, qui avait précédé de quelques mois le déclenchement des hostilités sur le front de l'Ogaden.

L'Italie a offert ses bons offices pour faciliter la rencontre entre les deux *« belligérants »*. Opération délicate car, dans la Corne de l'Afrique, les grandes puissances sont loin d'être inactives. Ne laisse-t-on pas entendre que l'Union soviétique, inquiète de toute modification du *statu quo* dans la région, n'était guère favorable à un dialogue entre son protégé éthiopien et son ancien allié somalien ? Addis-Abeba et Mogadiscio étaient aussi un peu agacés de se voir donner des leçons de bonne conduite politique par Djibouti, voisin bien petit et bien jeune sur lequel ils avaient eu, un temps, des visées. Mais l'un et l'autre ont passé outre. Reste à savoir si les deux chefs d'Etat accepteront de se parler en tête à tête.

Une « comédie de guerre »

Les dirigeants éthiopiens seraient peut-être tentés de mettre un terme à la guerre larvée qui les oblige à garder un œil sur le sud du pays, alors que, dans le nord, ils s'essoufflent dans un combat sans fin contre les indépendantistes érythréens : l'offensive, lancée dans la région de Nafka à la fin de l'an dernier, se serait soldée par des milliers de morts et de blessés dans les rangs de l'armée gouvernementale. Du côté de Mogadiscio, on pose comme condition préalable à l'ouverture de négociations l'évacuation de Balanballe et de Galdogob, deux villages frontaliers occupés en août 1982 par les troupes d'Addis-Abeba sous couvert du Front démocratique de salut de la Somalie (FDSS). Le régime somalien, affaibli par de graves conflits ethniques, notamment au sein de la hiérarchie militaire, ne sera-t-il pas d'autant plus conduit à composer qu'aucun de ses alliés occidentaux n'est prêt à appuyer ses revendications territoriales ?

En tout cas, sous couvert de sécheresse et de développement, Djibouti, qui se flatte de pratiquer une politique de *« stricte équidistance »* entre Addis-Abeba et Mogadiscio, ne serait pas mécontent de réussir un beau « coup » diplomatique. M. Hassan Gouled, son président, avait, en août 1980, lancé l'idée d'une mission exploratoire *« pour faire progresser la paix à petits pas »* et mettre fin à ce qu'il qualifiait alors, à juste titre, de *« comédie de guerre qui dépasse de loin l'Ethiopie et la Somalie »*.

JACQUES DE BARRIN.

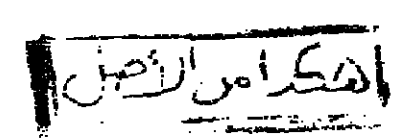
(1) L'IGADD regroupe Djibouti, le Kenya, l'Ethiopie, le Soudan, la Somalie et l'Ouganda.

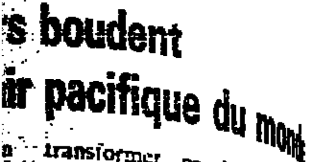
Face au blocus économique de Pretoria

LE LESOTHO DEMANDE L'INTERVENTION DE WASHINGTON ET DE LONDRES

Le gouvernement du Lesotho a adressé des rapports détaillés au président américain, M. Reagan, et au premier ministre britannique, Mme Thatcher, sur le blocus économique que lui impose Pretoria. Depuis le début du mois, les convois ferroviaires et les camions acheminant des produits de première nécessité vers le Lesotho sont bloqués à la frontière par les forces sud-africaines, Pretoria accusant Maseru d'accueillir des membres de l'ANC (Congrès national africain). A Londres, le Foreign Office a annoncé, mardi 14 janvier, qu'il examinait *« toute affaire cessante »* une lettre du premier ministre du Lesotho, M. Leabua Jonathan, demandant à la Grande-Bretagne d'intervenir pour mettre un terme à ce blocus. Une même demarche a été effectuée par M. Jonathan auprès du président Reagan.

En Afrique du Sud, d'autre part, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, a quitté Johannesburg mardi soir à l'issue d'une visite de trois jours au cours de laquelle il a rencontré le président Botha. Le Front démocratique uni (UDF, principale organisation légale anti-apartheid) a annoncé que ses dirigeants avaient refusé de rencontrer M. Crocker, estimant que la politique d'*« engagement constructif »* de Washington à l'égard de Pretoria revenait à *« soutenir le régime d'apartheid »*. Selon certaines indications, dans le message qu'il a fait parvenir à M. Botha, M. Reagan demandait instamment que des réformes politiques plus audacieuses soient entreprises en Afrique du Sud. M. Crocker, pour sa part, a confirmé le refus américain de sanctions économiques. — *(AFP, Reuter.)*





politique

La conférence de presse de M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing a donné son point de vue sur les règles d'une éventuelle cohabitation entre M. Mitterrand et une majorité de droite, mardi 14 janvier, au cours d'une conférence de presse. Il a notamment déclaré : *« Il n'est pas possible d'obliger à partir, contre sa volonté, un président élu pour sept ans. »*

Le président de la République choisit le premier ministre mais ne peut pas le chasser. Le futur chef du gouvernement sera donc *« indéboulonnable »*. Le chef de l'Etat n'a pas les moyens d'empêcher la mise en œuvre de la nouvelle politique du gouvernement et de la nouvelle majorité parlementaire.

Pas une voix UDF et RPR ne manquera au nouveau gouvernement lorsqu'il engagera sa responsabilité devant l'Assemblée nationale. Le gouvernement proposera immédiatement le retour au scrutin majoritaire puis, dans un délai non précisé, un amendement constitutionnel sur la réduction à cinq ans du mandat présidentiel. Cette dernière initiative conduira à l'organisation d'un référendum au printemps 1987.

Si l'opposition l'emporte, le premier ministre sera indéboulonnable

déclare l'ancien président de la République

Au cours de sa conférence de presse, M. Giscard d'Estaing a voulu *« apporter des éléments de réponses »* aux questions que, selon lui, les Français se posent sur le lendemain des élections. *« Questions,* a-t-il dit, *que je me suis posées pendant des heures à l'Elysée, à la veille du scrutin du 13 mars 1978, quand tous les sondages annonçaient la victoire de l'opposition de l'époque. Je vous apporte les réponses de quelqu'un qui a été obligé d'imaginer et de prévoir la situation en vraie gandeur ; qui a cherché a savoir comment il réagirait lui-même. »*

● « La cohabitation est-elle une situation idéale ? »

« Non », a répondu l'ancien président de la République. *« La meilleure situation est évidemment celle où la majorité parlementaire, et la majorité présidentielle, sont les mêmes ! Ce que j'ai appelé le bon choix ! Mais, les préférences personnelles ne font pas le poids devant les réalités. Les Français ont élu, en 1981, un président de la République pour sept ans. Et il vont sans doute élire en mars prochain, une majorité de sens contraire. Voilà la réalité. Nous devons y faire face. »*



PLANTU.

● « Est-il possible d'obliger à partir, contre sa volonté, un président élu pour sept ans ? »

« Non, a encore répondu l'ancien chef de l'Etat, *parce que je veux que la France ait la politique d'un grand pays : un grand pays respecte les règles et fait face aux réalités, même difficiles. »* Il ne s'agit pas, a-t-il remarqué, de *« recommencer la vieille histoire : au dix-neuvième siècle, la contrainte c'était la Constitution, alors on faisait sauter la Constitution. Jusqu'en 1958, la contrainte, c'était les gouvernements. Alors, on renversait les gouvernements (...) Dans la Ve République, c'est l'institution présidentielle, comme on l'a voulue. Va-t-on maintenant changer de président, comme on a changé de gouvernement. Parce qu'il a cessé de plaire ? Ça ne se passe dans aucun pays. »*

M. Valéry Giscard d'Estaing a précisé que *« Le président de la République nomme le premier ministre, mais n'a pas le pouvoir de le renvoyer »*. Le premier ministre de la cohabitation sera donc *« indéboulonnable »*.

Il a souligné que *« c'est le premier ministre qui choisit les ministres »*. Et qu'enfin, *« pour conduire le redressement, il faudra des lois et des ordonnances »*.

Sur le vote des lois, l'ancien chef de l'Etat a affirmé : *« C'est le gouvernement qui a tous les pouvoirs. Il fixe l'ordre du jour. Le premier ministre décide les sessions extraordinaires, et engage la responsabilité du gouvernement sur le vote d'un texte. Quand la loi est votée, le président dispose, lui, d'un délai fixe pour la promulguer. »* Pour les ordonnances, *« c'est le gouvernement qui peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de procéder par ordonnance »*.

« Dans des sujets comme le référendum et la révision de la Constitution, a-t-il ajouté, *le président de la République ne peut agir que sur proposition du gouvernement. »*

« Pratiquement, a résumé l'ancien chef de l'Etat, *cela signifie que le président de la République n'a aucun moyen de s'opposer à la mise en place d'une nouvelle politique voulue par le gouvernement et la majorité parlementaire. »*

Autrement dit, M. Mitterrand, selon M. Giscard d'Estaing, pourrait reprendre aujourd'hui les propos que, lui, avait tenus le 27 janvier 1978, à Verdun-sur-le-Doubs (1) : Il pourrait ainsi déclarer : *« Vous pouvez choisir l'application du programme de l'opposition ; c'est votre droit. Si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait, dans la Constitution, les moyens de s'y opposer. »*

Interrogé sur le point de savoir qui, du premier ministre ou du président de la République, représentait la France aux sommets internationaux, M. Giscard d'Estaing a précisé que, pour le conseil européen, ce devrait être le chef du gouvernement, comme c'est le cas pour tous les autres pays membres. Il a expliqué que si, lui, s'était rendu au conseil européen, c'est parce qu'il avait *« un gouvernement qui obéissait »*, et qu'il pouvait *« se conduire comme un chef du gouvernement »*.

S'agissant des sommets où selon lui, les sujets de débats sont souvent l'objet d'un consensus, le président de la République pourrait s'y rendre *« après avoir discuté avec le premier ministre »*

La clé

M. Giscard d'Estaing *« comprend »*, en revanche, les interrogations de ceux qui pensent que la cohabitation *« ne marcherait pas »*, puisque *« un homme qui a eu tous les pouvoirs n'acceptera pas de n'en avoir plus que très peu »*. *« C'est le véritable problème »*, a-t-il reconnu. Mais, selon lui *« la clé de la situation, c'est que l'homme accepte de changer. »* Certes, *« il n'est pas facile de voir réduire ses pouvoirs »*, mais ça peut devenir *« acceptable, si l'on se donne une autre mission compréhensible pour les gens »*. C'est cette attitude que M. Giscard d'Estaing aurait adoptée en 1978, si l'opposition avait été majoritaire. Il aurait veillé au respect de toutes les échéances, et des obligations constitutionnelles de la fonction présidentielle. Il aurait veillé aussi à ce que la future élection présidentielle soit préparée dans des conditions régulières.

Imaginant l'après-mars, M. Giscard d'Estaing a d'autre part affirmé : *« Le gouvernement devra engager sa responsabilité devant l'Assemblée nationale, à l'ouverture de la session, puisqu'il s'agira de conduire une nouvelle politique. »* Il a prédit que tous les députés de la majorité UDF-RPR voteraient pour le gouvernement. *« Ce jour-là, toutes les ambiguïtés disparaîtront. »* Le gouvernement, selon M. Giscard d'Estaing, devra aussi faire voter immédiatement le retour au scrutin majoritaire.

Il devra enfin proposer au Parlement un amendement constitutionnel, abrégeant la durée du mandat présidentiel et conduisant à un référendum au printemps 1987. L'ancien chef de l'Etat a expliqué que le risque de dissolution ne sera réel qu'en cas d'*« éclatement de la future majorité »*. *« La majorité divisée serait perdue »*, a-t-il insisté.

En conclusion, M. Giscard d'Estaing a cité M. François Mitterrand, déclarant récemment à Yves Mourousi : *« La majorité des élus verra naturellement le président de la République lui confier le soin de gouverner, et le président de la République respectera d'autant mieux la liberté d'action de ce gouvernement qu'il exprimera la volonté majoritaire des Français. »* *« L'objectif de l'opposition »*, a été là clairement indiqué, a estimé M. Giscard d'Estaing.

---

(1) M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, avait déclaré, le 27 janvier 1978 à Verdun-sur-le-Doubs : *« Vous pouvez choisir l'application du programme commun. C'est votre droit. Mais si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait, dans la Constitution, les moyens de s'y opposer. »*

● *M. Toubon : le quinquennat n'est pas une priorité.* – M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a évoqué, le mardi 14 janvier à Annecy, la réduction du mandat présidentiel à cinq ans souhaitée, lors de sa conférence de presse, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Pour M. Toubon, le remplacement du septennat par un quinquennat *« n'est pas une priorité »*, même si c'est *« une bonne chose »*. *« La réduction du mandat présidentiel,* a-t-il ajouté, *ne pourrait apporter qu'un débat politique qui ne servirait pas l'efficacité de l'action d'un gouvernement. »*

Quant à la conception giscardienne de la cohabitation, il a affirmé : *« Je pense que cela correspond à l'idée que j'ai émise dernièrement. Avec la Constitution, toute la Constitution, et également avec les voix des électeurs, nous aurons un gouvernement tranquille du renouveau. »*

Surestimation

● « Y-a-il compatibilité entre le maintien de François Mitterrand dans sa fonction, et la mise en place d'une autre politique ? »

A ceux qui pensent que ça *« ne pourra pas marcher »*, puisque *« la nouvelle majorité sera empêchée d'appliquer sa politique »*, M. Giscard d'Estaing objecte qu'on *« surestime les pouvoirs du président de la République, parce qu'on confond une situation particulière et la règle du jeu »*. *« La situation particulière à laquelle sont habitués les Français »*, est celle *« où le président de la République dispose d'une majorité qui lui obéit »*, a remarqué le député du Puy-de-Dôme. Il a ajouté : *« Mais, si le président ne dispose plus d'une majorité qui lui obéisse, il ne lui reste plus que ses pouvoirs propres : ils sont précis et limités. En réalité, ce sont les pouvoirs du président de la République précédent, avec en plus, deux choses : le droit de dissolution, et le pouvoir que lui confère le prestige populaire. »*

La règle du jeu

Le temps n'est plus où l'ancien président de la République conseillait à l'opposition d'éviter de soulever le problème de la cohabitation qui ne pouvait, selon lui, que *« la diviser et l'affaiblir »*. Engagé en janvier 1983 par M. Giscard d'Estaing lui-même, ce débat n'en finit pas d'alimenter les discours politiques. *« Les Français éprouvent une grande incertitude sur les conséquences de leur vote. Ils ne savent pas comment ils seront gouvernés »*, a noté, sans doute fort justement, l'ancien chef de l'Etat.

Ces interrogations sont d'autant plus sérieuses que les déclarations contradictoires sur les scénarios de l'après-mars se multiplient, et ne font qu'ajouter à la confusion. A coups de citations du général de Gaulle, d'expériences puisées dans le passé (1), les responsables politiques invitent tour à tour les électeurs à imaginer une cohabitation « superbide », une cohabitation « pagaille », une cohabitation « affrontement », une cohabitation « douce ».

M. Giscard d'Estaing, qui depuis plusieurs mois avait choisi de s'en tenir au thème de *« l'union nécessaire pour le redressement de la France »*, a pu estimer que dans cette « grisaille » et ce « flou », *« il était temps que quelqu'un s'exprimât, fasse jaillir une pensée lumineuse »*. Ce quelqu'un, ce pouvait être lui. N'est-il pas de tous les partenaires et adversaires de M. Mitterrand le seul à se prévaloir d'une expérience de poids, sept années passées à l'Elysée ?

« J'ai été obligé d'imaginer, et de prévoir la situation [la cohabitation] *en vraie grandeur »*, a-t-il rappelé, faisant allusion au début de l'année 78, quand l'opposition était donnée victorieuse par les sondages. Il a expliqué une nouvelle fois quelle serait *« la règle du jeu »*, que devrait observer un président de la République *« non soutenu par une majorité parlementaire. »* Il devra user de ses seuls pouvoirs : *« le droit de dissolution, et le prestige que confère l'élection populaire »*.

« Le président de la République a une fonction, un pouvoir (de dissuasion), et une influence. » Point final. *« Sans doute aura-t-il du mal à accepter cette limitation des pouvoirs dont il dispose aujourd'hui »*, a remarqué M. Giscard d'Estaing. Mais il lui revient de se donner une autre mission qui lui rendra la vie *« acceptable »*. Ne serait-ce que préserver *« la grandeur du pays »*, en veillant au respect des règles du jeu démocratique, comme lui s'apprêtait à le faire en 1978, si l'opposition avait été victorieuse.

A plusieurs reprises, répondant ainsi aux adversaires déclarés de la cohabitation, l'ancien chef de l'Etat a insisté sur la nécessité de *« ne pas fuir les réalités »*. M. Barre, a-t-il remarqué, *« souhaite qu'on puisse reconstituer une situation idéale de nos institutions, et effacer le vote de mai 1981 »*. Voilà qui n'est pas réaliste, a-t-il laissé entendre.

M. Giscard d'Estaing souhaite seulement que la France accepte de faire face à la situation qu'engendreront les élections prochaines. Dans ce débat, l'ancien président de la République n'a pas voulu faire intervenir d'éléments personnels. Il a assuré qu'il *« n'attendait rien »*, de l'après-mars : ni poste de premier ministre, ni portefeuille ministériel, et que jamais il n'avait été question d'un *« pacte »* entre M. Mitterrand et lui. Il a aussi tenu à préciser que si une élection présidentielle venait à se présenter, il *« ne ferait rien qui puisse diviser la majorité »*.

L'argumentation de M. Giscard d'Estaing ne mettra certes pas un point final à ce débat mais le député du Puy-de-Dôme peut espérer qu'elle pèsera de tout le poids de son passé d'ancien président de la République. Voilà qui le distinguerait fort à propos, de ses deux anciens premiers ministres.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

---

(1) Sur ce sujet, Daniel Amson a publié (aux PUF) un livre fort intéressant, à la fois éclairant sur l'histoire passée des cohabitations, et amusante galerie de portraits, *« la Cohabitation en France. La règle de deux. »*

D'un régime à l'autre

par Jean-Marie COLOMBANI

D'un régime à l'autre : tel paraît bien être, au fur et à mesure qu'il se développe, l'enjeu du débat sur la cohabitation ; et donc celui du scrutin de mars prochain. D'un régime « présidentialiste », tel que M. Giscard d'Estaing, président nouvellement élu, le définissait dans sa conférence de presse du 25 juillet 1974, à un régime parlementaire, ou parlementariste, tel que M. Giscard d'Estaing, ancien président, l'a esquissé dans sa conférence de presse.

Entre ces deux dates, il y a naturellement le poids de l'expérience, mais aussi celui de l'opportunité politique. Celle-ci conduit une opposition forte d'un pronostic électoral toujours favorable à n'envisager que deux hypothèses : soit un président potiche (c'est la cohabitation version Giscard-Chirac), soit un autre président (c'est le schéma barriste).

De tous les acteurs politiques, M. Giscard d'Estaing est certainement sur ce sujet (avec M. Mitterrand) le mieux placé – qualité oblige – pour être (enfin) écouté, sinon entendu. Commode, la cohabitation ? Non. Evitable ? Non plus. Praticable ? Certainement.

Ce propos a au moins trois mérites. Celui de la continuité d'abord, puisque, placé le premier dans une perspective de cohabitation au mois de février 1978, M. Giscard d'Estaing persiste et signe : il n'aurait pas eu *« les moyens de s'opposer au programme commun »* ; M. Mitterrand n'aura pas *« les moyens de s'opposer au programme de l'opposition »*.

Le deuxième mérite, et non le moindre est d'ériger en principe qu'en France comme dans les autres démocraties occidentales la règle du jeu s'impose à tous : que la Constitution n'est pas une simple feuille de papier, sanctifiée lorsqu'elle sert les intérêts de son propre camp, chiffonnée lorsque le camp adverse veut en faire son rempart. Présenter cette conception comme un élément du consensus national constitue, comme le souligne M. Giscard d'Estaing, un progrès dans un pays dont la tradition démocratique a longtemps été battue en brèche par l'héritage bonapartiste.

Qui dit progrès politique dit aussi banalisation de l'alternance, donc élargissement du champ des consensus, et débat non plus sur le changement de société, mais seulement sur le changement de la société. De ce point de vue, M. Mitterrand a fait plus que sa part, ne serait-ce qu'en ajoutant à la défense la *réhabilitation de l'esprit d'entreprise*.

Si l'on s'inscrit dans cette perspective de modernisation politique, encore faut-il en accepter la logique, et ne pas commencer par remettre en cause un consensus jusque-là solide, celui qui entourait et protégeait les institutions, et leur clé de voûte, le président de la République.

C'est là sans doute que le propos de M. Giscard d'Estaing contient son principal défaut, sa propre négation. Il pose en valeur suprême la règle constitutionnelle. Mais, dans le même mouvement, il la contourne. Il ne concède en effet au président que le rôle d'un veilleur de nuit chargé de sonner l'alarme s'il l'estime nécessaire et – conséquence extrême – l'unique pouvoir d'en appeler à l'opinion en prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale. C'est en quelque sorte la cohabitation « réduite aux acquêts ».

Deux textes et deux noms sont en fait revenus souvent dans la bouche de l'ancien président pour décrire la situation de l'actuel chef de l'Etat au soir du 16 mars : les Constitutions de la IIIe et de la IVe République ; Albert Lebrun et Vincent Auriol. Cette double comparaison Jest doublement fausse.

M. Giscard d'Estaing s'est appuyé sur ces précédents-là pour contester que le président puisse être maître de l'action extérieure (en participant, par exemple, aux sommets européens), alors qu'il s'agit là, précisément, du seul secteur où les présidents, réputés inexistants, jouaient un certain rôle ; M. Giscard d'Estaing s'en tient à une (re) lecture mythologique de ces Républiques, dans ce domaine-là.

Surtout, l'ancien président néglige la révolution juridique qu'a introduite la Constitution de 1958. Elle distingue en effet, à côté des pouvoirs propres du gouvernement, les pouvoirs propres du président (1) et les pouvoirs partagés par le président et le premier ministre. M. Giscard d'Estaing est tout à fait fondé à proclamer qu'un premier ministre, une fois nommé, est *« indéboulonnable »* : le président n'a pas, dans les textes, le pouvoir de révoquer le premier ministre. Mais reléguer, comme il voudrait le faire, M. Mitterrand à l'exercice d'une fonction certes *« prestigieuse »*, mais vidée de sa substance, c'est nier la notion de pouvoir partagé. Imposer l'inertie au président, c'est exclure une interprétation commune minimale du pouvoir, qui fondera cet exercice partagé. C'est surtout admettre qu'une élection chasse l'autre : c'était le cas en 1958 ; ce ne peut plus être le cas depuis la réforme de 1962, qui fait de l'élection du président au suffrage universel le moment-clé de la vie politique.

Dire que des législatives peuvent effacer une présidentielle, c'est ôter tout fondement à la cohabitation : c'est, fort logiquement (et non constitutionnellement) ce que proclame M. Barre. Celui-ci craint pardessus tout l'abaissement de la fonction présidentielle. Avec M. Giscard d'Estaing, nous y sommes.

Sous la Ve République, et à moins de changer la nature du régime, le président a trois pouvoirs : moral (il est élu au suffrage universel), constitutionnel (ses pouvoirs propres) et politique. Il est vrai qu'un président soutenu par une majorité parlementaire peut gouverner sans contrôle. Entre un président et une majorité hostile, ce pouvoir politique sera déterminé non par une lecture notariale de la Constitution, mais par l'intérêt commun, donc par un compromis minimum.

Au-delà des débats institutionnels, ce n'est pas d'hier que M. Giscard d'Estaing, qui était parvenu en 1974, sur le thème du « changement sans risque », à soustraire à M. Mitterrand une frange de sa « majorité sociologique », cherche à prendre pied sur le terrain du PS. Cela lui avait valu les soupçons du RPR et l'accusation de faire du « socialisme rampant » lorsqu'il était à l'Elysée. Le discours de Verdun-sur-le-Doubs, dans lequel le président d'alors s'était déclaré prêt à cohabiter avec un premier ministre de gauche, qui n'aurait pu être que M. Mitterrand, avait été dénoncé par ses alliés comme un comportement de capitulation.

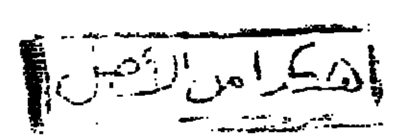
La « décrispation », l'évocation insistante de l'éventuelle ouverture de la majorité d'alors, le projet d'instauration du scrutin proportionnel étaient apparus, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, comme autant de tentatives pour élargir un espace politique fermé, à droite, par le RPR.

L'équation du député du Puy-de-Dôme n'a pas fondamentalement changé. La différence, c'est que son cohabitationnisme est aujourd'hui partagé par le RPR. M. Giscard d'Estaing considère certainement qu'il est le seul qui puisse, à terme, tirer bénéfice d'une telle configuration, conforme à la stratégie centriste qui a toujours été la sienne. Mais qu'il n'a jamais pu faire prévaloir.

---

(1) Les pouvoirs propres du président de la République, tels qu'ils sont énumérés par la Constitution, sont les suivants : nomination du premier ministre, dissolution de l'Assemblée nationale, exercice des pouvoirs exceptionnels de l'article 16, message au Parlement, saisine du Conseil constitutionnel, nomination de trois membres de cette juridiction et décision de ne pas soumettre à un référendum une loi constitutionnelle.

En revanche, l'ordre du jour et la réunion du conseil des ministres, la demande au Parlement d'une nouvelle délibération, le recours au référendum de l'article 11, la signature des ordonnances, les nominations aux emplois civils et militaires, la révision de la Constitution d'origine gouvernementale et la convocation d'une session extraordinaire du Parlement nécessitent l'accord du président et du premier ministre.



Douala, Kinshasa, Libreville ... Maintenant, vous pouvez vous y envoler avec nous.



Aujourd'hui, Lufthansa vous ouvre plus grandes encore les portes de l'Afrique. Avec la mise en service de ses lignes sur Douala, Kinshasa et Libreville.
Le mardi et le samedi un Airbus A 300, version long-courrier, vous emmène à Douala et à Kinshasa. A bord, naturellement, les sièges Senator Sleeper en première classe, et le nouveau confort de la Business Class et de la classe touriste.
Un DC 10 tout aussi confortable, et qui vous offre lui aussi le choix entre 3 classes, assure chaque samedi la liaison Francfort – Libreville.
Bien sûr, tous les vols au départ de Francfort proposent une correspondance directe avec Paris. Avec Lufthansa, ce sont 17 capitales du continent africain qui s'ouvrent à vous: Addis-Abeba, Alger, Casablanca, Dar es-Salaam, Douala, Harare, Johannesbourg, Khartoum, Kinshasa, Lagos, Le Caire, Libreville, Île Maurice, Nairobi, Tanger, Tripoli et Tunis.



POLITIQUE

Propos et débats

Mme Garaud : snob

Mme Marie-France Garaud, qui s'exprimait lors d'une rencontre organisée, le mardi 14 janvier, par le Conseil national des femmes françaises autour du thème *« les femmes et l'engagement politique »*, a affirmé, à propos de la liste législative qu'elle conduit à Paris : *« On a des chances d'avoir des élus »*. *« Ma liste est en un sens la plus snob de Paris »*, a lancé, sous forme de boutade, Mme Garaud en révélant que trois personnes s'étaient disputées la dernière place, tandis que qu'aucun de ses colistiers n'a demandé à être bien placé.

La présidente de l'Institut national de géopolitique a expliqué à ses auditrices que le général de Gaulle avait fait preuve *« à la fois d'une intelligence masculine et féminine »*, notamment dans le domaine de la défense. *« L'utilisation de la faiblesse comme une force est la clé de la dissuasion française. C'est une conception totalement féminine »*, a soutenu Mme Garaud, qui juge que M. Valéry Giscard d'Estaing n'y avait *« jamais rien compris »* car, dit-elle, il ne peut concevoir *« qu'un faible puisse dissuader un fort »*.

M. Drut : ministre

M. Guy Drut, ancien champion d'athlétisme, affirme, dans une interview publiée par le magazine *Sports-hebdo* daté du 15 janvier : *« Si le mouvement politique auquel j'appartiens, le RPR, me confiait la charge de ministre de la jeunesse et des sports en cas de victoire de l'opposition, je l'accepterais »*. Adjoint aux sports du maire de Paris, M. Drut se déclare *« un peu surpris »* de la déclaration faite, dans le même hebdomadaire, par M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui pense que le ministère des sports devrait être supprimé.

M. ANSART (PC) : Thatcher

M. Gustave Ansart, député communiste du Nord et membre du bureau politique, affirme, dans le quotidien communiste du Nord *Liberté* du 15 janvier : *« Entre la politique charbonnière de la très conservatrice Mme Thatcher et celle du Parti socialiste en France, il n'y a guère de différence. »* M. Ansart évoque la prochaine venue du premier ministre britannique dans le Nord pour demander : *« Est-ce au nom du socialisme que le PS nous inflige la présence de Mme Thatcher ? »*

Mme ROUDY : bonne année

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, qui présentait, mardi 14 janvier, ses vœux à la presse, a affirmé : *« Il faudra (...) que les femmes se prononcent aussi en fonction de ce qui a été fait pour elles. »* Mme Roudy, qui souhaite que la campagne électorale serve, notamment, à *« faire connaître les acquis »*, a souligné : *« Ces acquis demeurent fragiles. Un retour de la droite pourrait représenter la fin d'un certain nombre d'entre eux, comme aux USA, où, après des avancées, les Américaines connaissent un recul spectaculaire. »* Mme Roudy juge enfin que 1985 a été *« une bonne année »* pour son ministère.

L'ALLIANCE DES CAR ET DU FRONT NATIONAL

« Nous voulons arracher la France au déclin »

nous déclare M. Bruno Megret

Polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien conseiller technique de M. Robert Galley au ministère de la coopération, de 1979 à 1981, aujourd'hui âgé de trente-six ans, M. Bruno Megret, président des Comités d'action républicaine (CAR), est le dernier allié en date de M. Jean-Marie Le Pen. Il dirigera la liste du « Rassemblement national » dans le département de l'Isère. Nous lui avons demandé les raisons de son engagement auprès du Front national.

« Par quel cheminement les comités que vous présidez se retrouvent-ils aujourd'hui auprès du Front national après avoir essayé de devenir le fer de lance de la nouvelle opposition libérale quand la gauche est arrivée au pouvoir ?

— Depuis la création des CAR, en janvier 1982, notre ligne politique n'a pas changé. Notre objectif est toujours le même. Nous voulons assurer le renouveau de notre pays par l'émergence d'un courant politique de droite ancré dans des convictions claires et nettes...

— Mais comment expliquez-vous votre rupture avec le RPR et l'UDF ? De la part d'un ancien membre du RPR comme vous, ne s'agit-il pas d'un reniement ?

— Nous considérons que le RPR et l'UDF n'ont pas su tirer les leçons de leur échec de 1981 et nous constatons que la période d'opposition qu'ils viennent de traverser ne les a pas conduits à se renouveler réellement, même si quelques têtes nouvelles sont apparues. Ils ne sont pas animés de convictions véritables ; ils restent avant tout des appareils qui fonctionnent au service de la carrière de leurs dirigeants et de leurs membres. Ils n'ont pas la volonté de redresser le pays.

— Etes-vous donc un déçu de la droite libérale ?

— Non. Nous ne sommes pas déçus parce que nous n'avons jamais eu d'illusions.

— Quelle est la nature de votre rapprochement avec le parti de M. Le Pen ? Alliance ? Allégeance ?

— C'est une alliance. Nous nous retrouvons à côté du Front national, sous la direction de Jean-Marie Le Pen, dans une communauté de convictions et d'objectifs politiques. Les CAR conservent leur identité et leur autonomie ; ils continueront d'exister après 1986 et à mener les mêmes actions que jusqu'à présent.

— Donc il n'est pas question, pour l'instant, d'envisager votre fusion avec le Front national ?

— Ce n'est pas ce qui est envisagé, en effet.

— Vous parlez de communauté de convictions et d'objectifs. Quelles sont les convergences les plus importantes qui existent entre vous et les thèses du Front national ?

— Nous partageons d'abord la conviction que notre pays est au bord du déclin et que, si nous ne prenons pas à bras-le-corps un certain nombre de grands enjeux, la France risque de ne pas se relever. Ces enjeux, ce sont essentiellement l'immigration, la démographie, le rôle de l'Etat.

» Je m'explique : nous sommes hostiles à la France multiculturelle. Nous voulons que notre pays continue de se développer sur la base de ses propres valeurs, et si rien n'est fait en ce domaine notre pays ne pourra plus survivre en tant que tel. Nous voulons que la France reste la France.

» La question de la démographie est tout aussi importante car notre pays ne renouvelle plus ses générations. Si l'on continue à ne rien faire, tous les autres problèmes deviendront rapidement caducs parce que notre pays sera peuplé de vieillards, sa population décroîtra, ce sera la mort biologique.

» Enfin, nous voulons que l'Etat retrouve sa place et assume ses missions premières — la sécurité, la justice, la défense — mais qu'il se désengage de l'économie. Au lieu d'empêcher les gens de produire, il faut créer, au contraire, un environnement favorable pour ceux qui veulent produire des richesses ; il faut sortir de cette mécanique infernale dans laquelle ceux qui produisent sont de moins en moins nombreux par rapport à ceux qui vivent des producteurs.

Une image pénalisante

— S'agit-il d'une adhésion à une démarche politique ou au programme du Front national ?

— La distinction est subtile. C'est une adhésion à une démarche en ce sens que nous savons que les partis institutionnels ne prendront pas les mesures d'envergure qui s'imposent pour arracher la France au déclin, inverser les tendances néfastes dont je viens de parler. Il faut donc renforcer ce nouveau courant dirigé par des gens qui ne sont pas des carriéristes ou des professionnels de la politique et qui sont prêts à prendre des risques personnels, en terme de carrière, pour faire prévaloir leurs idées et leurs convictions. Mais nous sommes aussi d'accord avec le programme qui est présenté par Jean-Marie Le Pen dans la campagne électorale.

— Est-ce que l'image raciste, xénophobe, anti-démocratique du Front national ne vous a pas freiné dans vos approches ?

— Cette image est, en effet, pénalisante, et elle écarte de Jean-Marie Le Pen des gens qui partagent ses idées. S'il n'y avait pas cette image, ce courant représenterait d'ailleurs deux fois plus d'électeurs qu'aujourd'hui. Mais cela aurait été faire preuve de lâcheté que de ne pas nous engager à côté d'une organisation dont nous partageons les convictions et les objectifs sous prétexte qu'elle a une mauvaise image de marque. Le courage, c'est parfois aussi d'accepter de passer pour ce qu'on n'est pas.

— Pourtant beaucoup de partisans du Front national n'hésitent pas, eux, à afficher ouvertement leur racisme ?

— Le problème du racisme est délicat. Notre attitude, sur ce point, est très différente de celle des socialistes, qui acceptent la société multiculturelle, puis constatent que cette situation engendre des réactions de rejet de la part de la population et réagissent en dénonçant le racisme. Nous aussi, nous condamnons le racisme, mais nous disons que le meilleur moyen de le combattre est d'en supprimer les causes, donc d'éviter que notre pays, atteigne des seuils de rupture à cause de l'immigration.

— L'un des courants les plus virulents du Front national — la composante intégriste — fait sienne la devise pétainiste « Travail, famille, patrie ». Cela ne vous gêne pas d'avoir de tels alliés ?

— Nous ne sommes pas tournés vers le passé. L'important, c'est d'être tourné vers l'avenir. La plupart des membres des CAR sont des gens de la génération des trente-trente-cinq ans ; la dernière guerre ne les intéresse plus. En revanche, qui est contre le travail, contre la famille, contre la patrie ?

— Feriez-vous vôtre la formule de M. Barre, qui dit « Travail, famille, patrie... mais dans une France libre » ?

— Littéralement, certainement.

— Sans aller jusqu'à épouser les autres thèses de M. Barre ?

— Nous ne partageons pas le point de vue de M. Barre, quand il soutient, par exemple, que l'immigration est un problème trop important pour être débattu en campagne électorale.

— Mettez-vous M. Barre dans le même sac politique que les dirigeants du RPR et de l'UDF ?

— Nous partageons avec M. Barre sa réserve face à ce qu'il appelle la « ratatouille » politicienne. Mais nous pensons que les idées de M. Barre décevront beaucoup de ses supporters car elles sont plus dirigistes et plus centristes qu'ils ne l'imaginent.

— Est-ce que ça ne vous gêne pas non plus d'entendre Mgr Lefebvre dire qu'il faut voter Le Pen parce que c'est le meilleur moyen d'avoir en France une démocratie du même « modèle » que la « démocratie » sous Franco ou sous Salazar ?

— Bien sûr que ce que dit Mgr Lefebvre me gêne, parce que ce n'est pas ce que je souhaite, mais, comme disait Georges Pompidou, on n'est pas responsable des gens qui vous soutiennent. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

SITUATIONS 86

PARIS : M. Toubon demande aux petites listes d'opposition de se retirer

« Une campagne forte et intense, pour rassembler » : telle est la nature de l'action que M. Jacques Toubon, tête de liste RPR à Paris, compte mener dans la capitale jusqu'au 16 mars. En présentant sa liste au siège provisoire de sa campagne, 11, boulevard de Sébastopol, le mardi 14 janvier, le secrétaire général du RPR, entouré de ses vingt colistiers, a insisté sur sa volonté — partagée, a-t-il affirmé, par l'UDF, — d'éviter la dispersion des voix de l'opposition. Il veut, a-t-il dit, lutter contre *« la tentation de jouer le jeu pervers de la représentation proportionnelle, qui favorise la confusion et la division »*. Toute la tactique de l'opposition est d'obtenir que seuls restent en lice des représentants des deux courants RPR et UDF. Ce qui pourrait servir de modèle à d'autres départements, où la cohésion est moins évidente.

M. Toubon rappelle donc que l'accord de gouvernement conclu entre ces deux partis les liera, à l'exclusion de tout autre, pour former la majorité éventuelle, et soutenir le gouvernement d'après-mars, en cas de victoire. C'est donc un appel au « vote utile » qu'il a lancé. Il s'est, en conséquence, félicité du ralliement au RPR de M. Jean-Maxile Levêque, président du mouvement UNIR, qui a retiré ses listes à Paris et dans une vingtaine de départements. En échange, des candidats UNIR figureront sur les listes RPR pour les élections régionales, notamment à Paris.

Fort de cette décision, M. Toubon a lancé : *« J'espère que cet exemple inspirera d'autres candidats à faire de même. Le maintien de listes de diversion, est le résultat du piège tendu par le gouvernement. Et il fait le jeu de M. Mitterrand. »*

Ce discours ne pouvait s'adresser, à Paris, qu'à Mme Marie-France Garaud, puisqu'elle est la seule à conduire « une petite liste » qui se dit d'opposition.

M. Jacques Toubon a également indiqué que la campagne qu'il inspirera, luttera *« contre l'intoxication de la propagande officielle, contre ses fausses vérités et ses vrais mensonges »*. Il a notamment dénoncé *« les embrouilles et les magouilles des socialistes »* ainsi que *« la vulgarité et la malhonnêteté de leurs procédés. Comme la lettre adressée par M. Jack Lang, ministre de la culture, à M. Georges Sarre, président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, pour lui demander de prendre des initiatives urgentes, afin de dénoncer la politique culturelle de la mairie de Paris »*.

Le maire du treizième arrondissement a expliqué que la campagne du RPR s'appuierait notamment sur les trois cents élus (municipaux et d'arrondissement), que possède le parti de M. Jacques Chirac dans la capitale, et sur le bilan de l'action municipale menée depuis 1977. Ce bilan servira de modèle *« à ce que nous pourrions faire au gouvernement »*.

Chaque candidat de la liste RPR « travaillera », de préférence, un arrondissement, un peu comme si, au-delà du scrutin du vote du 16 mars, un prochain retour au scrutin d'arrondissement se préparait, en vue des échéances ultérieures. Pendant les deux mois qui viennent, M. Toubon, accompagné de M. Devaquet qui dirige la liste régionale du RPR, fera trente visites d'arrondissements, parfois avec M. Chirac qui participera également à trois meetings publics, les 17 et 27 février, et le 14 mars, à l'avant-veille du scrutin.

A. P.

GARD : Mme Dufoix renonce à l'assemblée régionale

Mme Geogina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a annoncé, le mardi 14 janvier à Nîmes, qu'elle se retire de la liste socialiste pour les élections régionales. Cette liste, que Mme Dufoix voulait conduire en même temps que celle des élections législatives, sera dirigée par M. Georges Benedetti, député sortant qui renonce, en échange, à être candidat à l'Assemblée nationale. *« Nous sommes réunis ici pour annoncer que la dynamique du Parti socialiste a joué. Nous avons fait des efforts, l'un et l'autre, pour nous présenter unis, dans l'intérêt général »*, a déclaré Mme Dufoix au cours d'une conférence de presse. M. Benedetti a expliqué qu'il partage *« ce point de vue »*. *« Chacun sait que nous avons eu quelques problèmes au sein du PS, ce que nous faisons aujourd'hui, nous le faisons en parfait accord »*, a dit le maire de Bagnols-sur-Cèze. Mme Dufoix et M. Benedetti ont présenté les nouvelles listes du PS, qui concernent, notamment, pour les élections législatives M. Alain Journet, député sortant, maire du Vigan.

ALLIER : menaces de désunion dans l'opposition

De notre correspondant

Moulins. — Dans l'Allier, où l'opposition peut prétendre conquérir deux des quatre sièges de députés aujourd'hui acquis à la gauche, les listes d'union RPR-UDF pour les législatives et les régionales de mars ne sont toujours pas connues. Ce retard n'est pas imputable au RPR, qui préfère parler de listes fusionnées. Il a publié les noms de ses candidats, dont M. Hector Rolland, soixante-douze ans, maire de Moulins, qui conduira la liste des législatives.

Derrière lui, vient, en principe, M. Jacques Lacarin, soixante-treize ans, maire (PR) de Vichy et président départemental de l'UDF. Ce dernier aurait aimé que l'un de ses proches — d'aucuns disent : son dauphin à la mairie de la station thermale — figurât sur la liste des régionales à une place considérée comme éligible, mais les représentants de l'UDF ont attribué celle-ci, très majoritairement, à un radical.

C'était à la mi-décembre. Depuis, la situation est bloquée. Assurément pas pour cette seule raison. Il y a aussi et surtout le fait que l'élection, comme député, du paisible docteur Lacarin pourrait être compromise si se confirmait la menace d'une liste dissidente d'opposition. Celle-ci s'emploie à déstabiliser le docteur Lacarin avec le soutien actif de l'homme fort de l'opposition en Bourbonnais, le sénateur centriste Cluzel.

M. Cluzel, qui s'était engagé nettement derrière le ticket Rolland-Lacarin, se trouve à présent en fâcheuse posture. Figureraient, en effet, sur la liste dissidente aux législatives quatre membres de la majorité du conseil général qu'il préside, dont trois vice-présidents parmi lesquels son suppléant au Sénat. Un radical conduirait cette liste : M. Georges Frelastre, conseiller général de Vichy, vieux rival du docteur Lacarin. Faute de s'être vu attribuer la deuxième place sur la liste d'union RPR-UDF aux législatives, il s'est retourné vers celle que préparait M. Jean Gravier, un jeune conseiller général de Montluçon, toujours suivi (il a enregistré des défections) par deux conseillers généraux amis de l'arrondissement de Montluçon.

Qu'est-ce qui pousse ces dissidents, en tout cas les Montluçonnais ? Leur hostilité aux partis (M. Gravier a démissionné il y a peu du RPR), accusés de tout décider d'en haut sans en référer à la base. Ainsi estiment-ils que la région montluçonnaise, pourtant la plus peuplée de l'Allier, est insuffisamment représentée sur les listes RPR-UDF. Ils contestent aussi le choix du ticket Rolland-Lacarin qui, disent-ils, ne représente pas l'avenir et porte la griffe de M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'ils n'apprécient guère. M. Raymond Barre, en revanche, a leurs faveurs et, selon M. Gravier, ne les désapprouverait pas.

Le département de l'Allier fera-t-il exception dans la région Auvergne, qui devait, selon le vœu du député de Chamalières, donner à la France l'exemple de l'union ? Ce n'est pas exclu si les dissidents persistent. Leur liste pour les législatives est prête. Une autre pour les régionales, que conduirait M. Gravier, devrait l'être sous peu. Mais la décision définitive n'est pas encore prise. On prend son temps tandis, qu'il se murmure que le Docteur Lacarin serait moins chaud pour se présenter et que le RPR s'impatiente devant les tergiversations de ses partenaires de l'UDF. Quelle qu'en soit l'issue, la crise qui secoue la droite bourbonnaise laissera des traces, notamment dans la majorité du conseil général.

Une liste MRG « élargie »

Dautre part, dans ce département de l'Allier où il en avait la possibilité, conformément à l'accord passé avec le PS, le MRG, associé au MGP (Mouvement des gaullistes de progrès), présentera une liste tant aux élection, législatives qu'aux régionales. Toutes deux seront conduites par un responsable départemental du MRG, M. Gérard Charasse, maire du Vernet, commune voisine de Vichy.

M. François Colcombat, maire et conseiller général (apparenté socialiste) de Dompierre-sur-Besbre, et directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice, s'était vu proposer la tête de la liste MRG élargie aux législatives. Mais il a finalement décliné cette offre, notamment par souci de ne pas gêner la liste socialiste que conduira M. Jean-Michel Belorgey et sur laquelle il avait vainement brigué la deuxième place (non éligible).

PATRICE ROTIG.

FINISTERE : *le RPR et l'UDF unis pour les régionales.* — Le RPR et l'UDF ont rendu publique, dimanche 12 janvier à Brest, la liste commune qu'ils présenteront pour les élections régionales. Elle sera conduite par M. Jean-Yves Cozan (CDS), président départemental de l'UDF, qui occupe la troisième place sur la liste d'opposition aux législatives dirigée par MM. Goasduff et Miossec, tous deux députés sortants RPR.

La campagne du premier ministre

INFORMATIQUE ET TUC EN SEINE-ET-MARNE

M. Laurent Fabius s'est rendu, le mardi 14 janvier, en compagnie de M. Gilbert Trigano, délégué chargé des nouvelles formations, en Seine-et-Marne. A Torcy — une des six communes du Val-Maubuée, à Marne-la-Vallée — le premier ministre a assisté à une application du plan « Informatique pour tous », qui vise, à terme, à initier à l'informatique 12 millions d'élèves et d'étudiants. M. Fabius a pu observer les réalisations de l'atelier télématique de l'école Georges-Brassens.

La journée avait commencé par la visite, à Noisiel, d'une ancienne ferme, en passe d'être transformée en centre culturel. Guidé, notamment, par MM. Jean-Pierre Fourré et Alain Vivien, députés socialistes du département, M. Fabius a pu admirer, dans une des salles de cette bâtisse, un numéro de trapèze effectué par de jeunes acrobates. Il a visité, ensuite, une crèche, puis rencontré, à Emerainville, une trentaine de « tucistes ». *« On connaît les limites des travaux d'utilité collective, ce n'est pas aussi bien que d'avoir un emploi permanent, mais il valait mieux créer cela que rien du tout »*,

A Torcy, non loin du site du futur parc de loisirs Eurodisneyland, M. Fabius a fait applaudir par les sympathisants socialistes, réunis à la Ferme du Couvent, les cinq ministres présents autour de lui sur l'affiche que s'apprête à diffuser le gouvernement (*le Monde* du 15 janvier).

Nouveaux mouvements dans l'entourage de M. Mitterrand

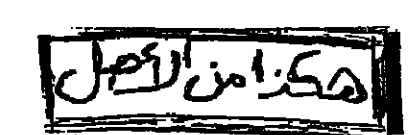
Le *Journal officiel* du 13 janvier publie un arrêté signé par M. François Mitterrand qui rend compte de plusieurs nominations et promotions dans l'entourage du président de la République. Ainsi M. Gérard Colé, quarante-quatre ans, militant socialiste, associé au publicitaire Jacques Pilhan depuis 1984 pour la définition de la stratégie d'image du chef de l'Etat, est nommé conseiller chargé des questions de communication. Mme Frédérique Bredin, fille de l'avocat Jean-Denis Bredin, est nommée chargée de mission au secrétariat général. Elle remplacera M. Eric Arnoult (écrivain plus connu sous le nom d'Erik Orsenna), responsable des affaires, culturelles qui a quitté ses fonctions le 4 décembre pour rejoindre le Conseil d'Etat en qualité de maître des requêtes.

Sont promues chargées de mission, Mmes Isaline de Caumarmont et Elizabeth Normand, membres du service de presse ; et assistantes au secrétariat particulier du président de la République Mmes Christiane Dufour et Joëlle Jaillette.

Depuis juillet 1982, dix départs dans l'équipe présidentielle n'ont pas été compensés, tandis que cinq autres partants (dont M. Arnoult) ont été remplacés.

A ces mouvements, il convient d'ajouter les nominations récentes de MM. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, à l'Office national des forêts, et Michel Vauzelle, porte-parole, dans le corps préfectoral. Ces deux personnes ont gardé leurs fonctions auprès du président de la République.

En revanche, M. Hubert Védrine, conseiller pour les affaires internationales, qui devrait être nommé prochainement au Conseil d'Etat, quittera effectivement ses fonctions dans quelques mois ; de même que M. Pierre Castagnon, nommé inspecteur général de l'industrie, qui avait en charge les relations avec le patronat, les cadres et le secteur commerce-artisanat.



société

ENVIRONNEMENT

Haroun Tazieff déçu

Tours. — Haroun Tazieff a dressé un bilan mi-figue, mi-raisin, de son action ministérielle devant 3 000 élèves qu'il entretenait, à Tours, des problèmes de la sécheresse au Sahel. *« J'ai dépensé beaucoup d'énergie pour un résultat moyen. Pour un ingénieur, c'est décevant. J'ai réussi à faire admettre la prévention, en matière de tremblements de terre, et la création, dans certaines universités, d'une capacité pour la médecine des catastrophes. Mais pour les incendies de forêts, je n'ai rien obtenu. Apparemment, le débroussaillage préventif que je préconisais, doit gêner l'industrie qui gravite autour du feu. »*

M. Tazieff a précisé qu'il mettrait fin à son expérience gouvernementale le 15 mars prochain, quels que soient les résultats des élections. *« Trop d'hommes politiques pensent à leur carrière avant de penser à la France »*, a-t-il déclaré.

SCIENCES

Nouveau report du tir d'Ariane

Déjà reporté du 11 au 17 janvier pour vérification du comportement d'une turbopompe sur le lanceur, le tir d'Ariane qui devait mettre sur orbite le satellite français d'observation de la terre Spot et le satellite scientifique suédois Viking vient d'être renvoyé au mois de février. Une fuite d'eau a été décelée sur le réservoir qui assure le refroidissement du moteur du deuxième étage. Un groupe de travail a été constitué, qui doit décider sous quarante-huit heures si cette fuite pourra être réparée à Kourou, où si le réservoir devra être changé, ce qui pourrait impliquer un retour du deuxième étage en Europe. Ce nouveau report, va obliger la société Arianespace à modifier son calendrier de tirs, qui prévoyait huit lancements en 1986, dont trois au premier trimestre.

D'autre part la mission de Columbia a été écourtée de vingt-quatre heures, en raison des multiples problèmes techniques qui affectent les instruments expérimentaux embarqués. La navette spatiale américaine devrait atterrir jeudi 16 janvier, à 14 h 20 (heure française).

RELIGION

Jean-Paul II ira à Taizé

A l'occasion de son prochain séjour dans la région Rhône-Alpes, du 4 au 7 octobre prochain, le pape se rendra à la communauté œcuménique de Taizé en Saône-et-Loire. La date exacte reste à déterminer. La communauté de Taizé, fondée par Frère Roger, se compose de quelques quatre-vingts frères d'une vingtaine de nationalités, catholiques et protestants. Alors qu'il était archevêque de Cracovie, le cardinal Wojtila s'était rendu à deux reprises à Taizé et il avait reçu Frère Roger à Cracovie.

Révocation à Bourges d'un prêtre intégriste

Fait rare dans l'Eglise de France : Mgr Pierre Plateau, archevêque de Bourges, a révoqué dans un décret daté du 6 janvier 1986, un vicaire administrateur de trois paroisses de son diocèse, à Mérigny dans l'Indre. Originaire du diocèse de Nanterre, le Père Bernard Lecareux a fondé une fraternité de moines apostoliques (la Fraternité de la Transfiguration) dont cinq ont été ordonnés en 1979 et 1982 à Ecône par Mgr Lefèbvre. Interviewé par une revue intégriste, ce prêtre a également *« fait allégeance »*, selon l'évêque, au supérieur d'Ecône. Les demandes répétées de Mgr Plateau et de son prédécesseur Mgr Vignancour, en vue d'une régularisation de la situation du Père Lecareux et de ses moines, sont restées vaines. Aujourd'hui révoqué, il ne peut plus desservir ses paroisses et a été remplacé par un administrateur. Mais passant cependant outre la décision de son évêque, il continue de célébrer la messe en public.

L'UDF LANCE UN « RÉFÉRENDUM » SUR LA CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE A PARIS

Un « oui » massif encombrant

En soulignant l'insuffisance des pouvoirs de police du maire de Paris M. Dominati met dans l'embarras M. Chirac.

Sept mille Parisiens souhaitent qu'on accorde à M. Chirac tous les pouvoirs en matière de police municipale, y compris celui de recruter un corps de policiers locaux. Tel est le résultat d'un référendum organisé dans les deuxième et troisième arrondissements par leurs maires, MM. Alain Dumait et Jacques Dominati, tous deux candidats UDF aux élections législatives. Sur les 28 000 électeurs des quartiers (Opéra, Bourse, Sentier, Arts-et-Métiers et Marais), 7 000 ont répondu au questionnaire envoyé au lendemain de Noël. Un taux de participation de 25 %, qui paraît modeste, mais ceux qui ont renvoyé leur bulletin sont à 93 % *« favorables à une proposition de loi attribuant aux maires de Paris des pouvoirs de police et à une police municipale limitée et soumise au contrôle de la justice administrative »*.

M. Dominati, qui s'est déclaré *« très satisfait »* des résultats, a annoncé, le mardi 14 janvier, qu'il allait étendre la consultation aux dix-huit autres arrondissements de Paris d'ici aux élections.

Il fallait du tempérament pour oser relancer le vieux débat sur la sécurité à Paris. La plupart des élus se méfient des consultations populaires et les collègues de M. Dominati n'avaient pas manqué de le mettre en garde. Agé de cinquante-huit ans, appuyé sur une longue carrière politique, le patron parisien de l'UDF se sent assez solide pour prendre des risques. Il est conseiller municipal depuis vingt-sept ans, député de son secteur depuis dix-sept ans, maire du troisième arrondissement depuis 1983 et il fut même en 1973 président du conseil de Paris. Pour lui, les réformes qui ont donné un maire à la capitale, puis à chacun des arrondissements, ne sont pas achevées.

Portion congrue

Tous les maires des communes de France, si modestes soient-elles, sont chargés sur leur territoire de la « police municipale », c'est-à-dire tenus d'assurer *« le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques »*. Ils le font en signant des arrêtés municipaux. Pour les faire respecter, les édiles campagnards comptent sur les gardes champêtres et les gendarmes ; ceux des villes de quelque importance sur la police nationale.

Il y a dans la commune même un dialogue constant entre l'élu — qui est lui-même officier de police judiciaire — et la force publique qu'il requiert. Si le maire n'est pas pleinement satisfait, il peut recruter une police municipale. 530 municipalités ont déjà profité de cette possibilité (*le Monde* du 4 octobre 1985). Elles emploient 18 000 hommes en uniforme. Onze ville — dont Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Nice et Strasbourg — ont à leur service des corps de plus de 50 supplétifs.

Trois cents judokas

Les textes réformant le statut de Paris ont certes donné à son maire de nombreuses responsabilités. Mais pour la circulation, le stationnement, le bon ordre des marchés, des fêtes et des cérémonies, la salubrité des marchandises, la lutte contre les nuisances, les pollutions, les incendies, les inondations et les épidémies, c'est un préfet de police nommé par le gouvernement qui conserve le pouvoir de « légiférer » et de faire appliquer ses édits. En ce qui concerne la police municipale, M. Chirac n'a pas le droit de recruter ses propres agents. Conséquence paradoxale : en dépit de sa stature politique, le maire de la capitale est une demi-portion dans le domaine municipal.

Quant aux Parisiens, ils ne savent à qui s'adresser pour régler tel ou tel problème de l'existence journalière : la préfecture ou la mairie ? Pour la sécurité ou la propreté des quartiers, par exemple, les élus locaux sont obligés d'étaler leur impuissance et d'expédier leurs électeurs au commissariat du coin. Or 14 000 gardiens de la paix qui veillent sur Paris sont trop peu nombreux. La plupart sont des jeune gens de province, logés pour les trois quarts dans de lointaines banlieues, et ils s'intéressent peu aux problèmes de quartier. Les Parisiens, au contraire, voudraient pouvoir compter sur des « agents de ville » habitant leur secteur et le patrouillant à pied. Ces « ilotiers », réclamés depuis des années, la préfecture de police semble incapable de les mettre dans la rue en nombre suffisant.

Aussi M. Chirac a-t-il engagé 300 judokas pour protéger ses parcs et ses jardins, tandis que la RATP multiplie les commandos d'agents verbalisateurs pour défendre ses couloirs d'autobus. Assisterait-on à une municipalisation rampante de la police parisienne ?

MM. Jacques Dominati et Alain Dumait suggèrent d'officialiser ce début d'état de fait en modifiant la législation. Bien sûr, ils connaissent tous les inconvénients d'une police municipale. Les rapports publiés séparément par le ministère de l'intérieur et celui de la justice (*le Monde* du 4 octobre) les ont soulignés. Baisse d'autorité de l'Etat, découragement de la police nationale, atteinte possible aux libertés, risque d'anarchie, hausse des impôts, etc.

Contre-pied

Aussi les élus du centre de Paris se montrent-ils à la fois fermes sur le principe, et prudents sur son application : *« Quels que soient la majorité et le gouvernement d'après mars 1986*, affirme M. Dominati, *je continuerai à demander pour le maire de Paris les mêmes droits de réglementation en matière de police municipale que ceux des autres maires de France. C'est dans la logique de la banalisation du statut de la capitale. En revanche, nous sommes prêts à renoncer à un corps de policiers municipaux si la préfecture met en place les ilotiers que les Parisiens réclament. »*

Mais en lançant son référendum et en prenant une telle position, le chef de file de l'UDF à Paris prend à contre-pied ses propres amis politiques comme M. Bernard Plasait, conseiller du dix-septième arrondissement, *« très réservé à l'égard des polices municipales »*. M. Dominati et ses amis de l'UDF se démarquent aussi de leurs alliés et concurrents du RPR. *« Les autres font des discours*, semble-t-il, *nous, nous agissons »*. M. Chirac n'avait pas été consulté sur l'opportunité de la consultation populaire. Lui-même et ses adjoints les plus proches n'ont pas du tout apprécié l'idée.

Lors d'un grand débat sur la sécurité qui s'est tenu au Conseil de Paris, en mars 1985, le maire de la capitale avait demandé une fois de plus 3 000 gardiens de la paix supplémentaires pour Paris, ou bien, à défaut, un nombre équivalent d'auxiliaires, choisis parmi les jeunes gens faisant leur service militaire (*le Monde* du 5 juillet 1985). Mais, à aucun moment ni lui ni ses ajoints RPR n'avaient réclamé l'extension des pouvoirs réglementaires du maire de Paris, et moins encore la possibilité d'engager des policiers municipaux. *« L'initiative de M. Dominati*, dit-on à présent dans son entourage, *traduit une exaspération légitime devant la carence de l'Etat à assurer la sécurité. Mais la solution ne consiste pas à lancer un référendum en période électorale, et à accroître les pouvoirs du maire. Il s'agit plutôt de gagner les élections et de renforcer ensuite les effectifs et les moyens de la police nationale. »*

Pourtant, les idées de M. Dominati pourraient séduire certains militants parisiens du RPR. Le dirigeant UDF ne s'en cache pas : *« Comme je l'ai déjà fait à propos de l'élection d'un maire à Paris, j'espère convaincre mes amis du RPR*, dit-il. *Mon meilleur argument, croyez-moi, c'est l'avis des Parisiens eux-mêmes. »* M. Chirac serait-il en train de se faire doubler sur sa droite ? Cette faille dans la majorité municipale à Paris en annonce-t-elle d'autres au plan national ?

MARC-AMBROISE RENDU.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE ANTIALCOOLIQUE

Pensez à l'eau...

Le Comité français d'éducation pour la santé a lancé, le mardi 14 janvier, le second volet de sa campagne contre la consommation excessive d'alcool. Une série de messages publicitaires seront diffusés sur les trois chaînes de télévision jusqu'au 2 février. Message aux buveurs : *« ne pas oublier l'eau »*. Une initiative qui survient juste après que le gouvernement eut autorisé la publicité pour les boissons alcooliques de moins de 9 degrés — les bières — sur la cinquième chaîne privée de télévision...

C'est donc reparti : jusqu'au 2 février prochain, trois messages publicitaires de quinze secondes chacun seront diffusés (quatre-vingt-quinze fois au total) sur les trois chaînes de télévision. Chacun vante, dans des situations différentes, les vertus de la consommation d'eau. Slogan : *« Pensez au deuxième verre... pour l'eau »*. Cette initiative vient compléter le premier volet de la campagne qui avait, au cours de l'année 1984, vu marteler sur les ondes le rapidement célèbre : *« Un verre, ça va, trois verres, bonjour les dégâts »*. Un slogan particulièrement entendu, sinon parfaitement compris comme en témoignent deux sondages réalisés l'un en 1984 pour le Comité français d'éducation pour la santé, l'autre en 1985, par l'Institut IPSOS, pour *le Point*.

Au total, cette campagne aura bénéficié d'un budget de 20 millions de francs, le second volet ne correspondant qu'à 2,5 millions de francs : les firmes publicitaires vantant l'eau avaient été conçues (par l'agence Roberts and Partners) et réalisées (par Jean Becker), en même temps que ceux prônant la modération en matière d'alcool. L'idée qui sous-tend tout ces messages est simple : on peut accepter un verre d'alcool, à trois ou court de sérieux risques. Que faire du second ? Le remplir d'eau.

Cette campagne télévisée (à laquelle seront associées d'autres initiatives spécifiques ou régionales) sera mise en œuvre après que le gouvernement eut, contre toute attente, décidé d'autoriser la future cinquième chaîne privée de télévision à diffuser des publicités pour les boissons alcooliques titrant moins de neuf degrés (ce qui est le cas de la bière). Cette « libéralisation » a suscité de nombreuses critiques, tant chez les publicitaires (l'Association des agences conseils en publicité voit là une *« discrimination »* à l'égard des chaînes publiques et une *« situation anormale de privilège »* qu'à l'Académie nationale de médecine, qui *« regrette »* de ne pas avoir été consultée et *« demande instamment... »* la suppression de cette dérogation. Le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, organisme créé par Pierre Mendès France en 1955, n'a pas non plus été consulté, alors qu'il est directement rattaché aux services du premier ministre. On en arrive donc à cette situation curieuse que des messages publicitaires — financés par les pouvoirs publics et diffusés par les chaînes publiques — cherchent — à annuler les effets d'autres messages, autorisés par les mêmes pouvoirs publics, financés par des groupes privés et diffusés sur une chaîne privée. Un paradoxe d'autant plus inopportun que les négociations interministérielles sur la publicité des boissons alcooliques vient — enfin — de déboucher sur un accord et un texte de proposition de loi.

JEAN-YVES NAU.

Qui boit quoi ?

Qui boit quoi ? Pour la première fois, une thèse pour le doctorat en médecine est consacrée aux indicateurs nationaux et régionaux de l'alcoolisation en France (1). On y découvre notamment que, en trente ans, la consommation individuelle d'alcool, calculée en alcool pur, des personnes de plus de quatorze ans n'a diminué que de 2,7 litres, pour atteindre 13,5 litres par an en 1984. La tendance à la diminution est régulière depuis 1963. Elle est étroitement liée à la baisse de la consommation de vin. Toutefois, celle de la bière et des spiritueux progresse de manière notable et parallèle.

L'analyse de données commerciales provenant à la fois de la direction de la consommation et de la répression des fraudes et de la société d'études et de recherches Marketing Nielsen, avec laquelle les différentes centrales d'achat françaises des supermarchés et des hypermarchés sont en relation directe, permet de faire une photographie régionale de la consommation d'alcool. La région Nord arrive en tête pour les ventes annuelles en grammes d'alcool pur par habitant. Elle est suivie par l'Ouest, la Loire, l'Est, le Centre, l'Ile-de-France, les Alpes, le Jura, la Méditerranée et le Sud-Ouest. Le Nord reste proportionnellement le plus gros consommateur de bière (35,55 litres par habitant contre 9,7 litres dans le Sud-Ouest) et d'apéritif (2,05 litres d'anisés par habitant, contre 1,57 litre dans la région méditerranée et 0,84 dans le Sud-Ouest). Pour le whisky, c'est l'Ile-de-France qui arrive largement en tête, la consommation (1 litre par habitant) y étant le double de celle des autres régions françaises. Les vins de table sont plus vendus dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes (27,61 litres). Quant au panaché, c'est avant tout la boisson de la région méditerranéenne (1,69 litre contre 0,41 litre dans le Nord).

J.Y.N.

(1) « Les indicateurs nationaux et régionaux de l'alcoolisation en France », par Mlle Isabelle Got. Cette thèse sera soutenue le 17 janvier à la faculté de médecine de Paris.

LETTRES

Mort du poète américain Bob Kaufman

Le poète noir américain Bob Kaufman est mort dimanche 12 janvier à San-Francisco. Il était âgé de soixante ans.

C'était l'ami de Ginsberg, l'ami de Kerouac. Bob Kaufman était une des figures les plus singulières de la beat generation. Un poète flamboyant qui faisait de la révolte sa manière de vivre et de penser.

Né en 1925 à La Nouvelle-Orléans d'une mère noire et d'un père blanc, Bob Kaufman avait passé de nombreuses années dans la marine marchande avant de s'établir à San-Francisco. C'est là, dans les années 50, qu'il prit part à ce mouvement littéraire appelé San Francisco Renaissance, et qui allait être le creuset du mouvement beatnik.

Chez son ami Lawrence Ferlinghetti, à la City Light Books, Kaufman allait publier son *Manifeste Abomuniste*. Sous la forme d'un long poème, c'était une diatribe contre la société américaine et la culture blanche.

Bob Kaufman écrivait comme on se consume. Poésie tourmentée, cohérente, dans laquelle apparaissaient d'étonnantes images. C'était une poésie née du jazz, faite pour être accompagnée par les musiciens les plus excessifs.

Quand le mouvement beatnik se trouve sur son déclin, Kaufman entreprit sa descente aux enfers. Ces dernières années, en Californie, il vivait à l'état de clochard. La drogue avait entraîné sa perte.

Les Éditions Bourgois ont traduit et publié deux recueils de Bob Kaufman : *Solitudes* (1975), et *Sardine dorée* (1976, édition bilingue).

F. B.

UN MILLION DE PARISIENS DANS LE NOIR

Plus d'un million de Parisiens résidant dans le nord et l'est de la capitale ont été plongés dans une obscurité totale mardi 14 janvier entre 19 heures et 20 heures. Motif : plusieurs lignes à 220 000 volts proches du poste d'interconnexion de Plessis-Gassot (Val-d'Oise) avaient « déclenché » pour une raison non encore expliquée. Bien que toutes les lignes à haute tension soient reliées par une sorte de « périphérique électrique » faisant le tour de Paris, il a fallu une demi-heure à une heure pour rétablir le courant partout. Les pompiers ont dû intervenir plusieurs dizaines de fois pour dégager des personnes bloquées dans des ascenseurs. Mais le métro et les hôpitaux ont continué à être alimentés et on ne déplore aucun accident grave.

JUSTICE

ROGER KNOBELSPIESS DEVANT LES ASSISES DE L'ESSONNE

Les voix de la fidélité

Témoins de moralité, des comédiens, chanteurs, éditeurs, journalistes, écrivains sont venus apporter leur soutien à Roger Knobelspiess

Le procès de Roger Knobelspiess et de ses coaccusés va maintenant vers son terme. Le débat sur le dossier judiciaire proprement dit est estimé, sous réserve du complément que pourra, ce mercredi 15 janvier, y apporter le transport de la cour d'assises sur les lieux mêmes de l'attaque d'un véhicule de transport de fonds à Massy (Essonne). Dans l'esprit de la défense, qui l'a demandé et obtenu, ce déplacement a pour objet principal de faire constater la précarité de ce que peuvent voir les témoins en trente secondes, puisque tel fut le temps écoulé entre l'instant où le fourgon fut immobilisé et celui où il repartit, conduit cette fois par l'un des agresseurs.

En tout cas, cela ne saurait rien changer aux sentiments profonds qui ont été exprimés, mardi 14 janvier, par ceux que l'on appelle les témoins de moralité de Roger Knobelspiess et qui ont fait entendre, pour lui, les voix de la fidélité et les raisons de cette fidélité.

Ils sont venus dans leur diversité, dans leur manière de dire, chacun, la confiance que leur inspira cet homme qu'ils ont connu affable, aimable, soucieux d'un avenir après tant d'années passées en prison. Ils s'appellent Gérard Blain, Guy Bedos, Louis-Jean Calvet, François Cavanna, Sophie Flament, Leny Escudero, Paco Ibanez, Denis Langlois, Pierre Halbwachs, Jean-Claude Fasquelle, Jean Lapeyrie, Maurice Nadeau. Ils sont comédiens, universitaires, chanteurs, éditeurs, journalistes, écrivains. Ils ont connu Roger Knobelspiess en des circonstances diverses.

Certains, comme Guy Bedos, Leny Escudero, Louis-Jean Calvet, l'avaient vu à la centrale de Melun où ils étaient venus distraire les détenus, soit par des spectacles, soit par des débats. Lorsqu'il fut libéré, en novembre 1981, ils l'ont retrouvé, de nouveau écouté, reçu chez eux et l'ont vu parler à leurs enfants, à leurs épouses. Guy Bedos a retenu de lui ce mot : « *Je suis atrocement innocent.* » Il en est resté marqué.

D'autres ont connu l'écrivain que Knobelspiess se révéla être dans les livres qu'il publia alors : *QHS, l'Acharnement et le Roman des Ecamaux*. Les uns et les autres ont surtout gardé en mémoire les projets qu'il nourrissait en cette période 1981-1983, l'intérêt qu'il y portait.

Tous disent que cette manière d'envisager des scénarios, des adaptations de films, de participer à des débats, à des conférences, témoigne d'un état d'esprit à cent lieues de celui d'un truand méditant quelque attaque de fourgon blindé.

C'était aussi le temps des engouements, celui d'un Knobelspiess devenu vedette malgré lui, soutenu par tout un courant de pensée. Depuis, les rangs se sont clairsemés. François Cavanna n'a pas caché la colère qu'il en éprouve encore. Il avait donc suffi d'une nouvelle accusation pour que certains de ceux qui avaient célébré ce premier livre fassent maintenant la fine bouche et se détournent comme on se détourne d'un pestiféré. Cavanna en demeure atterré : « *Y aurait-il donc une critique aux ordres de l'opinion ?* »

Le regret de Gérard Blain

Gérard Blain, comédien et metteur en scène, a connu lui aussi Knobelspiess habité de mille projets. Il devait même, avec lui, préparer « *quelque chose* ». Il se souvient d'un jour de mai 1983 – le 21 ou le 22 selon son agenda, donc deux ou trois jours avant les faits reprochés – où son ami lui téléphona pour obtenir une rencontre d'urgence. Gérard Blain n'avait pas le temps, devant se rendre à Lyon précisément le 24 mai, pour un tournage. Or il se souvient que Roger Knobelspiess insista alors pour venir avec lui dans la capitale rhodanienne. Gérard Blain estima que ce n'était pas possible et, bien sûr, aujourd'hui, il le regrette puisque c'est le 24 mai que le hold-up eut lieu à Massy.

Pourquoi, cependant, n'a-t-il pas indiqué cela plus tôt ? Car il l'a seulement raconté à Serge Quadruppani, auteur du livre publié par Maurice Nadeau en décembre 1985 sous le titre *Un coupable idéal. Roger Knobelspiess.* C'est justement parce qu'il a compris, à la lumière de ce livre, l'importance de ses souvenirs. L'ouvrage est, en effet, une contre-enquête. Il met en évidence nombre de points que, depuis le début du procès, les avocats de Knobelspiess ont eux-mêmes exploités. Il n'est pas, assurément, le reflet de tous les dossiers judiciaires. Il vise surtout à montrer « *l'acharnement policier* » contre le « *gracié de Mitterrand* » en partant de cette fameuse dépêche de l'AFP qui affirmait, dès le lendemain de l'arrestation de Knobelspiess, que ce dernier, selon des sources policières, se trouvait en possession de chèques provenant du fourgon.

Pourquoi cette information fausse ? M. Quadruppani, à partir de là, s'est posé des questions. En tout cas, le livre qui est résulté de son enquête a fortement impressionné Maurice Nadeau, qui l'édita avec enthousiasme alors que ce critique connu, apprécié du monde littéraire, n'a pas pour habitude de publier de tels documents. En revanche, Maurice Nadeau, convaincu maintenant de l'innocence de Roger Knobelspiess, aurait bien aimé pouvoir publier des œuvres de celui-ci. Car, pour ce connaisseur, il n'y a aucun doute : on tient là un grand écrivain.

Supplément au programme

Certains de ces mêmes témoins ont rapporté des petits faits qui, dans leur esprit, démontreraient toujours cette volonté policière de « faire tomber » celui qui leur avait échappé.

Mme Sophie Flament : « *Lorsqu'il a été jugé à Rouen, j'ai entendu un policier dire :* « S'il est acquitté, de toute façon on aura sa peau. »

M. Denis Langlois : « *A Orléans, où j'étais allé avec lui pour un débat, nous avons été suivis ostensiblement par une voiture occupée par des policiers. Et il m'a dit alors :* « C'est toujours comme ça. Je sais » très bien ce qu'ils veulent, mais je » ne leur en donnerai pas l'occa- » sion. » *Pour ma part, je compris que ces gens voulaient sa peau, et pas seulement au figuré.*

– *C'est grave, ce que vous dites là*, a coupé le président Saurel.

– *C'est un sentiment.*

– *Vous avez la preuve que ceux qui vous suivaient étaient des policiers ?*

– *Il y a certaines façons qui ne trompent pas.* »

Faut-il, après cela, rapporter la déposition rocambolesque de M. Gabriel Blisson, qui avait écrit au président pour annoncer des « *révélations* ». M. Blisson est assurément un surprenant conteur. Le 29 mai 1983, il était seul dans une villa qu'il possède à Houlgate, dans le Calvados. Vers 4 heures du matin, son chien ayant grogné, il a vu soudain dans son salon « *une espèce d'homme empaillé, absolument immobile, fantomatique, portant un chapeau melon sous lequel on devinait une perruque et des brins de paille qui dépassaient* ». Cet « épouvantail » demeurant toujours immobile, M. Blisson l'a quelque peu secoué et finalement a fait tomber le chapeau melon, les brins de paille et la perruque. Ainsi a-t-il vu un visage qui ne lui disait rien, mais, évidemment, le 6 juin, il l'a immédiatement reconnu en voyant les photos de Knobelspiess publiées alors dans les journaux.

On s'est empressé de renvoyer dans ses foyers le trop surprenant auteur de ce supplément au programme.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● RECTIFICATIF. – La fin de la relation de l'audience publiée dans nos éditions du 15 janvier comportait deux erreurs :

1) Ce n'est pas M. Bidet, du SRPJ de Rouen, mais M. Georges Blondeaux, rédacteur en chef de *Hara Kiri*, qui a cherché à savoir, le premier, le temps qu'il fallait pour se rendre du siège de ce journal au lieu de l'agression, et qui a mis vingt-sept minutes ;

2) Le constat d'huissier sur le même sujet demandé par les avocats de Knobelspiess ne fait pas état de vingt à trente minutes, mais de vingt minutes trente secondes.

FAITS DIVERS

UN POLICIER ET UN MALFAITEUR TUÉS LORS D'UN HOLP-UP A PARIS

Les ratés du plan « Ballon »

Deux morts : un policier, Jean Vrindts, trente-trois ans, et un gangster. Un blessé : un policier, l'inspecteur Roland. C'est le résultat du hold-up raté, tenté mardi 14 janvier dans une agence du Crédit Lyonnais, rue du Docteur-Blanche, à Paris (XVIe).

Vers 14 h 30, cinq à sept malfaiteurs grimés (on parle à nouveau du « gang des postiches ») ont pénétré dans l'agence bancaire. Prenant personnel et clients en otage, frappant certains, les malfaiteurs s'attaquent aux coffres individuels des clients. Au siège de la banque, boulevard des Italiens, le système central de surveillance repère des bruits suspects : comme le choc de burins ou de marteaux. Pourtant, les malfaiteurs avaient pris soin de masquer les micros disposés dans la salle des coffres avec du mastic. En vain.

La direction centrale de la police judiciaire, alertée, prévient la Brigade de répression du banditisme du commissaire Raymond Mertz et la Brigade de recherche et d'intervention du commissaire Claude Cancès. Le plan « Ballon » est déclenché : une vingtaine de véhicules de police sont dépêchés sur place et encerclent la banque. Le plan élaboré il y a dix-huit mois se veut la riposte la plus efficace aux attaques des pilleurs de coffres : il s'agit d'attendre que les gangsters sortent de la banque avec leur butin, puis de les suivre et de les interpeller en flagrant délit dans un endroit propice et qui ne soit pas trop fréquenté pour éviter que des passants ne soient blessés. Mais le plan « Ballon » ne va pas fonctionner comme prévu.

Coups de feu coups de crosse

Il est presque 16 h 30, quand les malfaiteurs sortent de la banque. Ils se divisent en deux groupes et partent à bord de deux voitures, une Golf et une 4L dans laquelle ils chargent leur butin. Deux malfaiteurs, à pied aperçoivent une voiture garée en travers d'une rue : à bord les commissaires Mertz et Cancès qui sont très vite repérés. L'un veut prendre la fuite dans une R5, l'autre sort une arme et repart, armé d'un pistolet mitrailleur en direction de la banque. Les policiers, qui neutralisent l'homme à la R5 sont contraints de le relâcher, quand les malfaiteurs interceptent à leur tour un policier – Patrick Ulmer de la BRB – qu'ils prennent en otage. Des coups de feu et des coups de crosse sont échangés. Le commissaire Mertz est légèrement blessé au visage.

Le bilan est lourd : un mort et un blessé dans chaque camp. Le butin est récupéré. Au même moment, trois gangsters ont réussi à prendre la fuite. Fortement armés – grenades défensives quadrillées et explosifs – les bandits dont l'identité n'est pas connue, auraient une quarantaine d'années. Ils pourraient être liés au « gang de la banlieue sud » repéré depuis longtemps comme une des équipes des « postiches ». Les malfaiteurs étaient munis de fausses pièces d'identité, et l'un d'entre eux possédait une fausse carte de policier.

Le matin même, une autre banque parisienne, la Société générale, boulevard Gouvion-Saint-Cyr avait été attaquée avec succès dans des circonstances analogues. Il pourrait s'agir de la même équipe, puisque des témoins, au Crédit lyonnais, ont entendu l'un des gangsters dire : « *Ça a mieux marché que ce matin.* »

Le parquet de Paris, dont le chef de la section criminelle M. Laurent Davenas, s'est rendu sur place, a confié l'enquête à la Brigade criminelle dirigée par le commissaire Jean Dufour.

« L'application rigoureuse de la loi »

Après la mort de l'enquêteur Jean Vrindts, le Syndicat national autonome des policiers en civil, majoritaire chez les enquêteurs et inspecteurs de la police nationale, revendique une nouvelle fois « *l'application très rigoureuse de la loi à l'encontre des auteurs de tels crimes et l'exclusion de toute mesure de clémence* ». Pour la fédération FO de la police, « *la détermination des voyous qui ont ouvert le feu sur des inspecteurs de police, en prenant deux otages pour couvrir leur fuite, est révélatrice du peu de crainte qu'inspirent aux auteurs de tels faits les châtiments trop peu souvent encourus* ».

Pour sa part, le syndicat CFTC des corps en civil de la police nationale avertit que, « *si l'administration interdit à tous d'assister aux obsèques d'un collègue dans la cour de la préfecture de police, les policiers parisiens s'y rendront quand même et braveront cette attitude qui a pris le pas à la préfecture de police de Paris au mépris de tout honneur* ».

Ag. L.

SPORTS

TENNIS

Foudre équatorienne sur le Français Leconte

Pour la première fois, il y avait deux Français sélectionnés au tournoi des maîtres. Il n'en reste plus qu'un après le premier jour : Yannick Noah, qui devait affronter l'Américain Tim Mayotte le 15 janvier. Henri Leconte a été éliminé la veille par l'Equatorien Andres Gomez (7-6, 6-1), qui avait remplacé au pied levé l'Américain Jimmy Connors. En quarts de finale, Gomez doit rencontrer le néo-Américain Johan Kriek, vainqueur du Suédois Stefan Edberg (6-2, 4-6, 6-2). Un autre quart de finale mettra aux prises l'Allemand de l'Ouest Boris Becker et le Suédois Mats Wilander, qui ont battu respectivement les Américains Paul Annacone (3-6, 6-3, 6-2) et Scott Davis (6-3, 6-4).

De notre envoyé spécial

New-York. – La manière dont Andres Gomez est parvenu à se qualifier pour les quarts de finale du Tournoi des maîtres est franchement rocambolesque. L'Equatorien n'avait en effet terminé qu'en vingtième position au classement du grand prix tennistique, en raison d'une blessure au dos qui l'avait tenu écarté des courts plusieurs mois. Or les seize premiers seulement sont retenus pour le Masters. Mais, mardi matin, Jimmy Connors s'est réveillé avec une fièvre de cheval. Il a dû déclarer forfait. Comme le règlement le prévoit, les organisateurs du tournoi consultèrent le classement du Grand Prix et commencèrent à rechercher les remplaçants éventuels. On ne pouvait atteindre le premier, le deuxième était déjà engagé dans une exhibition, le troisième était à l'autre bout du monde. L'agent de Gomez savait en revanche que son protégé était à Washington. Le temps de le prévenir, de le mettre dans un avion, et l'Equatorien est arrivé à Manhattan à 20 heures, une petite heure avant de rentrer sur le court du Madison Square Garden.

Si Johan Kriek et Boris Becker avaient été un peu plus expéditifs avec leur adversaire respectif, Gomez n'aurait pas pu se présenter dans les délais, et Henri Leconte se serait qualifié pour les quarts de finale du Tournoi des maîtres, auquel il participait pour la première fois. Las ! Le numéro deux français, qui traînait lui-même une mauvaise grippe depuis plusieurs jours, se retrouvait dans la plus mauvaise position pour affronter ce type d'adversaire, dont le penchant naturel à jouer comme au poker se trouvait exacerbé par le fait qu'il n'avait, en l'occurrence, rien à perdre. Leconte avait en effet élaboré une stratégie pour affronter Connors en challenger, et il se retrouvait devant le joueur le plus imprévisible qui soit en situation dominante, puisqu'il l'avait déjà battu deux fois.

La conjugaison de ces facteurs a été fatale à Leconte. Le Français a semblé avoir le contrôle des opérations jusqu'au neuvième jeu de la première manche. Il venait alors de prendre le service de l'Equatorien et engageait pour le gain de la manche. « *La fatigue s'est abattue sur moi d'un coup, j'ai été à côté de mes pompes jusqu'au bout* », a reconnu Leconte. Les jambes en plomb et les poumons en feu, il s'est mis à accumuler les fautes directes.

Bien sûr, cela n'a rien de catastrophique pour Henri Leconte au vu des circonstances exceptionnelles de cette défaite. Toutefois, celle-ci devrait l'amener à réfléchir sérieusement sur la manière dont il doit conduire la suite de sa carrière.

ALAIN GIRAUDO.

POUR CHANTAGE SUR LE BANQUIER ROBERTO CALVI

Un journaliste italien menacé d'extradition

Les avocats d'un journaliste italien accusé d'extorsion de fonds protestent contre la menace d'extradition qui pèse actuellement sur lui du fait d'un décret signé le 12 novembre 1985 par M. Laurent Fabius. Agé de soixante-cinq ans, M. Luigi Cavallo a été arrêté en France en mai 1984, remis en liberté, puis réincarcéré le 6 décembre 1985. Détenu actuellement à la maison d'arrêt de Fontainebleau, il avait fait l'objet, le 5 décembre, d'un arrêt d'extradition de la chambre d'accusation de Paris, que la Cour de cassation a jugé régulier.

La justice italienne lui reproche d'avoir voulu indirectement soutirer, contre la promesse de se taire, 500 000 dollars à Roberto Calvi, retrouvé pendu sous un pont de Londres, en juin 1982, à la suite du scandale de la banque Ambrosiano, scandale qui avait éclaboussé le Vatican. M. Cavallo est actuellement poursuivi sur une plainte de la veuve de Roberto Calvi.

Personnalité controversée en Italie, à l'origine de « coups » journalistiques retentissants, M. Cavallo attend que le Conseil d'Etat, qu'il a saisi d'un recours contre le décret d'extradition qui le vise, statue sur son sort. Ses avocats, Mes Alain Lestourneaud, Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen, protestent contre sa réincarcération, qu'ils jugent illégale, et menacent de saisir la Commission, puis la Cour de Strasbourg pour violation de la convention européenne des droits de l'homme. Ils soupçonnent le gouvernement français de vouloir « échanger » M. Cavallo contre M. Samuel Flatto-Sharon, arrêté récemment en Italie et condamné en France, par défaut, pour diverses escroqueries immobilières.

Les amis de M. Cavallo contestent que celui-ci se soit rendu coupable d'un délit de droit commun. Ils estiment qu'il n'aura pas un procès « loyal » en Italie et affirment que « *sa sécurité n'est absolument pas assurée dans les prisons de son pays* ».

★ Comité de soutien à Luigi Cavallo, 15, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : (1) 64-45-77-51.

Après une fusillade en France

TROIS POLICIERS SUISSES SONT INCULPÉS

Avant d'être reconduits libres à la frontière, les trois policiers suisses impliqués dans la fusillade au cours de laquelle trois adolescents gitans ont été blessés, dans la nuit du 12 au 13 janvier (*le Monde* du 14 janvier), à Hagenthal-le-Bas (Haut-Rhin), ont été inculpés mardi 14 janvier à Mulhouse, de coups et blessures volontaires avec armes et port d'armes prohibées.

Les autorités helvétiques ont déposé, pour leur part, le même jour, une demande d'extradition des cinq jeunes gitans qui avaient été pris en chasse par les policiers suisses alors qu'ils venaient d'effectuer deux cambriolages près de Zurich.

Les cinq gitans, dont trois étaient déjà connus du juge d'instruction, ont été inculpés mardi dans l'après-midi de port d'armes prohibées, de vol de voiture, de défaut de permis de conduire, d'entrée et de séjour irréguliers en France.

Le premier chef d'inculpation leur a été notifié après la découverte d'un pistolet de calibre 6,35, dont les jeunes gitans « *se sont probablement débarrassé avant la fusillade* ». L'arme provenait d'un cambriolage.

TOURISME

L'ENQUÊTE SUR LES AGENCES DE VOYAGES

La profession promet un sursaut

Commentant mardi 14 janvier les résultats de l'enquête publiée dans le dernier numéro du magazine *50 millions de consommateurs* (*le Monde* du 15 janvier), M. Georges Toromanof, président du Syndicat national des agents de voyages, a reconnu qu'il existait, effectivement, un problème tant au niveau de l'information fournie par les agences qu'à celui de la formation des agents de voyages. « *De ce point de vue,* a-t-il ajouté, *l'enquête de l'INC peut avoir un effet positif car cela va remuer les foules de la profession. Espérons que les stages de formation seront plus suivis, qu'il y aura davantage d'« éductours » (voyages destinés aux agences) et que l'enseignement actuel, inadapté, sera amélioré. Certes, 18 000 personnes travaillent dans les 3 000 agences existantes mais à raison de 3 000 agents recyclés ou formés chaque année on peut espérer obtenir des résultats significatifs d'ici trois ou quatre ans. Reste,* a insisté M. Toromanof, *que la situation constatée par l'INC au niveau des agences illustre l'état du commerce en général : en France, nous n'avons pas formé, depuis vingt ans, de véritables vendeurs professionnels.* »

P. Fr.

TRAFIC DE COCAINE EN MARTINIQUE

Une centaine d'interpellations

Correspondance

Fort-de-France. – Depuis la veille de Noël, M. Max Plantier, juge d'instruction, a entendu une centaine de personnes, appartenant essentiellement à la bourgeoisie locale et dénoncées comme « consommateurs » ou petits revendeurs de cocaïne en Martinique.

Le nombre des inculpés serait d'une vingtaine. Quatre d'entre eux ont été incarcérés : deux commerçants d'origine métropolitaine, installés récemment dans l'île, et deux ressortissants britanniques, passagers d'un voilier de plaisance, qui a été saisi.

Le « parrain » de ce trafic de drogue, M. Victor Charles, et son second, M. Carl Clitandre, n'ont pas été inquiétés, bien que le dernier ait été pris en flagrant délit de détention de stupéfiants. Après leur interrogatoire, ils ont été laissés en liberté, sans inculpation, et ont immédiatement disparu, ainsi que la compagne de M. Charles, de nationalité équatorienne.

B. M.

● *Deux trafiquants de drogue arrêtés en Guadeloupe.* – Deux trafiquants de drogue, M. Michael Russel, quarante ans, de nationalité américaine, et M. Sigurd Greene, trente-sept ans, Canadien, ont été interpellés le vendredi 10 janvier à l'aéroport de Pointe-à Pitre, alors qu'ils descendaient du vol régulier en provenance de l'île de Saint-Barthélemy. les gendarmes et les douaniers qui ont procédé à cette double interpellation ont retrouvé dans les valises des deux trafiquants 1,2 kilo de cocaïne pure.

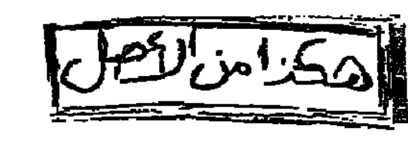
Présentés lundi au parquet de Pointe-à-Pitre, MM. Russel et Greene, ont été écroués à la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre. – (*Corr.*)

● *Héroïne : dix-neuf arrestations en France, en Italie et aux Etats-Unis.* – Dix-neuf responsables « financiers », tous d'origine sicilienne, d'un vaste trafic d'héroïne lié à la « french sicilian connection » ont été arrêtés, mardi 14 janvier, simultanément en France, en Italie et aux Etats-Unis, mais les enquêteurs n'ont pas saisi d'héroïne. Sept personnes ont ainsi été placées en garde à vue à Marseille, dont Mariano Piazza, cinquante ans, restaurateur soupçonné d'être l'antenne française de la Mafia pour le trafic d'héroïne et proche de Paul Mondoloni, le « parrain » tué à Marseille le 29 juillet 1985. Selon les enquêteurs, les deux hommes et leurs associés avaient couvert le transit, par Marseille, de plusieurs valises provenant du Proche-Orient et destinées aux Etats-Unis.

Six personnes encore ont été arrêtées en Italie et six autres à New-York. L'enquête, ouverte il y a deux ans, va continuer simultanément dans les trois pays concernés.

● RECTIFICATIF. – A la suite d'une erreur de composition, nous avons fait état dans *le Monde* du 15 janvier, première éditionC, d'un taux de suicide dans les prisons de 140 pour mille en 1984 et de 150 pour mille en 1985 alors qu'il s'agissait dans les deux cas d'un taux pour cent mille.





(Publicité)

Le Monde

EDUCATION

Réforme des lycées : les risques de la spécialisation

Des sections trop spécialisées,une coupure excessive entre littéraires et scientifiques, des filières économiques trop étroites : des défauts qui risquent de faire déraper une entreprise bien intentionnée.

FATALISME ? Indifférence ? Sentiment que tout peut être remis en question en mars ? Ou, au contraire, profond accord tacite ? La réforme des lycées présentée par M. Chevènement n'a pas jusqu'à présent provoqué de grands débats. Même la controverse – pourtant particulièrement sensible – sur l'« impérialisme » des mathématiques n'a pas pris d'ampleur particulière. Et il est peu probable que ce dossier soit un enjeu de la campagne électorale. Pourtant, il engage fortement l'avenir du pays.

La démarche du gouvernement socialiste s'appuie sur une décision politique – doubler en quinze ans le nombre de bacheliers – et un projet pédagogique – diversifier les voies d'accès au baccalauréat et diminuer le rôle exagérément sélectif des mathématiques. Ces deux objectifs semblent rencontrer un assez large accord dans l'opinion et l'opposition politique. Même si une certaine méfiance demeure – notamment parmi les enseignants – à l'égard d'une prolongation de la scolarité, l'idée fait son chemin que le diplôme et la formation deviennent une nécessité dans toutes les activités professionnelles. Quant aux mathématiques, elles exercent une telle pression sur les familles que la perspective de voir un peu desserrer leur étau ne peut qu'être populaire.

Ceci admis, il reste à appliquer ces beaux principes, et c'est là que les choses se compliquent. Le schéma proposé par M. Chevènement, qui repose sur l'idée d'une relative spécialisation des filières, soulève quelques problèmes sur lesquels il serait bon d'affiner la réflexion.

• UNE EXCESSIVE SPÉCIALISATION

Pour accueillir davantage d'élèves, vaut-il mieux un enseignement commun ou des sections spécialisées ? La première formule évite les orientations précoces, mais conduit à mêler des élèves fort différents et fait baisser le niveau. La seconde tient mieux compte des goûts et des aptitudes des élèves, mais provoque une hiérarchisation entre des sections élitistes et malthusiennes et d'autres, plus peuplées mais offrant moins de débouchés.

La solution retenue par M. Chevènement combine les deux formules – et peut-être les deux inconvénients : tronc commun en seconde et découpage en huit sections fortement « typées » à partir de la première. Résultat : les professeurs continueront à se plaindre du mauvais fonctionnement d'une seconde trop hétérogène, et les élèves hésiteront à s'engager en première dans des voies déterminant déjà fortement leur avenir. D'autant plus que les débouchés professionnels offerts par certaines de ces sections – comme A1 (métiers du livre et enseignement) ou B1 (carrières administratives, juridiques et bancaires) – paraissent bien étroits aux yeux d'élèves de première. L'évolution des métiers est trop incertaine, celle des études supérieures trop confuse pour qu'on puisse engager des jeunes de seize ans dans des filières ayant des perspectives aussi limitées.

Les remèdes à ces inconvénients pourraient être de deux ordres : rééquilibrer les contenus de certaines de ces filières pour les rendre moins étroitement spécialisées ; organiser des passerelles permettant de passer d'une section à l'autre, en cas d'erreur manifeste d'orientation.

• TROP PEU DE MATHS POUR LES LITTERAIRES

Pour lutter contre le rôle excessivement sélectif des mathématiques, et accueillir davantage d'élèves dans les séries scientifiques le ministre a pris deux mesures : alléger légèrement les ambitions de la série la plus scientifique (C1) ; adapter, dans les autres séries, les programmes aux besoins des matières dominantes (économie, biologie...). Ces deux dispositions ont été généralement bien accueillies par les spécialistes – y compris la première, qui n'a pas paru mettre en péril le niveau des grandes écoles scientifiques.

En revanche, l'Association des professeurs de mathématiques déplore l'insuffisance de l'horaire de cette discipline dans les séries littéraires (deux heures). Elle fait observer que les sciences font désormais partie de la culture de base indispensable à tous et que de nombreuses professions littéraires demandent un minimum de connaissances scientifiques, en raison de l'utilisation croissante de l'informatique et des statistiques. L'Association des professeurs de philosophie fait une analyse analogue. « *Même les musées des beaux-arts ont maintenant leurs laboratoires* », fait observer son président, M. Jean Lefranc.

C'est pourquoi les professeurs de mathématiques suggèrent que les littéraires qui le souhaitent aient la possibilité de suivre une option renforcée de mathématiques de trois heures supplémentaires. Cette proposition a des partisans au ministère, mais elle coûterait cher et obligerait à recruter davantage de professeurs de mathématiques (en nombre déjà insuffisant). Elle serait de nature à augmenter l'attraction des sections littéraires, aussi bien de A1, qui par son orientation étroitement « classique » risque d'avoir un succès très limité, que de A2 dont l'orientation vers la communication serait rendue plus efficace par un renforcement de ses bases scientifiques.

L'Association des professeurs de mathématiques regrette également la diminution de l'horaire des mathématiques dans la série C2 (5 au lieu de 6 dans l'actuelle série D), qui empêchera ses élèves de poursuivre des études universitaires en mathématiques ou en physique, ce qui est le cas d'un nombre non négligeable de bacheliers D. Là encore, le fait de réserver cette section à des débouchés trop précis et relativement limités – biologie, médecine, agronomie, vétérinaire, géologie – risque de détourner des élèves encore peu sûrs de leur vocation ou désireux de conserver une plus grande possibilité de choix.

• POURQUOI DEUX SECTIONS ÉCONOMIQUES ?

Les études d'économie rencontrent un évident intérêt auprès des élèves et correspondent à de nombreux débouchés professionnels. La section B est celle qui a le plus profité de l'augmentation des effectifs de lycéens ces dernières années. Aussi le ministère a-t-il voulu multiplier les capacités d'accueil en créant deux sections économiques. Mais il n'est pas sûr que ce doublement ait l'effet espéré, tant le profil de chacune d'elles paraît étroit. D'un côté, B1, plus littéraire, conduirait vers les sciences humaines, juridiques, politiques et administratives. De l'autre, B2, plus mathématique, déboucherait sur le commerce, la gestion, l'économie, la statistique, l'expertise comptable et financière.

Mais une telle distinction, à l'intérieur de l'économie, est-elle bien raisonnable dès la première ? Tandis que les débouchés de B1 risquent de se limiter, en fait, au droit et aux instituts de sciences politiques, B2 apparaît comme une préorientation vers les écoles de commerce et de gestion. Or ces dernières ne souhaitent pas voir leur recrutement se limiter à une section de ce type. Elles recherchent des candidats ayant une solide culture générale scientifique et littéraire, et non des connaissances spécialisées dans des domaines relevant de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

Pour les responsables des écoles de gestion, le souci de donner à certains élèves une formation plus élevée en mathématiques ne justifiait pas la création de deux sections séparées. Une option de mathématiques renforcées dans une section unique, globalement orientée vers les sciences humaines et sociales, les lettres et les langues, serait, pour eux, une meilleure solution.

• MENACES SUR LES « LANGUES RARES »

La création de la section A2 (communication), avec des horaires de langues vivantes et de français très renforcés, est heureuse. Les débouchés possibles paraissent larges et variés : interprétariat et traduction, commerce et relations internationales, tourisme et hôtellerie, secrétariat bilingue et trilingue, journalisme, relations publiques, communication, sciences humaines.

L'Association des professeurs de langues vivantes regrette toutefois que cette avancée soit compensée par la disparition de la section avec trois langues vivantes, qui ne manquera pas d'accélérer le recul des « petites » langues (notamment l'italien et le russe) et la progression de la position dominante de l'anglais. Cette évolution va à l'encontre de l'objectif de diversification, toujours proclamé mais jamais réalisé, et du besoin d'ouverture internationale prôné par les responsables de l'économie. Pour renverser cette tendance, le ministère a décidé de débloquer 45 postes d'enseignants pour les langues autres que l'anglais et l'allemand. Ils seront mis à la disposition des établissements pour que des classes de langue puissent être ouvertes, sans attendre les demandes des familles.

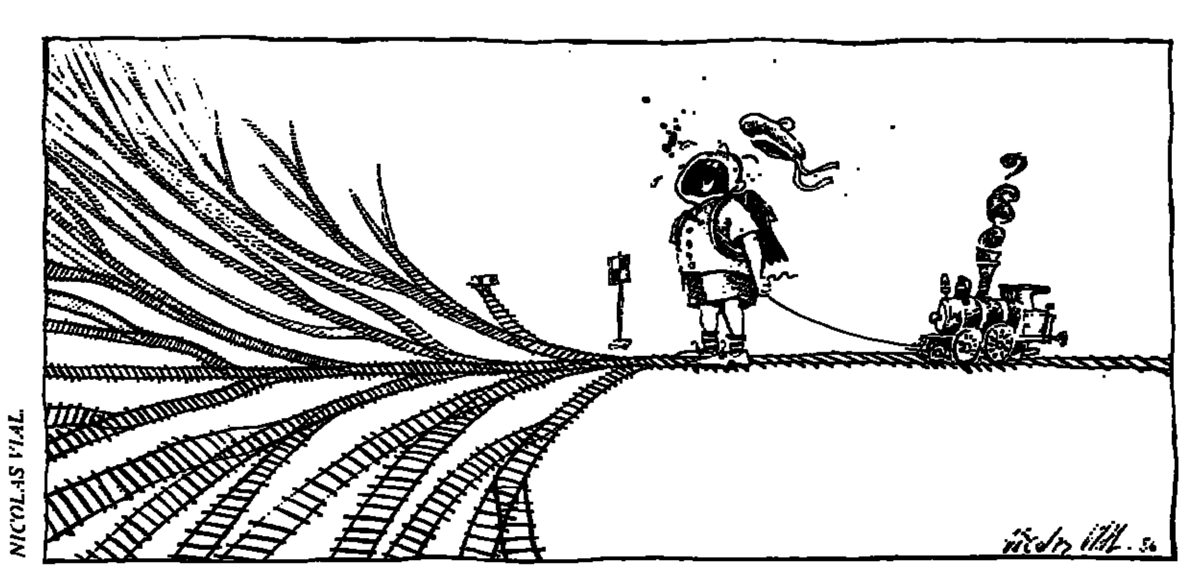
∴

En diversifiant les filières, et donc les centres d'intérêt proposés aux élèves, la réforme de M. Chevènement va dans le bon sens. Mais, en accentuant la spécialisation de certaines filières et en les alignant de façon excessive sur des formations universitaires et des débouchés professionnels aux contours incertains, elle risque de manquer son but.

La fonction de l'enseignement secondaire est d'assurer une formation générale, de donner des méthodes de travail, d'apprendre à raisonner et à s'exprimer. La formation spécialisée et professionnelle vient après. « *L'enseignement secondaire*, écrit M. Lefranc, *surtout s'il devient un enseignement de masse, doit principalement assurer dans toutes les séries une formation équilibrée. Les universités ne souhaitent pas accueillir des spécialistes au petit pied, mais des étudiants qui ont une solide culture générale,appuyée sur une bonne initiation dans quelques disciplines fondamentales qui ne correspondent pas forcément à une filière professionnelle.* »

Il serait bon que ce problème, qui engage fortement l'avenir de la nation, fasse l'objet d'une réflexion collective plus poussée. Il n'est pas trop tard pour corriger les défauts d'une réforme dont les principes et les objectifs sont incontestablement positifs.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.


NICOLAS VIAL.

LIVRE

Trouver l'erreur...

ON dit que 40 000 bridgeurs anglais se sont jetés dans la Tamise pour n'avoir pas joué atout. On ignore le nombre d'étudiants qui se jetèrent dans le désespoir de leur choix pour avoir oublié qu'une intégrale n'est qu'une addition et, que lorsqu'on additionne des nombres positifs, le résultat ne saurait être négatif. Mais ce nombre pourrait bien excéder celui des noyés britanniques.

C'est en vue de le réduire que Barry Cipra a écrit un petit livre rempli de judicieux conseils, du genre : « *Quand un problème est posé en référence à la réalité, la réponse doit être physiquement réaliste.* » Tout étudiant et tout enseignant y souscrira sûrement... en paroles. Pour l'application pratique, c'est moins certain. Or Barry Cipra va beaucoup plus loin que ces conseils de bon sens, et il ne recule pas devant des phrases iconoclastes comme : « *Rafistolez votre résultat s'il ne convient pas* », au risque de faire avaler leur craie à quelques professeurs bien-pensants, pour qui la sacro-sainte rigueur...

Certes, il vaut mieux, quand un peu de réflexion montre que le résultat est faux, trouver où est l'erreur et la corriger. Mais ce n'est pas facile, et le temps manque parfois. Or il est parfois aisé d'inventer la réponse juste à partir du résultat erroné. Et l'on montre ainsi qu'on est capable de réfléchir, ce qui est au moins aussi important que de savoir calculer.

Erreurs... et comment les trouver avant le prof... est consacré à la détection des erreurs dans le calcul différentiel et intégral. Mais les nombreuses méthodes que l'auteur propose pour repérer les erreurs, et parfois les localiser, ont de toute évidence une validité qui dépasse ce champ étroit, et même celui des mathématiques. Et comme le livre est d'un ton spirituel, qu'il ne respire pas l'ennui, il ne faut pas hésiter à le mettre entre toutes les mains.

MAURICE ARVONNY.

★ *Erreurs... et comment les trouver avant le prof...*, de Barry Cipra. Interéditions, 112 p., 65 F.

DÉBAT

Evaluons l'héritage des pionniers

IL faut savoir gré au docteur Guy Vermeil et à ses collègues de la Société française de pédiatrie de porter un diagnostic pertinent sur l'échec scolaire : notre système pédagogique méconnaît la diversité des enfants qui, même à âge égal, à milieu social équivalent, à quotient intellectuel égal, ont des rythmes d'apprentissage différents (*le Monde* du 14 novembre 1985).

La solution préconisée – organiser des cursus à durée différente – est une solution de bon sens. Mais je pense que cette solution serait encore plus efficace si, au moins avec les jeunes enfants (maternelle) et les enfants (élémentaire), on substituait à une pédagogie d'enseignement une pédagogie favorisant les apprentissages et les travaux individuels, et donc incitant les enfants à progresser selon leur rythme individuel.

Car, si l'on approfondit un peu cette notion de rythme, il est clair qu'il ne s'agit pas seulement d'une plus ou moins grande vitesse. Un orfèvre en la matière, Maria Montessori, écrivait voilà plus de cinquante ans : « *Le maître se figure encore que l'enfant, pour apprendre, va suivre la ligne droite tracée par l'éducateur, alors que, au contraire, il a, pour apprendre, une manière toute personnelle : celle du choix spontané, de la répétition des exercices, de l'activité à la fois sensorielle et motrice, accompagnant l'activité sensible et mentale* » (*la Nouvelle Education*, janvier 1933). Il s'agit donc bien d'une série d'approches, modulées différemment selon les caractères et aussi selon les moments, car l'enfant, pas plus que l'adulte d'ailleurs, n'est apte en permanence à l'effort mental.

Cette individualisation des apprentissages se trouve réalisée, en France, dans un tout petit nombre de classes publiques et privées, où des éducateurs militants, contre vents et marées, font fructifier l'héritage des pionniers du mouvement de l'éducation nouvelle : Montessori, Decroly, Cousinet, Freinet. Au lieu d'en rester toujours aux oppositions stériles et aux débats académiques, pourquoi des chercheurs ne s'attacheraient-ils pas à évaluer les résultats obtenus dans ces classes ?

On ne peut sans doute pas utiliser les méthodes statistiques que l'on applique aux millions d'élèves des classes ordinaires. Il faudrait, d'autre part, étudier la nature des populations qui fréquentent ces classes « originales ». On y trouve, c'est selon, des enfants de milieu privilégié, mais aussi ceux dont on désespère et qu'on a rejetés ailleurs. Mais des chercheurs à l'esprit scientifique découvriront aisément les paramètres à considérer et les techniques d'évaluation à utiliser.

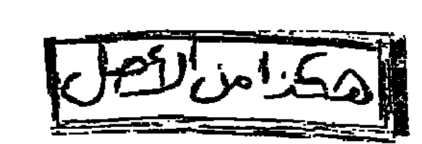
LOUIS RAILLON
(président de l'Association Montessori de France).

CONCOURS DE JOURNAUX LYCÉENS

Le Centre de documentation et d'information lycéen (CDIL) organise, pour la deuxième année, un concours de journaux lycéens et collégiens ouvert aux élèves de France, de Belgique et de Suisse, et patronné par France-Inter, *Phosphore*, *le Monde*, *Actual Quarto* et *la Tribune de Genève*. Les candidats doivent remettre un numéro de leur journal, en vingt-cinq exemplaires, avant le 31 mars, au CDIL, BP 67, 93101 Montreuil Cedex (France), tél. : 45-26-29-32. Le règlement du concours peut être consulté au CDIL ou chez Me Boisivon, 75, avenue Jean-Lolive, 93500 Pantin.

Seront décernés : un prix de l'expression libre (humeur, humour : chronique) ; prix de l'expression graphique (maquette, BD, illustration) : prix de la « une » ; prix de l'expression critique et culturelle (presse-cinéma, critique, nouvelle, récit, musique) ; prix de l'innovation ; prix du meilleur journal, prix spécial.

Les récompenses viseront à offrir aux lauréats les moyens de poursuivre leur journal ou de mieux connaître le monde du journalisme.



LE CINQUIÈME FORUM INTERNATIONAL DES NOUVELLES IMAGES

IMAGINA à Monte-Carlo

IMAGINA, le cinquième Forum international des nouvelles images, se tiendra du 4 au 7 février à Monte-Carlo. Il est organisé par le Festival international de télévision de Monte-Carlo et l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), en collaboration avec la Commission des communautés européennes, le groupe Bull, la FNAC et la Nicograph Association.

● **Un colloque.** – *Une trentaine de chercheurs, d'industriels et de professionnels de l'audiovisuel participeront à quatre jours de colloque.*

Le 4 février : langages d'images ou les images comme langages ; théories et applications.

Le 5 février : l'image rentable ou les méthodes de production en synthèse d'images ; l'image appliquée ou les nouveaux domaines d'application pratique des images de synthèse.

Le 6 février : l'image de l'art ou synthèse d'image et créations artistiques : à nouvelles écoles, nouveaux styles. L'image inattendue ou images réalistes, images jamais vues : les surprises des mathématiques.

Le 7 février : l'image, demain ou les systèmes du futur.

● **Une compétition.** – *C'est la deuxième édition du « prix Pixel », qui récompense une œuvre vidéo ou un film comportant une ou plusieurs séquences d'images infographiques. Le public du Forum vote lui-même dans chacune des catégories suivantes : réalisme, animation, scientifique et industriel, fiction, publicité.*

● **Un salon.** – *Exposition des plus récents matériels d'infographie, notamment dans le domaine de la production télévisée.*

● **Une rétrospective.** – *Présentation comparative des chefs-d'œuvre de l'animation classique et des meilleures bandes d'archives de l'image de synthèse. Trois thèmes sont retenus : l'animation du corps humain ; les textures matières et les rendus graphiques ; les formes narratives.*

● **Un stage.** – *Deux jours avant la manifestation et dans les mêmes lieux, l'INA organise un stage ouvert aux graphistes, techniciens, informaticiens, réalisateurs sur « les techniques numériques et la création cinématographique et télévisuelle ».*

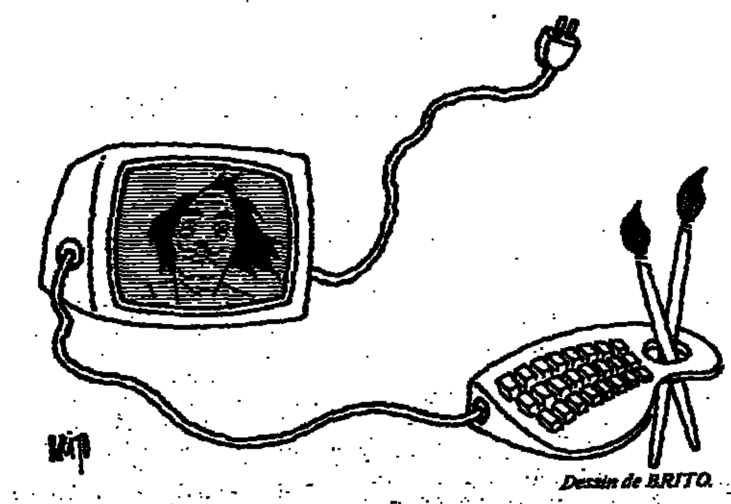
★ Renseignements et inscriptions : Service de presse et de promotion de l'INA : 193-197, rue de Bercy, 75582 Paris. Tél. : 43-47-63-86 ; Festival international de télévision de Monte-Carlo : 9, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 42-96-12-23.

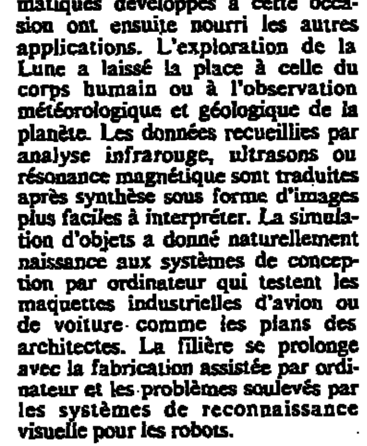
Un frisson d'alchimiste

Les artistes reprennent le pouvoir aux ingénieurs

LA plus spectaculaire des nouvelles technologies ressemble à un rêve d'alchimiste ou de cabaliste : reconstituer le réel, ses trois dimensions, son mouvement, sa texture à partir de simples séries de chiffres. Il faut voir le professeur Shure, directeur du New York Institute of Technology, reconstituer, en laboratoire *et étape par étape*, le mystère de la marche humaine ou le mathématicien Benoît Mendelbrot régler en une seule équation fractale le sort d'une montagne ou d'une planète pour connaître le grand frisson métaphysique des nouvelles images.

Pour le profane, le mystère semble complet : plus de système optique, *de chambre noire*, de tubes cathodiques ; l'ordinateur fabrique films ou vidéogrammes sans prises de vues, en se passant de la réalité. La technique numérique sait depuis des années analyser l'image en faisant correspondre à chacun de ses points une valeur chiffrée. Elle est capable aujourd'hui d'effectuer l'opération inverse : la synthèse de l'image à partir de données numériques. L'ordinateur établit d'abord le *volume de l'objet dans l'espace par* une multitude de lignes brisées, comme une sorte de maquette de fil de fer en trois dimensions. Il remplit ensuite les surfaces, calcule la tex*ture de la matière en fonction* de sa capacité à réfléchir la lumière. Des logiciels complexes font enfin tourner toutes ces données pour animer l'objet, calculer les perspectives *selon les différences de points de vue* et d'éclairages.





Dessin de BRITO.

Ce miracle technique se paie cher : quelques millions de centimes pour chaque seconde d'image. Par *quelle aberration peut-on, en ces* temps de rigueur économique, dépenser autant d'argent, mobiliser les puissances de calcul des ordinateurs géants pour satisfaire les ambi*tions démiurgiques de quelques* chercheurs ? Pour répondre à la question, il suffit de savoir à qui le « crime » profite. Investir des millions de dollars pour reconstituer un *alunissage est une goutte d'eau dans* le budget de la NASA. Entraîner un pilote d'avion ou un conducteur de char sur un simulateur est moins coûteux et moins risqué qu'utiliser un appareil réel. *Le marché de la* simulation civile et militaire a porté les premiers développements de l'image de synthèse.

Matériels et programmes informatiques développés à cette occasion ont ensuite nourri les autres applications. L'exploration de la Lune a laissé la place à celle du corps humain ou à l'observation météorologique et géologique de la planète. Les données recueillies par analyse infrarouge, ultrasons ou résonance magnétique sont traduites après synthèse sous forme d'images plus faciles à interpréter. La simulation d'objets a donné naturellement naissance aux systèmes de conception par ordinateur qui testent les maquettes industrielles d'avion ou de voiture comme les plans des architectes. La filière se prolonge avec la fabrication assistée par ordinateur et les problèmes soulevés par les systèmes de reconnaissance visuelle pour les robots.

Des investissements justifiés

Les nouvelles images, on le voit, irriguent un champ considérable et justifient pleinement les milliards d'investissement qui leur sont consacrés. *Les applications audiovisuelles* ne constituent qu'une retombée tardive et encore balbutiante des progrès accomplis dans cette imagerie révolutionnaire. Il a fallu attendre *que les systèmes de synthèse, lourds* et complexes, se simplifient pour permettre une manipulation directe par des graphistes ou par des réalisateurs. Le coût prohibitif des premières images de synthèse ne pouvait être supporté que par les superproductions hollywoodiennes (*Tron, 2010, The Last Starfighter*), quelques spots publicitaires ou des vidéo-clips de prestige. Avec des coûts d'utilisation variant entre 5000 F et 10000 F la minute, les palettes se rapprochent maintenant davantage des budgets de production audiovisuelle.

Mais le progrès est également esthétique. La première génération de nouvelles images, utilisant des logiciels à peine décalqués de ceux utilisés en simulation de vol ou en architecture, imposait aux créateurs des mouvements stéréotypés qui tournaient rapidement à la rhétorique. Combien a-t-on vu de génériques ressassant les mêmes images qui pivotent dans l'espace, le même ballet de sphères translucides ou les courses effrénées dans les labyrinthes imaginaires ? Aujourd'hui, réalisateurs et graphistes reprennent le pouvoir sur les ingénieurs. Il suffit de regarder *Monsieur Demo*, de Jacques Rouxel, sur Antenne 2, les séries pour enfants réalisées par la palette Aurira de la Société française de production ou la Paint Box de Computer Video Film pour se convaincre que les images de synthèse peuvent apporter quelque chose de neuf sur le petit écran.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'INA en pointe

LE cinquième Forum inter*national des nouvelles* images, véritable carrefour annuel des techniciens et créateurs du monde entier, est l'occasion d'insister sur une *dimension essentielle* du dynamisme de l'INA : une présence de plus en plus active dans l'industrie des technologies de pointe de la communication. Cette orientation, accentuée fortement depuis quelque *temps, est une priorité.*

Dans le domaine des images *de synthèse*, le stade confidentiel est aujourd'hui largement dépassé, et l'ère de la production industrielle est engagée. Ce marché est aujourd'hui évalué à *7 milliards de dollars, et connaît* une forte progression. Avec 30 % du marché européen, la production française se trouve située au niveau du Japon. L'INA a joué son rôle *dans cette* situation, en attirant le premier l'attention des pouvoirs publics sur les évolutions en cours, il y a déjà plus de cinq ans. Ce rôle, nous entendons l'affirmer davantage encore.

D'une manière plus générale et conformément à la nature de ses missions, l'institut entend développer ses articulations avec le monde industriel. Cela est *déjà bien* engagé. Ayant aujourd'hui accompli de grands progrès dans la modernisation de *ses* structures et de sa gestion, il peut s'avancer dans cette voie *qui s'appuie* sur deux principes fondamentaux :

– Etendre *et renforcer* la présence et l'action internationales de l'institut, en particulier au plan européen. L'audiovisuel mobilise des montants financiers de plus en plus importants, et la *nécessité* d'un marché élargi au-delà des frontières est une condition incontournable de réussite ;

– L'articulation indispensable avec le secteur privé, ce qui est *le rôle normal d'un* service public vivant : prévoir les évolutions, participer aux premiers investissements, créer la synergie nécessaire et développer des réalisations qui s'équilibrent sur le plan économique et répondent aux *nécessaires* critères de qualité.

Cette double volonté est d'ores et déjà illustrée par la diversification récente de cer*taines interventions de l'INA :*

– Constitution avec le groupe Thomson d'une filiale commune, TDI, pour développer la production et la commercialisation d'images de synthèse haut de gamme en trois dimen*sions ;*

– mise en œuvre prochaine d'une action de même nature avec la CISI et TF1 dans le secteur particulier du dessin animé par ordinateur ;

– accord entre l'INA et la *société* X-COM pour le développement industriel de Psyché 3, machine réalisée par l'INA et qui permet la production automatique d'images animées ;

– industrialisation des systèmes audionumériques Syter, développée avec la société Digitone ;

– premières applications concrètes de l'interactivité audiovisuelle, développées avec *le CNET et l'association* commune Imedia, dans deux directions : la télématique audiovidéographique et les vidéodisques interactifs ; l'INA *vient ainsi de coproduire un jeu* d'aventures en audiovidéographie interactive, le premier au monde ;

– actions d'anticipation en matière de formation, secteur où les manques sont encore cruels en France : formation à l'écriture de scénarios, initiation des créateurs aux nouvelles machines, formation à la camescope, formation à la nouvelle norme de transmission européenne D2 Mac Paquet...

Voilà donc un domaine d'avant-garde où l'on va souvent rencontrer l'INA dans les *prochains mois et les pro*chaines années. La capacité audiovisuelle d'un pays est un tout : production de programmes, richesse de la création artistique, compétence des chercheurs, savoir-faire des techniciens, sont indissolublement liés. L'enjeu économique est important. L'INA entend pleinement y participer et contribuer ainsi à relever le défi audiovisuel des cinq prochaines années.

JACQUES POMONTI.
(Président de l'Institut national de la communication audiovisuelle.)

Un marché en expansion

La France au deuxième rang mondial avec le Japon

FIGURES de proue de la « révolution audiovisuelle », les nouvelles images générées par ordinateur ne visualisent pas *seulement un imaginaire mathéma*tique, elles correspondent également à l'émergence d'une filière de création audiovisuelle originale.

En 1986, les investissements *mon*diaux dans les images de synthèse pour l'ensemble des domaines d'application de l'infographie seront supérieurs à 7 milliards de dollars. A l'horizon 1990, avec une croissance annuelle voisine de 35 %, ce marché *dépassera 20 milliards de dollars*, ce qui correspondra à environ 6 % du marché mondial de l'informatique, matériels et logiciels confondus.

La CFAO (1) représente aujourd'hui l'essentiel des investissements du secteur de l'infographie, avec près de 75 % des dépenses en matériels et logiciels graphiques. Toutefois de nouveaux secteurs d'application connaissent un développement rapide. Ainsi la synthèse d'image dans la gestion des entreprises (*Business Graphic*) a une progression annuelle de l'ordre de 50 %. Bénéficiant de la généralisation de la micro-informatique, le graphisme d'affaires atteindra cette année 20 % du marché de l'infographie, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 *milliard de dollars*. Nouveau domaine d'application, la synthèse d'image pour la production audiovisuelle représente déjà entre 4 et 5 % du chiffre d'affaires global de l'infographie.

Les Etats-Unis ont le leadership mondial en occupant 65 % de ce marché (4,7 milliards de dollars). Les Européens figurent en seconde position, avec plus du quart de ce marché mondial (1,8 milliard de dollars). Pratiquement inexistante au début de cette décennie, l'infographie a conquis, au Japon, en l'espace de cinq années, presque 10 % du marché mondial (0,6 milliard de dollars).

HENRI FALSE.

(Lire la suite page 18.)

(1) Conception et formation assistées par ordinateur.

IMAGINA A MONTE-CARLO

La longue route de Shanghai

Un jeu audiovidéo interactif

LES amateurs de bandes dessinées, les passionnés de jeux d'aventure et les fanatiques de la télématique ont (ou auront bientôt) leur *must*. *Shanghai-Paris*, un jeu fondé sur l'audiovidéographie interactive, devrait leur faire passer des nuits blanches. Avec la seule aide d'un clavier et d'un écran, servis par un serveur d'édition, ils pourront se balader aux confins de la Chine et participer au rallye Shanghai-Paris, en choisissant un des deux itinéraires, celui du Nord (la Mandchourie, l'Oural) ou celui du Sud (le Tibet, l'Asie centrale).

Après avoir rempli une fiche d'inscription, le joueur endosse la peau de Denis Roman, à la belle gueule d'aventurier, prêt à en découdre avec les kilomètres, la poussière et les embûches. Mais le programme informatique qui régit *Shanghai-Paris* a plus d'un choix à proposer : ce long voyage onéreux exige un parrain. Sera-ce ce promoteur immobilier véreux, un patron de presse ambitieux ou cet ambassadeur américain qui demande impérativement de choisir l'itinéraire nord ? En sus, une coéquipière est imposée : va pour Evelyne, une jolie blonde aux formes graphiquement engageantes et au sourire enjôleur. Côté matériel, il faut aussi choisir parmi une liste de vingt objets : bidon d'huile ou d'eau ? Trousse chirurgicale ou bijoux ? Treuil ou vêtements de rechange ?

A pied d'œuvre, lorsque la Land Rover quittera les murs de la Cité interdite, les choix continueront à se poser au joueur. Selon ceux-ci, les kilomètres s'accumulent, à moins que ce ne soient les pénalités. Bref, la route est longue, de Shangbai à Paris. D'autant plus que le comportement de la jolie coéquipière devient on ne peut plus mystérieux.

Shanghai-Paris est le résultat d'un processus de recherches mené sur l'audiovidéographie interactive depuis 1981 par l'Institut national de la communication audiovisuelle et le Centre commun d'études de télévision et de télécommunication (CCETT). Après avoir mis au point des programmes d'audiovidéographie interactive à dominante éducative *(Cœur, English lessons)*, qui ont permis de tester les performances des sources graphiques, l'INA et le CCETT se sont alliés à Imédia (qui a déjà réalisé *Balageste* et *Silence, on brûle*, d'autres jeux d'audiovidéographie interactive) pour lancer *Shanghai-Paris*.

Dès sa création, en 1983, Imédia a conçu une source d'images appropriée, la palette vidéo Graph 9. Avec cette palette, un magnétophone qui sert à construire les séquences sonores et un ordinateur qui conçoit le scénario, *Shanghai-Paris* pouvait naître et enrichir l'écran et le texte de 650 dessins en couleurs et d'une musique de 350 sons dûment calibrés. Quant au serveur d'édition, nécessaire à la réception de ces images et de ces sons, il a été conçu par Thomson-TITN. *Shanghai-Paris* a exigé un an de travail pour un dessinateur, un réalisateur scénariste et un informaticien, après que le scénario eut été au point.

Noces de l'image couleur, du son et du texte à l'écran, ce jeu offre de multiples possibilités grâce aux dix-huit modules aléatoires introduits. L'exotisme et l'aventure de *Shanghai-Paris* est sans nul doute la préfiguration des jeux audiovidéographiques intéractifs qui seront accessibles au grand public dans les années 90.

Y.-M. L.

La bille de flipper

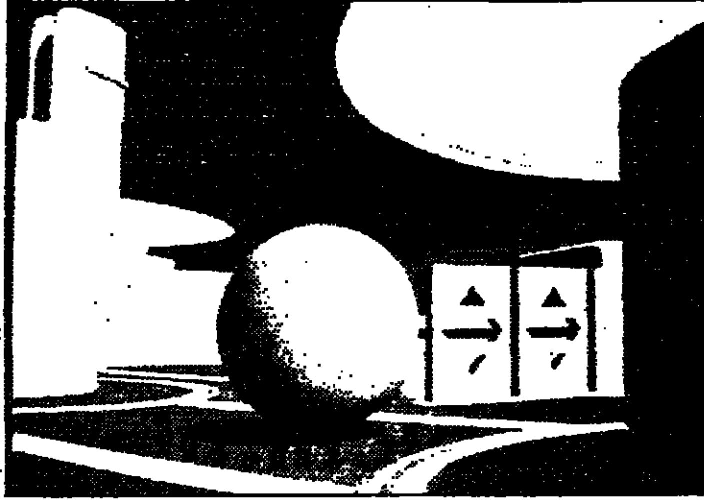
Mélange vrai-faux pour un spot publicitaire

UNE bille de flipper aux flancs bleutés surgit du fond de l'écran, heurte les parois d'un labyrinthe dont l'œil saisit les reliefs et les ombres. Plan *suivant : un jeune homme (blouson,* tignasse, regard brillant et gestes brusques) « tire » le sac à main d'une passante. L'image tourne sur elle-même, s'évade de l'écran. La bille d'acier bleu réapparaît, sa course s'affole entre les plots tandis que dans les lucarnes du billard électrique, les chiffres s'emballent.

Entrecoupées par la fuite éperdue de cette bille, en forme de leitmotiv, plusieurs séquences s'égrènent à vive allure dans une atmosphère bleu-nuit : une voiture « braquée », un autoradio arraché, un prétoire de tribunal, des barreaux de prison, un bureau d'accueil et d'aide aux victimes dans lequel est assise une jeune femme au regard noyé.

Puis la bande-son au rythme vif s'adoucit, l'ambiance à demi-nocturne fait place à une atmosphère aux tons pastels. Une cité radieuse, une classe où des enfants babillent et sourient, un groupe de jeunes hockeyeurs, des funambules, remplacent ces images précédentes de violence. Le film se clôt sur une signature : « *Sécurité, marquons des points, Centre national de prévention de la délinquance.* »

Le Flipper, un film de publicité institutionnelle, veut illustrer le phénomène de l'engrenage de la délinquance et présenter quelques-unes des solutions de prévention. Mais l'intérêt du film réside surtout dans le mélange original d'images réelles et d'images de synthèse. Coproduit par Panda Movies associés (PMA) et Com'unimage, l'unité de communication du Centre national de prévention de la délinquance (CNPD), *le Flipper* dure deux minutes trente. Les images de synthèse qui retracent la course folle d'une bille de flipper (parabole moderne du jeune qui se heurte à la délinquance) constituent presque la moitié du film. Elles ont été réalisées par le département de recherche-prospective de l'INA, sous la direction du réalisateur Renato.


INA/PMA-COM'UNIMAGE

La boule du film *Flipper* : une image de synthèse fabriquée grâce à un ordinateur par une équipe de l'INA.

Trois ingénieurs de l'institut et une équipe de graphistes ont consacré un mois et demi à mettre au point les bases de données numériques qui servent à donner aux images leur relief et leur forme puis leur transfert en film de 35 mm et en vidéo. Leurs instruments consistent en un ordinateur (qui permet de sélectionner des images précalculées à raison de vingt-cinq images par seconde), un magnétoscope, une caméra, un système de télécinéma.

La partie « images réelles » du film, qui montre des situations de délinquance et les solutions de réinsertion, a été réalisée par Renato et François Manceaux. Elle a été tournée en vidéo, et le montage de ces images réelles et des images de synthèse a été réalisé grâce à la technique anglaise ADO, *une régie numérique* qui permet le déplacement des images en trois dimensions. Cette technique est déjà utilisée dans certains génériques (à TF1, à la RTBF, par exemple).

Le scénario de *Flipper* a été mené comme celui d'un dessin animé : d'un *storyboard* crayonné jusqu'à la finition, qui tient compte des images numériques à sélectionner, des animations (mouvements d'objets et de caméra), des effets spéciaux (halos, transparences) et des trucages vidéo à insérer

Réalisé grâce au soutien du plan Recherche-image et de la société informatique Bull, *le Flipper* représente un coût d'environ 1,2 million de francs. Une version sera diffusée sur les chaînes de télévision à la fin du mois de janvier. Dès le 15 janvier, cinq cents salles de cinéma, à Paris et en province, diffuseront aussi ce spot, qui a le mérite d'illustrer ce que le mélange d'images réelles et d'images de synthèse, lié par les trucages de la vidéo, peut permettre aux réalisateurs de films long métrage, de films publicitaires ou de télévision.

YVES-MARIE LABÉ.

Lyrique 3 D

Pour « la Serva padrona », un décor irréel

ON pouvait s'y attendre. L'image de synthèse tridimensionnelle – la 3 D – cesserait, un jour, d'être l'apanage de l'industrie et de la publicité, de l'aéronautique, de l'armée ou de la médecine. Mais qui eût pensé que son usage s'étendrait à l'art lyrique ? C'est chose faite depuis la diffusion, le 22 décembre, sur Canal Plus, de *la Serva padrona*, opéra-bouffe de Pergolèse, dans un décor synthétique conçu en trois dimensions. Création entièrement française, cette réalisation a fait travailler en commun des professionnels aux savoir-faire très différents : cinéastes, gens de télévision et de la mode, informaticiens, architectes, techniciens, musiciens et... chanteurs.

Tout réside, ici, dans la nouveauté de la scénographie et de la production audiovisuelle. Une nouvelle écriture du décor lyrique a été inventée pour le petit – ou le grand-écran. Sa particularité ? L'utilisation conjuguée de la vidéo, de l'image de synthèse 3 D et des techniques d'incrustation. A l'origine de cette idée, un réalisateur passionné d'expériences en la matière, Didier Brunner, et une jeune société de production EVA 1 Communication. Le but ? Briser « *l'effet réducteur* » de la télévision, parvenir à rendre aux œuvres lyriques l'espace imaginaire qui leur est propre en leur créant un nouvel univers télévisuel.

Un pari difficile à tenir compte tenu du coût exorbitant de l'image 3 D : de l'ordre de 20 000 francs à 40 000 francs la seconde. Il n'était pas question de se lancer dans l'aventure à ce prix-là. Il a donc fallu trouver des moyens techniques moins onéreux, rechercher des soutiens financiers et convaincre des partenaires (1). L'expérience a pu, finalement, démarrer grâce à l'utilisation d'un logiciel développé par l'ARCIMA (Association de recherche du centre d'informatique et de méthodologie en architecture) qui a permis de produire une image tridimensionnelle au dixième des coûts pratiqués sur le marché : 3 000 francs la seconde pour vingt-quatre images/seconde. Budget global de l'opération : 2,5 millions de francs pour une œuvre d'une durée de soixante minutes.

Cette étape franchie, le travail de création a commencé. Quatre personnes en ont été le pivot : Jean Zeitoun (chercheur), Michel Bret (inventeur du logiciel IKO), Sabine Porada (architecte, créatrice de la scénographie), tous trois membres de l'ARCIMA, et Didier Brunner.

Côté matériel, les pièces maîtresses de l'opération ont été : l'ordinateur SM 90, système de génération d'images de synthèse en 3 D mis au point par le CCETT (Centre commun d'études de télévision et de télécommunication), le synthétiseur Colorix 90 et le logiciel IKO. Le tout est extrêmement maniable, facilement transportable, et son coût est inférieur à 600 000 francs. La vedette, c'est le logiciel IKO. En effet, explique Sabine Porada, son programme a la particularité d'ouvrir un champ d'exploration sur les couleurs, les lumières, les textures, la transparence, la brillance, les reflets, la luminosité, et donc de permettre de jouer sur une variété presque infinie de transformations de l'espace. « *J'ai pu*, dit-elle, *créer, à volonté et à ma guise, des déformations, des torsions, des courbes, des pulsations, qui m'ont donné la liberté d'animer le décor, de l'harmoniser avec la musique et l'action.* » Rien, donc, n'est réel, ni les escaliers, ni les colonnes, ni le palais, mais tout existe pourtant sur l'écran grâce au miracle de l'informatique. Avec *la Serva padrona*, Sabine Porada estime avoir eu l'occasion d'inventer « *une architecture impossible, fonctionnant sur le mode poétique plutôt que matériel* ».

Pour l'heure, il s'agit encore d'un travail de laboratoire bien réussi. Ceux qui ont eu – ou auront bientôt sur FR 3 – l'occasion de voir *la Serva padrona* auront le sentiment d'être entrés dans un monde irréel engendré par les technologies du vingt et unième siècle, tout en se laissant emporter par le plaisir d'écouter une œuvre lyrique classique.

ANITA RIND.

(1) *La Serva padrona* a été coproduite par EVA 1 Communication, ARCIMA, FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, la société belge de vidéo Polygone Production, le Carrefour international de la communication, avec la participation du ministère de la culture, de Canal Plus et de l'éditeur de disques ERATO.

Communication d'entreprise : la preuve par Graph 9

X-Com, à Grenoble, joue le marché des PME

CONCEPT fétiche de la modernité industrielle, la communication distord quelque peu l'image sulpicienne de l'entreprise. On l'a chanté sur tous les tons : les supports de communication relaient désormais l'outil de production. Autrement dit, la communication audiovisuelle d'entreprise fait aujourd'hui figure de plus-value informationnelle, de produit à valeur ajoutée de séduction. De cela, Andrei Landau, directeur général de X-Com, est intimement convaincu : « *Pour la communication d'entreprise : voyez Apple ! Il faut expliquer, com-mu-ni-quer. Ce qu'est un ordinateur. Pourquoi ça n'est pas compliqué. Avec des mots simples. Et puis, entre nous, tous les micros se ressemblent. La technologie uniformise.* »

Depuis 1981, chemin faisant, la société X-Com s'est solidement implantée sur le marché de la communication audiovisuelle d'entreprise. Avec deux cents palettes graphiques vendues, elle détient le plus grand parc de machines installées en France. Le succès de Graph 9 réside incontestablement dans son coût d'exploitation hyper-compétitif : 3 000 F à 10 000 F la minute de vidéo, 250 F à 500 F la diapositive. De surcroît, le système se permet un bon mélange entre l'informatique et la vidéo.

Petit Astérix infographique, X-Com est fière de ses prodiges. A commencer par la fiabilité de sa palette. « *Tout le monde veut des outils bon marché. D'accord. Mais le jour où ils sont en production, ils paieraient cher pour que la machine ne s'arrête pas ! La volte-face économique est spectaculaire.* » Mieux : la société grenobloise se targue, non sans humour, d'avoir freiné la progression de Sony, tout au moins de son système d'annotation graphique, sur le marché français. Dans le haut de gamme, le système FGS-4000 de Bosch et la Paint-Box de Quantel règnent sans partage.

A chacun son segment de marché. Quantel s'est d'ailleurs fourvoyé en décidant de produire une palette d'entreprise. Au demeurant, les concurrents véritables sont nationaux : De Grafe, AVS, Gixi, récemment saisi par le 3-D. Arc-bouté sur son créneau d'entreprises – information interne, aide à la vente, formation, aide à l'exposé. – X-Com défend bec et ongles ses positions.

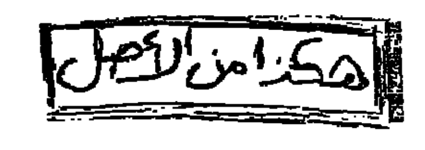
L'essor de la communication d'entreprise est irréversible. Au coude à coude, les PME soignent désormais avec coquetterie leur image d'entreprise. En témoignent les onze systèmes X-Com vendus à Montpellier. Dès lors, les prestataires de services vidéo sont finalement séduits par des systèmes de poche pour production sur le pouce. Clients traditionnels, les grandes entreprises peaufinent leur habillage de communication. Plus de trois mille firmes sont productrices ou commanditaires de vidéogrammes, 60 % appartiennent au secteur tertiaire. Trois à quatre cents d'entre elles disposent d'un studio audiovisuel intégré.

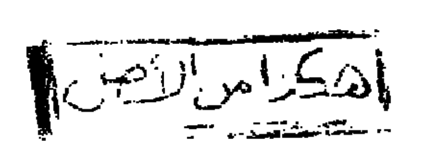
Toutefois, les performances de X-Com n'impressionnent qu'inégalement. Snobisme audiovisuel aidant, la télévision regimbe quelque peu. Histoire de s'aligner sur les pharamineux investissements de production des *networks* américains. On y préfère la sécurité du cher, même inutilisable. Les chaînes du service public possèdent néanmoins leur palette : le vidéographe de « Droit de réponse », par exemple, n'est autre qu'un Graph 8.

Quoi qu'il en soit, l'« infographie du pauvre » est commercialement majoritaire. Le champ du palettisable s'accroît : après les stations FR 3, les futures télévisions locales. Vœux de pauvreté à teinture de réalisme. X-Com n'est pas société à lâcher la proie du 2-D pour l'ombre du 3-D. Le 3-D ? André Landau sait d'expérience que l'attentisme est une stratégie : « *Du 3-D, on en fera. En cherchant bien dans les tiroirs, on trouverait sans doute des projets de ce type. Reste à les sortir au moment opportun. X-Com n'interviendra sur ce marché que quand celui-ci sera mûr et que le 3-D aura été correctement digéré. La course à la nouveauté à tout prix ne nous intéresse guère. Pas plus que les marchés où l'on compte les systèmes vendus par dizaine, voire par unité.* »

C. de M.









...aire

YVES-MARIE LABÉ

... décor irréel

ANITA RIND

...reuve par Graph9
...rché des PME

C. de M.

IMAGINA A MONTE-CARLO

Des outils pour les créateurs

Vers le mariage de l'intelligence artificielle et de l'image de synthèse

LA production d'images synthétiques intéresse tous les secteurs de la vie économique. L'industrie fait un usage croissant de représentation tridimensionnelle pour la conception assistée par ordinateur (CAO), aussi bien pour la création de meubles ou de textiles que pour la conception de carrosseries automobiles ou même de nouveaux médicaments. La visualisation bi-ou tridimensionnelle d'informations est devenue un outil indispensable de recherche pour des disciplines aussi différentes que la psychiatrie, l'astrophysique, la biologie cellulaire ou le pilotage des avions de combat.

Lors du colloque Imagina, seront présentées les plus récentes applications industrielles et scientifiques avec les solutions originales qu'elles rendent possibles. En effet, le développement des matériels et des logiciels est rapide. Ainsi, des technologies hier encore réservées à un usage exclusivement militaire, comme les simulateurs en temps réel, ont donné naissance à des applications diversifiées, grâce à l'apparition de circuits spécialisés dans le graphique, comme le *geometry engine* ou le *chap*.

Le système IRIS 2400 Turbo de la société Silicon Graphics, la station de travail de Symbolics ont été présentés pour la prmière fois au Siggraph de San-Francisco en juillet 1985 et seront visibles à Monte-Carlo en février avec des matériels français dont le GI 10 000 de la SOGITEC et le déjà fameux « studio numérique de télévision » de Rennes, conçu par TDF et Thomson, et première mondiale du « tout-numérique ».

Dans le domaine des palettes graphiques, on peut noter deux tendances : *l'une vers les systèmes très* haut de gamme comme le Pixar de Lucas Film : l'autre, au contraire, vers des systèmes à bas prix dotés de performances néanmoins musclées, comme la palette 2D/3D du Japan Computer Graphics Lab de Tokyo, destinée à équiper les universités ou les studios de production graphique ou audiovisuelle de taille moyenne. L'innovation la plus radicale est cependant encore en pleine émergence. Il s'agit du mariage, pas encore tout à fait consommé mais déjà prometteur, de l'intelligence artificielle et de l'image de synthèse.

A Palo-Alto, Jaron Lanier est un pionnier en la matière. Il a conçu un langage original appelé Mandala, qui permet de faire de la programmation ou de travailler avec un ordinateur en manipulant des icônes « intelligentes » et en combinant des images « autonomes ». Il ne s'agit pas simplement d'une grammaire de formes symboliques, mais d'un véritable langage visuel aux propriétés inattendues. Les applications envisageables sont très diverses, à commencer par le fameux « cockpit aveugle » de l'avion de chasse de l'an 2000... L'image de synthèse n'est pas seulement un outil industriel et scientifique, c'est aussi un véritable champ d'expression artistique et audiovisuelle. Les styles des plus divers s'y affrontent, depuis le *cartoon* jusqu'à la superproduction en passant par les œuvres intimistes, hyperréalistes ou les métamorphoses vibrionnantes d'imaginaires sans contraintes.

Peinture électronique

Si ces dernières existent, elles sont surtout financières. Théoriquement, tout est possible. Pratiquement, on doit ajuster son ambition expressive aux moyens financiers dont on dispose. Mais, parfois, le résultat est là, comme le désormais célèbre « Sexy Robot », créé par Randy Roberts de la firme Robert Abel, ou le curieux et émouvant pianiste de synthèse « Tony de Peltrie », réalisé à Montréal par deux jeunes Québécois, Pierre Lachapelle et Philippe Bergeron. Des centres réputés comme le New York Institute of Technology ou l'université de l'Ohio continuent de former des talents nouveaux, tel Chris Wedge, ou de soutenir le travail d'artistes confirmés, ainsi Rebecca Allen.

Au Japon, la démarche originale de créateurs solitaires (Yoichiro Kawaguchi) se double d'un effort constant et systématique de formation des nouvelles générations dans des équipes comme celle du professeur Koichi Omura à Osaka. De grandes firmes, par exemple, Fujitsu, consentent des efforts importants dans le développement des images de synthèse haut de gamme. L'exposition de Tsukuba fut l'occasion d'un déferlement de molécules d'ADN, d'anneaux de Saturne, de « trous noirs » et autres *vues inédites sur le monde* projetées en trois dimensions, et utilisant les techniques les plus récentes de la synthèse d'images.

Les librairies japonaises regorgent de brochures et de livres destinés à former, à tous les niveaux, les futurs programmeurs dont le Japon de la « cinquième génération » aura bientôt besoin. Le défi principal de ces techniques est, en France, principalement celui-là : comment assurer le plus efficacement la transition nécessaire vers une formation vraiment multidisciplinaire ? L'enjeu est si énorme qu'une réflexion appropriée doit être entreprise.

Loin d'être une mode ou un gadget dont les publicitaires avides de nouveautés se seraient emparés pour ensuite s'en délaisser, les images de synthèse sont d'ores et déjà présentes dans notre vie quotidienne et professionnelle. Plus encore, elles fondent petit à petit les conditions d'un autre regard sur le monde, d'une autre façon de représenter et de simuler le réel. En effet, elles ne sont pas simplement des outils de visualisation. Elles peuvent permettre un aller-retour plus riche, plus informé, entre le modèle qu'on se donne et la simulation de son « comportement ».

L'image de synthèse est un nouvel outil d'écriture pour le scientifique ou l'industriel. Pour l'artiste ou le créateur, elle est tout à la fois un nouveau « pinceau » et une nouvelle « technique ». De même que la peinture à l'huile permet autre chose que la peinture à l'œuf, la peinture électronique ouvre des pistes formelles inédites, notamment en obligeant à redéfinir précisément la dialectique de l'œil et de la main, de l'idée et de la forme. Renouvelant le débat de Descartes et de La Mettrie sur l'homme-machine, les images nous incitent à préciser ce qui, dans la création, peut être délégué à la machine, et en retour nous invitent à trouver une nouvelle définition de l'homme « créateur ».

PHILIPPE QUÉAU
(Directeur de la recherche prospective, INA).

Tour de France

Paris - Rennes - Grenoble - Toulouse et quelques autres...

AU royaume des nouvelles images, l'Amérique détient jalousement les clés. Maîtresse des lieux, elle filtre à l'entrée : Sogitec figure au nombre des *happy few*, parmi les dix premières sociétés de production dont les images, en quelques semaines, font le tour du monde des congrès professionnels.

Mais l'image de synthèse est aussi une affaire française, en particulier pour la recherche et la production haut de gamme. Une ombre au tableau : les matériels. A quelques rares exceptions (GI 10 000 de Sogitec), la France est un modeste fabricant. A l'échelon européen, le projet d'un super-ordinateur destiné aux applications infographiques a recueilli l'assentiment national.

LA REGION PARISIENNE

La production audiovisuelle (publicité, génériques de télévision, cinéma), s'ordonne *autour du triangle* parisien : Sogitec-INA-Thomson Digital Image. En étroite collaboration avec la division « simulateurs » du groupe, Thomson Digitel Image s'est taillé en un an une solide réputation.

Calqué sur le succès de Sogitec, son exemple illustre à quel point les performances technologiques de la simulation militaire – gros ordinateurs, calcul en temps réel, haute résolution de l'image – sont avantageusement recyclées à des fins audiovisuelles. *Terra incognita*, que l'INA, en éclaireur, a su opportunément défricher : conception de systèmes d'animation, production d'images, sensibilisation professionnelle. *Dès lors, la reconnaissance* culturelle et industrielle des images de synthèse se mesure à la diversité des colloques qui leur sont consacrés (Forum de Monte-Carlo, Semaine internationale de Nice du CESTA). Trio infographique en voie de se dualiser avec la fusion récente Thomson Digital Image/INA pour l'imagerie de synthèse en trois dimensions.

Au reste, le microcosme parisien ne s'épuise pas à l'évocation de ces noms. Une kyrielle de sociétés de production se glisse dans les interstices, taquinant l'informatique après avoir maîtrisé la vidéo : SFP, EAG, Voir, Pipa Video, Telegraph, Mikros Image, Bizgraph...

Au plan industriel, les logiciels français de CAO défendent vaillamment nos couleurs sur les marchés étrangers : Euclid commercialisé par Matra-Datavision, Unisurf de Renault, Catia développé par Dassault, Strim diffusé par la CISI. De surcroît, une gamme étendue de postes de travail graphique est fabriquée *en région parisienne* : les terminaux « Radiance » de Gixi, « Pericolor » de Numelec, la palette « De Grafe » de Multisoft, le système d'analyse d'image de Tigre, les tables traçantes de Benson.

La recherche en traitement et synthèse d'images mobilise divers laboratoires, militaires (ETCA) ou civils (INRIA, Ecole normale supérieure de Paris, Ecole des mines, Lactamme, Université Paris-VIII).

LA PROVINCE

En marge du parisianisme infographique, l'activité régionale existe bel et bien. On rencontre, à chaque étape de ce Tour de France, son régional et ses images.

● *Implanté à Rennes*, le Centre commun d'études de télévision et de télécommunications (CCETT) dispose d'un prestigieux laboratoire de synthèse d'images 3-D. On lui doit notamment l'invention du Cubi 7, système graphique destiné à la production audiovisuelle, à la CAO et à la simulation. La société locale, Caption, commercialise ce produit de facture entièrement française. Le CCETT vient par ailleurs de mettre au point le système ARTISTE (Acquisition, restitution et traitement informatiques de séquences de télévision), qui *simule* sur calculateur une variété de traitements de l'image. En liaison avec les besoins de la production audiovisuelle, il a victorieusement conduit les travaux de recherche et de mise en œuvre du studio numérique expérimental de FR3-Rennes.

En matière d'images, il appartient aux militaires de veiller au grain, via le Centre électronique d'armement (CELAR). A Nantes, l'Institut de mathématiques et d'informatique développe conjointement recherche et formation en synthèse d'images.

● *Autre foyer d'innovation : Grenoble*. Sur la base des travaux universitaires de l'Association pour la création et la recherche sur les outils d'expression (ACROE), de l'Institut national polytechnique (INPG) et du laboratoire d'informatique et mathématique (IMAG), situés aux confins de la synthèse d'image et de l'intelligence artificielle, un tissu industriel se constitue patiemment.

La société Getris-Images, spécialisée dans la fabrication de stations de travail et de terminaux de synthèse d'images réalistes, témoigne de la réussite du trait d'union recherche/industrie. Leader national sur le marché de la palette graphique, X-Com multiplie, à destination d'un public croissant, les produits Graph 8 et Graph 9. Parmi les sociétés *de production* audiovisuelle, Project Images est en passe d'acquérir une solide notoriété professionnelle.

● *L'axe Strasbourg-Toulouse*. Sur la carte de France, la ligne *Rennes/Grenoble* croise l'axe Strasbourg-Toulouse. Beau duel infographique en perspective. Avec, au point d'intersection, Saint-Etienne. Son Ecole nationale des mines, férue de synthèse, y voisine avantageusement avec le constructeur lyonnais Secapa.

Côté alsacien, il faut mentionner les travaux du groupe de recherche en photonique appliquée (GREPA) de l'Ecole nationale supérieure de physique de Strasbourg. Ils balaient tous azimuts le répertoire de l'imagerie moderne : traitement d'image par laser, cinéma et synthèse d'image holographique, systèmes de vision robotique, systèmes de synthèse d'image, processeurs digitaux photoniques pour l'image.

Les recherches infographiques sont exploitées par deux sociétés créées à l'initiative des hommes de laboratoire. Strasbourg Graphique Mecanorma commercialise une palette graphique à haute résolution, baptisée MIS et destinée à être utilisée à la demande, en station-service. La société Dalim, du nom du système industrialisé, vise prioritairement le marché de la communication d'affaires. A noter aussi, à Nancy, le Centre de recherche en informatique (CRIN), et à Soultz, près de Mulhouse, la firme Telmat.

Côté occitan, l'université Paul-Sabatier de Toulouse poursuit d'importants travaux en traitement d'images avec des applications, notamment en robotique et en télédétection. L'environnement industriel – SNIAS, Matra, Centre national d'études spatiales (CNES) – favorise les collaborations fructueuses.

Pour parfaire le tableau, il faut signaler d'autres initiatives plus dispersées : Image Ordinateur et le *CNBDI* (*Centre national de la* bande dessinée et de l'image) à Angoulême, où nouvelles images, BD et dessins animés s'entendent comme larrons en foire : la Maison de l'image de Bourges, l'entreprise Production-vidéo-édition d'Hérouville (Calvados), la société Image Espace à Aix, la division imagerie de l'université de Compiègne, etc. Au total, les chercheurs et industriels de province ont choisi de produire des images meilleur marché et, partant, des systèmes bas de gamme. Débouchés obligent.

CHRISTIAN DE MAUSSION.
(Centre d'études des systèmes et des technologies avancées -CESTA.)

Un marché en expansion

(Suite de la page 15.)

Dans cette compétition internationale, la France dispose de nombreux atouts pour se maintenir au plus haut niveau. Sur le plan des applications industrielles, les produits proposés par les sociétés françaises sont largement diffusés dans le monde entier. *En CAO*, les produits Euclid, Catia (développés par Dassault) et Strim, par exemple (commercialisés respectivement par Matra Datavision, *IBM* et *CISI*), se sont adjugé une part significative du marché mondial. *En simulation de vol*, les dispositifs construits par Thomson et Sogitec équipent de nombreux centres d'entraînement civils et militaires. D'autre part, une très grande variété de *postes de travail graphiques* d'origine française sont disponibles sur le marché : signalons les terminaux graphiques Radiance de Gixi, Péricolor de Numelec, les tables à numériser de Secapa, les palettes vidéo Graph 9 d'X-COM. De Grafe de Multisoft, le système d'animation en deux dimensions Psyché 3 développé par l'INA et industrialisé par X-COM, les générateurs de synthèse d'image en trois dimensions Cubi 7 et Getris conçus respectivement par le CCETT et l'IMAG, le système d'analyse d'image de Tigre, les tables traçantes de Benson, etc. Enfin des progiciels destinés aux arts graphiques font leur apparition.

L'effort des pouvoirs publics

Dans le domaine de la recherche, plusieurs centres et universités sont actifs. Chacun de ces pôles explore un champ spécifique : l'université de Compiègne, l'Ecole normale supérieure de Paris et l'INRIA se sont spécialisés dans les processeurs graphiques, le CCETT et l'IMAG ont mis l'accent sur la synthèse d'image, l'université de Strasbourg et l'Institut national de la communication audiovisuelle ont développé respectivement des progiciels pour les arts graphiques et des logiciels de synthèse d'image pour le cinéma et la télévision, la Société française de production a mis au point, en collaboration avec la firme américaine Image West, un dispositif original de synthèse d'image pour la télévision, l'université Paris-VIII offre un cursus spécialisé sur le thème « art et ordinateur »...

Dans le domaine de la synthèse d'image appliquée à la production audiovisuelle, la France dispose d'un atout supplémentaire : la richesse de la création artistique, stimulée par une demande forte de programmes de télévision et de cinéma, et les hautes exigences du monde de la publicité.

Pour accélérer la synergie entre les industriels, les chercheurs et les milieux artistiques, les pouvoirs publics (ministère de la culture, ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, ministère des PTT, secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication) ont lancé en 1983 le Plan Recherche-image, qui permet à la France d'occuper aujourd'hui avec le Japon la seconde place au niveau mondial.

HENRI FALSE.
(Directeur de la recherche prospective (INA), coordonnateur du plan Recherche-image.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LEONID
Brumberg

DÉCOUVRIR UN MAITRE DU PIANO

APRÈS une année Bach-Haendel dont les organisateurs de concerts, les maisons de disques et les amateurs de valeurs sûres ont recueilli les fruits, 1986 s'ouvre sous de moins bons auspices. Deux musiciens seulement se sont dévoués à la cause des célébrations centenaires : Carl Maria von Weber (1786-1826) et Franz Liszt (1811-1886). Adam de la Halle, mort en 1286, ayant déclaré forfait...

Ce ne sont pas là précisément des auteurs consacrés : cependant, une année ne serait pas de trop pour se persuader que le premier n'est pas seulement l'auteur du *Freischütz* (l'Opéra de Lyon va présenter *Oberon* à partir du 16 mai, en coproduction avec celui de Montpellier), ou pour comparer l'abondance et la variété de l'œuvre de Liszt avec ce que daignent en retenir les pianistes ou les chefs d'orchestre ; on se prend alors à rêver de ce que pourrait être une célébration bien comprise de ces deux grands musiciens.

Deux centenaires musicaux sont célébrés en 1986 : celui de Weber, qui n'est pas seulement l'auteur du « Freischütz », celui de Liszt, dont l'intégrale vient d'être enregistrée par France Clidat. Autre interprète de Liszt, Leonid Brumberg, pianiste exceptionnel, né à Rostov, fixé à Vienne depuis 1981.

Il n'en sera rien. On peut déjà le prévoir, trop d'obstacles s'y opposent, car la vie musicale ne s'occupe pas précisément de remettre les choses à leur place. En novembre dernier, un jeune pianiste, Jean-Gabriel Ferlan, avait eu l'audace d'inscrire au programme de son récital, salle Gaveau, ce monument rarement visité en public que sont les *Etudes d'exécution transcendante* de Liszt et d'en donner une interprétation pleine de fougue devant un auditoire plus clairsemé que jamais, le principal souci des amateurs de piano étant d'aller entendre un interprète célèbre jouer à sa façon ce que jouent ses confrères à la leur.

Dans un autre ordre d'idées, France Clidat, qui s'est fait depuis longtemps une spécialité de l'œuvre de Liszt, vient seulement de pouvoir en achever l'enregistrement intégral, longtemps resté en suspens, mais l'événement que constitue cette première exploration complète n'est pas de ceux qui défrayeront les chroniques ; pas plus qu'on ne donnera à la pianiste l'occasion de présenter dans ces récitals les œuvres les moins populaires.

Pour échapper aux impératifs sclérosants de la vie musicale, il faut pouvoir se situer en marge ou le vouloir fortement. Ainsi l'association Fugues, qui s'est donné pour mission de présenter, au Théâtre des Mathurins, des musiciens de qualité peu connus en France et qui ont dû quitter leur pays d'origine (*le Monde* du 20 août 1985), vient-elle de créer, à la dérobée, un de ces événements exceptionnels dont on prend conscience seulement sur le moment, et qui ne laissent de traces que dans la mémoire de ceux qui ont eu la chance d'y assister.

Déjà le programme, où figuraient, entre autres, deux *Méphisto-Valses*, la *Bagatelle sans tonalité*, une grande fantaisie sur les *Noces de Figaro*, *les Réminiscences de Don Juan*, laissait prévoir qu'un interprète portant son choix sur des œuvres de la dernière manière de Liszt, la plus audacieuse, où se dessinent déjà Debussy, Bartok et Scriabine, ne pouvait pas être un pianiste comme les autres. Né à Rostov en 1925, élève – comme Richter, Guilels ou Lupu, – au conservatoire de Moscou, de Heinrich Neuhaus (1888-1964), dont il deviendra l'assistant à l'Académie Gnessin, Leonid Brumberg s'est fixé à Vienne depuis 1981 ; il enseigne au conservatoire depuis 1982 et s'est acquis outre-Rhin une réputation de concertiste à la hauteur de son talent.

Le premier contact est assez déroutant : après un salut un peu raide, il se laisse glisser sur son siège monté si haut qu'il semble davantage debout qu'assis ; puis, comme une mécanique bien réglée, il pose les mains sur le clavier et joue sans laisser paraître ailleurs la moindre trace de vie. On pense au professeur mais en trois minutes on découvre un maître.

Cette faculté d'éveiller des sonorités inouïes grâce à un toucher infaillible n'appartient pas tant à un virtuose supérieurement entraîné qu'à un véritable poète, comme le piano en possède peu. Ces qualités digitales, spécifiques de l'école russe, sont associées ici à un jeu des deux pédales d'une rare subtilité : les sons semblent sortir les uns des autres, les aigus glissant au-dessus des notes graves mystérieusement soutenues ; souvent on oublie les marteaux, comme le recommandait Debussy, mais l'instant d'après le paysage a changé, le piano retrouve ses vertus percussives, sonne comme un cymbalum ou une armée de fifres.

C'est dans ces changements de climat qu'on découvre peu à peu la fantaisie inaltérable du jeu de Leonid Brumberg. Fantaisie calculée, semble-t-il d'abord, dans ces phrasés aux contours singuliers, dans la façon de retarder certaines notes ou de jeter rapidement les autres, mais il s'agit très explicitement de retrouver, par un détour, la libre improvisation qui est au cœur des préoccupations de Liszt dans ces œuvres : à peine une idée musicale est-elle exprimée qu'une autre survient déjà, par un simple jeu d'associations mélodiques, harmoniques, rythmiques, voire entre les timbres, qui prennent une valeur en soi.

Pour comprendre tout ce qui se cache derrière la virtuosité, derrière l'apparent désordre des formes rhapsodiques, il ne faut pas seulement de la perspicacité ou de l'intuition, mais s'être longuement penché sur des œuvres étonnantes dont la plupart des pianistes ignorent l'existence. Rendre l'auditeur attentif à cela, lui faire croire que la musique jaillit du piano comme une source d'eau vive, exige un art de la communication qui n'appartient qu'aux grands. A ce titre, on peut penser que Leonid Brumberg reviendra nécessairement à Paris dans des circonstances moins confidentielles. Il faut seulement noter son nom pour ne pas le manquer une nouvelle fois.

GÉRARD CONDÉ.

EDVARD
Radzinski

DEVENIR DRAMATURGE EN UNION SOVIÉTIQUE

L'un des auteurs de théâtre les plus joués en Union soviétique, Edvard Radzinski, est aujourd'hui à Paris, venu présenter sa pièce la plus récente, *Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoievski.*

Cette pièce, traduite en français par Lily Denis, et mise en scène par Viviane Théophilidès, est interprétée, au Petit Odéon, par Denise Gence et Jean-Yves Chatelais. C'est l'histoire d'une comédienne, naguère bien connue, et qui, devenue âgée, ne joue plus, vit dans une maison de repos. Elle croit entendre Dostoievski, ou une survivance de Dostoievski, qui essaie de la convaincre de jouer encore une fois : il lui tend les cahiers intimes qu'avait laissés son épouse. C'est cela qu'elle doit interpréter.

Plusieurs pièces d'Edvard Radzinski ont été jouées un peu partout dans le monde, mais c'est la première fois que cela se produit à Paris. Il nous parle ici de ses pièces, de sa vie d'écrivain.

« VOUS êtes né ?

– A Moscou.

– Dans quel quartier de Moscou ?

– Ma mémoire ne va pas jusque-là, c'était une maternité, je n'avais pas quinze jours lorsque j'en suis parti. Ce dont je me souviens, c'est de la maison de mon enfance, elle était juste en face du théâtre le plus renommé de Moscou, le Mahat.

– Vos parents y travaillaient ?

– Non. Mon père était traducteur il a traduit des pièces françaises, de Scribe, à cette époque-là, l'une s'appelait *la Prière pour la vie.*



ENGUERAND

Denise Gence et Jean-Yves Chatelais dans « Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoievski »

– Et votre maman, que faisait-elle ?

– La maman. »

Edvard Radzinski a une tête ronde, il est coiffé à la Tintin, la mèche en l'air. Vous lui donnez vingt ans, maximum, il en avoue presque cinquante ; il est habillé d'un survêtement de jogging. Vous vous dites d'abord, à le regarder, qu'il va être impossible de le prendre au sérieux, mais quand je le quitterai, tout à l'heure, je ne sourirai plus.

– Quand avez-vous écrit une pièce pour la première fois ?

– A dix-huit ans. Parce que j'habitais alors devant un autre théâtre, un théâtre d'enfants. Le Mahat, je n'aurais pas osé, c'était trop intimidant. Mais à voir ce théâtre d'enfants, juste devant mes fenêtres, je me suis dit : je vais leur raconter une très belle histoire. J'ai choisi l'un des hommes les plus merveilleux de la Russie, qui vivait au dix-huitième siècle, Guerassime Lebedev, un homme d'aventures. Il était parti pour les Indes, et là-bas, à Calcutta, il a décidé de construire, d'animer, un théâtre russe.

» C'était une idée folle, mais justement, chaque jour apportait des accidents étranges, passionnants, mais chaque jour aussi Lebedev signait des papiers, écrits en sanskrit, qu'il était incapable de lire, des papiers avec les entrepreneurs, les prêteurs d'argent, tout cela. Si bien qu'assez vite la catastrophe arriva, il était ruiné, il dut reprendre le bateau, pour Petersbourg. Et là, autre idée folle, il décida d'installer une imprimerie en sanskrit. L'idée, bien sûr, était que tous les Russes sachent lire et écrire le sanskrit, pour ne pas avoir à reprendre le bateau s'ils allaient en Inde. Mais c'est aussi que Lebedev rêvait d'une grande fraternité entre tous les hommes.

– Et la pièce s'appelait ?

– *Mon rêve, l'Inde.* Quand j'étais petit, j'avais beaucoup rêvé aux pays de l'autre bout du monde.

– Les enfants du théâtre vous ont fait un triomphe ?

– Pas exactement, non. Peut-être que les acteurs n'ont pas su s'y prendre, ils n'avaient jusque-là joué que des contes pleins d'animaux, ils interprétaient à merveille les loups, les scarabées, et même les champignons, mais un typographe de sanskrit au dix-huitième siècle, ils n'ont pas su et moi, de mon côté, j'avais fait une pièce beaucoup trop bavarde. Au bout de dix minutes, pas plus, tous les enfants se sont jetés vers la sortie.

» C'est là que j'ai compris la force physique de l'enfance. Parce que le personnel du théâtre, les adultes, les techniciens, ont essayé d'empêcher les enfants de sortir de la salle, de les faire se rasseoir, mais non : ils ont tout bousculé, ils ont enfoncé les portes. Je me suis retrouvé dans la rue, sous la poussée. Je me suis dit : cessons d'être intimidé, je vais écrire pour les adultes.

– Vous vous y êtes mis tout de suite ?

– J'ai pris un certain temps pour écrire une pièce, qui s'est appelée *104 pages d'amour*, ou, plus exactement : *104 pages, toutes au sujet de l'amour*. Elle a été prêtée en 1963, et l'amour, dans ces années-là, nous en parlions peu ; au théâtre, du moins cessions-nous d'en parler juste quand ça... commençait vraiment. Dans ma pièce, dès le second tableau, les acteurs étaient dans un lit.

» J'ai manqué avoir les mêmes difficultés qu'avec les loups et les champignons : ma pièce fut mise en scène par Efros à Moscou, et Toustonogov à Leningrad. J'ai eu de la chance, c'étaient les deux meilleurs, mais l'amour, un lit, les acteurs n'avaient jamais fait ça, ils ne savaient absolument pas comment on peut jouer ces choses-là. Enfin ça s'est arrangé, ils ont trouvé.

» C'était une pièce assez violente, les protagonistes, des jeunes, essayaient de se venger de quelque chose, de la morale peut-être. Je me suis aperçu après coup que cela ressemblait pas mal au film de Carné, *les Tricheurs*. La pièce cette fois a eu une audience énorme, jouée dans cent trente théâtres, dans toute l'Union, dans les Républiques...

» Heureux comme tout, j'ai enchaîné sur une autre pièce, le titre était *On tourne un film*, mais il y avait un jeu de mots, parce qu'en russe le mot « *tourne* » est presque le même que le mot « *empêche* », ou « *évite* », alors ça voulait dire aussi « *On ne tourne pas un film* ». C'était l'aventure d'un créateur qui lutte contre la bureaucratie. Efros l'a encore mise en scène, grand succès ; c'était drôle, bagarreur, j'avoue que j'étais content de moi, mais ce soir-là, dans le vestibule, il y a un écrivain célèbre, âgé, je ne vous dis pas qui, il est venu vers moi, il m'a dit : « *Ça ne m'a pas plu, c'est extérieur, c'est facile, écrire contre la bureaucratie, je ne te dis pas que c'est utile, et puis ça plaira toujours, et ça pourra te donner un petit bonheur, une fierté, mais toi, toi en tant qu'écrivain, ce n'est pas contre la bureaucratie que tu as à te battre, c'est contre toi-même. Est-ce qu'au moins tu as cherché ce qui, en toi, mérite la bagarre ?* »

» *Il s'est éloigné*, et moi je me suis dit : il est vieux, il est blasé, peut-être est-il trop prudent, peut-être même est-il jaloux. Je me suis dit ça, je m'en suis convaincu, je n'y ai plus pensé. Et puis ça m'est revenu en tête, et peu à peu j'ai compris qu'il n'était ni jaloux, ni prudent, ni usé... qu'il était la vigilance même, au contraire...

– Vous changez alors de manière ?

– Je ne vous raconte pas toutes mes pièces, il y en a beaucoup. La chose importante, c'est que je tombe malade. Maladie grave, je manque y passer. Je me dis, je vais mourir, et tout ce que je laisse, tout ce que j'ai fait, ce n'est pas moi. Je ne me devinerais pas, là-dedans, si je ne me connaissais pas. Ce n'est pas que je m'attribue une importance quelconque, mais vous me comprenez : vous êtes convaincu que vous allez mourir, demain, après-demain, et rien de vous ne sera plus, quand vous aviez des choses à faire, à dire. Contre toute attente, je n'ai pas disparu. Alors j'ai écrit une pièce qui s'appelle *le Théâtre du temps de Néron et Sénèque.*

» Le propos de cette pièce, le voici : comment se fait-il que l'un des plus grands philosophes ait vécu, pensé, écrit, dans les mêmes années où l'un des plus grands assassins était au pouvoir ? Et, si vous voulez, comment se fait-il que l'un des plus grands assassins ait pu continuer de commettre ses crimes alors que près de lui pensait et écrivait l'un des plus grands philosophes ? Mais, forcément, je me plaçais, moi, plutôt du côté de Sénèque (toute modestie gardée) : ai-je tout tenté pour agir sur ou contre l'assassin, comment ai-je trouvé le calme d'écrire quand même, et, en continuant d'écrire, me suis-je moi-même compromis ?

» C'est, je crois, un très grand sujet, et qui implique le théâtre, car toute la vie de Néron, de l'assassin, est aussi un théâtre. Il impose des décors, des cérémoniaux, lui-même joue la comédie. Et Sénèque, n'est-ce pas une comédie aussi qu'il joue aux autres, qu'il se joue, en philosophe quand même, malgré tout ça ? La pièce a eu un grand succès, chez nous, et elle a été jouée dans de nombreux pays, aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, partout presque...

– Et dans tel ou tel pays, la pièce n'était pas un peu « tirée », par la mise en scène, dans un sens ou dans un autre ?

– Il m'a semblé que Sénèque était plutôt approuvé : là, d'écrire tout de même ce qu'il pensait, et plutôt critiqué ailleurs. Dans toutes les pièces, dans tout théâtre, *il y aura toujours un mystère*, quelque chose d'imprévisible, qui a échappé à l'auteur, au metteur en scène, et même un peu aux acteurs, et ce mystère-là, qui est l'âme du théâtre, c'est à la troisième pièce, la vraie, qu'il appartient. Ma pièce à moi, c'est la troisième, celle de nous autres. »

Propos recueillis par MICHEL COURNOT.

En dépit des regards de haine ou de velours qui se posent sur elle, l'Amérique demeure un turbulent melting-pot, orgiaque et indomptable, irrationnel, prude et fabuleux comme le confirment un livre et trois expositions.

Photographes américains

L'HISTOIRE D'UN MONDE ET SA LÉGENDE

LE 28 décembre 1972, *Life* cesse de paraître, après trente-six années, d'existence. Le premier numéro de la revue fondée en 1936 par Henri Luce était sorti le 23 novembre avec un tirage de 466 000 exemplaires et une photo de couverture de Margaret Bourke-White, l'une des trois premières femmes-reporters et l'un des trois premiers opérateurs engagés par l'illustre magazine. Entre-temps, et avant de renaître de ses cendres sous une nouvelle formule en 1980, *Life* aura eu le temps de forger son mythe, entretenu par la présence d'un staff permanent de vingt-quatre photographes remarquablement payés et par un tirage qui pouvait atteindre, même sur la fin, 7 800 000 exemplaires.

Outre une mise en page de l'image aussi importante que la photographie elle-même, la grande originalité de *Life* fut de savoir considérer la photographie comme un élément-clé de l'information et, en accordant aux photographes un statut d'auteur à part entière, de favoriser la reconnaissance de leur art par un large public. Aux gloires de Hollywood (Elisabeth Taylor, Grace Kelly, Audrey Hepburn), aux portraits d'artistes, d'écrivains, de savants, de musiciens ou de politiciens se juxtaposent les événements dérisoires ou tragiques qui ont façonné le visage du monde de 1946 à 1955, notamment la naissance de l'Etat d'Israël, le maccarthysme, le mur de Berlin, la création des Nations unies et la fin du colonialisme en Indochine.

Parmi les cent cinquante-six mille clichés collectés durant ces dix années, attendrissants ou aigus, se faisant l'écho du pittoresque ou du désastre, mais qui sont autant d'hommages à l'expression journalistique et à l'information du lecteur, on épinglera le prémonitoire portrait de Nixon revenant à son étude de Whittier, Californie, pour reprendre sa carrière d'avocat (George Lacks, 1946), Howard Hughes aux commandes de son hydravion de 200 tonnes (J. R. Eyerman, 1947) et la vue hallucinante du parcours des hélices pendant le décollage d'un hélicoptère, avec des lumières fixées à ses pales, par Andreas Feininger (1949).

Autant de chefs-d'œuvre qui tiennent compagnie à ceux d'Irving Penn, Halsmann, Henri Cartier-Bresson, Gisèle Freund, Robert Capa ou Robert Frank.

Ils ont éte réunis, avec l'appui d'United Technologies Corporation, dans cette exposition, qui, après avoir recueilli un grand succès cet automne à Paris, est présentée à la Galerie du Château-d'Eau à Toulouse, où Jean Dieuzaide fête avec éclat ses dix années d'activité ; en mars, elle sera à la Fondation nationale de la photographie à Lyon (1).

∴

Les clichés choc pris par Arthur Fellig, dit Weegee, fils de rabbin, d'origine austro-hongroise et ayant débarqué aux Etats-Unis à l'âge de dix ans, contenaient sans doute trop de sang, de stupre et de frayeurs pour figurer dans les pages élégantes de *Life*. Comme le souligne la sélection du volume qui lui est consacré dans la collection « Photo-Poche » (2), Weegee, en explorant l'univers des bas-fonds new-yorkais, dépassait de loin le seul enregistrement de l'Amérique mythique d'Al Capone et de Lucky Luciano, dont on retrouve encore la trace aujourd'hui dans la publicité pour le Canada Dry. Et ce serait occulter l'extraordinaire panoplie d'expression de ce reporter de génie que d'expliquer sa réussite par l'exploitation du désespoir, de la souffrance, de la mort.

Il avait aménagé le coffre de sa Chevrolet marron en chambre noire et s'était fait une spécialité grâce aux ondes courtes (sa « ligne de vie ») de photographier avant l'arrivée de la police les cadavres de truands, les braquages de banques, les incendies, les catastrophes et les drames familiaux. Mais, en fixant les enfants harassés de misère, les travestis exhibant leurs cuisses d'homme, les sans-abris les bars minables, les night-clubs de fortune, c'est l'envers cauchemardesque du rêve américain qu'il montrait.

Mains et chapeau, 1982 (Phillip Galgiani)

Spectacle pour enfants vers 1940 (Weegee)

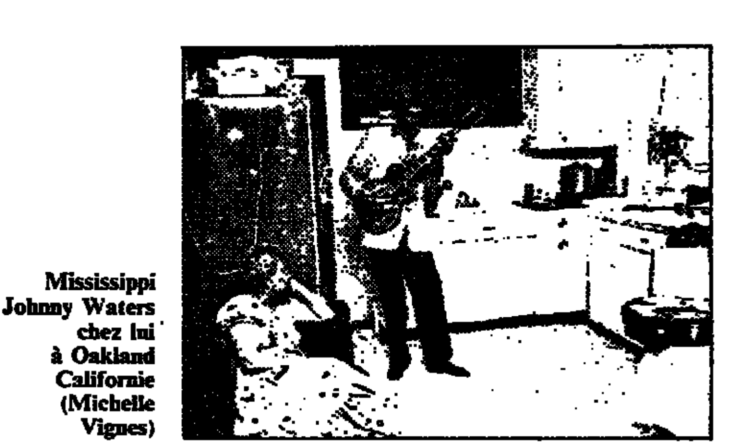
Traitant du malheur sous le frisson de l'actualité, par une utilisation quasi-cinématographique du noir et blanc, Weegee captait dans la rue le désordre de l'histoire et atteignait au tragique à travers la mythologie du fait divers. « *Chaque fois qu'un malfaiteur essayait de dissimuler sa figure, je ressentais ça comme un défi. En montrant leur tête, je démasquais littéralement leur noirceur d'âme.* » Cette phrase résume entièrement sa démarche. La photographie du crime était bien plus qu'un « extra » qui lui permettait de payer ses cigares.

Par-delà l'imagerie du roman noir, c'est l'intense humanité de son regard qui l'a rendu légendaire, au point d'en faire un classique.

∴

On retrouve un peu de cette tendresse, de cette émotion que produit une approche plus affectueuse qu'humaniste dans l'exposition proposée par Agathe Gaillard (3) sous le label de la « Beat Generation ». Emigrée aux États-Unis depuis les années 60, Michelle Vignes, ancienne rédactrice de Magnum, s'est prise de sympathie pour les Noirs du port déserté d'Oakland.

C'est avec un œil complice, braqué sur les instants de bonheur fugitif, qu'elle donne à regarder la joie de vivre dans des photos entièrement rythmées par la musique, les accents du saxophone, ou d'un piano imaginaire que s'invente ce jazzman pianotant sur une planche. Le rire, la danse et le chant laissent percevoir une ambiance comparable à celle que saisissait Aaron Siskind en 1938 dans les cabarets de Harlem, ou Weegee, justement, en 1947, chez Sammy, dans le Bowery.



Mississippi Johnny Waters chez lui à Oakland Californie (Michelle Vignes)

Produire une image telle que l'observateur ne pense plus à celui qui l'a réalisée est également le propos de Mellon Tytell. Son amitié pour Robert Frank l'a conduite à assister à une « *lecture historique au West End Bar* », près de l'université de Columbia, où s'étaient réunis les survivants, les papes de ce qui fut un temps la contre-culture.

Force est de reconnaître que les drogues dures semblent avoir laissé des séquelles, et l'on sourit (respectueusement) en voyant ces figures mythiques ventripotentes et claudicantes que sont devenus Burroughs (« *celui qui se souvient de tout* »), Ginsberg songeur, Brian Gysin et surtout Robert Frank, dont Mellon Tytell a même réussi à prendre un portrait souriant derrière sa caméra. La violence des Black Panthers cède la place au blues et à la méditation, dans un style photographique qui est typiquement celui des années 60, et trouve dans l'observation personnelle sa principale source d'inspiration.

∴

Ce style est d'ailleurs peu différent de celui qui nourrit la vaste rétrospective sur « La photographie californienne de 1945 à 1980 » (4) conçue par le Musée d'art moderne de San-Francisco et incompréhensiblement présentée au Centre Pompidou sans catalogue et sans un mot d'explication. Le public peut donc se perdre à plaisir dans un accrochage labyrinthique où se télescopent les tendances sans souci de la chronologie.

Entre une barque échouée sur une plage (Mac Gregor, 1978) et la vision nocturne d'une station, service (Minick, 1975) s'engouffre tout l'espace de l'Ouest américain tel que l'a bien évoqué Sam Shepard. Dans le désarroi des visages, le désert et le saccage des habitats à l'abandon rehaussés de couleurs vives, l'errance tisse partout son chemin. Comme un paysage intérieur, le mythe hollywodien d'une nature sauvage (Arthur Ollman) qui engendre puis recouvre la civilisation s'illustre par les néons technicolors ensevelissant la devanture des supermarchés. L'illusion se revendique par les lueurs criardes de la fiction, mais le rêve continue de surgir.

Usant de l'emprunt, du détournement et de la citation, mais aussi du texte qui compense mal la faiblesse des tirages, l'opérateur californien veut, de toutes pièces, reconstituer son identité. Si le train de Santa-Fe (Robert Misrack) continue de barrer le ciel bleu, la violence s'efface devant le formalisme ou l'esthétisme et, sur la plage de Santa-Monica, Max Yavno tente de repérer quelque survivant de la foule innombrable autrefois célébrée par Weegee. A l'encontre des stars qui ont fait la réputation de *Life*, Minor White veut montrer « *les choses en tant qu'autres que ce qu'elles sont* » et Leland Rice, en affrontant la texture d'un mur nu, à l'image d'une photographie américaine qui n'en finit pas de puiser dans le vivier de ses forces, essaye une nouvelle fois de conquérir l'horizon.

PATRICK ROEGIERS.

(1) « *Life*, 1946-1955 », exposition présentée grâce à United Technologies Corporation. Galerie du Château-d'Eau à Toulouse, jusqu'au 30 janvier. Fondation nationale de la photographie à Lyon, du 6 février au 30 mars.

(2) *Weegee*, introduction par André Laude. Vingt et unième volume de la collection « Photo-Poche », éditée par le Centre national de la photographie. 34 F.

(3) Michelle Vignes : « Blues à Oakland » et Mellon Tytell « Artistes de la Beat Generation ». Galerie Agathe Gaillard (3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e), jusqu'au 25 janvier.

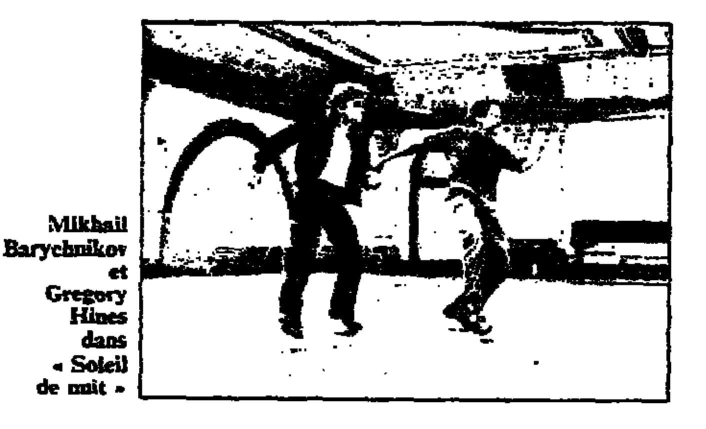
(4) « La photographie californienne, 1945-1980 ». Exposition conçue par le Musée d'art moderne de San-Francisco. Centre Pompidou jusqu'au 10 février.





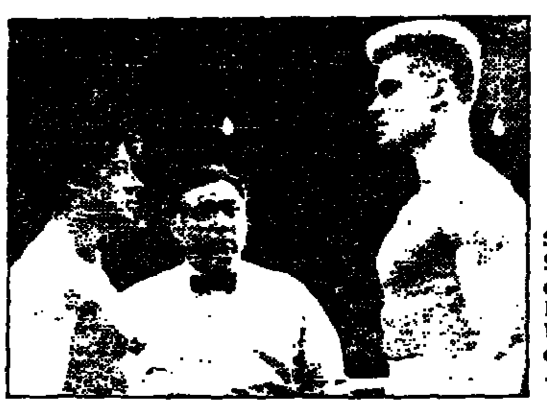
La guerre des stars

HOLLYWOOD, L'HISTOIRE ET LA POLITIQUE



Mikhail Barychnikov et Gregory Hines dans « Soleil de nuit »

Ronald Reagan a remis à la mode le rêve américain et l'antisoviétisme. Hollywood saisit le flambeau : le « rouge », voilà l'ennemi, comme au temps de la guerre froide. Seule l'image du héros a changé. Culturisme et optimisme sont les valeurs de base du box-office.



Sylvester Stallone et Dolph Lundgren dans « Rocky IV »

C'ÉTAIT LA CHASSE AUX SORCIÈRES

AU début de 1943, la Warner Bros produisit un film, *Mission à Moscou*, inspiré d'un livre de Joseph E. Davies, ambassadeur des Etats-Unis en URSS avant la guerre (1). Ce film montrait comment Davies, ami du président Roosevelt, avait trouvé en Staline un défenseur de la paix et des démocraties. *Mission à Moscou* qui, entre autres choses, justifiait le pacte germano-soviétique, avait pour but de sensibiliser le peuple américain à l'effort de guerre de l'URSS contre les nazis. Comme à la même époque, *la Bataille de Russie*, dans la grande série documentaire *Pourquoi nous combattons ?*

Six ans plus tard, Jack Warner, dont la firme avait été très liée à Roosevelt, n'avait pas de mots assez forts pour stigmatiser « l'infiltration des communistes » à Hollywood. Les anciens alliés, après avoir abattu Hitler, se soupçonnaient mutuellement de menées bellicistes. Harry Truman était président des Etats-Unis. Le sénateur McCarthy avait entrepris de purger Hollywood, ce nid d'intellectuels « subversifs », et le pays, des rouges et sympathisants.

Le monde du cinéma subit durement la chasse aux sorcières. Les suspects furent inscrits sur la liste noire qui les privait de travail, et les grandes compagnies se mirent à produire des films antisoviétiques. La contribution de Jack Warner à cette nouvelle croisade fut, en 1951, *I was a communist for the FBI*, réalisé par Gordon Douglas, histoire d'un agent du FBI d'origine tchèque, infiltré dans le Parti communiste américain pour démembrer les organisations rouges de Pennsylvanie (2). De quoi se faire pardonner *Mission à Moscou*.

Pendant la période maccarthyste, Hollywood participa donc à la « guerre froide », en stigmatisant les ennemis de l'intérieur, les traîtres livrant aux espions soviétiques des secrets intéressant la défense nationale.

Le nombre total de ces films n'était pas très élevé par rapport à ceux qui exaltaient les valeurs nationales, l'exercice d'une démocratie pure, exemplaire, contre les tentations extrémistes. Mais ils ont pris, contre l'URSS et l'influence communiste, des positions aussi fortes que contre le nazisme aux cours des années 40.

Le bombardement idéologique s'était déplacé, dans un pays soudain inquiet d'une troisième guerre mondiale et, même, d'une invasion de ces « rouges » qui prenaient des formes symboliques dans les films de science-fiction comme *la Chose d'un autre monde*, de Christian Nyby et Howard Hawks (1951) ou *la Guerre des mondes* de Byron Haskin (1952). L'armée soviétique n'allait-elle pas débarquer en soucoupes volantes ? Obsession rongeuse. James Forrestal, secrétaire d'Etat à la défense, y avait si bien cru que le 11 avril 1949 il s'était jeté par la fenêtre de son bureau.

Les Etats-Unis voyaient partout des espions rouges et Hollywood aidait à combattre la montée des périls. En 1948, *le Rideau de fer* de William Wellman avait donné l'élan, en transposant l'histoire authentique d'Igor Gouzenko, attaché à l'ambassade soviétique d'Ottawa. Après avoir obtenu l'asile politique, Gouzenko avait livré le réseau d'espionnage soviétique au Canada et aux Etats-Unis. Il y avait, là-dedans, des fuites de secrets atomiques. Dana Andrews et Gene Tierney aidèrent au succès de ce film d'espionnage où s'inscrivaient les prémices de l'affaire Rosenberg.

Succès en Amérique tout au moins. A Paris, les communistes, mobilisent les intellectuels de gauche, préoccupés d'une possible montée du fascisme aux Etats-Unis, manifestèrent pour le faire retirer de l'affiche. Les maisons de distribution, même si ces faits ne se sont pas reproduits pour *la Grande Menace*, de Gordon Douglas, *le Vol du secret de l'atome*, de Jerry Hopper, *l'Espion*, de Russell Rouse, *le Guêpier*, d'Alfred Werker, veillèrent au grain.

Les histoires trop ouvertement antirouges ne furent pas exportées chez nous. *Pickup on South Street*, de Samuel Fuller (1952), étonnante contribution au film noir, n'est sorti qu'en... 1961, en version doublée, sous le titre, *le Port de la drogue*. Le microfilm d'espionnage, dérobé dans le métro par hasard, avait été remplacé par un paquet de drogue ! A cette époque, pourtant, les rapports de forces entre les blocs étaient devenus clairs. Bien des illusions étaient tombées sur le prétendu complot entretenu contre l'URSS.

En matière de propagande antiaméricaine, le cinéma soviétique – disons plutôt stalinien – n'y était pas allé non plus avec délicatesse (*Rencontre sur l'Elbe*, de Gregori Alexandrov (1949), par exemple). Mais il était moins en vue que le cinéma hollywoodien.

Les adversaires des films américains antirouges les ont condamnés artistiquement autant que politiquement. Il faudrait, sans doute, y regarder de plus près. Et se rappeler que certains, tel le bouleversant *Ne me quitte jamais*, de Delmer Daves (1953), montraient des gens qui, en Europe, choisissaient la liberté hors d'URSS, dans la difficulté et la souffrance. Mais il est certain que *le Rideau de fer* et autres productions ont eu, à leur époque, une résonance beaucoup plus grave, une part de vérité plus préoccupante que les exploits de Rambo, Rocky et autres héros musclés qui agacent les Soviétiques.

JACQUES SICLIER.

(1) *Mission à Moscou*, tourné par Michael Curtiz, est resté inédit en France jusqu'à sa présentation au Cinéma de minuit de FR 3, le 25 novembre 1984.

(2) Voir *la Guerre froide dans le cinéma d'espionnage*, de Roland Lacourbe. Ed. Henri Veyrier, 316 p. illustrées, 150 F.

AVENTURES EN URSS

UN décor de grenier misérable occupe l'écran. Barychnikov et Florence Faure dansent *le Jeune Homme et la Mort* – chorégraphie de Roland Petit. La salle, immense, pleine d'Américains, leur fait une ovation. Derrière le rideau baissé, Barychnikov écoute, laisse monter *la tension, puis salue* ; c'est l'extase. Le cinéma a rarement fait ressentir de façon aussi physique l'exaltation du triomphe, la tranquille domination d'une idole recevant ce qui lui est dû.

Taylor Hackford, réalisateur de *Soleil de nuit*, a déjà prouvé sa franche efficacité, en particulier avec *Officier et Gentleman*. Ici, il dispose d'un atout irremplaçable : le charisme de Barychnikov. Pas question de prendre la moindre distance. A moins d'une insensibilité maladive, on veut que tout aille bien pour lui.

Seulement, tout ne va pas bien. L'avion qui l'emmène danser à Tokyo doit atterrir en catastrophe sur un terrain militaire soviétique. Lui qui est passé à l'Ouest risque quinze ans de prison s'il met le pied sur le sol natal. Il s'affole, déchire son passeport. Il est blessé ; un officier du KGB, Jerzy Skolimowski, le reconnaît... Non loin de là, Gregory Hines, déserteur noir américain, qui a mal à son ghetto et à son Vietnam, qui a obtenu le droit d'asile et épousé une Russe – Isabella Rossellini, – en est réduit à des numéros de claquettes vieillots dans un baraquement minable.

Le machiavélique Skolimowski lui offre la possibilité d'aller à Leningrad s'il emmène Barychnikov, s'il le persuade de faire l'ouverture de la saison au Kirov, avec, promet-on, une chorégraphie de Balanchine. On fêtera comme il convient le retour de l'enfant prodigue, lequel sait ce que valent les promesses du KGB. Il accepte cependant avec la ferme intention de s'évader une seconde fois...

La blessure d'un homme comblé mais contraint à l'exil sans retour pour vivre librement son art, pourrait fournir le thème d'une histoire baroque, ou aigre-douce. Ce n'est pas le cas. Il y a de l'action, des grands sentiments, des bons, des méchants et des miton-mitaine, des Américains courageux, futés, et des Soviétiques fourbes – comme tous les ennemis, ils changent seulement de nationalité selon les époques.

Il y a tous les ingrédients du film d'espionnage – y compris l'échange de prisonniers dans un no man's land cauchemardesque. Il y a en plus d'éblouissants numéros bien équilibrés entre les deux fabuleux danseurs, pour enjoliver le message. Car il s'agit, selon la méthode éprouvée du théâtre à thèse, d'un débat sur la difficulté d'être noir et pauvre, d'être russe et de refuser le modèle soviétique. Modèle dont les avantages paraissent si minces, que par comparaison – et par comparaison seulement, soyons grand seigneur – les inconvénients de la liberté semblent paradisiaques.

Gregory Hines parvient à être émouvant. Barychnikov est en plus de tout un comédien vibrant, sensible. Il prend son personnage au sérieux, il ne porte pas les autorités soviétiques dans son cœur. Skolimowski non plus, qui a dû se délecter de son odieux personnage. Il en rajoute dans le regard faux, le demi-sourire sadique.

⁂

Trop c'est trop, mais ce n'est rien à côté de *Rocky IV* – l'œuvre de Sylvester Stallone. Dès le générique, on sait : un gant de boxe en or, se darde, suprêmement phallique, occupe l'écran, tourne, et c'est un gant avec la faucille et le marteau, puis un gant-bannière étoilée. Les deux se cognent. Explosion !

Rocky, riche et adulé après sa victoire sur Mr. T (*Rocky III*) va affronter le premier boxeur professionnel soviétique – Dolph Lundgren, gigantesque Suédois – menton carré, coiffé en brosse mi-légionnaire, mi-Grace Jones (sa femme dans la vie), rictus satanique, voix de robot (il a trois phrases en tout), œil bleu aussi vide que l'œil noir de Stallone.

D'abord, le méchant rencontre Apollo Creed (premier rival de Rocky, devenu son meilleur ami) dans un match exhibition à Las Vegas. Pour décontenancer son adversaire, Apollo, le boxeur dansant – c'est un Noir, – se fait annoncer par James Brown et une armée de girls sexy empanachées. De plus, le public, plus chauvin que sportif, hue l'ennemi. Rien n'y fait. D'un coup de poing, le géant tue Apollo. Rocky s'identifie à Rambo et s'en va venger l'honneur de l'Amérique en terrain ennemi. Il s'entraîne selon son habituelle méthode artisanale, tandis que l'autre utilise un appareillage supersophistiqué et, même, de la *dope* !

Le film, quatre-vingt-onze minutes, est uniquement fait des deux combats parallèles – de vraies boucheries, – de l'entraînement, de quelques réminiscences prises dans les précédentes aventures du héros, plus une surprise. Rocky, vainqueur essoufflé, ensanglanté, tient un discours que ne désavoueraient ni Enrico Macias ni Ronald Reagan : mieux vaut s'affronter sur un ring qu'avec des missiles, et puisque nous sommes les plus forts, aimons-nous les uns les autres ! Joyeux Noël, ajoute-t-il à l'adresse de son fils, qui suit le combat retransmis en direct par satellite, avec une couverture aussi importante que la conférence de Genève.

Dernièrement, l'agence Tass a fait savoir l'agacement des dirigeants moscovites devant l'antisoviétisme du cinéma américain. Ils ont tort de s'agacer. L'accumulation de clichés qui fait le charme des films de propagande excite la curiosité. On a envie de connaître la réalité. Surtout quand les paysages – même tournés en Finlande comme c'est le cas pour *Soleil de nuit* ou dans le Wyoming pour *Rocky IV* – sont à ce point fastueux.

COLETTE GODARD.

★ *Soleil de nuit* : voir les films nouveaux.

★ *Rocky IV* : à partir du 22 janvier.

Sélection

CINÉMA

« Les Visiteurs » d'Elia Kazan

Passé inaperçu au moment de sa sortie en 1972, ce film d'Elia Kazan, réalisé avec un minimum de moyens dans sa propre maison, interprété par des acteurs inconnus, est une leçon de cinéma efficace et dépouillé. Deux anciens du Vietnam, condamnés à la prison pour le viol et le meurtre d'une jeune fille qu'ils soupçonnaient d'appartenir au Vietcong, viennent rendre visite un matin d'hiver, dans le Connecticut, à celui qui les avait dénoncés. Un suspense en huis clos, tourné à chaud, qui se garde de conclure mais donne à réfléchir. Superbe. — M. B.

ET AUSSI. — *La Soulier de satin*, de Manoel de Oliveira (Claudel tel qu'en lui-même). *L'Effrontée*, de Claude Miller (charmes et illusions de l'adolescence). *Sans toit ni loi* et *Cléo de 5 à 7*, d'Agnès Varda (deux femmes entre la vie et la mort). *Cuore*, de Luigi Comencini (au tableau des souvenirs d'enfance).

THÉATRE

« Le Triomphe de l'amour » salle Gémier

Il Trionfo dell'amore en italien, avec les acteurs du Piccolo Teatro, dirigés par Antoine Vitez. La princesse et sa suivante se travestissent pour connaître un philosophe qui refuse de connaître les femmes. Elles sèment le désordre du cœur, des sens, de l'esprit. Antoine Vitez retrouve là l'occasion de dire les ambiguïtés du désir, la fragilité des hommes, la mélancolie des dernières chances, les troubles de la raison. Le rythme de la langue et des gestes met en valeur la vitalité de Marivaux, sa rudesse lucide. Cela se passe dans un jardin, à la fin d'un jour, à la fin d'un âge. C'est beau, c'est un enchantement (du 16 au 22). — C. G.

ET AUSSI. — *Zingaro*, 18, avenue Jean-Jaurès, charme tzigane. *Voyages d'hiver*, Cité-Resserre, conte africain sur une bicyclette. *A cinquante ans, elle découvrait la mer*, au studio des Champs-Elysées (ma mère, mon amour). *Le Balcon*, à la Comédie-Française (le pouvoir dans l'image).

MUSIQUE

« La Traviata » par Zeffirelli et les MANCA de Nice

Succès assuré pour l'Opéra de Paris, qui présente *la Traviata* de Verdi dans une mise en scène de Zeffirelli, dérivée de son film, avec une très brillante distribution : Cecilia Gasdia, « la petite Callas », Giacomo Aragall, Lajos Miller, sous la direction de Zubin Mehta (dix-huit représentations du 20 janvier au 31 mars). Une soirée de gala, le 23 janvier, permettra, après la représentation, de prendre part à un souper Napoléon III au son des violons, violettes et voilettes, habits et camélias seront de rigueur.

A Nice, début des MANCA, festival qui prend de plus en plus d'ampleur, sous la direction de Jean-Etienne Marie, et offre vingt-neuf concerts de musique d'aujourd'hui du 18 janvier au 10 février. Inauguration baroque avec un « marathon de pianos » (le 18, à l'Acropolis, de 20 h à 1 h du matin) : vingt-quatre jeunes pianistes joueront simultanément les quarante-huit préludes et fugues du *Clavier bien tempéré* de Bach puis l'intégrale des pièces pour pianos préparés et des œuvres pour six et douze claviers de Cage, Riley, Reich et Frémy. Prévoir un long jeûne de musique avant et après. (Rens. 93-88-74-68). — J. L.

ET AUSSI. — Fauré, Ravel, Dutilleux, par l'Orchestre national, dir. Th. Fulton, avec A. Gavrilov (Pleyel, le 16) : *Mithridate* de Mozart (Lyon, les 16, 18, 21, 23, 26) ; *la Fiancée du tsar* de Rimski-Korsakov, mise en scène G. Vichnevskaïa, dir. Rostropovitch (Monte-Carlo, le 17) : intégrale des concertos pour vents de Mozart, par l'Orchestre de chambre tchécoslovaque (Billettes, les 17, 18, 19) : *l'Or du Rhin* (Bordeaux, les 17, 19, 24, 26) : œuvres de Bach et de Busoni par Cyril Huvé (Odéon, le 20) ; Beaux-Arts Trio (Gaveau, les 21 et 25).

DANSE

Forum régional à Nogent

Organisé par le conseil régional d'Ile-de-France et le ministère de la culture dans le but de favoriser la diffusion des spectacles chorégraphiques, ce forum sera l'occasion d'une rencontre entre danseurs et programmateurs autour d'une soixantaine de stands installés au pavillon Baltard à Nogent. C'est là que se déroulera également la finale entre quinze compagnies professionnelles précédemment sélectionnées au cours de cinq forums départementaux à Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry, Maisons-Alfort, Vitry et Bezons. (Samedi 18, dimanche 19 janvier.) — M. M.

ET AUSSI. — *le Groupe de recherche de l'Opéra de Paris*, à la salle Favart, avec deux créations signées François Verret et Jacques Garnier, du 15 au 18 janvier à 20 h 45 et, à 18 h 30, *39 bis de mémoire* : Wilfride Piollet et Jean Guizerix plus Bachelard, (16, 17, 23, 24 janvier) ; *Rossignol* de Régine Chopinot au Théâtre des Champs-Elysées, ballet créé à Angers en avril 1985 (de la sylphide à la spéléologie) 16, 17, 18 janvier, 20 h 45.

EXPOSITIONS

« L'art et le temps » au Nouveau Musée de Villeurbanne

Si l'on a un peu perdu de vue la vieille distinction entre les arts de l'espace (peinture, sculpture, architecture) et les arts du temps (musique, théâtre, et maintenant cinéma), des modes de lecture et d'explication sont restés qui privilégient le rapport des arts plastiques à l'espace. La passionnante exposition « L'art et le temps », partie il y a un an du palais des Beaux-Arts de Bruxelles pour un grand périple européen, renverse la vapeur et donne d'abord le temps comme dimension (la quatrième) inhérente et nécessaire à la compréhension de l'art. Voilà qui éclaire de façon convaincante le vingtième siècle depuis Einstein, en particulier nombre d'œuvres d'art conceptuelles. — G. B.

ET AUSSI. — James Ensor, à la galerie Isy Brachot ; Robert Morris, à la galerie Templon, et Eugène Leroy à la galerie Gillespie, Laage, Salomon à Paris.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

NOUVELLE PRÉSENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

LAURENS. Le cubisme, constructions et papiers collés 1915-1919. Jusqu'au 16 février.

VALERIO ADAMI. Rétrospective. TONY OURSLER. Sphères d'influence, installation vidéo. LA PHOTOGRAPHIE CALIFORNIENNE, 1945-1980. Jusqu'au 10 février. **TAKIS. Long mur magnétique, 1985.** Galerie contemporaine.

ACHILLE CASTIGLIONI. Du design au ready-made. Jusqu'au 3 février. — **LE BATEAU BLANC. Science, technique, design : la construction navale à Trieste.** Jusqu'au 10 février. — **EAU ET CARREAU.** Jusqu'au 20 janvier. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

Musées

PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'Etat ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée 20 F. Jusqu'au 3 février.

ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Jusqu'au 3 mars — **HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785.** Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

DISPOSITIF-SCULPTURE. DISPOSITIF-FICTION. INFORMATION-FICTION-PUBLICITÉ. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 16 février.

AUTOCHTONES. Gautray, Contet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVe SIÈCLE — VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey — LE GAMIN DE PARIS. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

KOMAR ET MELAMID. Peintures. Jusqu'au 19 janvier. **HISTOIRE DU JOUET, du dix-huitième siècle à nos jours.** Jusqu'au 16 février. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; sam. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F.

MODES ET PUBLICITÉ 1885-1986. Le regard de Marie-Claire. — DIM, ça fait vingt ans que je t'aime. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 mars.

OUVERTURE DE LA GALERIE COLBERT. Bibliothèque nationale, 6, rue des Petits-Champs/4, rue Vivienne (47-03-81-26). Sauf dim. (et fêtes), de 9 h à 19 h.

EN PASSANT PAR LA B.N... Paris au cœur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 1er février.

IMAGES DE LA GORGONE. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

DESSINS DE RODIN (deuxième volume de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

L'ENCRE DES LETTRES DE TAIWAN. Peintures et calligraphies chinoises du XVIIe au XIXe siècle. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75). Sauf lundi (et fêtes), de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 février.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

PARIS VU PAR LES ARTISTES JAPONAIS, de 1880 à nos jours. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

ÉMILE GALLÉ, 1846-1904. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; sam. : 10 F. Jusqu'au 2 février.

FÊTES ET THÉÂTRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. — **LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIIIe SIÈCLE A NOS JOURS.** Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

INTERFÉRENCES. Deux siècles de communication à distance. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ; dim., de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. — Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

TROUVER TRIESTE. Portraits pour une ville, fortunes d'un port adriatique. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février.

HANNAH VILLIGER. Sculpture. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; dim., de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 février.

LASSE PERSON — CARSTEN REGILD. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 février.

NOUVELLES TAPISSERIES. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 9 février.

MECHTILD NEMECZEK. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (43-26-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 13 février.

HÉLÈNE HAMER. Pastels. Centre juif d'art et de culture, 68, rue de la Folie-Méricourt (48-05-28-60). Du lundi au jeudi, de 14 h à 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

BOGNA LEWTAK BACZYNSKA. Toiles et dessins. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). Jusqu'au 31 janvier.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

Galeries

LA LIBERTÉ. Hommage pour la centième année de Miss Liberty. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 5 février.

BARTOLINI — DRAHOS — JENNEY. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 26 janvier.

PORTRAITS ET MODÈLES, d'Emile Bernard à André Lhote. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (43-26-54-22). Jusqu'au 28 février.

PEINTURES JAPONAISES. Du XVe au XIXe siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 1er février.

ISOU. Commentaire sur Van Gogh — SABATIER. Les talismans hypergraphiques — SATIE. Série des transparences. Galerie M. Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Du 16 janvier au 1er février.

GEORGE BALL. Galerie James Mayor, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 25 janvier.

LAURENT BAUDE. Sculptures et installation. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 10 février.

LOUIS CANE. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Janvier.

ARNAUD CLAASS. Photographies récentes, 1982-1985. Galerie M. Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 8 février.

ANTONIO DI PALMA. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32.37). Du 16 janvier au 16 février.

JAMES ENSOR. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 1er mars.

TONY GONNET. Galerie Marcel Lenoir, 8 bis, rue Jacques-Callot (46-33-11-75). Jusqu'au 31 janvier.

LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthea Speyer (43-54-78-41). Du 16 janvier au 1er mars.

HELION. Les années 60. Galerie Patrice Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 8 février.

MARIE-JEANNE HOFFENBACH. Rétrospective. Galerie Pierre Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 7 février.

LEBENSTEIN. Gouaches, dessins, gravures. Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (43-25-14-21). Jusqu'au 1er février.

EUGÈNE LEROY. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 12 février.

MANFRED MOHR. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63). Jusqu'au 10 février.

LUIS MORAGON. Galerie Polaris, 25, rue Michel Le Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 20 février.

ROBERT MORRIS. Feutres 1973-1976. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 février.

HORST MUNCH. Peintures. Galerie Philippe Casani, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'à fin février.

KJELL NUPEN. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 14 février.

MICHEL PARRÉ. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). du 17 janvier au 1er mars.

GÉRARD PASCUAL. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 22 février.

PIZA. Entailles. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au début février.

RAUCHBACH. Peintures. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 janvier.

GEORGES ROMATHIER. Brins-Brou-Chine. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 15 février.

CARTE BLANCHE A RAMON TIO BELLIDO. Galerie A. Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 31 janvier.

ANDY WARHOL. Prints. Galerie D Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 février

ANDRÉ WOGENSKY. Cinq projets d'architecture. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 31 janvier.

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44) Jusqu'au 13 avril

ANGERS. Les textiles de l'Inde. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 20 février.

ARRAS. Lisières et mixtes. Centre Noroit, 6, rue des Capucins (21-21-30-12). Jusqu'au 2 février

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinetz de curiositez ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusq'au 30 mars.

BESANÇON. Le monde arabe : une langue, ses écritures, des architectes, des femmes et des hommes. Musée des beaux-arts, 1, place de la révolution (81-81-44-47) Jusqu'au 25 février.

BORDEAUX. Keith Haring. Peintures, sculptures et dessins. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 février.

CAEN. L'âge d'or de l'estampe japonaise. Musée des beaux-arts, Château (31-85-28-63). Jusqu'au 2 février. — **Roman Cieslewicz et 8 jeunes affichistes.** Théâtre municipal et hôtel d'Escoville (31-85-45-66). Jusqu'au 2 février.

DIJON. Des pharaons aux premiers chrétiens. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11) Jusqu'au 10 mars. — **La Graufesenque-Millau.** Musée archéologique, 5, rue Docteur-Maret (80-30-88-54). Jusqu'au 4 mars.

FLAINE. Pol Bury : ramollissements, fontaines, miroirs. Centre d'art (50-90-85-64). Jusqu'au 10 février

GRENOBLE. Joël Negri. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (76-25-05-45).

LA ROCHE-SUR-YON. Paul Baudry, 1828-1886. Musée d'art et d'archéologie (51-05-31-40). Du 18 janvier au 31 mars.

LE MANS. Roger de La Fresnaye. Abbaye de l'Epau (43-85-05-84). Jusqu'au 16 mars.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Victor Leydet. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 9 mars.

LYON. Montréal art contemporain. ELAC, centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Jusqu'au 2 février.

MARSEILLE. Jean-Antoine Constantin. Musée des beaux-arts, palais Longchampt (91-62-21-17). Jusqu'au 27 janvier - **Des drôles d'animaux.** Musée Borély, avenue Clot-Bey (91-73-21-60). Jusqu'au 23 février. **Richar Baquié et ses invités Joaquim Mogarra et Françoise Quardon.** ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 9 février.

MORLAIX. Bertrand Bracaval : la lumière vient des pavés. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 17 février.

MULHOUSE. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-43-98-11). Jusqu'au 17 février.

NICE. Patrick Raynaud. Le Chanjour, 11, quai des 2-Emmanuel (93-89-97-97). Jusqu'à la fin janvier.

NIMES. Antoni Gaudi, 1852-1926. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 28 février.

RENNES. Dessins hollandais et flamands de Leyde. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-79-44-16). Jusqu'au 17 mars.

SAINT-ÉTIENNE. Robert Combas. Musée d'art et d'industrie (77-33-04-85). Jusqu'au 28 février.

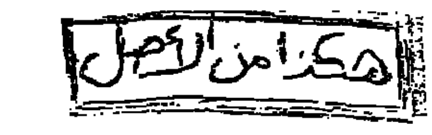
STRASBOURG. Wolf Vostell, 1977-1985. — Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 9 février.

TOULON. La peinture en Province dans les collections du musée, du XVIIe siècle au début du XXe siècle. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 février.

TOULOUSE. L'homme et la mort. Danses macabres de Dürer à Dali. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-83).

VILLENEUVE D'ASQ. Joan Miro. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Du 19 janvier au 16 mars.

VILLEURBANNE. Le temps : Calder, Dali, Degas, Duchamp, Magritte, Man Ray, Pollock, Warhol. — Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 26 janvier.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES TRACES : American Center 1951, (43-35-21-50), 21 h (15).

ARSÈNE ET CLÉOPATRE : Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45 (15).

MÉTAMORPHOSE : Lucernaire (45-44-57-34), 18 h (15).

DEUX TROUS ROUGES AU COTÉ DROIT : Porte de Gentilly (45-80-20-20), 20 h 30 (15).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER : Plaine (48-42-32-25), 20 h 30 (15).

BRITANNICUS : Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 30 (15).

IL TRIONFO DELL'AMORE (en italien) : Chaillot Gémier (47-27-81-15), 20 h 30 (16 au 22).

LETTRES D'UN INCULPÉ : Cité, grande salle (45-89-38-69), 20 h 30 (16).

FAISONS UN RÊVE : Saint Georges (47-78-63-47), 20 h 45 (17).

LE VEILLEUR DE NUIT : Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 30 (17).

LE TOMBEUR : Porte Saint Martin (46-07-37-53), 20 h 30 (17).

LES DÉGOURDIS DE LA 11e : Variétés (42-33-09-92), 20 h 30 (17).

JEFF : Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30 (17).

LA PRISE DE BERG OP ZOOM : Michodière (47-42-95-22), 20 h 30 (18).

LE PLAISIR DES AUTRES : Théâtre 14 (45-45-49-77), 20 h 45 (21).

ÉLECTRE : Théâtre du Temps (43-55-10-88), 20 h 30 (21).

LA VIE DE CLARA GAZUL : Aubervilliers, Commune (48-33-16-16), 20 h 30 (21).

HORS PARIS

TOULOUSE : Partage de midi, mise en scène de Gilles Atlan, avec Marie-Christine Barrault et Bernard Fresson, production du Grenier de Toulouse, centre dramatique, au Théâtre Sorano (61-42-97-79), jusqu'au 4 février et en tournée dans la région du 5 au 28 février.

MARSEILLE, Californie, paradis des morts de faim, de Sam Shepard, par Marcel Maréchal, à la Criée Théâtre National de Marseille (91-54-74-54), du 21 janvier au 22 février.

Quartet, de Heiner Muller, mise en scène d'Alain Fourneau, au Théâtre des Salins-Anges (91-22-73-79), du 20 janvier au 22 février.

SAINT-ÉTIENNE. – Cage, de Kafka à la Comédie de Saint-Étienne (77-25-01-24) du 21 au 31 janvier à 19 h 30.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), lun. à 19 h 30 : la Traviata, de G. Verdi.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Danse : jeu., ven. à 18 h 30 : 39 Bis de mémoire (chor. W. Piollet : J. Guizerix ; Mus. Strauss, Brahms) ; mer., jeu., ven. à 20 h 45 ; sam. à 15 h + 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris ; Spectacle I (La ; On doute la nuit ; Pelouse interdite).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), mer. à 14 h 30 + 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 ; lun. à 20 h 30 : Le Misanthrope ; jeu., sam., mar. à 20 h 30 : le Balcon ; ven. à 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : (dim., lun., mar.), 20 h 30 ; sam. 15 h + 20 h 30 (dern.) : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier : jeu., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Il trionfo dell'amore, de Marivaux (en italien).

ODÉON (43-25-70-32) (lun.) à 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.) à 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

☞ TEP (43-64-80-80) : (dim. soir, lun.), mer., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : les Tourlourous ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : le Silence est d'or ; de R. Clair ; Noblesse oblige, de R. Hammer (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : jeu. à 18 h 30 : Adami en peinture ; 18 h 30, Autour du livre « Contre l'art d'élite » ; ven. et sam., de 12 h à 22 h : Démonstration de logiciels de recherche documentaire ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 13 h (+ lun. 17 h 30) : Révolutionnaires du Yiddishland ; 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine franche, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : J. Cocteau, de E. Cozarinsky ; Vidéo-Musique : 13 h : Uzeste bleu, de P. Chamine's ; 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez ; Concerts-Spectacles : mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : « Les deux cousines », de Italo Svevo, mise en scène de Laurence Février ; Musique : mer. à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale-Séminaire ; lun. à 20 h 30, Concert à deux ensembles (Schoenberg, P. Boulez) ; mar. à 20 h 30, Ateliers musique et micro-informatique ; Cinéma : Trieste : un aspect du cinéma italien : (mar.), voir rubrique Festival de Cinéma.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : (Lun.), Black season : mer., jeu., ven., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong) ; Jazz : mer. à 18 h 30 : New Unit (Michel Portal, etc.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : (lun.) 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; ven., sam. à 18 h 30 : Esther Lamandier ; mar. à 18 h 30 : Sol (clown-poète) ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or 20 h 45 de mer. à sam. (dern.) : le Saperleau ; Th. des Champs-Elysées : Danse : jeu., ven., sam. à 20 h 45 : Rossignol par la Compagnie Régine Chopinot.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50) (D., L.), 21 h : 1951, les traces.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard (D. soir, L.), 20 h 30, mar. 18 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h, mar. 19 h : Vincent et l'amie des personnalités.

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : la Vie de Paolo Uccello.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), les 15, 16 et 21 à 20 h, le 18 à 15 h, le 19 à 13 h : le Mahabharata.

☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech (dern. le 19).

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50) (D. soir, L., Mar.), 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Lettres d'un inculpé (à partir du 16) ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Tuss. – Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Voyages d'hiver.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Secrets du crépuscule.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), mar. 20 h 30 : Femmes ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : la Femme assise.

ÉPICERIE (42-72-23-41) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : la Dispute.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Saperleau (dern. le 18).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42) (S., D. soir), 20 h 30, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., dim. 16 h : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h, ven., mar. 18 h 30 : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) (D., L.), 21 h : la Nuit d'Irlande.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo (dern. le 18).

☞ MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), le 21 à 20 h 30 : Hakawati.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 18 h 30 : Bienvenue au club ; (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L. et le 15), 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Du riffifoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom (à partir du 18).

☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; jeu., sam., dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), mer., sam. 14 h 30 et 20 h 30, ven., mar. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) (D.), le 15 à 21 h : A la recherche du temps porain.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir), 19 h, dim. : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 18 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75) (D., L.), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve (à partir du 17).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-00), ven., sam. 21 h, dim. 15 h : Madrapour.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit (à partir du 17).

TH. 14 (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres (à partir du 21).

TH. NOIR (43-46-91-93) (L.), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D., L.), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur (à partir du 17).

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 15, 17 et 21 à 20 h 30, le 18 à 15 h et 20 h 30 : le Cid ; le 16 à 20 h 30, le 19 à 15 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Retour à Florence ; (D., L.), 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. – Maison intern. du th. (D. soir L.), 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : le Ramayana.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre (à partir du 21).

☞ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Fabulatori Due (dern. le 18) ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

☞ TRÉTEAUX (45-83-13-84), les 17, 18 à 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D. soir, L.), 18 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : Paris 35-40.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e (à partir du 17).

☞ ZINGARO (48-03-11-32) (J., D., L.), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (mar.) 20 h 15 : le Bal Indifférent - le Menteur ; (mer.) 21 h 45 : Au suivant ; (lun.) 23 h : Histoire d'O ; lun à 23 h : banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), jeu., ven., sam. 20 h : l'Esprit qui mord ; 22 h, dim., 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

L'ÉCUME (45-42-71-16), les 15, 16, 17, 18 à 20 h 30 : S. Killer.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. à 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), (D. soir), 20 h 45, Dim. 15 h : Electric Zinc, J. Alberca.

BASTILLE (43-57-42-14), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Opérette de luxe.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), le 15 à 20 h 45 : M. Hebre-Lepage, à 21 h 45 : J. Bartolomew, à 22 h 15 : Cie Virages, le 16 à 20 h 45, le 18 à 22 h 15 : L. Da Silveira et Cocosel, le 16 à 22 h 15, le 17 à 20 h 45 : M. Vossen, le 17 à 22 h 15, le 18 à 20 h 45 : Dupuy, le 21 à 20 h 45 : les Romani.

18-THÉATRE (42-26-47-47), (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lettre de Juliette à Teresa (dern. le 19), (D.), 22 h, dim. 17 h 30 : Barbarie.

MUSÉE GUIMET (47-23-61-65), le 20 à 18 h 30 : M. Sarabhai.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), les 16, 17, 18 à 20 h 45 : Cie R. Chopinot.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand orchestre du Splendid.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), le 15 à 20 h 30 : la Muse en circuit.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), le 20 à 20 h 45 : Camestra.

CASINO DE PARIS (42-82-05-57), (D. soir, L.), 21 h., dim. 16 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (48-05-28-60), le 18 à 20 h 30 : E. Grilliquez, P. Szpigelman, I. Haluni, Talila, E. Schaff.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), les 16, 17, 18 à 22 h 30 : R. Bahri.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (43-37-41-56), les 15, 16, 17, 18 à 20 h 30 : Walkyrie ou Bécassine.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) le 19 à 15 h : P. Sevran.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), (D.), 20 h : M. Illianek.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Les musiciens du Nil (dern. le 18).

OLYMPIA (47-42-25-49), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : S. Reggiani.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : M. Mathieu.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), dim 14 h et 17 h 15, vend. 20 h 45 : Paris-Pékin (dern. le 19).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), (D.), 22 h 30 et 24 h : Libertango.

ZENITH (45-04-50-30), (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion (à partir du 21).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-16-16), 20 h 30 : la Vie de Clara Gazul (à partir du 21).

AULNAY, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), le 16 à 14 h 30, les 17, le 18 à 21 h, le 19 à 16 h : le Prince travesti.

BEZONS, CAC P. Eluard (39-82-20-88) le 18 à 21 h, Romero ou l'Offrande écarlate.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), les 17, 18 à 21 h ; dim. 19, à 16 h 30 : L. Dalla.

BONDY, Théâtre (48-47-18-27), les 16, 21 à 21 h : les Autres.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-30-33-33), le 15 à 18 h 30, les 16, 17, 18 à 21 h : le Théâtre d'Arlequin ; Th. des Louvrais, le 21 à 21 h : les Yeux du dragon.

CHOISY, Th. P.-Eluard (48-90-89-79), le 18 à 20 h 30 : A. Lamontagne.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), les 15, 16, 17, 18 à 20 h, le 19 à 15 h 30 : les Noces de Figaro – II : (J., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Phèdre, à partir du 17.

IVRY, Th. des Quartiers (46-72-37-43) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Juliette ou la misérable.

EPINAY, MJC d'Orgemont (48-22-41-40), le 17 à 20 h 30, le 19 à 19 h : J. Garon.

MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45), les 15, 16, 17, 18 à 20 h 30, le 19 à 19 h : Agatha.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (49-58-74-87), le 18 à 21 h : la Madeleine Proust en forme.

MONTREUIL, Eglise St-Pierre-St-Paul, le 17 à 20 h 30 : Ph. Pelissier, O. Bensa (Vivaldi, Bach, Ravel).

NEUILLY, Athletic (42-58-27-63) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Tueur sans gages.

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (69-06-72-72), le 18 à 20 h 45 : l'Enfant.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lorenzaccio.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), les 17, 18 à 21 h : R. Devos.

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Maison pour tous (60-63-28-24), le 18 à 21 h : Nougaro trio.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), le 17 à 22 h 30, le 18 à 20 h 30 : S. Kassap Octet ; le 17 à 20 h 30 : Colas Breugnon.

SURESNES, Th. J. Vilar (47-72-38-80), le 17 à 21 h : Cl. Kahn (Bach, Mozart, Beethoven...) ; Cl. (45-06-13-10) (D., L., mar.), 20 h 45 : Tombeau pour cinq mille soldats (dern. le 18).

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 21 à 21 h : Oncle Vania.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), les 17, 18 à 21 h, le 19 à 15 h : Leocadia.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-15-02), le 21 à 20 h 30 : les Femmes du Moloch.

VITRY, Th. J. Vilar (46-82-84-90), le 18 à 17 h : Ensemble instrumental des professeurs du conservatoire municipal de musique (Boccherini, Schubert, Schumann...).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 15 JANVIER

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : A. Dumay, C. Ivaldi, P. Meyer, A. Meunier, G. Caussé, E. Berchot, E. Graubin, V. Stuffel (Mozart, Beethoven, Brahms).

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Heidsieck (Beethoven, Schubert, Liszt).

La Table verte, 22 h : N. Govande, E. Grissoni.

JEUDI 16 JANVIER

La Table verte, 22 h : voir le 15.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. T. Fulton (Fauré, Ravel, Dutilleux).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Beethoven).

Institut néerlandais, 20 h 30 : M. Mars, B. Brackman (Bach, Chostakovitch, Stravinski).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Juventi Cantandi, dir. A. Barth (Lotti).

Ranelagh, 20 h 30 : D. Renault-Fasquelle, P. Hommage (Bach, Liszt, Franck).

Salle A.-Marchal, 20 h 45 : M.-P. Siruguet, R. Daugareil (Brahms, Debussy, Bartok).

VENDREDI 17 JANVIER

La Table verte, 22 h : voir le 15.

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque, Quintette Nielsen.

Th. de la Renaissance, 18 h 30 : M. Scharapan, I. Grandet.

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Trio Parrenin (Beethoven, Chostakovitch).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Atelier instrumental de Genève, dir. J.-M. Curti (Vivaldi, Lully, Scarlatti).

FIAP, 20 h 30 : D. Fontaine, L. Gee.

Bibliothèque polonaise, 20 h 30 : F. Daudet (Schubert, Schumann, Chopin).

Conservatoire Rachmaninoff, 20 h 30 : N. Storojev.

SAMEDI 18 JANVIER

Eglise des Billettes, 20 h 30 : voir le 17.

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Souzay, F. Haulet (Beethoven, Schumann, Debussy...).

La Table verte, 22 h : voir le 15.

Eglise Saint-Merri, 21 h : P. Boels (Bach, Scarlatti, Jolivet...).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : G. Frémy (Feldmann).

DIMANCHE 19 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble Cantus Laetus de Genève (Vivaldi, Haendel, Poulenc, Curti).

Eglise des Billettes, 17 h : voir le 17.

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, dir. : G. Devos ; G. Zamfir, flûte de pan (Gluck, Corelli, Telemann, Zamfir).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, dir. E. Krivine, A. Lagoya, guitare (Chabrier, Rodrigo, de Falla, Rimsky-Korsakov).

Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Octuor de l'Academy of St-Martin the Fields (Beethoven, Mendelssohn).

Cortot, 17 h : Duo Picavet, piano (Bach, Mozart, Chopin, Honegger).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Chœur F.-Poulenc, dir. C. Chauvet (Franck, Fauré, Poulenc).

Eglise luthérienne Saint-Pierre, 16 h : J. Pontet (Couperin, Froberger, Bach).

Le Ranelagh, 18 h : G. Parmentier, piano (Liszt).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : A. Bedois (maîtres de la Renaissance).

LUNDI 20 JANVIER

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Mellon, I. Poulenard, sopranos, G. de Mey, ténor, G. Reinhart, baryton, F. Malgoire, violon (de Boismortier, Blavet, Couperin).

Grand Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : D. Benetti, percussions, A. Sibony, piano (Bartok, Milhaud, Ravel, Creston).

Odéon, 20 h 30 : C. Huvé, piano (Bach-Busoni, Liszt-Busoni, Liszt, Busoni).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : J.-F. Collard, piano (Schumann, Frank, Chopin).

FIAP, 20 h 30 : M. Yanouchevskaia, G. Torma, Y. Sévère (Glinka, Beethoven, Brahms).

Rond-Point des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, solistes de l'EIC (Schoenberg, Boulez).

MARDI 21 JANVIER

Salle Gaveau, 20 h 30 : Beaux Arts Trio (Haydn, Ravel, Beethoven).

Théâtre des Champs-Elysées, Atrium 18 h 30 : N. Monestier, soprano, A. Romero, baryton (Boieldieu, Paer, Monsigny, Grétry, Philidor).

Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm, piano (Liszt).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Haendel).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ensemble des jeunes solistes de Paris, Chœur universitaire de Jussieu, Petits Chanteurs de Saint-Dominique (Mozart).

Salle Rossini, 20 h 45 : L. Delfanti, piano (Schubert, Ravel, Duparc).

Cortot, 20 h 30 : A.-M. Ghiardelli, piano (Chopin, Ravel).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 16 à 20 h 30 : Trio J.-M. Bernard, J.-L. Chautemps.

BAINS (48-87-01-80), les 20, 21 à 22 h : Melody Four.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Pajaro Canzani, Atlantico (dern. le 19) ; le 20 : Hot'cha Blues Band, le 21 : M. Valois, M. Procastelli, N'Guyen Le, S. Huchard.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30, le 15 : R. Guérin ; le 16, Caldonia ; les 17, 18 : Tom Cat ; les 19, 20 : Marly Swing College.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, le 17 : Cl. Bell, S. Hallet, S. Jones ; les 18, 19 : La Velle, A. Nozati.

ELDORADO (42-08-23-50), 22 h, le 21 : Inxs.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 15, 16 : Style ; les 17, 18 : Wanderers ; le 21 : Gloria Mundi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : G. Rost (dern. le 18) ; les 19, 20 : R. Franc ; le 21 : T. Martin.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 15 : La Velle ; le 16 : Tohu ; le 18 : Fiesta Latina.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven One ; jeu. : R. Franc Hot Jazz Quartet ; ven. : Ph. de Preissac ; sam. : Irakli, M. Richard Quartet ; lun. : Kangourou Swing Orchestra ; mar. : M. Zanini.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : mer. : Elephant Tuba Horde ; jeu. : Il était une fois Django ; ven. : Latino Jazz Orchestra ; sam. : Middle Jazz Quintet ; lun. : Bide Band Blues ; mar. : Royal Garden Blues.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), (Mer.), 23 h : Z. Fleischer, L. Benhamou, Ch. Schneider, M. Bertaux, T. Rabeson.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, le 16 : Soirée Fresh De Dan ; le 17 : Amar Sandy ; le 18 : Papa Wemba ; le 19 : Phil'one Super Man.

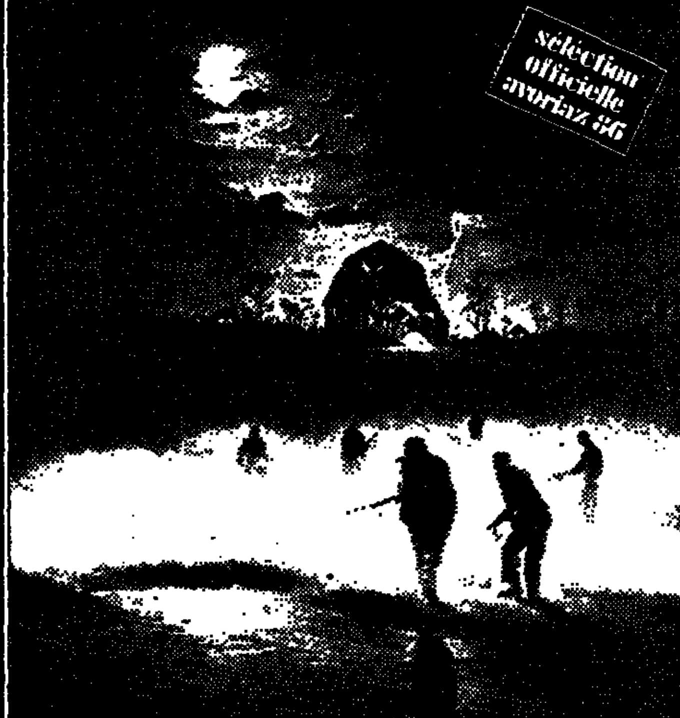
REX CLUB (42-36-83-93), 22 h, les 16, 17, 18 : Megumi Satsu ; le 21 : Kingsnake, Hot Pants, Bad Losers.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur Sextet (dern. le 18) ; le 21 : Cl. Luter.

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30, les 17, 18 : D. Badault, Y. Torchinsky, F. Verly.

LA SPHÈRE (48-06-53-33), le 18, 20 h 30 : Mocambo.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h, le 15 : D. Pifarelly, F. Couturier, J.-P. Celea, F. Laizeau. A partir du 16 : Ch. Vander, F. Lockwood, A. Cullaz.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 15 JANVIER

16 h, la Glace à trois faces, de J. Epstein ; 19 h, The Forbidden Street, de J. Negulesco ; 21 h, Dieu que la guerre est jolie, de R. Attenborough.

JEUDI 16 JANVIER

16 h, Bel Ami, de L. Daquin ; 19 h, Captives à Bornéo, de J. Negulesco ; 21 h, les Griffes du Lion, de R. Attenborough.

VENDREDI 17 JANVIER

16 h, Chérie recommençons, de S. Donen ; 19 h, Take Care of my Little Girl, de J. Negulesco ; 21 h, Un pont trop loin, de R. Attenborough.

SAMEDI 18 JANVIER

15 h, le Procès, de O. Welles ; 17 h 20, Un coin tranquille, de H. Jaglom ; 19 h 10, Appel d'un inconnu, de J. Negulesco ; 21 h, Magic, de R. Attenborough.

DIMANCHE 19 JANVIER

15 h, le Chemineau, de H. Krauss ; 17 h, le Mensonge de Nina Petrovna, de V. Tourjansky ; 19 h, Lydia Bailey, de J. Negulesco ; 21 h, A Chorus Line, de R. Attenborough.

LUNDI 20 JANVIER

Relâche.

MARDI 21 JANVIER

16 h, Le secret derrière la porte, de F. Lang ; 19 h, Prisonniers du marais, de J. Negulesco ; 21 h, Gandhi, de R. Attenborough.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 15 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : la Grande Course autour du monde, de B. Edwards ; 18 h, Chotard et Cie, de J. Renoir ; 19 h 30, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Un crime, de A. Henrikson.

JEUDI 16 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : My Blood Runs Cold, de W. Conrad ; 17 h, Nosferatu, le vampire, de F.W. Murnau ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : Docteur Glas, de R. Carlsten.

VENDREDI 17 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Une guillotine pour deux, de W. Conrad ; 17 h, Dr Jekyll et Mr Hyde, de J.S. Robertson ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : le Chemin du ciel, de A. Sjoberg.

SAMEDI 18 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Daisy Clover, de R. Mulligan ; 21 h, Qui a peur de Virginia Woolf ?, de M. Nichols ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h, la Parole, de G. Molander ; 19 h, Tourments, de A. Sjoberg.

DIMANCHE 19 JANVIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, L'Homme à la tête fêlée, de I. Kershner ; 21 h, le Gentleman de Londres, de J. Smight ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h, la Chasse royale, de A. Sjoberg ; 19 h, Appasionata, de O. Molander.

LUNDI 20 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Chaque mercredi, de R. Ellis Miller ; 17 h, la Tragédie de la mine, de G.W. Pabst ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : Succès pour la petite Marta, de H. Ekman.

MARDI 21 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Paramount City, 8e (45-62-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

INVASION (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (45-61-94-95) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Rialto, 19e (46-07 87-61).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ET POURTANT ELLE TOURNE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) (h. sp.).

LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-45-42-34).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16)) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PANDORA (A., v.o.) : Action Ecoles, 15e (43-29-44-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA STRADA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SUNDOWN (A., v.o) Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

TEX AVERY ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18)) ; Lincoln, 8e (43-58-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FILMS NOUVEAUX

CHINESE BOXES, film allemand de Christopher Petit (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).

L'EXÉCUTRICE (**), film français de Michel Caputo : Paramount Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAUT LES FLINGUES, film américain de Richard Benjamin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

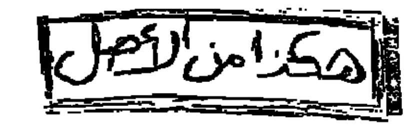
LES INTERDITS DU MONDE (**), film français de Chantal Lasbats : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MORT SUR LE GRIL, film américain de Sam Raimi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

PEUR BLEUE (*), film américain de Daniel Attias (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PLENTY, film américain de Fred Schepisi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

SOLEIL DE NUIT, film américain de Taylor Hackford (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).



Les festivals

ALTMAN (v.o.), Reflet-La-Fayette, 9e (48-74-97-27) ; mer., dim. : Trois femmes ; jeu. : Mash ; ven. : Mariage ; sam., lun. : Quintet ; mar. : Un couple parfait.

ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61) : en alternance : Tex Avery et Cie, Métal hurlant, le Chaînon manquant.

F. ASTAIRE-G. ROGERS (v.o.) : mer. : Amanda ; jeu. : Carioca ; ven. : l'Entreprenant M. Petrov ; sam. : Top Hat ; dim : Gay divorcée ; lun. : En suivant la flotte ; mar. : la Grande Farandole.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : The Servant ; 16 h : la Règle du jeu ; 18 h : Fury ; 19 h 40 : la Fièvre dans le sang ; 21 h 45 : Agent X 27.

COCORICO - LE CINÉMA FRANÇAIS - REVOIR PARIS : Epée de bois, 5e (43-37-57-47) ; mer. 14 h, 16 h 30, 19 h : Moulin Rouge (v.o.) ; 14 h, 16 h 30, 19 h : les Favoris de la lune ; jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h : les Portes de la nuit ; 14 h, 16 h, 18 h, 20 h : Paris 1900 ; ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h : Alphaville ; 14 h, 16 h, 18 h, 20 h : Dans les rues ; sam. 14 h, 16 h 30, 19 h : l'Ami américain ; 14 h, 16 h, 18 h, 20 h : la Nouvelle Babylone ; dim., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h : Marche à l'ombre : 14 h, 16 h 30, 19 h : Masculin féminin ; lun. 14 h, 16 h 30, 19 h : Paris nous appartient ; 14 h, 16 h, 18 h, 20 h : Roi des Champs-Elysées ; mar. 14 h, 16 h 30, 19 h : le Dernier Métro ; 14 h, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15 : Paris vu par vingt ans après ; salles 1 et 2, tlj. 22 h la dernière vague : mer., lun. : A vendre ; mer., ven. : Trompe-l'œil ; jeu., dim : Sans soleil ; jeu., dim. : Je suis Pierre Rivière ; ven., mar. : Y'a tellement de pays où aller ; sam., mar. : la Drôlesse ; sam., lun. : Corps à cœur.

FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS, Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; mer., 16 h : le Tour du monde de Sadko ; mer., 14 h : le Géant de la steppe ; sam., 14 h : le Conte du tsar Saltan ; dim., 14 h : Rouslan et Lioudmilla ; sam., dim. 16 h : Raspoutine, l'agonie (v.o.) ;

EISENSTEIN, Action-La Fayette, 9e (48-74-97-27) : mer., sam : le Cuirassé Potemkine ; jeu., lun., mar. : Alexandre Nevski ; ven., dim. : Ivan le Terrible.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven., lun., 18 h 30 : Dersou Ouzala ; sam., 18 h 30 : Dodes Caden.

MARX BROTHERS (v.o) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), mer., 20 h, sam., 21 h 45, dim., 15 h 45, lun., 22 h : Une nuit à Casablanca ; mer., 21 h 45, dim., 14 h 15, 20 h 15, lun., 21 h 30 : Panique à l'hôtel.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.), 14-Juillet-Montparnasse, 6e (43-26-58-00) : mer., dim : Partition inachevée pour piano mécanique ; jeu. : Cinq soirées ; ven. : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; sam., mar. : la Parentèle.

NUIT FANTASTIQUE (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61) : sam. de 22 h 30 à l'aube : le Chat noir, la Maison des damnés, la Féline.

18 OPÉRAS ET BALLETS RUSSES (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80) :

Cycle/18 opéras et ballets russes (v.o.) : sam. 20 h, mar. 22 h : le Prince Igor ; mer. 18 h, dim. 22 h : Boris Godounov ; mer. 21 h 30, lun. 14 h : Katerina Ismaïlova ; jeu. 16 h, mar. 18 h : la Fiancée du tsar ; jeu 20 h, mar. 14 h : la Dame de pique ; ven. 20 h : Iolanta ; lun. 19 h 30 : la Khovantchina ; ven. 14 h : Don Juan ou le Convive de Pierre ; jeu. 18 h, mar. 20 h : Ivan le Terrible ; ven. 16 h, sam. 22 h : Spartacus ; dim. 20 h : Anna Karenine ; mer. 20 h, dim. 18 h 30 : le Poème de la danse ; jeu. 14 h : la Belle au Bois dormant ; jeu. 22 h, mar. 16 h : Roméo et Juliette ; ven. 18 h : le Conte du petit cheval bossu ; sam. 18 h 30 : le Lac des cygnes (ballets du Bolchoï) ; lun. 22 h : le Lac des Cygnes (ballets du Bolchoï) ; ven. 21 h 30, lun. 16 h 30 : Tchaïkovsky.

OZU (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), sam., lun. : Gosses de Tokyo ; jeu., mar. : Fin d'automne ; mer. : le Goût du saké ; ven., dim. : Dernier caprice.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : mer. : la Maison et le monde ; jeu. : la Tentation d'Isabelle ; ven. : la Rose pourpre du Caire ; sam. : le Baiser de la femme araignée ; dim., mar. : Recherche Susan désespérément.

QUE RESTE-T-IL DE NOS PÉPLUMS ? (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer., 16 h, 20 h, sam., 16 h, 20 h : Hercule à la conquête de l'Atlantide ; mer 18 h, 22 h : Aida ; jeu. 18 h, 22 h : les Derniers Jours d'Herculanum ; jeu., 16 h, 20 h : Hercule contre Moloch ; ven. 18 h, 22 h : Hercule se déchaîne ; sam. 14 h, 18 h, 22 h : Maciste en enfer ; dim. 14 h, 18 h, 22 h, mar. 18 h, 22 h : les Derniers Jours de Pompeï ; dim. 16 h, 20 h, + ven. 16 h, 20 h : Cléopâtre, Une reine pour un César ; lun. 16 h, 20 h : la Vengeance d'Hercule : lun. 18 h, 22 h : la Terreur des gladiateurs ; mar. 16 h, 20 h : Maciste contre les hommes de pierre.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 18 h : la Marquise d'O ; ven. 16 h : la Femme de l'aviateur ; + Denfert, 14e (43-21-41-01) : ven. 14 h : Perceval le Gallois, sam. 12 h 10 : Pauline à la plage ; dim. 12 : le Beau mariage ; dim. 10 h du mat. : les Nuits de la pleine lune.

MERYL STREEP (v.o.). Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : mer., ven., sam 11 h 40 : la Maîtresse du lieutenant français ; mer., ven., sam 11 h 50 : Kramer contre Kramer ; mer., jeu., sam 11 h 45 : Falling in love ; mer., jeu. ven. 11 h 55 : la Mort aux enchères ; jeu., sam., lun. 11 h 30 : le Mystère Sylkwood ; jeu., ven., lun. 11 h 50 : la Vie privée d'un sénateur.

TRIESTE : UN ASPECT DU CINÉMA ITALIEN, Centre G. Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) : mer. 14 h 30 : Das Schwarze Los, de J. Gottowt ; Lorenzo de'Medici, de G. Brignone ; 17 h 30 : Un anno di scuola, de F Giraldi ; 20 h 30 : La Città di Miriam, de A. Lado ; jeu. 14 h 30 : Dimanche d'août, de L. Emmer ; 17 h 30, les Fiancés de Rome, de L. Emmer ; 20 h 30, la Nuit de Varennes, de E. Scola ; ven. 14 h 30, O sole Mio, de G. Gentilomo ; 17 h 30, la Giacca verde, de F. Giraldi ; 20 h 30, Das Schwarze Los, de J. Gottowt ; Lorenzino de'Medici, de G. Brignone ; sam. 14 h 30, la Bambolona, de F. Giraldi ; 17 h 30, Henrys Bavaerelse ; 20 h 30, Oye for oye, de G. Lepre ; dim. 14 h 30, Paprika, de C. Boese ; 17 h 30, Padre padrone, de P. et V. Taviani ; 20 h 30, El Sur, de V. Erice ; lun. 14 h 30, Il Leone mansueto, de H. Santos ; l'Avventura del soldato, de N. Manfredi ; 17 h 30, la Nuit de San Lorenzo, de P. et V. Taviani ; 20 h 30, Matiosa, de V. Herman.

FRANÇOIS TRUFFAUT Denfert, 14e (43-21-41-01) : mer. 20 h, sam. 22 h, lun. 13 h 30 : Domicile conjugal ; dim. 20 h, mar. 22 h : les Deux Anglaises et le continent ; jeu. 20 h, lun. 15 h 10 : Vivement dimanche ; lun. 17 h 10 : la Peau douce.

WIM WENDERS (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : mer : la Lettre écarlate ; jeu., dim. : Alice dans les villes ; ven., mar. : Faux Mouvement ; sam. : Au fil du temps.

Les séances spéciales

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40, mer. à dim. 20 h.

DÉTECTIVE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 20 h, dim. 17 h 10.

GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven. 22 h.

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.

SAN-MAO, LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., sam., dim. 15 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 21 h.





RADIO-TÉLÉVISION

Apothéose du spot

Alors que les Français polémiquent encore sur les méfaits de l'interruption des programmes par les spots de publicité, la chaîne américaine NBC vient de franchir un pas de géant dans l'implacable logique de la télévision commerciale. Ses responsables ont en effet inventé le *dark screen*, un écran d'une minute composé du seul logo de la chaîne et d'un petit chronomètre, permettant aux téléspectateurs d'« *aller aux toilettes ou à leur réfrigérateur sans rater les spots publicitaires diffusés plus tard dans le cours de l'émission* ».

La très sérieuse revue professionnelle *Broadcasting*, qui annonce l'événement, précise que le *dark screen* sera expérimenté lors de la soirée consacrée à la retransmission de la finale de *Super Bowl*, un match que bon nombre d'Américains ne manqueraient sous aucun prétexte et qui est assuré d'une confortable audience. NBC a déjà vendu la quasi-totalité des cinquante spots qui doivent entrecouper l'émission, au prix de 500 000 dollars les trente secondes. Mais la retransmission du match étant *précédée d'un magazine d'informations* sportives sur la grande finale, le spectacle, *d'une durée* totale de quatre heures, soulève *quelques problèmes d'assiduité*.

NBC présente donc le *dark screen* comme... un nouveau service aux téléspectateurs, mais *aussi* comme une garantie aux annonceurs. Ces derniers s'inquiètent en effet de la propension du téléspectateur américain à délaisser le petit écran lors de la diffusion des spots, notamment pour satisfaire quelques besoins élémentaires. D'abondantes études ont été effectuées aux Etats-Unis sur la corrélation entre la programmation des écrans publicitaires et les brusques variations dans la consommation d'eau courante.

Reste à savoir combien de *temps cette minute de trêve télé*visuelle restera à l'abri des convoitises commerciales. La direction de NBC affirme en effet *qu'elle a déjà dû décliner l'offre* d'un annonceur qui désirait parrainer le *dark screeen*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Mercredi 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : la Guerre du cochon.
Histoire de J. Lhote, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, J. Goupil, P. Doris...
Une chronique centrée sur une petite entreprise familiale de salaison, sorte de microcosme où tout est prétexte, pour les auteurs, à brosser un tableau de mœurs ironique sur la transformation des mentalités qu'entraîne la vie moderne. Humour noir.

21 h 35 Série : Voyages intérieurs.
De D. Frischer.
La psychanalyse, côté divan. Deuxième partie de cette série qui garde le même principe : la parole donnée aux analysés. Même si certains ont eu des déceptions, tous ne regrettent pas cette aventure unique.

22 h 35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Invitée : Madeleine Rebérioux, historienne. Au sommaire : l'enfance ordinaire de Gérard de Cortanze, par Viviane Jungfer ; Orsay 1986 : Le musée entre en gare.

23 h 6 Journal.
23 h 20 C'est à lire.
23 h 35 Sport : Tennis.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
Emission de J. Chancel.
Julien Clerc, entouré de Régis Pasquier, Teresa Berganza, Frédéric Lodéon, Michel Boujenah, Renaud, Marc Lavoine... et d'autres, interprète quelques-unes de ses chansons.

23 h 15 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La Fête en France(s) : Bienvenidos, Benvidos Bienvenue à Strasbourg.
Emission de variétés mensuelle des régions.
Pour fêter leur entrée dans la Communauté économique européenne, l'Alsace accueille l'Espagne et le Portugal dans l'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg pour une soirée de variétés internationales. Avec Sacha Distel, Mia Patterson, Ana Zanatti, Miguel Bose, le groupe Mecano, Linda de Suza... et des personnalités politiques : MM. Pierre Pflimlin et Marcelino Oreja.

21 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Spécial Salon nautique : vivre la mer au féminin.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Comment se débarrasser de son patron.
Réal. M. Zinberg.
Un changement de programmation de dernière minute a supprimé l'émission « Cinéma sans visa ». Un épisode du feuilleton diffusé cet été la remplace

23 h 20 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : l'Age en fleur ; 17 h 15, A deux sur la trois (Et si... on faisait du karaté ; l'Agenda ; Bizarre, comme c'est bizarre ; Intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire ; Croq'soleil) ; 18 h 55, La panthère rose . 19 h 5, Atout PIC : 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, **la Femme et le Pantin**, film de J. Duvivier ; 22 h 45, **Palace**, film de E. Molinaro ; 0 h 15, *les Favoris de la lune*, film d'O. Iosseliani ; 1 h 50, A la recherche des guerriers Nouba.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : la foire du livre de Dakar.
21 h 30 Pulsations : festival annuel Django Reinhardt.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment, le Pérou.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 4 décembre 1985 au Festival de Lille) : *Sonate pour violoncelle et piano*, de Debussy ; *Sonate pour violoncelle et piano*, de Lenot ; *Trois strophes sur le nom de Sacher, pour violoncelle et piano en sol mineur*, de Fauré, par A. Meunier, violoncelle, et A. Planès, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du Petit Journal-Montparnasse.

Jeudi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'enjeu.
Magazine économique et social de la rédaction de TF 1, par F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
Au sommaire : l'Eldorado des nouvelles images ; La Villette, la naissance du futur ; les mousquetaires en Amérique ; l'art de se mettre à l'heure : la Swatch ; entreprises : les maladies mortelles.

Lire pages 15 à 18 notre supplément « IMAGINA à Monte-Carlo », cinquième Forum international des nouvelles images.

21 h 50 Série Columbo : Une ville fatale.
Columbo est convaincu de la culpabilité de l'architecte Elliot Markham dans la mort de l'ancienne femme de Beau. (Redif.)

23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma pour rire : les Sous-Doués.
Film français de Claude Zidi (1980), avec M. Pacôme, D. Auteuil, H. Deschamps, T. Marshall, R. Bussières.
Des cancres, garçons et filles, placés dans une boîte à bachot, pratiquent la farce et le canular. Démagogie anti-adultes. Ce film mérite la palme de la débilité.

22 h 10 Le magazine.
Au sommaire : treize jours en enfer (curieux stages d'entreprise au Japon) ; les médicaments que l'on interdit (de la naissance d'un médicament à sa mise en vente et, parfois, à son interdiction pour cause d'accident) ; prisonniers en Thaïlande (une enquête auprès de ceux qui croupissent dans les prisons de Thaïlande pour trafic d'héroïne).

23 h 10 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

0 h 20 Sport : Tennis.
Tournoi des Masters, en direct de New-York (quarts de finale).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour : le 16 janvier 1988.
Les sondages : le vote tranquille. Emission de politique-fiction d'A. Beauchamps, R. Gicquel et P. Alfonsi.
Soudain, au journal télévisé, Roger Gicquel annonce : « Le suffrage universel est aboli : les élections seront remplacées par des sondages... » *Les réactions de Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, et d'André Frossard, éditorialiste au* Figaro.
Deuxième partie : Annick Beauchamps annonce au journal télévisé : « Un projet de loi gouvernemental interdisant la réalisation et la publication de tout sondage... » *Réagissent « à chaud » à cette décision Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, M. Jean-François Deniau, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, et Jean-Marcel Bougereau, rédacteur en chef de* Libération.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Bloc-notes de François Mauriac.
Arrestation de Ben Bella.

22 h 45 Millésime
Encyclopédie audiovisuelle du vin.
Les rubriques habituelles : votre cave, le portrait, le vin et l'argent, le terroir...

23 h 15 Prélude à la nuit.
Polonaise, opus 61, *de Chopin, par Aldo Ciccolini au piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h) ; 8 h 30, Lili, petit à petit ; 9 h, **Alien**, film de R. Scott ; 10 h 50, Winchester à louer ; 11 h 35, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, **Le téléphone sonne toujours deux fois**, film de J.-P. Vergne ; 15 h 40, **D.O.A.**, film de R. Mate ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, **les Amants terribles**, film de D. Dubroux ; 22 h 10, **Jeux d'espions**, film de R. Neame ; 23 h 55, **Emmanuelle IV**, film de F. Leroi ; 1 h 40, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « **Witkiewicz** : « l'inassouvissement ou le fantôme torturé par un amateur », de Koukou Chanska. Avec P. Mazzotti, N. Nerval, M. Mella...
21 h 30 Opéra 86 : l'autre visage de Massenet.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
0 h 10 Du jour au lendemain : le Pérou.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : *Masques et bergamasques, suite d'orchestre*, de Fauré ; *Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche*, de Ravel ; *Symphonie n° 2 « le Double »*, de Dutilleux, par *l'Orchestre national de France, dir.* T. Fulton, sol. A. Gavrilov au piano.

23 h Les soirées de France-Musique : « Petit journal de 1924 », œuvres de Hindemith, Prokofiev, Roussel, Fauré, Busoni, Stravinski.

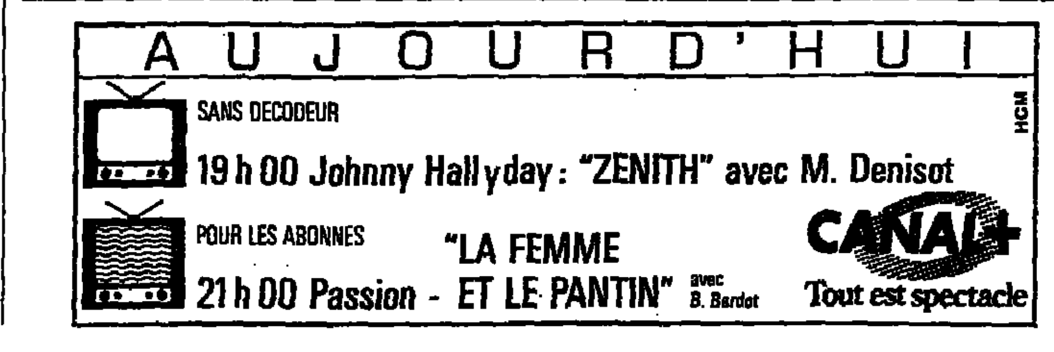
Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 11 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 16 JANVIER

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est invité à l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.

– *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, est reçu sur Radio-France Internationale, à 14 h 15.



LES NOUVELLES CHAINES COMMERCIALES

La guérilla autour de la « 5 »

Le conseil d'administration de Télédiffusion de France (TDF) a approuvé le 13 janvier, malgré l'abstention des représentants des chaînes publiques, le projet de convention avec la cinquième chaîne. La future télévision commerciale a donc son réseau de diffusion, du moins sur le papier. Le texte reprend l'essentiel des dispositions contenues dans le protocole du 18 novembre, notamment une priorité pour obtenir les meilleures fréquences et les meilleurs sites d'émissions disponibles. Devant les polémiques soulevées par ces avantages (*le Monde* du 31 décembre 1985), TDF a abandonné certains sites où la présence de la « 5 » aurait trop perturbé la réception des chaînes publiques.

Si le nouveau contrat ne précise pas le coût de diffusion pour les premières années, il retient le principe d'un abattement de 25 % jusqu'en 1992 sur tous les sites où les téléspectateurs auront à changer leurs antennes pour recevoir la nouvelle télévision. Cet avantage important a immédiatement provoqué une réaction de Canal Plus, qui demande à bénéficier de la même clause. Pour recevoir la chaîne payante, de nombreux foyers doivent en effet adapter leur antenne à la bande VHF.

Mais à un mois de son démarrage, la « 5 » n'est pas encore au bout de ses peines, l'enquête publique préalable à l'installation de ses émetteurs sur la tour Eiffel s'achève le 16 janvier. La mairie de Paris, les professionnels du cinéma et les sociétés d'auteurs ont déjà fait connaître à la préfecture de Paris leurs nombreuses réserves : statut de la chaîne contesté auprès du Conseil d'Etat, nécessité de recueillir l'avis de la commission des sites, de la commission des monuments historiques, etc. Si le commissaire de la République prend néanmoins, en fin de semaine, la décision d'autoriser les techniciens de TDF à commencer les travaux sur la tour, les opposants à la « 5 » pourraient attaquer cette décision devant le tribunal administratif, ce qui retarderait d'autant la mise en place technique de la « 5 ».

Enfin, on attend pour cette fin de semaine l'avis de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle sur le cahier des charges de la future chaîne privée. Il semble que les neuf « sages » aient l'intention de se montrer très critiques vis-à-vis de l'accord signé entre la « 5 » et le gouvernement et de demander le rétablissement d'un certain nombre d'obligations envers le cinéma et la production audiovisuelle. Tout cela ne décourage pas les promoteurs de la cinquième chaîne qui doivent annoncer leurs programmes de printemps le 20 janvier.

Toujours trois candidats pour la « 6 »

L'attribution d'une concession de service public pour une sixième chaîne de télévision, à dominante musicale, est entrée dans sa phase finale. Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication a écrit, le 10 janvier, aux candidats pour leur demander d'ultimes précisions sur leur dossier.

On confirme, dans l'entourage de M. Georges Fillioud, qu'il y a toujours trois projets en lice, menés respectivement par Publicis, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et le groupe UGC en collaboration avec l'agence de publicité Roux-Séguéla-Caysac-Goudard. La compétition paraît très serrée et aucune décision ne devrait être prise avant la semaine prochaine.

● *Une société de production rassemble FR 3 et des partenaires privés alsaciens.* – La première société régionale de production audiovisuelle associant le service public et des partenaires privés a été créée, jeudi 9 janvier, en Alsace. FR 3 Alsace, *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, la banque fédérative du Crédit mutuel et la SADE (Société alsacienne de développement économique) se sont associées pour monter Eural Films Productions. Les deux premières prennent chacune 34 % du capital de 1 million de francs, tandis que le Crédit mutuel y entre pour 20 % et la société de développement régional pour 12 %. Eural Films Productions, dont le président est M. Jacques Puymartin, président-directeur général des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, devrait fonctionner comme une petite société de services : elle suscitera et choisira des projets, qu'elle proposera aux éventuels diffuseurs avant de les faire réaliser par des fabricants régionaux ou extra-régionaux. – *(Corresp.)*

COMMUNICATION

LA NOMINATION D'UN MANDATAIRE DE JUSTICE AU « PROGRÈS »

« Le plus petit commun multiple »

Jugement de Salomon en apparence, quasiment une victoire pour M. Robert Hersant : l'ordonnance rendue mardi 14 janvier par le tribunal de commerce de Paris tente à la *fois de ménager le parquet et le* magnat de la presse française. Le tribunal, qui a statué collégialement sous la présidence de M. Jacques Bon, a en effet décidé de nommer pour trois mois un mandataire de justice au *Progrès* de Lyon, M. Paul Paclot. Les juges n'ont donc pas fait droit à la requête de M. Pierre Bézard, substitut du procureur de la République, ainsi qu'à celle des avocats du Syndicat national des journalistes (SNJ) et de l'Union syndicale des journalistes français (USJF-CFDT), qui leur demandaient, lors de l'audience en référé du 11 janvier, de nommer un administrateur provisoire au *Progrès*. Les plaintes des deux syndicats ont même été jugées irrecevables.

Lors de cette audience, les avocats du comité central d'entreprise (à majorité CGT) du *Progrès* avaient demandé au tribunal d'« *avancer avec mesure* ». Les juges les ont pleinement suivis. Ils ont tenu compte du fait qu'il n'y avait « *ni trouble illicite* », « *ni dommage imminent* » au *Progrès*, comme l'exige la loi pour la désignation d'un administrateur provisoire. En l'occurrence, aux yeux des juges, le paiement des salaires de décembre et du treizième mois (soit 16 millions de francs), opéré dès le 10 janvier par la nouvelle direction, *a été un élément déterminant*. De même que la déclaration de M. Robert Hersant, faite par l'intermédiaire de son avocat, Me Yves de Chaisemartin, à l'audience du 11 (et officiellement « actée » par le greffier du tribunal). Dans cette déclaration, « *M. Robert Hersant s'engage à n'accomplir aucun acte émanant de la nouvelle direction du Progrès SA qui pourrait affecter, au regard du pluralisme de la presse, l'identité du* Progrès »...

La mission d'enquête sur les conditions de la transaction entre MM. Lignel et Hersant que le parquet souhaitait voir confiée à un administrateur est elle aussi refusée. Selon le tribunal de commerce, « *les faits se trouvent nécessairement relatés dans les procès-verbaux des sociétés Delaroche et Progrès SA* » et « *il est loisible au ministère public d'obtenir tous autres renseignements qui pourraient être utiles auprès de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse* ».

M. Henri Caillavet, président de cette commission, après avoir pris connaissance de la désignation d'un mandataire de justice, a précisé le 14 janvier que la commission se réunirait le 16 « *afin d'examiner les conséquences de la décision rendue en référé, se réservant le droit de poursuivre ses investigations, notamment sur la transparence* ».

S'informer

La désignation pour trois mois de M. Paul Paclot apparaît donc comme « le plus petit commun multiple ». M. Paclot est « *un homme qui connaît bien* le Progrès », selon Me André Soulier, avocat du *Dauphiné libéré* dans le conflit qui l'opposa au *Progrès* après 1979. Le mandataire de justice a en effet collaboré avec Me Claude Levet lorsque celui-ci a administré *le Progrès* de 1975 à 1979, au moment de la crise entre M. Jean-Charles Lignel et la famille Brémond, les deux héritiers du titre. M. Paclot aura la charge d'interdire à M. Robert Hersant, qui demeure président du conseil d'administration des sociétés Delaroche et Progrès SA, « *tout acte irréversible rendant impossible toute remise en état* » en cas d'annulation de la nomination de M. Robert Hersant au poste de PDG.

En fait, M. Paclot participera au conseil d'administration des diverses sociétés. S'il a pour tâche de rendre compte au tribunal des éventuelles infractions de M. Robert Hersant à cette interdiction, M. Paclot aura à définir lui-même le champ de ces « *actes irréversibles* ». En outre, selon les observateurs, il n'aura pas de réels moyens de contrôle autres que ceux de s'informer.

La direction générale du *Progrès*, chargée par le conseil d'administration du 3 janvier d'« *assurer la continuité* », ne s'y trompe pas, puisqu'elle estime que « *la décision du tribunal, sous réserve de vérification, ne paraît pas de nature à modifier cette mission* ». La mise sous surveillance — limitée — de M. Hersant constitue pourtant pour M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, « *un premier coup d'arrêt* », tandis que le Parti socialiste considère, notamment par la voix de M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, député de Villeurbanne et rapporteur de la loi du 23 octobre 1984 sur la presse, « *un pas très important pour faire appliquer la loi* ».

Cette troublante unanimité est due au fait que le feuilleton juridique du *Progrès* comporte d'autres épisodes. Le 27 janvier, un jugement au fond, concernant notamment le caractère licite ou illicite de la transaction entre MM. Lignel et Hersant, doit être rendu par le tribunal de commerce de Paris. Cette décision pourrait annuler ou confirmer le maintien de M. Robert Hersant a la tête du quotidien lyonnais. Dans le cas d'une annulation, un administrateur provisoire pourrait alors être nommé et des « repreneurs » se manifester. Mais d'ici là, un autre rebondissement pourrait survenir.

A la suite d'une information confiée à M. Claude Grellier, juge d'instructin à Paris, une inculpation de M. Robert Hersant au titre du flagrant délit pourrait être prononcée. Son éditorial dans *le Figaro* du 6 janvier, où il écrit notamment : « *Pour gagner la guerre, il convient d'être en avance d'une loi* », instituant en effet, selon certains experts, le flagrant délit. En ce cas, l'ordonnance du tribunal de commerce de Paris n'aurait été qu'une péripétie.

YVES-MARIE LABÉ.

[Né le 3 février 1925 à Paris, M. Paul Paclot est licencié en droit. Il a commencé sa carrière à la Société des produits chimiques d'Auby, dont il fut nommé PDG en 1965. Il a été notamment PDG de la Compagnie française de l'azote, administrateur de la Compagnie française des produits métallurgiques et chef de cabinet de M. Diomède Catroux, secrétaire d'Etat à l'air puis à l'armement (1954-1955). Il a présidé le tribunal de commerce de Paris de 1969 à 1972 ; il a présidé la commission juridique du CNPF à partir de 1974, Ancien conseiller d'État en service extraordinaire, membre de la commission de la concurrence (depuis 1975), il est président de la BRED depuis 1983.]

● *Satisfaction au comité d'entreprise du « Progrès ».* — Me Lenoir et Me Lejard, les deux avocats lyonnais du comité central d'entreprise du *Progrès*, ont manifesté, mardi 14 janvier, leur satisfaction après la nomination du mandataire de justice, « *véritable tuteur de Robert Hersant* ». Ils ont estimé que cette solution résout dans l'immédiat les problèmes financiers du journal, tout en laissant espérer le maintien du pluralisme. A leurs yeux, l'administration provisoire telle que la réclamait le parquet ne présentait pas de garantie économique. — *(Corresp.)*

A Grenoble

« INTERPELLER LA PRESSE » LANCE UNE SOUSCRIPTION

De notre correspondant

Grenoble. — L'association grenobloise Interpeller la presse estime que la décision du tribunal de commerce de Paris, rendue mardi, « *marque un point d'arrêt à la marche triomphale de Robert Hersant* ». Elle a aussitôt proposé la création d'un réseau d'associations dans les départements où le groupe Le Progrès est diffusé (Ain, Côte-d'Or, Isère, Loire, Haute-Loire, Rhône, Saône-et-Loire), afin d'y lancer une très large souscription auprès des lecteurs « *bouleversés* » par le rachat du quotidien lyonnais par M. Hersant.

« *Au cours des quinze prochains jours, nous devons réunir 10 millions de francs* », a indiqué le secrétaire général de l'association, M. Philippe Galliard, qui espère pouvoir ainsi participer à d'éventuelles négociations pour la reprise du *Progrès*. L'association compte toucher un nombre suffisant de personnes « *attachées au pluralisme* » parmi les huit millions d'habitants de la zone couverte par les titres du *Progrès*.

L'association Interpeller la presse, créée en 1973 après le premier « mariage » entre *le Progrès* et *le Dauphiné libéré* et réactivée récemment par un groupe d'universitaires, de magistrats, d'avocats et de syndicalistes, a déjà déposé plusieurs plaintes contre M. Robert Hersant dès la reprise du groupe Le Progrès par ce dernier.

C. F.

RATV EXPÉRIMENTE A AVORIAZ

Une télé locale au royaume du fantastique

De notre envoyée spéciale

Avoriaz (Haute-Savoie). — Il neige sur le village, sans interruption, depuis trois jours et trois nuits. Parfois, la neige redouble et retient les skieurs ; le brouillard s'épaissit et Avoriaz est soudain isolé, se replie vers les cinémas... et vers sa télé. Les premiers distillent la peur, l'épouvante et l'horreur à grand renfort de monstres, microbes, revenants et savants diaboliques. La seconde, au contraire, est des plus rassurantes et joue à fond la carte de la convivialité.

Son nom ? Télé Avoriaz. Une expérience de télévision menée ici du 11 au 18 janvier, pendant la durée du quatorzième Festival du film fantastique. Une télévision locale qui n'émet que sur Avoriaz grâce au réseau câblé de trois mille cinq cents prises, et propose, pendant près de quatre heures quotidiennes, des productions propres. Une télévision commerciale aussi, financée à 90 % par de la publicité, et qui a su trouver, entre la publicité classique, le parrainage et la coproduction, des formules diverses, capables d'intéresser les annonceurs.

L'idée vient de Christian Debois-Forgé, journaliste producteur, et de Philippe Gassot, reporter à Antenne 2, deux hommes qui connaissent bien la station pour avoir participé au lancement d'une « Radio-Avoriaz » il y a déjà quinze ans. Pour se lancer dans l'aventure il leur fallait un opérateur : ce fut le rôle de RATV — Réseau autonome de télévision —, une société qui regroupe les intérêts commerciaux de vingt-cinq projets de stations hertziennes de télévision locale et se bat depuis plusieurs mois pour imposer le concept de « télévision locale ». A elle donc de prévoir d'abord le financement de l'opération : 1,3 million de francs.

L'expérience — et le public particulier drainé par le Festival — en a séduit quelques-uns puisque 800 000 francs ont été réunis par le sponsoring et la vente d'espaces publicitaires, 400 000 F provenant d'échanges publicitaires (SNCF...), 100 000 francs de la mission « TV câble ».

La firme japonaise JVC a mis à disposition du matériel et une équipe de trois techniciens. On a négocié avec Sky Channel, la chaîne de télévision britannique, la fourniture d'émissions et avec le Syndicat nationale de l'édition phonographique, la diffusion — payante — de clips.

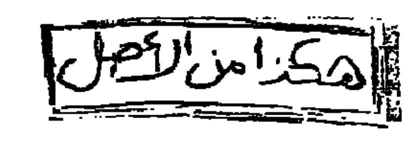
Et Télé Avoriaz est née dans la fièvre et la passion d'une équipe de trente personnes qui, depuis, doivent bien travailler vingt heures par jour et dans la quasi-indifférence de la population. Et pourtant : micros et projecteurs traquent les vedettes et les journalistes. Dans le studio en verre au cœur du village, des membres du jury — Michel Sardou, Alain Decaux, en pull-over, Thierry Lhermitte — parlent du fantastique, François Chalais y raconte ses débuts, Philippe Léotard y tient des propos égrillards, Henri Chapier y fait des critiques appliquées tandis que Geneviève Guicheney, en vacances, et Pierrette Brès prennent plaisir à quelques interviews décontractées au bar du studio.

Etat des pistes, infos météo, revue de presse, horoscopes, recettes de cuisine, clips, comptes rendus des soirées de la veille, extraits de films — préférés aux bandes annonces — et programme du Festival... on déborde chaque fois le temps prévu et on bavarde trop. Le ton est plus parisien que savoyard... La faune du Festival est sans doute tentante mais ne fausse-t-elle pas l'expérience d'une télévision locale qu'on imagine difficilement hors de la période du Festival ?

« *Télé Avoriaz est un test qui nous sera utile pour élaborer d'autres schémas de télévision locale* », explique M. Paul Sigogneau, responsable de RATV. Cette organisation espère lancer une quinzaine de stations locales dès cette année.

Mais y a-t-il de la place pour ces télévisions ? « *Oui, bien sûr, à condition d'en faire le choix. Au gouvernement de déterminer s'il préfère créer une sixième chaîne nationale musicale ou permettre l'éclosion de télévisions locales. La question est d'ordre politique et culturel.* » Et s'il opte finalement pour la 6 ? « *Alors ce sera la guerre, et le gâchis, car on n'étouffera pas les initiatives locales. Toutes les cartes seront bonnes pour nous battre sur ce terrain.* »

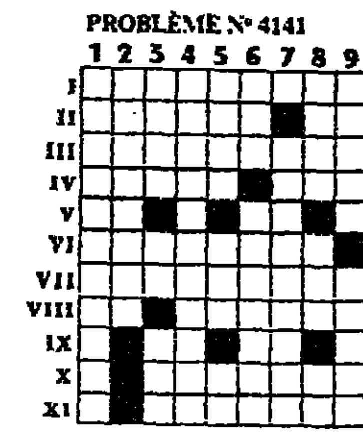
ANNICK COJEAN.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4141



HORIZONTALEMENT

I. A une bonne approche ou qui a *un mauvais contact*. – II. *Boucher* un coin. Grand fleuve. – III. Pris par quelque trouble, il devient aisé de la faire rougir. – IV. Avec des pieds plats, n'a aucune chance d'être retenu. Peut être mis à la porte ou occasionner un surcroît de travail. – V. Symbole chimique. Fleuve. – VI. N'est pas loin des « anges » ou est très près des mésanges. – VII. Période de chaleur – VIII. Montre le droit chemin. Pour l'admirer, il faut se lever de bonne heure. – IX. Note. Grand tour. – X. Sa place est autant dans les grands fonds que dans les bas-fonds. – XI. Une branche ou pour un branchement.

VERTICALEMENT

1. Fait aller en boîte avec de drôles de drilles. – 2. Remplit son office les dimanches et fêtes. – 3. Peut se faire pour éclairer. Négation. Système à trois unités. – 4. C'est bien le moins que l'on puisse faire. – 5. Consommation d'essence. Tombe des nues. En vacances. – 6. Le dernier va de l'avant. Permet de « tomber » sans avoir trop de mal. – 7. Termine donc son tour par le parc. – 8. Un temps à prendre des photos. Forces en réserve. Participe passé. – 9. Premier président de la République allemande. Un des grands maîtres de la « table ».

Solution du problème n° 4140

Horizontalement

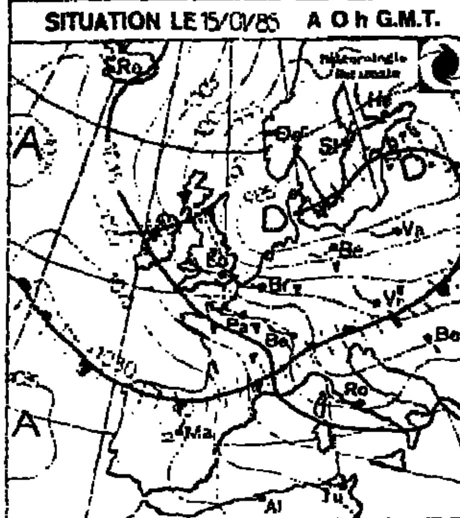
I. Caravelle. – II. Agitateur. – III. Reno. Avis. – IV. Culture. – V. Emet. Ire. – VI. Mie. Ose. – VII. En. Gê. – VIII. Napperons. – IX. Trous. Roi. – X. Enrôlent. – XI. Atténue.

Verticalement

1. Carrément. – 2. Age. Minaret. – 3. Rincée. Pont. – 4. Atout. Apuré. – 5. Va ! Eson. – 6. Etatiser. Lu. – 7. Levure. Orée. – 8. Luire. Gnon. – 9. Erse. Hésite.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 janvier à 0 heure et le jeudi 16 janvier à minuit.

Après le passage d'un front froid, le flux de nord-ouest va s'orienter au nord avec l'arrivée d'air plus frais et instable. Cependant, une hausse du champ de pression par l'ouest amènera une amélioration jeudi en cours de journée.

Jeudi matin, le ciel sera très nuageux sur notre pays, à l'exception du pourtour méditerranéen où le ciel sera dégagé. Une ligne d'averses bien organisée s'étendra des Charentes au Nord-Est, où elles se produiront sous forme de neige jusqu'à basse altitude. A l'arrière, les averses seront nombreuses au nord de la Seine. *Dans la matinée, cette ligne* d'averses se déplacera vers la Méditerranée. Les chutes de neige seront assez importantes au nord des reliefs. En cours de journée, des éclaircies se développeront par l'ouest, de la Haute-Normandie à l'Aquitaine. Les averses deviendront moins importantes, ne subsistant que localement dans le Nord-Est et en Corse.

Le vent de nord assez fort sur les côtes de la Manche faiblira en cours de journée, tandis que le mistral se renforcera.

Les températures seront fraîches le matin, elles iront de 0 à 4 degrés dans l'intérieur, de 5 à 8 degrés sur les côtes. Dans la journée, elle ne dépasseront pas 5 à 6 degrés, sauf près des côtes où elles atteindront 6 à 8 degrés près de l'Atlantique et 10 à 12 degrés près de la Méditerranée.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré dans la* journée du 14 janvier, le second le minimum de la nuit du 14 janvier au 15 janvier) : Ajaccio, 14 et 13 degrés ; Biarritz, 12 et 10 ; Bordeaux, 12 et 9 ; Bréhat, 10 et 8 ; Brest, 10 et 7 ; Cannes, 15 et 13 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 6 ; Dijon, 11 et 4 ; *Dinard, 10 et 6 ; Embrun, 4 et 2* ; Grenoble-St-M.-H., 7 et 5 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et 4 ; La Rochelle, 11 et 9 ; Lille, 8 et 5 ; Limoges, 10 et 5 ; Lorient, 11 et 7 ; Lyon, 10 et 5 ; Marseille-Marignane, 13 et 7 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 15 et 13 ; Paris-Montsouris, 10 et 6 ; Paris-Orly, 10 et 5 ; Pau, 11 et 9 ; Perpignan, 16 et 10 ; Rennes, 12 et 5 ; Rouen, 9 et 4 ; Saint-Etienne, 12 et 5 ; Strasbourg, 12 et 4 ; Toulouse, 11 et 9 ; Tours, 13 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Genève, 8 et 4 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 8 et 5 ; Madrid, 8 et – 3 ; Rome, 16 et 9 ; Stockholm, 1 et – 2.

Amsterdam, 2 et – 8 ; Athènes, (n.c.) et 11 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 4 et – 1 ; Bruxelles, 2 et – 2 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, – 2 et – 5 ; Djerba, 15 et 11 ; Genève, 4 et – 6 ; Istanbul, 11 et 10 ; Jérusalem, 18 et 5 ; *Lisbonne*, 13 et 11 ; Londres, 3 et – 3 ; Luxembourg, 1 et – 4 ; Madrid, 9 et 1 ; Montréal, – 6 et – 19 ; Moscou, – 7 et – 10 ; Nairobi, 28 et (n.c.) ; New-York, 3 et – 3 ; *Palma-de-Majorque*, 13 et 2 ; Rome, (n.c.) et 4 ; Stockholm, – 3 et – 8 ; Tozeur, 16 et 5 ; Tunis, 13 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 JANVIER

« Versailles : la salle du Congrès de la Chambre des députés », 14 h 30, sous la statue de Louis XIV, cour d'honneur du château.

« Le musée Picasso », 11 heures, 5, rue de Thorigny (M. Hager).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, sortie côté Marché *aux fleurs (M. Pohyer)*.

« L'hôtel de Chimay et l'École des beaux-arts », 14 h 30, 13, quai Malaquais (D. Bouchard).

« Exposition Gallé : l'art nouveau à la fin du dix-neuvième siècle ; verres, céramiques, meubles », 13 h 30, entrée musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Curiosités et souterrains de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (M.-C. Lasnier).

« La civilisation grecque à travers les sculptures du Louvre », 14 h 30, et « La crypte archéologique de Notre-Dame », *14 h 30 (tél. Clio : 47-34-36-63)*.

« Un quartier de banlieue : les princes et le musée Paul-Landowski », 14 h 30, entrée piscine Molitor (V. de Langlade).

« *L'Opéra : théâtre des fastes de la* vie mondaine au dix-neuvième siècle », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant entrée (Paris et son histoire).

« Passages couverts autour de la butte des Moulins », 14 h 30, métro Pyramides.

« Visite de l'Institut Pasteur. Souvenirs personnels du savant dans sa demeure parisienne », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (I. Hauller).

« Parcours aérien dans les parties hautes du temple de l'Oratoire », 14 h 30, métro Louvre, lampes de poche (M. Banassat).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Montmartre, quartier d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (Ch. Merle).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La logique de la réincarnation ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Les changements d'état de conscience » (Paul Gérome).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 13 et mardi 14 janvier :

DES DÉCRETS

● N° 86-44 du 9 janvier 1986 abrogeant le décret n° 84-267 du 9 avril 1984, relatif à l'autorisation préalable des participations prises par des unions d'économie sociale.

● N° 86-51 du 10 janvier 1986 fixant les conditions dans lesquelles les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural peuvent apporter leur concours technique à certaines communes, en application de l'article 15 de la loi n° 60-808 du 5 août 1960 modifiée.

● N° 86-52 du 10 janvier 1986 complétant ou modifiant, pour les zones de montagne, certaines dispositions du livre premier du code de l'urbanisme.

● N° 86-53 du 9 janvier 1986 portant création de la réserve naturelle du Banc d'Arguin (Gironde).

UN ARRÊTÉ

● Du 12 décembre 1985 portant création auprès de l'Imprimerie nationale d'un atelier national de création typographique.

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 janvier :

UN DÉCRET

● N° 86-66 du 7 janvier 1986 portant application de *la loi n° 85-528* du 15 mai 1985 sur les actes et jugements déclaratifs de décès des personnes mortes en déportation.

UN ARRÊTÉ

Du 7 janvier 1986 portant suppression de l'avance remboursable pour les logements nouveaux.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ (cas n° 20)

Victime d'un grave accident dû à une explosion de gaz qui a détruit le logement qu'il occupait, ce jeune de vingt-trois ans, sans famille, a retrouvé, après des mois de soins, l'usage de ses mains et une vue presque normale. Il n'a, pour le moment, qu'une allocation de 2 200 F par mois. On vient de lui trouver une formation d'aide-comptable qui est, pour lui, une chance inespérée. Son allocation permet juste de la payer, mais il faut se loger ; une chambre meublée est trouvée, à loyer peu élevé, mais il n'a aucune économie pour payer la caution et le premier mois. Il faudrait d'urgence qu'il dispose de 2 500 F, faute de quoi il devra abandonner ce stage et une chance de se réinsérer utilement dans la société.

Prière d'adresser les dons à : **La Semaine de la bonté**, 175, bd Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. – Tél. : 42-22-08-99.

Aucune quête n'est faite à domicile.

VIE PRATIQUE

VOUS ET LE CONSTRUCTEUR. – L'Association nationale pour l'information sur le logement (ANIL) en collaboration avec l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) et les centres d'information sur l'habitat (ADIL) vient de publier une nouvelle brochure *Vous et le constructeur* à l'intention des particuliers désireux de faire construire une maison individuelle. En vingt-huit pages, ils apprendront les démarches préalables à effectuer (plan de financement, choix du terrain, etc.), les différences entre un contrat de construction de maison individuelle et un contrat d'entreprise, ainsi que les droits et obligations vis-à-vis du professionnel (constructeur ou entrepreneur) à chaque étape de la construction. Cette brochure, qui complète les précédentes : *Vous et l'architecte, Vous et l'agent immobilier, Vous et le notaire*, etc., est disponible gratuitement dans les cinquante-cinq centres d'information sur l'habitat agréés par l'ANIL.

★ **Renseignements 42-02-65-95 ou écrire ANIL, 2, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris.**

MODE

La femme à la barre

« Vivre la mer au féminin », au Salon nautique, associe la mode au bateau à travers les collections d'été.

Jean-Charles de Castelbajac associé à *Kelt Marine*. Les ensembles de jersey rayé bleu et blanc paraissent bien étudiés, les jupes-blazers à boutons dorés ne prenant guère de place dans le sac polochon.

André Courrèges présente sur Zodiac ses hauts et pantalons de coton blanc assortis au grand ciré. *Dorothée Bis* joue le jersey de coton marine. Pour *Kirie*, *Nina Ricci* lance la tenue de yachtwoman de luxe, comme on en voit autour de Port-Grimaud. *Paco Rabane a prévu tous les* vents pour Lamborghini.

Annette Roux de Bénéteau va plus loin avec *Torente*, équipant complètement ses bateaux en « coordonnés de mer », de la vaisselle aux couettes, sans oublier peignoirs et serviettes de bain en belle éponge finement brodée. *Gaston Jaunet* et *Jeanneau bénéficient de l'expérience* du baron Bich, commanditaire de la marque de prêt-à-porter de Cholet. Enfin, *Hanae Mori* témoigne de sa vitalité.

Mise à part l'intrusion féminine, voire familiale au Salon, les nouveautés vestimentaires apportent les derniers appoints de la technologie aux navigateurs en proie au gros temps. *Guy Cotten* vient de mettre au point une vareuse flottante facilitant les manœuvres – ciré doublé d'une mousse à cellule, fermée sur une doublure de nylon, vendue 600 francs environ. De nouveaux manteaux de femmes *et d'enfants sont coupés en tissu* enduit, également doublés d'écossais. *Helly Hansen* offre une combinaison de survie ainsi qu'une veste de quart, un pantalon à bretelles à enfiler sur sous-vêtements LIFA, ornés de fourrure polaire. *Michel Germain* importe des Etats-Unis une gamme complète de vêtements, jusqu'au « splashdown », smoking de mer, comprenant chemise à plis et col cassé, nœud papillon, sous le ciré fonctionnel. *Captain Corsaire* étoffe sa collection de pulls marins en laine Woolmark par des mélanges de coton et dralon destinés aux beaux jours. *Equinoxe* du groupe *Damart* se concentre sur les dessous chauds et les ensembles de compétition.

Dans les chaussures, *Botalo* destine à l'entraînement de l'équipe de France de voile un modèle léger, résistant et antidérapant, qui existe aussi en tissu et cuir pour l'été, voire en cuir chromé. *Keath Musto* travaille l'isolation en bottes de polyuréthane de haute performance. Ses nouveaux vêtements comportent désormais trois couches de protection thermique tandis que le néoprène SEDO est utilisé en combinaisons demi-sèches.

Dans le même esprit, *Okespur* injecte sur chaussettes de nylon les premières semelles compensées amovibles. Un chausson, conçu pour tous les types de sports nautiques, bicolore et entièrement injecté en caoutchouc, comporte une tige à grosses perforations et une semelle intérieure à carreaux d'évacuation qui permet la libre circulation de l'eau et de l'air. Le tout sur semelle épaisse avec une bonne adhérence sur les surfaces sèches ou mouillées...

NATHALIE MONT-SERVAN.

CARNET DU Monde

Naissances

– Philippe, Anne (van PETEGHEM), Luc, Sara, Pierre, Eloi, Charlette COMPOINT,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Matthias-Gabriel-Nil,

le 13 janvier 1986.

– Richard et Marie-France REZNAR, Valentine,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Renaud,

le 12 janvier 1986.

102, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

Décès

– Marseille, Béziers, Nîmes.

Mme Louis Auméras,
M. le procureur et Mme Paul-Louis Auméras
et leurs filles,
Le docteur Claude Auméras,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis AUMÉRAS,
conseiller honoraire à la cour d'appel d'Aix-en-Provence,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 janvier 1986, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Nîmes le 11 janvier, dans l'intimité familiale.

« Ma grâce te suffit,
Car ma force s'accomplit dans la faiblesse. »
(II Cor-12, V 9.)

– Jean et Anne-Marie Davydoff,
Thomas et Nicolas,
Michel et Catherine Davydoff,
ont la douleur de faire part de la mort de

Georges DAVYDOFF,
inspecteur général
de l'éducation nationale,

leur père et grand-père,
survenue le 10 janvier 1986.

– Sète, Montpellier, Paris.

Mme Bernard Frisch,
Ses enfants,
M. et Mme Henri Frisch,
M. et Mme Angelo Abdela,
M. et Mme Patrice Castelnau,
M. et Mme Philippe Frisch,
M. et Mme Roland Gibert,
M. et Mme Philippe Suquet,
M. et Mme Christopher Moloney,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard FRISCH,

survenu le mardi 14 janvier 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple protestant de Sète, le jeudi 16 janvier, à 16 h 15.

32, rue Caizergues-de-Pradines,
34000 Montpellier.
77, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– *« L'Eternel veillera sur ton départ comme sur ton arrivée, dès maintenant et à toujours. »*
(Psaume 121, v. 8.)

Mme Claudine Caron,
sa fille,
Benoît et Corinne Caron,
ses petits-enfants,
Mme Trocmé de Saint-Affrique,
sa sœur,
et toute sa famille,
Les familles Eugène Trocmé, René de Saint-Affrique,
ses neveux et nièces,
Les familles Devaux-Morin, Bost, Mazes, Aymeric, de Veulle, Bathias, Balguerie, de *Saint-Affrique*,
ses nombreux cousins et amis,
Mlle Antoinette Fouques,

font part du décès de

Mme Henry NOGARET,
née Gabrielle de Saint-Affrique,

survenu le 9 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux a eu lieu au temple d'Orthez, le 11 janvier.

1, boulevard de la République,
92430 Marnes-la-Coquette.
14, rue Maurice-Berteaux,
92310 Sèvres.

– Mme Yvonne Pagis, née Beau,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Beau et Gendre,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime PAGIS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres classiques,
ancien doyen des IPR
de l'académie d'Aix-Marseille,
commandeur des Palmes académiques,

survenu dans sa soixante-quatorzième année, muni des sacrements de l'Eglise, le 9 janvier 1986.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Claude de Saint-Etienne (42).

12, boulevard Paul,
13190 Allauch.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le président,
Le bureau
et le personnel de la cinquième section de l'Ecole pratique des hautes études

ont le regret de faire part du décès de

M. Henri-Charles PUECH,
ancien directeur d'études,
et ancien président
de la cinquième section de l'EPHE,

survenu le 11 janvier 1986.

– Mme Jean Sarraut,
M. et Mme J. Philippe Sarraut,
Mme Maurice Peigney,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SARRAUT,

survenu à Bayonne, le 26 décembre 1985.

Les obsèques ont été célébrées dans *l'intimité familiale.*

Chokoan,
Rue du Docteur-Vidal,
64100 Bayonne.
26, rue de Pommard,
75012 Paris.

– Le département de recherches linguistiques de l'université Paris-VII

exprime la douleur d'avoir perdu en

Jenny SIMONIN,

une amie, une collègue de travail, dont *la disparition laisse un vide immense.*

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gérard VÉE,
officier de la Légion d'honneur,

[Né le 15 décembre 1912 à Sainpuits (Yonne), Gérard Vée, journaliste, qui avait été secrétaire de la Confédération nationale paysanne de 1936 à 1939, avait en 1944-1945 collaboré au *Populaire*, à la Radiodiffusion française et à la BBC. Il avait également fondé et dirigé pendant la guerre un journal clandestin, *la République combattante*. Député SFIO de l'Yonne de 1945 à 1951, Gérard Vée avait exercé les fonctions de chef du service de presse à la présidence du conseil (1956-1957), de chargé de mission au ministère de l'agriculture (1958-1974). Il avait représenté au conseil général de l'Yonne le canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye de 1958 au renouvellement de 1982, où il s'était retiré entre les deux tours. Gérard Vée, qui avait quitté le Parti socialiste pour être membre du comité de coordination des socialistes « hors programme commun », avait adhéré au Mouvement démocrate-socialiste de France, de M. Max Lejeune.

Gérard Vée avait fondé et présidé l'Union nationale des polios de France et le Comité national d'aide aux polios et handicapés. Membre de la section des activités sociales du Conseil économique et social de 1975 à 1976 et de la section du cadre de vie de 1978 à 1980, il était administrateur de la Société d'études et de soins pour les enfants paralysés et polymalformés.]

Remerciements

– Les familles Ignatovitch et Péroche,
Parents et amis,

remercient bien sincèrement pour les nombreuses marques d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Françoise IGNATOVITCH,
née Péroche.

Paris, Lyon, Le Vésinet.

Anniversaires

– Il y a un an que

Françoise DALBAVIE

nous a quittés.

Parents et amis, nous nous souvenons de son courage et de sa gaieté.

Paris, le 16 janvier.

Communications diverses

– **Cercle Bernard Lazare**
jeudi 16 janvier, 20 h 30, *Sartre, une vie*, éditions Gallimard, présenté par l'auteur, Annie Cohen-Solal, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

– Un débat est organisé, le vendredi *17 janvier de 19 heures à 21 heures, à la* Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, par Perspectives 2000. Son thème : « Les immigrés. La France de demain ? ». Il sera animé par Nicolas Druz, directeur d'Europe journal. Parmi les participants : MM. Didier Bariani, maire du vingtième arrondissement ; Luis Fernandez, international de l'équipe de France de football ; Gérard Fuchs, président de l'Office national de l'immigration, et Jean-Yves Le Gallou, auteur de la *Préférence nationale*, membre du Front national.

– Au cours d'un dîner-débat organisé par le club Notre Présence, que préside M. Léo Hamon, M. Ivan Levaï parlera de « L'information à la radio ». *Cette conférence aura lieu le mardi* 21 janvier, à 19 h 30, à l'hôtel de France et de Choiseul, 239, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

économie

REPÈRES

Dollar : effritement à 7,58 F

Passablement chahuté mardi soir sur les marchés des changes, le dollar faisait encore preuve d'hésitation le mercredi 15 janvier sur les places européennes. A Paris, la devise américaine se repliait légèrement à 7,58 F en fin de matinée, contre 7,5835 F la veille en séance officielle, alors qu'elle était tombée jusqu'à 7,5750 F mardi soir en clôture à New-York. A Francfort, le dollar se maintenait dans la partie haute de la fourchette par rapport au deutschemark, aux alentours de 2,4720 DM, pratiquement inchangé sur la veille, après les déclarations de M. Gerhard Stoltenberg. Au cours d'une conférence de presse, le ministre ouest-allemand des finances a déclaré que la réunion prévue pour la fin de la semaine avec ses quatre homologues américain, français, britannique et japonais ne devrait pas déboucher sur des décisions spectaculaires. M. Stoltenberg a ajouté au passage que le cours actuel du dollar correspondait mieux, selon lui, aux intérêts des pays industrialisés.

Déficit budgétaire : 2,1 % du PNB allemand

Le déficit budgétaire ouest-allemand a été moins élevé que prévu en 1985, ayant représenté 22,4 milliards de marks (67,2 milliards de francs), soit 2,6 milliards de moins que ne le fixait la loi de finances. Les dépenses de l'Etat fédéral n'ont progressé que de 2,1 % et le ministre des finances, Gerhard Stoltenberg, a précisé que l'ensemble des déficits publics (Etat fédéral, Länder et collectivités locales) devrait tourner en 1985 autour de 40 milliards de marks, soit 2,1 % du produit national brut. Un très sensible redressement, comparé au déficit de 75,5 milliards représentant 5 % du PNB enregistré en 1981, mais qui reflète en partie les importants bénéfices de la Bundesbank, qui a versé 12,9 milliards de marks dans les caisses de l'Etat l'an dernier.

Emploi des cadres : perspectives optimistes pour le premier semestre 1986

Selon l'enquête semestrielle de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), publiée le mardi 14 janvier, les perspectives d'emploi pour les cadres s'amélioreront pour le premier semestre alors que la réduction des effectifs salariés toutes catégories devrait se poursuivre à un rythme plus lent. 18,1 % (contre 14,4 % au deuxième semestre 1985) des entreprises interrogées estiment qu'elles augmenteront leurs effectifs cadres, 74,2 % (71,1 %) que ceux-ci demeureront stables, 10,8 % (11,4 %) qu'ils diminueront.

L'indice de l'APEC s'établit à + 6 pour le premier semestre de cette année après + 2 au deuxième semestre 1985, l'optimisme étant surtout le fait des entreprises employant plus de 500 salariés. L'amélioration est prévue dans la plupart des secteurs, sauf l'énergie, la sidérurgie et la construction navale. L'industrie des bois et celle du cuir-chaussure sont les seules à évoluer d'une appréciation positive à un jugement négatif.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIAL

UNE PROPOSITION PRUDENTE D'AMÉNAGEMENT DU SMIC

Le CNPF recommande la mise en place d'un « salaire minimum interprofessionnel national » (SMIN)

Contre toute attente, le CNPF a finalement décidé de prendre officiellement position sur le SMIC avant les élections législatives. Le conseil exécutif du patronat a publié, le 14 janvier, un texte de deux pages, réaffirmant solennellement son refus de « *supprimer, ni dans l'esprit ni dans la lettre, le principe d'un salaire minimal interprofessionnel au niveau national* », fixé par l'Etat. Cette pondération révèle, après un an de débats difficiles au sein du CNPF, une grande prudence politique. Elle marque aussi une marche en arrière par rapport à certaines thèses, qui allaient jusqu'à la remise en cause pure et simple du SMIC...

Le chemin suivi par le CNPF a été plutôt sinueux. Indéniablement, c'est M. Yvon Gattaz qui avait été le procureur le plus sévère contre le SMIC. Semblant hésiter sur l'utilité d'un salaire minimum interprofessionnel de croissance, le président du CNPF en avait dénoncé, devant l'assemblée générale annuelle de décembre 1984, « *le mauvais usage* ». Soulignant les « *effets pervers* » de la loi de 1970 sur le SMIC, il s'était alors exclamé : « *Peut-être ma vieille idée d'un SMIJ* [SMIC pour jeunes] *sera-t-elle un jour reprise* » (*la Revue des entreprises*, janvier 1985). Mais, en privé, il reconnaissait qu'il serait difficile de mettre en cause le SMIC, profondément ancré dans la « *culture sociale* » des Français. Les fédérations professionnelles elles-mêmes étaient pour le moins divisées, certaines souhaitant un SMIC interprofessionnel négocié – et non plus fixé par l'Etat, – d'autres optant pour un SMIC professionnel, par branche d'activité ou par région. En juin 1985, le patronat de la métallurgie (UIMM), dans sa revue *Actualité industrielle, économique et sociale*, affirmait à propos du salaire minimum de croissance : « *Si son principe ne doit pas être remis en question, en revanche, il faut revoir son fonctionnement en période de crise et non de croissance, et ce dans la mesure où il s'avère, dans la conjoncture actuelle, destructeur d'emplois, surtout pour les jeunes sans qualification.* »

« *Il conviendrait*, concluait l'UIMM, *que le gouvernement réexamine sa politique de revalorisation des bas salaires par le SMIC et que, par ailleurs, on trouve des solutions spécifiques, adaptées notamment à la masse des jeunes dépourvus de qualification professionnelle.* » Alors que, du côté du gouvernement, M. Fabius répondait haut et fort qu'il ne toucherait pas au SMIC, M. Chotard demeurait prudent, se gardant par exemple de s'engager sur le terrain du SMIJ pour les jeunes.

Un bénéfice politique

En prenant position maintenant, le CNPF est conduit à adopter un profil bas par rapport aux ambitions initiales de ses dirigeants, avec un bénéfice politique évident, puisqu'il revient à une modération analogue, voire supérieure, à celle dont fait preuve l'opposition aujourd'hui. Dans son document, le CNPF affirme d'emblée qu'il n'est pas question de remettre en cause l'idée d'un salaire minimum interprofessionnel.

Toutefois, il souligne trois « *conséquences* » nocives de la loi de 1970 : une « *forte pression sur les échelles de salaires* » entraînant un « *écrasement de la hiérarchie* » ; une « *accentuation du chômage des jeunes* » ; une « *limitation de la création d'emplois nouveaux à des professions pouvant admettre un certain niveau de rémunération* ». En décembre 1984, M. Gattaz s'était montré plus sévère encore, parlant de « *prime à la non-qualification* » et de facteur inflationniste par « *l'effet de vague inévitable sur les catégories voisines* ».

Le document du CNPF laisse entendre qu'il y a quelque hypocrisie de la part des pouvoirs publics à refuser un « *sous-SMIC* » pour les jeunes, dans la mesure où les TUC – comme les contrats de formation alternée – représentent « *une zone spécifique d'activité à temps partiel rémunérée à un taux inférieur au SMIC* ». Il fait allusion à son souhait de parvenir à une « *contractualisation* » du SMIC – l'Etat n'intervenant plus alors dans sa fixation, – mais il dresse un constat de carence en raison de l'hostilité des confédérations syndicales, à l'exception de la CGC qui n'est pas directement partie prenante...

Le CNPF recommande donc la « *mise en place d'un salaire minimum interprofessionnel national* », se substituant à un salaire minimum interprofessionnel *de croissance*. Ce « SMIN » aurait trois caractéristiques permettant de gommer, selon lui, certains effets négatifs du SMIC : « *Prise en compte de l'ensemble des composantes de la rémunération de l'année* » (en y incluant les primes et le 13e mois) ; « *fixation annuelle* » (1) ; « *évolution fondée sur les variations de critères économiques, y compris celui du coût de la vie* ». Le patronat indique aussi que le salaire minimum ne doit pas seulement être indexé sur les prix, mais que d'autres paramètres peuvent être pris en considération. (Il pourrait s'agir notamment de l'évolution du produit intérieur brut.)

Déjà, en juin 1985, l'UIMM notait : « *Au fil des ans, le SMIC est devenu un instrument de relèvement des bas salaires dont la croissance est plus rapide que le minimum garanti, alors qu'une évolution plus modérée permettrait d'améliorer la compétitivité des entreprises.* » Le CNPF invite le futur pouvoir à faire un – petit – pas dans cette direction.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Au lieu de laisser subsister le mécanisme selon lequel le SMIC augmente dès que l'indice des prix enregistre une hausse d'au moins 2 %.

ÉTRANGER

LA RÉUNION A MOSCOU DE LA GRANDE COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

A la recherche de l'équilibre

De notre correspondant

Moscou. – L'URSS ne commerce avec un pays occidental que elle si y trouve son avantage, économique obligatoirement, et politique si possible. Cette règle d'or observée avec persévérance place Smolenskaya, dans le gratte-ciel de style stalinien qui abrite à la fois le ministère des affaires étrangères et celui du commerce extérieur, s'applique aux échanges franco-soviétiques. Mme Edith Cresson, qui était attendue mercredi 15 janvier à Moscou avec une délégation d'hommes d'affaires français, pour la vingtième réunion annuelle de la Grande Commission de coopération franco-soviétique, ne l'ignore pas.

Cet organisme se réunit alternativement à Moscou et à Paris sous la coprésidence des ministres du commerce extérieur des deux pays. Mme Cresson a désormais pour partenaire M. Boris Aristov, un technocrate âgée de soixante ans, originaire de Leningrad. M. Aristov a travaillé au cours de sa carrière avec M. Romanov, le rival malheureux de M. Gorbatchev dans la course au pouvoir qui a perdu toutes ses fonctions l'été dernier, et qui a longtemps régné sur l'organisation régionale du parti à Leningrad. Cet épisode n'a pas nui à M. Aristov, qui doit sa promotion récente à M. Gorbatchev. La logique du système voudrait qu'il ait choisi son camp à temps, grâce, peut-être, à l'éloignement d'une ambassade en Pologne aux heures fastes de Solidarité. Il est en tout cas plus alerte que son prédécesseur place Smolenskaya, M. Patolitchev, qui est parti sans drame à la retraite le 19 octobre dernier, après avoir passé vingt-sept ans à la tête de ce ministère. C'est d'ailleurs en raison de ce changement important que la Grande Commission 1985 a lieu... en 1986.

« *Cette vingtième réunion est presque un jubilé* », disait avec contentement, il y a quelques jours, M. Aristov à l'ambassadeur de France en URSS, M. Jean-Bernard Raimond. Les Soviétiques apprécient en effet ces grandes messes annuelles. Comme de juste, tout ou presque est réglé avant l'échéance, qui ne fait que solenniser des décisions déjà prises. Les Soviétiques affichent la satisfaction la plus complète : les Français sont plus circonspects, les achats soviétiques de produits alimentaires, sidérurgiques et chimiques, si importants soient-ils, n'ayant pas suffi à compenser la montée en puissance de nos achats de gaz.

Les grands contrats d'équipement passés avec la France, essentiellement pour des usines de désulfuration et de traitement du gaz naturel dans la région de la mer Caspienne, ont fait une remontée spectaculaire. En 1985, Astrakhan II (Lurgi France) et Tonguiz (Technip) ont rapporté respectivement 2,4 et 1,6 milliard de francs. Ces grands contrats ont épousé avec un an de retard la courbe des relations politiques entre les deux pays : 8 milliards de francs en 1981, 4,5 milliards en 1982, 1,3 milliard en 1983, 0,9 milliard en 1984 et 6 milliards l'an dernier.

Déficit au détriment de la France

Les Soviétiques n'ont plus vendu de pétrole du tout dans les premiers mois de 1985, car ils étaient en rupture de stock. Ils ont repris leurs livraisons par la suite, et ont accru leurs fournitures de gaz sans atteindre toutefois les plafonds prévus par les textes qui avaient été remaniés à la demande de Gaz de France. Pour limiter un peu l'augmentation de celles-ci, ils ont acheté énormément de blé : la donnée de base du commerce franco-soviétique reste inchangée : pour 85 % les ventes soviétiques sont constituées par des produits énergétiques (pétrole, gaz), alors que la palette française est nettement plus variée.

Le déficit commercial au détriment de la France semble lui aussi presque impossible à redresser. Il était d'environ 5,4 milliards de francs en 1985, approximativement identique à celui de 1984. D'une année sur l'autre, importations et exportations ont progressé parallèlement d'environ 1 milliard de francs. La France a vendu l'an dernier pour 18 milliards de francs et acheté pour 23,4 milliards à l'URSS. Le déficit de la balance des paiements est probablement plus considérable encore en raison des rentrées soviétiques d'« invisibles » qui correspondent à la facturation des services (transports, assurances, tourisme).

Le problème majeur est celui du fret maritime, plus de 90 % du tonnage soviétique importé en France (lui-même presque uniquement pétrolier) l'est sous pavillon frappé de la faucille et du marteau. La solution n'est pas simple, car là les Français n'ont plus tellement de petits pétroliers, mieux adaptés à la mer Baltique : les Soviétiques n'ont pas de problèmes similaires, leurs navires marchands « cassent » délibérément les prix du transport maritime, comme le reste du monde – et pas seulement la France – en fait l'expérience depuis plusieurs années. Paris souhaiterait qu'on recherche un meilleur équilibre en ce domaine. Moscou estime que tout va bien, la coopération économique franco-soviétique est officiellement au beau fixe depuis la visite en France de M. Gorbatchev en octobre dernier.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Beaucoup de milliards... en projet

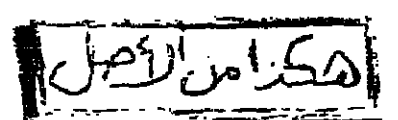
Parmi les projets qui seront évoqués, à la faveur de la réunion de la grande commission franco-soviétique, jeudi 16 janvier à Moscou, trois ont de bonnes chances de se concrétiser dans les mois qui viennent : la signalisation de la voie ferrée entre Moscou et Kalinine, la construction d'une usine d'acide acétique et celle d'une usine de protéines de soja. L'ensemble de ces projets représente environ 2 milliards de francs et reviendrait à la compagnie CSEE et à SPEICHIM, filiale de SPIE-Batignolles.

A beaucoup plus long terme, les entreprises françaises comptent participer à un certain nombre de travaux inclus dans le prochain Plan soviétique. Il pourrait s'agir d'un complexe sidérurgique à Orel (12 milliards de francs), pour lequel un consortium franco-italien, avec CLECIM, filiale de SPIE-Batignolles, est sur les rangs, de l'équipement du champ gazier de Karatchaganak (10 milliards de francs environ) avec Technip, Dresser-France, etc., et d'une usine de nylon qui serait implantée à Koursk (10 milliards de francs) et que propose Rhône-Poulenc et SPEICHIM. On évoque aussi la construction d'une usine d'électrodes de graphite (2 miliards de francs) et d'une usine polyoléfine (5 milliards de francs). D'autres projets concernent les biens de consommation, mais les Français savent que, sur ce terrain, la concurrence sera particulièrement vive, notamment avec les pays comme l'Allemagne fédérale et l'Italie, qui ont eux aussi à compenser leur facture énergétique.

F. S.

CHINE

Cinq ans pour parvenir à l'autonomie de gestion. – Toutes les entreprises chinoises devront d'ici cinq ans être responsables de leurs bénéfices ou de leurs pertes et leurs directeurs être en mesure de pleinement les contrôler, indépendamment de l'Etat, a indiqué le ministre de la commission d'Etat à l'économie, cité le 11 janvier par l'Agence Chine nouvelle. Toutes les entreprises, à l'exception de celles de petite taille, devront en outre, d'ici à la fin du septième plan quinquennal (1986-1990), créer des commissions de conseil pour assister les directeurs sur les questions majeures. Enfin, les chefs d'entreprise devront pour la plupart être élus par les ouvriers. Le *Quotidien du peuple* a annoncé par ailleurs, le 12 janvier, que la production industrielle a plus que doublé en Chine entre 1978 et 1985, pour atteindre 823,8 milliards de yuans (256 milliards de dollars)



AFFAIRES

LE DÉBAT SUR LES DÉNATIONALISATIONS

Le président de Rhône-Poulenc ne serait pas hostile à la privatisation de son groupe

M. Loïk Le Floch-Prigent, président de Rhône-Poulenc, ne redoute pas un changement de majorité ni une éventuelle dénationalisation de son groupe. Au cours d'une réunion de l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF), il a infligé un démenti cinglant aux rumeurs qui ont circulé sur sa démission en cas d'une victoire de l'opposition aux élections législatives, et a vigoureusement répliqué à la question posée à ce sujet : *« Je ne pars pas. »*

Pourquoi s'en irait-il ? *« Je suis serein sur ma gestion et mes résultats. » « Mais vous êtes socialiste ? » « Nous sommes dans une démocratie où il n'y a pas de délit d'opinion. »* Bref, à moins d'être invité à se retirer, M. Le Floch entend bien rester à son poste. Mieux ! Le grand patron de Rhône-Poulenc trouve un certain charme à la privatisation.

La nationalisation était, selon lui, nécessaire pour les entreprises comme la sienne, qui, en difficulté à l'arrivée de la gauche, avait *« un urgent besoin de faire appel à l'argent public »* pour se redresser. Mais *« nous faisons maintenant du profit »*, et l'État a désormais mieux à faire de son argent que de le verser à des sociétés bénéficiaires.

Donc, *« il faut être lucide et chercher la solution conduisant à une autonomie de gestion »*. Laquelle ? Prudent, M. Le Floch ne prononce pas le mot dénationalisation. Mais, pour lui, *« une grande partie du capital doit être dans le public »*. A quelle hauteur l'épargne sera-t-elle sollicitée ? Il est bien trop tôt pour le dire. Mais le président de Rhône-Poulenc juge souhaitable d'ouvrir ledit capital aux collaborateurs de l'entreprise, qui pourraient être actionnaires à 15 % ou 20 %. *« Rhône-Poulenc est mûr pour cette solution. »*

Comment l'opération de privatisation pourra-t-elle être menée ? M. Le Floch penche très fortement pour des augmentations de capital, la meilleure façon à ses yeux d' *« améliorer la situation financière du groupe »* et de procurer à celui-ci les fonds dont il a besoin pour se développer. M. Le Floch chercherait-il à se démarquer du pouvoir socialiste ? Il ne s'est pas privé, au passage, de fustiger l'administration en la rendant responsable des handicaps de prix (énergie, gaz, médicaments), qui placent Rhône-Poulenc en position délicate face à ses concurrents étrangers. *« Mes amis me disent que je suis devenu libéral. »* Mais *« je suis pragmatique »*.

Le président de Rhône-Poulenc s'est métamorphosé. Force est de reconnaître qu'ignorant tout à son arrivée du rôle d'un industriel cet ancien directeur du cabinet de M. Dreyfus, ministre de l'industrie au moment de la nationalisation, s'est glissé avec un certain talent dans les habits du chef d'entreprise. Même si tout le succès d'avoir redressé le groupe ne peut lui être attribué, le mérite lui revient d'avoir fait, dans la continuité, un bon travail. Lui, en tout cas, pense que son maintien à la tête de Rhône-Poulenc est indispensable : *« Les grands paquebots industriels,* dit-il, *n'ont pas possibilité de faire de virages brutaux. Ils ont besoin de calme pour mener leur stratégie. »*

ANDRÉ DESSOT.

Le groupe américain ARCO investit 2,4 milliards de francs à Fos

Le groupe américain Atlantic Richfield (ARCO) va investir près de 316 millions de dollars (2,4 milliards de francs environ) dans la construction d'un complexe chimique (*le Monde* du 23 février 1985) à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). L'annonce en a été faite officiellement, le mardi 14 janvier, soit onze mois après le projet d'intention. Le soin de mener cette tâche est confié à sa filiale française ARCO-Chimie France.

Les travaux, auxquels 1 500 personnes seront employées, commenceront dès le mois de février prochain. L'ensemble industriel, dont le démarrage est prévu à la mi-1988, comprendra trois unités. L'une fabriquera de l'alcool tertio-butylique-TBA (380 000 tonnes par an). L'autre traitera l'oxyde de propylène (150 000 tonnes), sous-produit fatal du TBA, la dernière produira du propylène glycol (50 000 tonnes). Le nouveau complexe emploiera 235 personnes. Ce projet de grande envergure revêt une importance stratégique. Le TBA fait partie des quelques additifs chimiques capables, par adjonction, de relever de façon notable (près de 1,5 point) l'indice d'octane des carburants. la décision d'ARCO Chemical correspond donc aux intentions manifestées par les pouvoirs publics de rallier, dès 1989, le mouvement, qui, en Europe, tend à favoriser l'adoption de l'essence sans plomb. Mais elle traduit aussi la volonté du groupe américain de contrôler le marché européen. De ce côté de l'Atlantique, les fabricants *d'additifs sont peu nombreux et les* capacités installées de faible importance. ARCO approvisionne déjà l'Europe du Nord, la RFA notamment, avec le MTBE (methyl tertio butylique ether), autre additif cousin du TBA, fabriqué dans son usine de Rotterdam.

Avec son unité de Fos, le groupe *élargira son emprise sur tout le sud* du continent. Il livrera en France (un tiers des quantités produites), mais aussi en Italie et en Espagne. *L'occasion est également belle pour* ARCO de se faufiler vers l'aval. L'oxyde de propylène sert à fabriquer une grande variété de produits de consommation tels que les mousses de capitonnage pour la literie et l'automobile, les résines, les solvants et les tensio-actifs (matière de base des lessives). Le propylène glycol, de son côté, est une matière première utilisée dans la production de résines polyester et un humectant employé dans les industries des cosmétiques et des tabacs.

Malgré le surcoût de l'opération (plus de 60 millions de dollar) occasionné par la baisse du billet vert en un an et le refus d'ELF de participer financièrement au projet pour conserver sa liberté de manœuvre, la décision ferme d'ARCO n'a d'autre but que d'asseoir son monopole et de barrer la route aux Saoudiens dont l'unité de MTBE de Al Jubail sur le golfe Persique entrera en service dans deux ans.

Quoiqu'il en soit, c'est une bonne affaire pour la France, mais aussi pour ATOCHEM, filiale chimique d'ELF-Aquitaine. Ce groupe possède à Fos un vieil atelier d'oxyde de propylène (60 000 tonnes) voué à la disparition. ARCO s'est engagé à commercialiser ce produit jusqu'en 1988 date de la fermeture de cet atelier, à réemployer la centaine de personnes travaillant sur le site, enfin à s'approvisionner en propylène auprès du groupe français pour faire tourner ses unités de Fos.

A. D.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Le prix de l'eau est désormais libre.** — L'Association des maires de France, qui a obtenu la suppression de l'encadrement des prix de l'eau et de l'assainissement, a *« invité »* les maires et les présidents de syndicat de communes à respecter, en 1986, une hausse limitée à l'*« objectif »* retenu par le gouvernement pour l'ensemble des prix, soit 2,9 %. Dans certains cas (investissements, travaux de salubrité, augmentation des charges financières, etc.), des hausses supplémentaires pourront être envisagées.

Conjoncture

● **Balance française des paiements courants : excédents de 2,6 milliards de francs.** — La balance des paiements courants française a été excédentaire de 2,6 milliards de francs pour les onze premiers mois de 1985, selon les premières estimations — soumises à révision — du ministère de l'économie. Elle avait été déficitaire de 7,1 milliards durant la période correspondante de 1984. Durant le seul mois de novembre, la balance des paiements courants aurait dégagé, selon la Rue de Rivoli, un excédent de 1,6 milliard de francs — en données brutes — contre un solde positif de 2,8 milliards en octobre (chiffre révisé). Le redressement des comptes extérieurs a été largement dû à une hausse des rentrées touristiques.

Social

● **Aménagement du temps de travail : M. Edmond Maire espère un accord du Parlement.** — A l'issue d'un entretien d'une heure, le mardi 14 janvier, avec M. Alain Poher, président du Sénat, et M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission sénatoriale des affaires sociales, à propos du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, M. Maire, secrétaire général de la CFDT, a estimé *« possible que l'on arrive en fin de compte à un accord du Parlement dans son ensemble, majorité et opposition comprises »*. Espérant qu'il se trouvera *« une majorité »* pour voter le texte *« avant les élections législatives »*, M. Maire pense que le projet gouvernemental pourrait servir de *« base »* et être complété par *« les travaux du Sénat »*.

LE PDG DE BOUSSAC ANNONCE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES

M. Arnault, le PDG de Boussac, a dressé, le mardi 14 janvier, un bilan de sa première année passée à la tête du groupe. Il a tout d'abord révisé ses estimations des effectifs du groupe, qui, de 15 500 salariés au début de 1985, devraient être compris entre 9 500 et 10 000 en 1987. Un chiffre inférieur à son plan initial (12 000) et même inférieur aux propositions de M. Biderman (11 000), autre candidat à la reprise de Boussac, écarté par les pouvoirs publics en raison de son plan social jugé trop dur.

M. Arnault a annoncé son intention de respecter son engagement d'investir 500 millions de francs en 1985 et 1986. Ces investissements auront lieu essentiellement dans l'hygiène (les couches pour bébé Peaudouce) et les industries textiles d'aval, comme la rénovation, en cours, de l'unité d'impression de tissu de Wesserling, en Alsace. Mais il n'envisage pas d'investir dans les industries d'amont, considérant que *« le savoir-faire de Boussac ne réside pas dans la fabrication de coton écru »*. M. Arnault a plus précisément menacé de fermer les filatures des Vosges, non compétitives, en cas de non-renouvellement de l'accord Multifibre — limitant les importations de textiles et de vêtements en provenance des pays en voie de développement — qui arrive à expiration en juillet 1986.

Le PDG de Boussac a par ailleurs estimé perceptible le début du redressement du groupe. Les pertes pour 1985, qui seront annoncées lors du conseil d'administration en mars prochain, devraient être sensiblement inférieures à 150 millions de francs. Signes de cette meilleure santé, M. Arnault prévoit aujourd'hui de retarder les introductions en Bourse des filiales de Conforama et de Peaudouce. Ces introductions ne sont désormais plus nécessaires, au moins pendant deux ans, pour tenir les engagements concordataires, aux termes desquels Boussac s'est engagé à rembouser un milliard de francs entre 1986 et 1988. Le PDG de Boussac n'envisage enfin plus de simplifier comme il le prévoyait les liaisons financières très compliquées qui existent entre les différentes filiales du groupe.

D. B.

UNE COMMUNICATION DE M. DEFFERRE AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement veut conclure des contrats trilatéraux entre l'Etat, la CEE et les régions

La politique contractuelle saute les frontières. L'aménagement du territoire lui en fournit l'occasion. En effet, le gouvernement veut conclure des contrats trilatéraux entre l'Etat, les régions et la Commission européenne à propos d'opérations pluri-annuelles de développement, dont le financement engage chacun des partenaires.

Telle est une des orientations à retenir de la communication que devait faire, ce mercredi 15 janvier, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, au conseil des ministres. Il s'agit de faire converger — dans le souci d'une efficacité maximale — les financements relevant des régions, du budget de l'Etat, et les sommes versées au titre du Fonds européen du développement régional (FEDER). Cette procédure contractuelle a déjà connu quelques essais, par exemple à l'occasion de la préparation des programmes intégrés méditerranéens (PIM) de septembre à décembre. Ces programmes concernent les cinq régions du Midi, et deux départements (la Drôme et l'Ardèche), et engagent des enveloppes financières importantes (1). Mis au point conjointement par l'Etat et les régions, ils viennent d'être transmis à la Commission de Bruxelles. Mais Paris, qui approuve les orientations régionales nouvelles définies par la Commission centrées sur quatre priorités (rééquilibre entre le nord et le sud de l'Europe ; aides aux zones touchées par les restructurations industrielles ; actions spécifiques pour les régions agricoles concurrencées par les produits des nouveaux Etats membres ; meilleure coordination des actions des différents fonds européens et de la Banque européenne) veut généraliser la procédure.

La France, considérée dans l'Europe des Douze comme faisant plutôt partie du club des riches (à l'inverse de l'Irlande, de la Grèce ou du Portugal), devra s'habituer, certes, à ce que sa part du Fonds européen régional diminue relativement. C'est pourquoi les dossiers qu'elle présente à Bruxelles — la Commission est devenue exigeante — doivent être exemplaires. Elle ne s'est jusqu'à présent pas trop mal sortie d'affaire puisque, de 1981 à 1985, elle a reçu en moyenne 1 790 millions de francs par an. L'an dernier a été marqué par un nouveau bond : plus de 2 milliards, soit 14 % de plus qu'en 1984. Sur cette somme, 400 millions ont été remboursés directement aux collectivités territoriales qui ont participé aux projets.

Les deux nouveaux champs de la politique contractuelle à trois vont concerner plusieurs secteurs ou plusieurs régions. De même que les industries sidérurgiques et textiles avaient déjà fait l'objet, en tant que secteurs sinistrés, de programmes de soutien spécifique, la pêche et la construction navale, à leur tour, vont bénéficier de mesures analogues. D'autre part, dans le cadre des opérations intégrées de développement (OID), six dossiers ont été présentés en 1985 : Ariège, Tarn-Aveyron, Limousin, Auvergne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais.

La terminologie bruxelloise ne manque pas de ressources. Les nouveaux programmes d'intérêt communautaire (PIC) sont lancés, et, là aussi, l'occasion se manifeste d'une nouvelle démarche contractuelle. L'Aquitaine (pour les routes et la formation professionnelle) et le bassin industriel en déclin de Decazeville pourraient servir de première expérience. Enfin, Paris, qui a défini quinze pôles de conversion constituant les super-priorités de la DATAR, voudrait élargir, vis-à-vis de Bruxelles, la notion de zone de conversion méritant d'être soutenue fortement par les fonds européens (Fougères, Nantes, Saint-Nazaire, Tarbes, Alès pourraient en bénéficier).

C'est pour coordonner les relations entre les régions et la Commission, et pour faciliter les coopération transfrontalière (notamment entre le bassin de Longwy, le Luxembourg et le sud-est de la Belgique) que le *gouvernement a décidé de nommer* au sein de la représentation permanente de la CEE, *un délégué spécial*, M. Vernhes, sous-préfet. A lui de veiller à ce que chaque région ne mène pas *« derrière le dos de l'Etat »* sa propre politique européenne.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La France devrait recevoir de Bruxelles 1 milliard de francs environ par an pendant sept ans.

LE JAPON INQUIET DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES AMÉRICANO-CANADIENNES

Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, n'a pas caché son inquiétude sur la portée réelle des négociations commerciales américano-canadiennes pour un accord de libre-échange. Au cours de sa visite officielle à Ottawa, le 14 janvier, il a fait part à ses hôtes de sa crainte de voir les deux pays d'Amérique du Nord créer une sorte de forteresse de défense contre les importations de produits japonais. Ces négociations, dont le principe avait été arrêté par le président Ronald Reagan et le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, en mars 1985, pourraient débuter concrètement au printemps prochain.

Tout en reconnaissant que *« le Japon ne peut pas survivre dans le commerce mondial s'il continue à accuser des excédents »* trop importants, M. Nakasone a formulé le souhait de voir Washington et Ottawa se cantonner dans les règles strictes du GATT. Avant de quitter, le 15 janvier, le Canada, le premier ministre japonais a également abordé le thème du sommet des pays industriels, qui se réunira dans la capitale nippone, du 4 au 6 mai 1986, pour souhaiter qu'il soit plus informel que le précédent *« avec plus de tête-à-tête et moins de paperasserie »*.



ÉNERGIE

LA GRANDE-BRETAGNE ENGAGE DES DISCUSSIONS OFFICIELLES AVEC L'ARABIE SAOUDITE

Vers « un Yalta pétrolier » ?

Après trois ans de guerre larvée, l'Arabie saoudite et la Grande-Bretagne, deux des principaux acteurs de la scène pétrolière, ont apparemment décidé de s'asseoir à une table de négociation. Le ministre britannique de l'énergie rencontrera prochainement son homologue saoudien, M. Yamani, afin de *« discuter des problèmes pétroliers et de la menace d'une baisse des prix »*, a révélé, mercredi 15 janvier le *Financial Time*, précisant que le principe de cette rencontre, dont la date n'a pas encore été fixée, avait été décidé la veille à Ryad, la capitale saoudienne, entre les ministres des affaires étrangères des deux pays.

L'annonce de cette rencontre devrait rassurer quelque peu les marchés pétroliers, où les cours du brut ont recommencé à glisser depuis une semaine, tombant pour certaines qualités comme le « brent » britannique en dessous de 24 dollars par baril (contre plus de 30 dollars à la fin du mois de novembre dernier, et plus de 26 dollars à la fin de décembre).

L'amorce de discussions entre les premier et troisième exportateurs mondiaux de brut pourrait en effet changer considérablement la situation pétrolière internationale. Seul un accord entre les principaux producteurs peut actuellement permettre d'éviter une chute accentuée des prix, prévue par tous les analystes au cours du premier trimestre de cette année.

L'Arabie saoudite jouait depuis trois ans un rôle de producteur d'appoint du marché mondial en épongeant tout surplus de l'offre et défendait ainsi presque seule les prix. Elle a renoncé cet été à tenir ce rôle. Le royaume ne pouvait supporter de voir sa production réduite au quart de ses capacités et à un niveau inférieur, cet été, à celui de la Grande-Bretagne ; ce d'autant que la baisse des cours du dollar aggravait la chute de ses revenus.

Ayant, en décembre, fait adopter cette nouvelle politique par ses douze partenaires de l'OPEP, l'Arabie saoudite a donc engagé de fait une épreuve de force avec les producteurs non membre de l'OPEP, au premier rang desquels la Grande-Bretagne, principal concurrent avec l'URSS de l'Organisation sur les marchés américain et européen.

L'Arabie saoudite a depuis l'automne prouvé sa détermination à défendre désormais sa part du marché, quelles qu'en soient les conséquences sur les prix : elle a multiplié avec ses clients les accords dits de *« valorisation »* garantissant aux compagnies des prix conformes au marché au jour le jour, ce qui lui a permis de doubler son rythme d'extraction (de 2,4 millions de barils/jour au troisième trimestre à plus de 5 au début de janvier).

La guerre des parts de marché

Comme aucun des autres pays membres de l'OPEP n'a accepté de réduire sa propre production pour faire la place à Ryad, et que les pays non membres de l'OPEP ont également exclu *a priori* toute mesure permettant d'équilibrer le marché, la seule issue possible de cette « guerre des parts de marché » était jusqu'ici une baisse des cours, prévue au plus tard au printemps, lorsque la demande de brut faiblit. En l'état actuel des prévisions, la production de l'OPEP et des autres pays producteurs devrait excéder d'au moins 2 millions à 3 millions de barils/jour la demande à la fin du premier trimestre de 1986.

L'amorce des discussions entre la Grande-Bretagne et l'Arabie saoudite ouvre de nouvelles perspectives. Chacun des deux pays a en effet intérêt à s'entendre. La Grande-Bretagne souhaite éviter une baisse des prix, désastreuse pour son équilibre budgétaire et sa balance extérieure, et qui contraint d'ores et déjà le gouvernement de Mme Thatcher à maintenir des taux d'intérêt excessifs pour soutenir la livre, pétromonnaie de plus en plus attaquée. L'Arabie saoudite cherche à obtenir la garantie que le royaume britannique ne tentera pas d'accroître encore sa production et sa part du marché, voire qu'elle acceptera de les réduire, afin de lui garantir un niveau de revenu acceptable. Il a de forts arguments, étant le seul pays, du fait de ses capacités de production, à pouvoir inonder le marché et compenser la baisse des prix par une hausse de production.

La Grande-Bretagne ira-t-elle jusque-là ? Jusqu'ici Londres a toujours répété qu'il n'accepterait jamais de coopérer clairement avec l'OPEP. Mais les circonstances lui laissent peu de marge de manœuvre. le gouvernement britannique a toutefois préisé que ces discussions seraient *« strictement bilatérales »*. Reste à savoir également quelle sera l'attitude des autres producteurs de l'OPEP. La bagarre engagée depuis l'automne, se déroule non pas seulement entre l'OPEP et les pays non membres de l'OPEP, mais entre trois parties : l'Arabie saoudite, les producteurs n'appartenant pas à l'OPEP et les autres membres de l'Organisation, rappelle M. Joseph Stanislaw, consultant spécialisé de Cambridge Energy Associates. Exclus du « Yalta pétrolier » prévu entre Londres et Ryad, il n'est pas évident que les autres pays membres, dont certains, comme le Nigéria, sont dans des situations dramatiques, et d'autres, comme l'Irak et l'Iran en guerre, acceptent volontiers de se serrer à nouveau la ceinture pour équilibrer le marché et éviter la baisse des prix.

VÉRONIQUE MAURUS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	7,5800	7,5825	+ 40	+ 55	+ 80	+ 110	+ 270	+ 370
$ can.	5,3766	5,3822	– 67	– 49	– 118	– 86	– 305	– 217
Yen (100) ...	3,7377	3,7407	+ 57	+ 68	+ 115	+ 136	+ 416	+ 476
DM	3,0661	3,0680	+ 108	+ 121	+ 203	+ 222	+ 624	+ 679
Florin	2,7222	2,7241	+ 70	+ 88	+ 134	+ 149	+ 412	+ 458
F.B. (100) ...	15,0158	15,0268	– 218	– 144	– 420	– 258	– 914	– 543
F.S.	3,6216	3,6245	+ 142	+ 159	+ 274	+ 297	+ 852	+ 919
L (1 000) ...	4,4958	4,4993	– 327	– 292	– 630	– 561	– 1601	– 1472
£	10,8925	10,9036	– 390	– 346	– 720	– 647	– 2122	– 1906

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/4	8 1/2	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4
DM	4 3/8	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100) ..	9	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 5/8	9 3/4
F.S.	3 7/8	4 7/8	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16
L (1 000) ..	13	15	16	17	16 1/2	17 1/4	16	16 5/8
£	11 1/2	11 3/4	12 7/8	13	13	13 1/8	13 1/16	13 3/16
F. franç. .	8 5/8	8 7/8	10 1/8	10 1/2	11	11 3/8	12 1/4	12 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FINANCES

BOURSE DE PARIS

• une séance matinale en mars. • un marché continu en juillet.

Lutter contre la concurrence de Londres en perspective de la grande réforme financière qui sera appliquée à la City en octobre 1986, c'est ainsi que le syndic des agents de change, M. Xavier Dupont, a présenté, le mardi 14 janvier, les ambitions de la Bourse de Paris engagée, elle aussi, sur la voie d'une importante modernisation. Au cours des prochains mois et en attendant l'inauguration du futur Marché à terme d'instruments financiers (MATIF) cette réforme des structures portera sur deux importantes innovations :

● **la séance du matin** : prévue pour mars prochain, vraisemblablement au début du mois, cette séance complémentaire permettra aux professionnels – et à leur clientèle – de bénéficier de cours actualisés par rapport aux événements qui se seront produits la veille au soir ou dans la matinée. Elle se déroulera chaque jour ouvrable, de 9 h 30 à 11 heures, au quatrième étage du palais de la Bourse sur un groupe *« à la criée »* et à partir d'un échantillon de cinquante actions de sociétés françaises les plus actives du marché à règlement mensuel.

Cette création d'une séance du matin, avec pour objet de faciliter la négociation des *« blocs »* (gros paquets de titres), les transactions ne portant toutefois que sur des négociations fermes (à l'exclusion des contrats conditionnels), prélude à un élargissement progressif de la durée de la séance officielle. Traditionnellement fixée de 12 h 30 à 14 h 30, celle-ci verrait son ouverture progressivement avancée à 12 heures dès juillet prochain, puis à 11 h 30, alors que la clôture serait retardée dans un premier temps à 15 heures, puis au-delà. L'objectif est d'aligner le marché parisien, par étapes, sur les horaires pratiqués sur le MATIF puis sur le marché continu dont le démarrage est prévu pour juillet 1986.

● **le marché continu** : il s'agit de permettre au personnel (des charges d'agents de change) d'effectuer des cotations boursières de 10 heures à 17 heures, sans interruption, grâce à l'utilisation d'un système d'assistance à la cotation informatique branché sur le réseau CATS (Computer Assisted Trading System) qui fonctionne depuis 1977 à la Bourse de Toronto et avec lequel la Chambre syndicale a conclu un accord technique. Ce système informatique, qui ne concerne que les seules actions, reposera d'abord sur cinq sociétés *« moyennes grandes »* de la cote avec une montée en régime jusqu'à cinquante actions au cours de sa première année d'exercice (juillet 1986 juillet 1987).

S. M.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 janvier

Carrefour repasse les 3 000 F

Après s'être à nouveau purgée, la Bourse de Paris affichait mardi une moins mauvaise mine. Des baisses se sont encore produites, affectant notamment Dassault, Schneider, SGREG, Roussel-Uclaf, Nord-Est, Compagnie bancaire, Presses de la Cité, CSF, Lafaye, Bic. Mais des points de fermeté ont fait une réapparition à la corbeille, et non des moindres, s'agissant de Total, Peugeot, Elf. Ailleurs, l'intérêt s'est concentré sur un autre poids lourd, Carrefour, qui a repassé la barre des 3 000 F. De même Sanofi, Printemps, UCB, Moulinex, Crouzet, ont été surpris à monter, et les pétroles aussi en général Esso, Total distribution. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait très près du point d'équilibre (– 0,27 %).

Avant l'ouverture, les professionnels s'attendaient à une amélioration. Le résultat final ne les a pas déçus. « Il y a de l'étranger là-dessous », marmonnait l'un d'entre eux en regardant Peugeot sortir ses griffes.

Dans la matinée, M. X. Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, avait annoncé l'ouverture sans doute début mars de la fameuse séance matinale. De son côté, en homme pragmatique, M. Le Floch-Prigent, président de Rhône-Poulenc, s'était déclaré prêt à assurer la charge de dénationaliser le groupe si le gouvernement d'après mars 1986 le décidait. Il a souhaité que les collaborateurs de l'entreprise deviennent actionnaires à hauteur de 15 % à 20 %.

Le marché obligataire s'est remis à tourner rond avec un retour de l'intérêt sur tous les types de produits. L'emprunt d'Etat se place, paraît-il, très bien.

Effritement de l'or, à Londres avec l'once à 338,80 dollars (– 0,6 dollar), à Paris avec le lingot à 83 300 F (– 150 F). Fermeté du napoléon à 536 F (après 532 F) contre 529 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Wall Street se remet lentement du coup sévère que lui avait porté la semaine passée une vive et brutale baisse des cours. Après s'être un peu redressé, le marché s'est finalement stabilisé mardi, quelques ventes bénéficiaires ayant encore pesé sur les « Blue chips » en fin de séance. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 519,03 (– 1,49 point).

Le bilan de la journée est toutefois resté positif. Sur 2 017 valeurs traitées, 936 ont monté, 652 ont fléchi et 422 n'ont pas varié.

De l'avis général, la situation tend à se normaliser, mais sensibilisés par le récent coup de tabac, les opérateurs, disait-on autour du « Big Board », ne savent encore trop quelle attitude adopter et se cantonnent dans un prudent attentisme. Le niveau assez faible de l'activité (113,92 millions de titres échangés contre 108,6 millions la veille) tend à le prouver.

Pour certains analystes, il ne faisait guère de doute que le marché allait prochainement reprendre son ascension. Mais cette opinion n'était pas partagée par le plus grand nombre. Beaucoup estimaient en effet que la baisse n'était pas encore terminée et que le « Dow » pourrait encore descendre à 1 500 voire à 1 470 points avant de se redresser.

VALEURS	Cours du 13 janv.	Cours du 14 janv.
Alcoa	39 1/2	39
A.T.T.	24 1/8	23 3/4
Boeing	48 1/2	47 1/8
Chase Manhattan Bank	73 3/4	75 1/4
Du Pont de Nemours	65	64 5/8
Eastman Kodak	48	48 1/8
Exxon	54 1/4	54 3/8
Ford	57	56 3/4
General Electric	69 7/8	69 1/4
General Motors	70 3/8	70 1/8
Goodyear	30 1/8	30 1/2
I.B.M.	149	149 1/4
I.T.T.	38 1/8	38 1/2
Mobil Oil	32 1/8	31 1/2
Pfizer	49 5/8	49 1/4
Schlumberger	35 1/4	36 1/4
Texaco	31	30 1/4
U.A.L. Inc.	47 3/8	48
Union Carbide	74 5/8	74 3/8
U.S. Steel	25 3/8	25 3/8
Westinghouse	43 1/8	43
Xerox Corp.	68	58 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROVIDENCE SA : LA SURENCHÈRE D'AXA. – M. Claude Bébéar, président du groupe Axa, a rendu publiques, mardi 14 janvier, les modalités de l'offre publique d'échange que son groupe va lancer sur les actions de la Providence SA. Il sera proposé, pour chacune de ces actions, une obligation de 1 800 F, émise pour huit ans au taux de 8 %, convertible à tout instant en cinq actions Drouot assurances. Cette proposition est en cours d'examen par les autorités du marché.

D'autre part, les actions de Drouot assurances, filiale du groupe Axa, déjà négociées au marché hors cote de la Bourse de Paris, seront introduites au second marché le 21 janvier 1986, à hauteur de 739 457 titres, soit 7,6 % du capital, proposées au public sous forme d'offre publique de vente avec blocage des fonds. Avec les 2,4 % que possèdent déjà le personnel de la société et le public, 10 % du capital sera diffusé. Le prix d'offre sera de 325 F, soit dix fois le bénéfice net consolidé par action (32,20 F en 1985, soit 325 millions de francs au total).

INDICATEURS DE TAUX D'EMPRUNTS D'ETAT. – Les milieux financiers qui disposaient déjà d'indicateurs sur l'évolution de la tendance observée sur le marché des actions pourront consulter à partir du 20 janvier prochain des indicateurs de taux de rendement actuariel des emprunts d'Etat. Calculés à partir de trois sous-ensembles (obligations à long terme de plus de cinq ans, titres à court terme de moins de cinq ans et obligations renouvelables du Trésor ou ORT), ces indicateurs seront diffusés quotidiennement dans la cote officielle et repris chaque mois dans les *statistiques mensuelles* de la Bourse de Paris. De plus, les taux de rendement actuariel moyens et leurs écarts par rapport à la veille seront affichés en permanence en Bourse (groupe IV et futur groupe de cotation du MATIF).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	13 janv.	14 janv.
Valeurs françaises	103,6	103,3
Valeurs étrangères	101,6	101,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 janv.	14 janv.
Indice général	273,6	270,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 15 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 janv.	15 janv.
1 dollar (en yens)	202,95	clos

BOURSE DE PARIS – Comptant – 14 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 80	0 871
5 %	50	4 787
3 % amort. 45-54	....	1 373
Emp. 7 % 1973	7830	..
Emp. 8,80 % 77	121 60	5 714
9,80 % 78/93	98 40	5 021
8,80 % 78/86	99 58	0 820
10,80 % 79/94	101	3 936
13,25 % 80/90	105 26	8 204
13,80 % 80/87	108	3 441
13,80 % 81/89	108 81	13 800
16,75 % 81/87	109 72	5 828
16,20 % 82/90	118 46	0 089
16 % juin 82	118 90	9 644
E.D.F. 7,8 % 61	149 10	15 075
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 70	8 259
Ch. France 3 %	175	..
CNB Bques janv. 82	100 85	0 414
CNB Paribas	104 40	0 414
CNB Suez	104 40	0 414
CNI janv. 82	100 70	0 414
CRH 10,80% déc.85	98 85	0 430

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	157 30	....
A.G.F. (St Cent.)	5580	5430
Amrep	17 20	27 80
André Roudière	247	245
Applic. Hydraul.	474	460
Arbel	98 30	94 30
Artois	1605	1721
Astorg	250	260
Avenir Publicité	1070	1070
Bain C. Monaco	680	679
Banque Hypoth. Eur.	384	378
B.G.I.	430	444
Blanzy-Ouest	499	485
B.N.P. Intercontin.	176	177
Bénédictine	3570	3600
Bon-Marché	438	438
Calif	605	608
Cambodge	348	324 o
C.A.M.E.	191	172 60
Campenon Bern.	225	225
Carbone-Lorraine	377	378
Caves Roquefort	1400	....
C.E.G.Frig.	570	575
C.E.M.	78 80	82 70
Centen. Blanzy	1338	1310
Centrest (Ny)	140	135
Cerabati	56 30	60 30 d
C.F.C.	377 30	362 20
C.F.S.	620	....
C.G.V.	306	300
Chambon (M.)	423	415
Chambourcy (M.)	1000	1040
Champex (Ny)	129 80	129 80
C.I. Maritime	548	548
Citram (B)	179	181
Clause	850	850
Cofradel (Ly)	571	524
Cogifi	400	402
Comiphos	350	350
Cie industrielle	2307	2400
Comp. Lyon-Alem.	340	340
Concorde (La)	900	905
C.M.P.	13 10	13 60
Crédit (C.F.B.)	405	395
Créd. Gén. Ind.	910	900
Cr. Universel (Cie)	685	710
Créditel	151	151
Darblay S.A.	440	....
Darty Act. d. p.	1824	1850
De Dietrich	1060	1060
Delalande S.A.	900	900
Delmas-Vielj. (Fin.)	870	875
Didot-Bottin	520	500 o
Drag. Trav. Pub.	83 30	85
Duc-Lamothe	234	250 70
Eaux Bass. Vichy	1555	1580
Eaux Vittel	997	990
Economats Centre	585	....
Electro-Banque	395	400
Electro-Financ.	651	651
Elf-Antargaz	328	326
E.L.M. Leblanc	531	535
Enelfi-Bretagne	219 60	210 90
Entrepôts Paris	885	857
Epargne (B)	1290	1295
Europ. Accumul.	65 20	62 60
Eternit	1670	1680
Exor	2370	2390
Finalens	197	212 d
FIPP	195	194 80
Fnac	709	626
Foncière (Cie)	440	448
Fonc. Agache-W.	683	636 o
Fonc. Lyonnaise	2790	2750
Foncina	350	350
Forges Strasbourg	335	364 d
Fonnier	1120	1140
Fougerolle	97 50	98
France I.A.R.D.	410	475 40
France (La)	5080	4677
From. Paul Renard	582	642
GAN	9600	9500
Gaumont	775	....
Gaz et Eaux	2000	2010
Genty S.A.	464	464
Gér. Arm. Hold.	145 80	151 60 d
Gévelot	349	341
Gr. Fin. Constr.	386	380
Gds Moul. Paris	402	410
Groupe Victoire	3175	3110
G. Transp. Ind.	206 20	206 20
H.G.P.	20350	20400
Hydroc. St-Denis	108	....
Immindo S.A.	416	416
Imminvest	302 60	290 50
Immobail	460	459
Immobanque	730	735
Immob. Marseille	6280	6320
Immofice	456	461
Invest. (Sté Cent.)	1582	1625 d
Jaeger	214 50	214 50
Lafitte-Bail	445	443
Lambert Frères	87	84
La Brosse-Dupont	392	392
Lille-Bonnières	601	599
Locabail Immob.	739	739
Loca-Expansion	320	310
Locafinancière	425	428
Locatel	305 20	304
Lordex (Ny)	180	....
Louvre	1850	1840
Machines Bull	58 80	56 40
Magasins Uniprix	190	190
Magnant S.A.	134	135
Maritimes Part.	248	....
M. H.	89 90	89 50
Métal Déployé	367	380
Mors	180	215 d
Naval Worms	124	125
Navig. (Nat. de)	101	100
Nicolas	444	432
OPB Paribas	335 30	348 70
Optorg	186	172 60
Origny-Desvroise	268	272
Palais Nouveauté	542	542
Paris France	303	304
Paris-Orléans	226 70	217 80
Part. Fin. Gest. Im.	1300	1301
Pathé-Cinéma	256	....
Pechiney (cert. inv.)	250	250
Piles Wonder	1049	1019
Piper-Heidsieck	710	700
P.L.M.	188 50	181
Porcher	215	215
Providence S.A.	766	....
Publicis	1825	1855
Raff. Souf. R.	158	159
Révillon	390	395
Rhône-Poul. (c. inv.)	361	361 50
Ricqlès-Zan	153 60	153 60
Rochefortaise S.A.	245	246
Rochette-Cenpa	40	38 40
Rosario (Fin.)	238	239
Rougier et Fils	70	68 30
Sacer	82 50	88 35 d
Saciler	27	26 25
SAFAA	250 10	260 10 d
Safic-Alcan	375	370
SAFT	1165	1146
Salins du Midi	375	375
Santa-Fé	162	162
Satam	168	169 50
Saulnes et Corcy	73 90	71 o
Saunier-Duval	46 10	49 50 d
Savoisienne (M)	132 10	125
SCAC	297	299
Senelle Maubeuge	540	540
S.E.P. (M)	170	....
Serv. Equip. Véh.	59	54 90
Sefi	80	82 40
Sicotel	381	389
Sintra-Alcatel	741	741 o
Sinvim	239 20	235 10
Siph (Plant. Hévéas)	289 90	265
SMAC Acieroid	93	91
Sté Générale (c. inv.)	980	978
Sofal financière	1065	1022
Soffo	269	....
Soficomi	710	740
S.O.F.I.P. (M)	90 25	90 25
Sofragi	974	974
Soudure Autog.	300	298
Sovabail	765	765
Speichim	112	116 50
S.P.I.	523	531
Spie Batignolles	448	448
Suez (Fin. de)-C.I.P.	1100	1056
Stami	530	520
Taittinger	1810	1840
Testut-Aequitas	500	500
Ufiner S.M.D.	440	440
Unibail	781	808
Unidel	146 60	142
U.A.P.	2018	1938
Un. Imm. France	445 50	448
Un. Ind. Crédit	1010	980
Usinor	8 75	8 70
U.T.A.	1320	1300
Vicat	410	401
Virax	150	150
Waterman S.A.	440	440
Brass. du Maroc	144	132 50 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	956	....
Akzo	405	....
Alcan Alum.	229	....
Algemeine Bank	1700	....
Allied Corp.	364	352
American Brands	505	500
Am. Petrofina	372	....
Arbed	392	380
Asturienne Mines	114	....
Bco Pop Espanol	135	140
Banque Morgan	500	500
Banque Ottomane	870	871
B. Régl. Internat.	31000	32000
Br. Lambert	360 10	....
Canadian-Pacific	97 90	96 10
Commerzbank	1130	....
Dart. and Kraft	302	301
De Beers (port.)	32 60	....
Dow Chemical	306	308
Dresdner Bank	1475	1497
Gén. Belgique	321	322 20
Gevaert	713	710
Glaxo	166	164
Goodyear	235	230
Grace and Co	404	395
Gulf Oil Canada	115	115
Honeywell Inc.	530	548
Hoogovens	220	....
I. C. Industries	299	284
I.H.C. Caland N.V.	82	....
Int. Min. Chem	280	271
Johannesburg	610	....
Kubota	11 80	11 60
Latonia	253	251 50
Mannesmann	950	....
Midland Bank Plc	51 90	49
Mineral-Ressourc.	67 70	64
Noranda	87 20	85 75
Olivetti	29	28 80
Pakhoed Holding	240	230
Pfizer Inc.	390	390
Procter Gamble	492	501
Ricoh Cy Ltd	36	35 20
Rolinco	206	205 40
Robeco	232 70	231
Rodamco	373	372
Shell fr. (port.)	71	....
S.K.F. Aktiebolag	300	300
Sperry Rand	391	394
Steel Cy of Can.	127	125
Stilfontein	61	60 80
Swedish Match	215	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	43 20	43
Thyssen c. 1 000	550	....
Toray indust. inc	18 80	18 80
Vieille Montagne	951	1046
Wagons-Lits	610	598
West Rand	24 50	25 d

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Peternelle-R.D.	2940	2822
Alain Manoukian	495	490
BAFIP	823	823
B.I.P.	721	735
Bolloré Technologies	440	460
Calberson	354 80	347
Cardif	1207	1207
Cap Gemini Sogeti	1420	1385
C.D.M.E.	740	730
C. Equip. Elect.	301	312
C. Occid. Forestière	131	129
Delsa	232	228
Dauphin O.T.A.	1550	1560
Devanlay	865	869
Deville	850	840
Editions Belfond	127	129 80
Elect. S. Dassault	818	825
Expand	275	280
Filipacchi	520	500
Guy Degrenne	850	830
Loca-Investissement	318	318
Merlin Immobilier	510	500
Métallurg. Minière	245	241
M.M.B	450	419 o
Navale-Delmas	529	531
Om. Gest. Fin.	310	312
Petit Bateau	310	322 40
Petrofigaz	1103	1094
Rezel	759	730
St-Gobain Emballage	837	829
S.C.G.P.M.	205	207
Sema-Metra	881	864
S.E.P.	755	756
S.E.P.R.	1050	1010
Sofibus	244	245
Sovac	1290	1310
Valeurs de France	290 50	280

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A	1500	1480
Cochery	85 10	....
Coparex	515	510
Escaut-Meuse	943	....
Hydro-Energie	262	....
Roranto N.V.	128 10	127 80
S.P.R.	187	....
Ulinex	332	....
Union Brasseries	150	....

SICAV 14/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	582 24	568 04
Actions France	359 08	342 80
Actions-Investiss.	301	287 35
Actions sélectives	501 94	479 18
Aedificandi	553 25	528 16
A.G.F. 5000	403 90	385 58
A.G.F. ECU	1082 10	1066 11
A.G.F. Interfonds	398 72	380 64
A.G.F. Obligations	1035 80	1030 65
Agfimo	542 42	517 82
Altefi	217 84	207 96
A.L.T.O.	197 01	188 08
Amérique Gestion	402 32	384 08
Argonautes	316 38	302 03 ◆
Associc	24553 22	24553 22
Aurecic	1128 28	1096 42
Bourse-Investiss.	390 52	372 81
Bred Associations	2508 86	2501 36
Capital Plus	1509 88	1509 88
Colombie (ex W.I.)	750 36	716 33
Convertimmo	320 89	308 55
Cortal court terme	11273 38	11273 38
Cortexa	919 98	878 26 ◆
Credinter	393 81	375 95
Croiss. Immobil.	489 63	467 43
Croiss. Prestige	285 02	272 10
Démeter	12884 91	12884 91 ◆
Drouot-France	482 82	460 93
Drouot-Investiss.	863 78	824 61
Drouot-Sécurité	217 60	207 73
Drouot-Sélection	124 69	119 04
Ecacic	1063 15	1037 58
Eficoop Sicav	10515 20	10488 98
Energie	232 66	222 11
Eparcic	62020 69	61896 77
Epercourt Sicav	7361 86	7343 50
Epargne Associations	24498 19	24424 84 ◆
Epargne-Capital	6977 01	6807 93
Epargne-Croiss.	1337 73	1277 07
Epargne-Industr.	568 20	542 43
Epargne-Inter	580 36	554 04
Epargne-Long-Terme	1429 83	1384 99
Epargne-Oblig.	191 36	188 24
Epargne-Unie	1005 58	959 98
Epargne-Valeur	371 69	354 84
Eparoblig	1156 17	1152 86
Eurocic	8259 99	7885 43
Euro-Croissance	475 62	454 05
Europe Investiss.	1531 78	1462 32
Financière Plus	23148 24	22917 07
Foncier Investiss.	926 14	884 14 ◆
Foncival	222 15	212 08
France-Garantie	295 22	294 63
France-Investiss.	479 25	457 52
France-Net	120 12	117 42 ◆
France-Obligations	415 79	411 67
Francic	311 52	297 39
Fructicapi	260 11	256 27
Fructidor	232 69	229 25
Fructifrance	598 62	584 02
Fructivar	72915 09	72733 26
Fructi-Première	11732 78	11659 37
Gestilion	59131 73	58984 27
Gestion Associations	128 82	123 73 ◆
Gestion Mobilière	614 46	586 60
Gest. Rendement	478 77	457 08
Gest. Sél. France	578 44	552 21
Haussmann Associat.	60640 54	60640 54
Haussmann court terme	59812 45	59812 45
Haussmann-Epargne	1188 17	1188 17
Haussmann Oblicroiss.	57765 37	57765 37
Haussmann Obligation	1411 71	1347 69
Horizon	1029 81	989 82
I.M.S.I.	502 97	480 16
Indo-Suez Valeurs	628 35	599 86
Ind. françaises	12121 88	11884 18
Interoblig.	10698 18	10284 79
Intersélect France	375 63	368 60
Intervaleurs Indust.	522 33	498 64
Invest. net	12805 82	12780 26 c
Invest. Obligataire	16531 41	16500 41 c
Invest. Placements	965 40	921 62
Japacic	120 45	114 99
Laffitte-crt-terme	121529 81	121529 81
Laffitte-Expansion	713 57	681 21
Laffitte-France	274 18	261 75
Laffitte-Japon	239 52	228 66
Laffitte-Oblig.	147 79	141 09
Laffitte-Placements	118294 13	118294 13
Laffitte-Rend.	200 46	191 37
Laffitte-Tokyo	936 32	893 86
Lion-Associations	10790 88	10790 88
Lion-Institutionnels	21810 37	21765 96
Lionplus	64801 44	64159 84
Livret portefeuille	526 32	510 99
Méditerranée	117 12	111 81
Mondiale Investissem.	397 38	379 36 ◆
Monecic	55641 30	55641 30
Multi-Obligations	412	393 32
Mutuelle Unie Sél.	130 92	124 98
Natio.-Assoc.	6114 16	6101 86
Natio.-Epargne	13532 68	13398 87
Natio.-Inter.	940 55	915 38
Natio.-Obligations	477 53	464 75
Natio.-Patrimoine	1157 54	1126 56
Natio.-Placements	65334 92	65334 92
Natio.-Sécurité	60403 41	50403 41
Natio.-Valeurs	612 86	585 07
Nord-Sud Développ.	1122 94	1120 70
Oblicoop Sicav	1275 07	1250 07
Oblifion	1032 40	985 58
Orient-Gestion	113 89	108 73
Pasurope	706 04	674 02 ◆
Paribas Epargne	14094 14	14037 99 ◆
Paribas Gestion	553 44	528 34 ◆
Parnasse-Valor	1060 68	1059 62
Patrimoine-Retraite	1447 71	1419 32
Phénix Placements	256 68	254 42
Pierre Investiss.	621 88	593 66
Placement crt-terme	63823 19	63823 19
Placement J	50742 80	50742 80
P.M.E. St-Honoré	331 33	316 31
Priv'Association	21400 90	21400 90
Province Investiss.	400 62	382 45 ◆
Rentacic	157 23	154 91
Revenus Trimestriels	5577 91	5522 68
Revenu Vert	1086 33	1085 24
St-Honoré Assoc.	12783 70	12700 20
St-Honoré Bio-aliment.	552 58	527 52
St-Honoré Pacifique	391 18	373 44
St-Honoré Réel	10841 94	10768
St-Honoré Rendement	12128 30	12087 96
St-Honoré Technol.	655 10	625 39
Sécuricic	10581 95	10571 38
Sécur. Mobilière	384 76	367 31
Sél.court terme	12195 17	12104 39
Sicadem (Caden BP)	710 78	700 28
Sicav-Associations	1282 55	1279 99
S.F.I. fr. et étr.	505 84	482 90
Sicavimmo	645 64	616 36
Sicav 5000	280 48	267 74
Slivafrance	424 75	405 49
Slivam	358 22	341 98
Slivarente	210 15	200 62
Slivinter	349 07	333 24
S.I.-Est	1144 79	1092 88
S.I.G.	816 09	780 62
S.N.I.	1108 53	1058 26
Sofiinvest	470 11	448 79 ◆
Sogepargne	349 37	335 74
Sogevar	947 55	904 58
Soginter	1148 09	1096 03
Soleil Investiss.	429 88	410 39
Technocic	1086 99	1037 70
U.A.P. Investiss.	361 97	345 56
Uni-Associations	106 29	106 29
Unifrance	358 83	342 56
Unifoncier	1027 48	980 87
Uni-Garantie	1358 82	1330 18
Unigestion	739 17	705 85
Uni-Japon	1026 30	979 76
Uni-Régions	2133 91	2037 15
Unirente	1996 08	1932 38
Univar	182 72	182 72
Univers-Obligations	1232 08	1191 55
Valorem	420 41	410 16
Valorg	1381 83	1360 47
Valrem	72731 81	72668 95

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1481	4,5 % 1973	1510	1515	1515	+ 0 33
4150	C.N.E. 3%	4180	4165	4165	– 0 35
1038	B.N.P.	1120	1117	1118	– 0 17
1053	C.C.F.	1152	1149	1149	– 0 26
1575	Electricité T.P.	1645	1644	1644	– 0 06
1087	Renault T.P.	1107	1110	1110	+ 0 27
1630	Rhone-Poul. T.P.	1690	1675	1675	– 0 88
1200	St-Gobain T.P.	1210	1210	1210	....
1195	Thomson T.P.	1212	1215	1215	+ 0 24
290	Accor	325	320 50	320 50	– 1 38
905	Agence Havas	1028	1038	1038	+ 0 97
620	Air Liquide	625	605	608	– 2 72
840	Als. Superm.	930	890	890	– 4 30
216	A.L.S.P.I.	209	206	206	– 1 43
425	Alsthom-Atl.	420 10	426	424	+ 0 92
1000	Arjom. Prioux	1055	1110	1119	+ 6 06
76	Ausedat-Rey	77	78 50	78 10	+ 1 42
1210	Aux. Entrepr.	1425	1420	1430	+ 0 35
1180	Av. Dass.-Br.	1240	1200	1205	– 2 82
375	Bail-Equipem.	376	370	370	– 1 33
850	Bail-Investiss.	900	900	900	....
835	Cie Bancaire	881	880	872	– 1 02
395	Bazar H.-V.	408	408	408	....
320	Béghin-Say	363	359	355	– 2 20
270	Berger	280	275	275	– 1 78
480	Bic	525	517	519	– 1 14
730	B.I.S.	755	740	725	– 3 97
1450	Biscuit (Géné.)	1645	1620	1630	– 0 91
1580	Bongrain S.A.	1670	1685	1685	+ 0 89
900	Bouygues	1019	990	961	– 5 69
2570	B.S.N.	2780	2730	2730	– 1 79
890	Carnaud	796	795	795	– 0 37
2900	Carrefour	2950	3000	3048	+ 3 32
1240	Casino	1130	1129	1130	....
1070	Casino A.D.P.	1075	1055	1055	– 1 86
725	Cedis	760	755	755	– 0 65
895	Cetelem	1118	1050	1070	– 4 37
1360	C.F.A.O.	1403	1362	1364	– 2 77
240	C.F.D.E.	298	305	302	+ 1 34
885	C.G.I.P.	1005	985	986	– 1 89
730	Chargeurs S.A.	738	740	730	– 1 08
63	Chiers-Châtill.	64	65 90	65 90	+ 2 96
425	Ciments franç.	484	489 90	485	– 1 82
1380	C.I.T. Alcatel	1389	1380	1382	– 0 50
480	Club Méditerr.	483	488 90	484 10	+ 0 22
157	Codetel	158	158	158	....
325	Cofimeg	355	347	347 50	– 2 11
325	Colas	525	525	525	....
182	Compt. Entrepr.	205	203 30	200	– 2 43
340	Compt. Mod.	398	399	399	+ 0 25
810	Créd. Foncier	951	954	954	+ 0 31
345	Crédit F. Imm.	345	349 50	349	+ 1 15
760	Crédit Nat.	770	785	785	– 0 84
245	Crouzet	230 50	243	240	+ 4 12
1830	Damart S.A.	1941	1941	1941	....
1850	Darty	2240	2260	2298	+ 2 59
220	Dév. Rég. P.d.C	259	264	264	+ 1 93
310	D.M.C.	314	315 10	316	+ 0 63
1370	Docks France	1612	1604	1600	– 0 74
900	Dumez	1155	1160	1153	– 0 17
886	Eaux (Gén.)	905	877	877	– 3 09
1660	Ecco	1730	1700	1700	– 1 73

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
196	Elf-Aquitaine	206	215	216 80	+ 5 24
191	– (certific.)	205	201	205	....
1580	Epeda-B-Faure	1550	1512	1520	– 1 83
2100	Essilor	2380	2380	2375	– 0 21
480	Esso S.A.F.	486	488 80	495	+ 1 85
1850	Eurafrance	2250	2255	2210	– 1 77
725	Eurocom	767	750	755	– 1 56
1220	Euromarché	1341	1340	1340	– 0 07
1040	Europe n° 1	1130	1197	1185	+ 4 88
1450	Facom	1545	1440	1460	– 5 50
656	Fichet-bauche	684	680	680	– 0 58
220	Finextel	216	216	216	....
370	Fives-Lille	385	386	386	+ 0 25
105	Fonderie (Gén.)	122	119	119	– 2 46
81	Fraissinet	81 80	81 80	81 80	....
380	Francarep	345	344	344	– 0 28
895	Fromageries Bel	980	990	991	+ 1 12
920	Gal. Lafayette	870	820	825	– 5 17
470	Gén. Géophys.	505	504	504	– 0 19
545	Gerland	696	682	682	– 2 29
285	GTM-Entrepose	336	354	361	+ 7 44
470	Guyenne-Gasc.	523	515	515	– 1 52
1270	Hachette	1570	1530	1530	– 2 54
580	Hénin (La)	583	578	579	– 0 68
74	Imétal	81 70	82	81	– 0 85
660	Imm. Plaine-M.	653	653	652	– 0 15
2010	Inst. Mérieux	2335	2325	2330	– 0 21
550	Interbail	577	579	579	+ 0 34
2160	Intertechnique	2270	2285	2285	+ 0 66
325	J. Lefebvre	389	381	380	– 2 31
1320	Lab. Bellon	1350	1290	1290	– 4 44
735	Lafarge-Coppée	765	761	764	– 0 13
1170	Lebon	1230	1200	1205	– 2 03
2600	Legrand	2680	2670	2672	– 0 29
700	Lesieur	713	705	705	– 1 12
460	Locafrance	510	495	501	– 1 76
865	Locindus	938	948	948	+ 1 06
970	L. Vuitton S.A.	916	920	915	– 0 10
605	Luchaire	619	601	607	– 1 93
1110	Lyonn. Eaux	1028	1010	1010	– 1 75
180	Mais. Phénix	170	169	170	....
700	Majorette (Ly)	710	706	710	....
101	Manurhin	108	109 50	109 50	+ 1 38
385	Mar. Wendel	390 50	394 80	394	+ 0 89
1540	Martell	1661	1590	1620	– 2 46
1610	Matra	1678	1690	1680	+ 0 11
2500	Merlin-Gerin	2755	2740	2730	– 0 90
1600	Michelin	1710	1690	1690	– 1 16
3870	Midi (Cie)	4550	4550	4590	+ 0 87
305	Midland Bk S.A.	348	348	347	– 0 28
465	M.P.C. Salsigne	695	662	662	– 4 74
60	M.M. Penarroya	68 95	65 80	65 80	– 4 56
2370	Moët-Hennessy	2350	2270	2275	– 3 19
695	Mot. Leroy-S.	597	581	585	– 2 01
64	Moulinex	70 30	73 95	71 80	+ 2 13
535	Navig. Mixtes	613	611	610	– 0 48
169	Nord-Est	177	174 90	174 50	– 1 41
525	Nordon (Ny)	531	531	531	....
320	Nouvelles Gal.	315	304	304	– 3 49
700	Occident. (Gén.)	717	713	714	– 0 41
1220	Omn.F.Paris	1265	1250	1250	– 1 18
198	Olida-Caby	220	218 10	219 10	– 0 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
340	Opfi-Paribas	362	363	360	+ 2 27
2780	Oréal (L')	2870	2825	2810	– 2 02
165	Papet. Gascogne	179 50	179 50	179 50	....
1390	Paris-Réescompte	1450	1430	1430	– 1 37
595	Pechelbronn	710	701	701	– 1 26
1030	Penhoet	1190	1180	1179	– 0 92
765	Pernod-Ricard	858	851	858	....
97	Pétroles B.P.	97 50	96 50	96 50	– 1 02
475	Peugeot S.A.	553	563	565	+ 2 16
89	Poclain	96 15	93 80	93 50	– 2 75
845	Polliet	883	884	878	– 0 56
205	Pompey	235 80	238	237	+ 0 50
645	P.M. Labinal	610	600	600	– 1 63
1770	Presses Cité	1830	1810	1800	– 1 63
1340	Prétabail Sic.	1345	1345	1345	....
380	Primagaz	410	407 50	411	+ 0 24
395	Printemps	460	467	468	+ 1 77
1100	Promodès	1155	1155	1165	....
240	Prouvost S.A.	251 10	250 90	252	+ 0 35
385	Radiotechn.	462	470	460	– 0 43
1930	Redoute (La)	2110	2100	2100	– 0 47
1680	Roussel-Uclaf	1630	1530	1545	– 5 21
1290	Roussel-C.N.I.	1255	1265	1260	+ 0 39
2860	Rue Impériale	3395	3400	3400	+ 0 14
235	Sade	223	223	223	....
2070	Sagem	2225	2280	2280	+ 2 47
315	St-Louis B.	315	316	315	....
2200	Salomon	2200	2140	2140	– 2 72
745	Salvepar	865	860	860	– 0 57
700	Sanofi	693	710	707	+ 2 02
380	S.A.T.	412	398 20	401	– 2 66
420	Saupiquet Cie	456	478	478	+ 4 82
290	Schneider	388	384	380 50	– 1 93
130	S.C.O.A.	134 50	134 80	134 80	+ 0 22
79	S.C.R.E.G.	110	105 30	108	– 1 81
330	Seb	401	400	399	– 0 49
375	Sefimeg	395	390	390	– 1 26
1500	S.F.I.M.	1500	1430	1430	– 4 66
64	S.G.E.-S.B.	58 10	58 10	58	– 0 17
390	Sign. Ent. El.	448	448	445	– 0 66
825	Silic	865	864	864	– 0 11
465	Simco-U.P.H.	479 90	477 90	477 –	– 0 60
295	Simnor	330	324	324	– 1 81
1330	Skis Rossignol	1290	1256	1256	– 2 63
740	Siminco	780	780	780	....
182	Sodero	186	184	184	– 1 07
1910	Sodexho	2090	2094	2099	+ 0 43
450	Sogerap	510	507	507	– 0 58
690	Sommer-Allib.	755	759	760	+ 0 66
420	Source Perrier	500	509	508	+ 1 80
280	Synthélabo	256	252	252	– 1 56
535	Talcs Luzenac	530	530	530	....
2650	Tél. Electr.	2810	2830	2820	+ 0 35
705	Thomson-C.S.F.	841	815	826	– 1 54
270	Total (CFP)	298	301	301	+ 1 68
65	– (certific.)	68	69 70	70 50	+ 3 67
64	Total France	76 50	78 70	78 10	+ 2 09
2370	T.R.T.	2420	2401	2380	– 1 65
720	U.F.B.	709	710	709	....
830	U.I.S.	898	894	895	– 0 33
410	U.C.B.	455	459	459	+ 0 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
370	Valéo	348	363	355	+ 2 01
220	Vallourec	213	215	215	+ 0 83
3310	V. Clicquot-P.	3625	3530	3560	– 2 06
455	Via Banque	450 10	441	448	– 0 48
925	Elf-Gabon	885	985	984	– 0 10
99	Amax Inc.	109	110 50	111	+ 1 83
410	Amer. Express	401	397	397	– 0 99
182	Amer. Teleph.	188 90	186 50	188 50	– 0 21
81	Anglo Amer. C.	95 10	96 60	96 50	+ 1 47
415	Amgold	562	545	545	– 3 02
835	BASF (Akt)	885	880	886	+ 2 31
825	Bayer	860	895	896	+ 4 18
181	Buffelsfont.	223	221	216	– 3 13
21	Charter	22 70	21 95	21 95	– 0 87
520	Chase Manh.	558	563	563	+ 0 89
285	Cie Pétr. Imp.	276 50	268 10	268 10	– 3 03
33	De Beers	41 95	42 50	42 40	+ 1 07
2800	Deutsche Bank	2730	2790	2790	+ 2 19
69	Dome Mines	78 30	78 80	78 50	+ 0 25
102	Driefontein Ctd	132 50	130 10	126	– 4 90
515	Du Pont-Nem.	493	495	495	+ 0 40
380	Eastman Kodak	346	368	364 50	+ 5 65
36	East Rand	46 10	45	44	– 4 55
193	Electrolux	221 50	217 50	216 50	– 2 25
230	Ericsson	244	235	235	– 3 68
420	Exxon Corp.	414	414 50	414 50	+ 0 12
450	Ford Motors	424 50	434 50	434 50	+ 2 35
142	Free State	168	165 20	165 10	– 1 72
65	Gencor	86 60	88 80	88 60	+ 2 30
555	Gén. Electr.	542	540	540	– 0 36
330	Gén. Belgique	321	322	322 20	+ 0 37
580	Gen. Motors	542	547	547	+ 0 92
49	Goldfields	53	53 50	53 50	+ 0 94
42	Gd Metropolitain	42	41 10	41 20	– 1 90
68	Harmony	94	93 20	93	– 1 06
28	Hitachi	27 30	27 30	27 25	– 0 18
825	Hoechst Akt.	900	898	902	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
78	Imp. Chemical	81 15	82 25	82 25	+ 1 36
97	Inco. Limited	102 50	105 30	105	+ 2 43
1190	IBM	1149	1144	1150	+ 0 08
280	ITT	288	293 30	293 30	+ 1 84
116	Ito-Yokado	111 10	110 50	110 50	– 0 54
48	Matsushita	48 40	48 35	48 35	– 0 10
1050	Merck	1056	1055	1064	+ 0 75
680	Minnesota M.	674	672	672	– 0 29
235	Mobil Corp.	249 50	250 30	250 30	+ 0 32
31250	Nestlé	32380	33200	33100	+ 2 22
148	Norsk Hydro	149 70	149 70	149 70	....
980	Petrofina	954	954	960	+ 0 62
670	Philip Morris	706	711	711	+ 0 70
166	Philips	166	164 80	164 10	– 1 14
110	Pres. Brand	131	131	131 20	+ 0 15
123	Président Steyn	146	141	140 80	– 3 56
450	Quilmès	443	433	436	– 1 58
520	Randfontein	626	628	628	+ 0 31
480	Royal Dutch	481	485	493	+ 2 49
57	Rio Tinto Zinc	59	59 30	59 40	+ 0 67
90	St Helena Co	111 30	109 70	109 70	– 1 43
270	Schlumberger	284	271 80	279 50	– 1 58
71	Shell transp.	72 80	73 10	73 10	+ 0 41
2170	Siemens A.G.	2330	2365	2370	+ 1 71
152	Sony	150	146 10	146 10	– 2 60
165	T.D.K.	152	154 50	155	+ 1 97
14	Toshiba Corp.	13 55	13 46	13 50	– 0 36
1100	Unilever	1097	1091	1090	– 0 63
345	Unit. Techn.	350	344	348	– 0 57
455	Vaal Reefs	555	553	553	– 0 36
310	Volvo	372	360	366	– 1 61
225	West Deep	258	258	252	– 2 32
155	West Hold.	184	181 10	181 10	– 1 57
455	Xerox Corp.	443	449	449	+ 1 35
1 33	Zambia Corp.	1 40	1 43	1 43	+ 2 14

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 596	7 683	7 300	7 900
ECU	6 704	6 699	....	....
Allemagne (100 DM)	306 720	306 480	297	312
Belgique (100 F)	15 017	15 016	14 400	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 430	272 210	263 500	279 500
Danemark (100 krd)	83 870	83 500	79	87
Norvège (100 k)	99 710	99 650	96	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 906	10 914	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	5 067	5 052	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 498	4 495	4 100	4 600
Suisse (100 fr.)	361 630	362 040	351 500	378 500
Suède (100 krs)	99 390	99 330	95 600	101 600
Autriche (100 sch)	43 640	43 640	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 928	4 923	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 788	4 770	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 445	5 415	5	5 900
Japon (100 yens)	3 742	3 742	3 580	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/1
Or fin (kilo en barre)	83500	83300
Or fin (en lingot)	83450	83300
Pièce française (20 fr)	529	536
Pièce française (10 fr)	499	.....
Pièce suisse (20 fr)	541	588
Pièce latine (20 fr)	492	482
Souverain	661	651
Pièce de 20 dollars	3400	3375
Pièce de 10 dollars	1902 50	1960
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3160	3150
Pièce de 10 florins	518	532
Or Londres	340 75	338 80
Or Zurich	340	338
Or Hongkong	340 45	339
Argent Londres	6 05	6

Le Monde

En Ethiopie

7 000 CHRÉTIENS ENVIRON SERAIENT EMPRISONNÉS

Environ 7 000 chrétiens, dont 200 prêtres, seraient emprisonnés en Ethiopie, selon le dernier *bulletin* de l'*APS* (*All Africa* Press Service), édité par l'Eglise protestante de Nairobi. Citant un responsable de l'association religieuse internationale Open Doors, qui a effectué récemment un séjour en Ethiopie, APS indique que la persécution des chrétiens a débuté en 1977 et *« fait partie d'un plan »* du régime d'Addis-Abeba pour *« éradiquer le christianisme »*, qui *constitue une composante de la vie éthiopienne depuis mille six cents ans »*.

APS précise que certains des détenus ont été incarcérés pour leur appartenance à des mouvements politiques clandestins ou à des organisations de « rebelles », sans invoquer leur activité de chrétien, et indique que la répression en cours frappe particulièrement les Eglises évangéliques et luthériennes.

Dans l'ouest du pays, 80 % des lieux de culte des Eglises luthériennes Mekane Yesus, qui rassemblent plus d'un million de fidèles, ont été fermés par les autorités. Sur un total de mille cinq cents lieux de culte, cinq cents ont été réquisitionnés pour servir de lieux de réunions politiques. – *(AFP.)*

MORT DU CHEF D'ORCHESTRE FERNAND OUBRADOUS

Le chef d'orchestre Fernand Oubradous est mort le 9 janvier à Saint-Mandé. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Fernand Oubradous était un agent actif de la vie musicale, sympathique et pittoresque, primesautier comme l'instrument qu'il a longtemps illustré avec un grand talent, le basson.

Né à Paris le 15 février 1903, il entra au Conservatoire à treize ans, étudia le piano et la direction d'orchestre et remporta en 1923 un premier prix de basson fort brillant. Directeur de la musique au Théâtre de l'Atelier de 1925 à 1930, il fonda le Trio d'anches de Paris et fut le basson solo de l'Opéra de Paris et de la Société des concerts du Conservatoire.

Mais il se sentait une âme de chef et prit en 1940 la direction de la Société des instruments à vent, qui devint l'Association des concerts de chambre de Paris, à laquelle il adjoignit plus tard son nom. Avec cet ensemble, qui donnait des concerts tous les dimanches, il a fait courageusement d'innombrables créations.

Professeurs au Mozarteum de Salzbourg de 1954 à 1958, il fonda ensuite sur le même modèle l'Académie internationale d'été de Nice, qui a permis à de nombreux artistes de poursuivre leur formation dans un climat chaleureux.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 15 JANVIER
Allô « le Monde »
Le Tournoi des cinq nations
LES CHANCES DU XV DE FRANCE
avec JEAN-JACQUES BOZONNET et FRANÇOIS KOCH

JEUDI 16 JANVIER
Allô « le Monde »
MAURICE DRUON
de l'Académie française
avec PHILIPPE BOUCHER

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Le numéro du « Monde » daté 15 janvier 1986 a été tiré à 453 538 exemplaires

A B C D E F G

SELON DES MILIEUX PARLEMENTAIRES ET GOUVERNEMENTAUX

M. Reagan souhaite accorder une aide militaire ouverte aux « contras » du Nicaragua

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan envisage de demander au Congrès l'octroi à la *guerilla antisandiniste* déune aide militaire de 25 à 50 millions de dollars, indiquait-on officieusement, le mardi 14 janvier, dans les milieux parlementaires et gouvernementaux américains.

Bien que le porte-parole de la Maison Blanche se soit refusé à les confirmer, ces informations paraissent *d'autant plus crédibles* que l'élimination du gouvernement en place à Managua demeure l'un des objectifs prioritaires de M. Reagan, dont le secrétaire à la défense réaffirmait, ce même mardi, que les Etats-Unis se doivent d'aider ceux qui *« souhaitent rester libres »*. Sauf à « trahir » leurs propres aspirations, a déclaré M. Weinberger – qui inaugurait une conférence sur « les conflits d'intensité faible » à laquelle doit également s'adresser M. Shultz, secrétaire d'Etat, – les Américains ne sauraient ignorer les aspirations du Nicaragua, de l'Afghanistan, de l'Angola, du Cambodge et des autres pays qui *« se tournent vers eux »*.

Les forces antisandinistes ont déjà bénéficié, entre 1981 et 1984, de quelque 80 millions de dollars d'aide militaire américaine distribuée par la CIA à partir du territoire hondurien. Cette aide était toutefois – en théorie au moins – secrète, et le Congrès y avait mis, un terme il y a deux ans après le scandale qu'avaient suscité à Washington et dans le monde les opérations de minage des ports nicaraguayens.

L'année dernière encore, les parlementaires avaient refusé de débloquer, pour l'année fiscale en cours, tout crédit militaire en faveur des « contras » et ne leur avaient accordé, après un long débat, qu'un soutien civil de 27 millions de dollars. Si les intentions qui lui sont prêtées sont exactes, M. Reagan voudrait obtenir le maintien et l'élargissement de ces crédits *« humanitaires »* en plus de l'aide militaire *« ouverte »* qu'il espère faire approuver par le Congrès.

Le casse-tête budgétaire

Cette ambition n'est pas *a priori* démesurée, tant l'impopularité du régime sandiniste a cru, depuis un an, aussi bien au Sénat qu'à la Chambre des représentants. A défaut d'objections politiques déterminantes, le Congrès pourrait toutefois, cette année, opposer à M. Reagan des arguments financiers de poids, puisqu'une loi votée en décembre dernier fait désormais, sous peine de coupes automatiques, obligation au *législatif* et à *l'exécutif* d'éliminer le déficit budgétaire d'ici à 1991.

Dès le 1er mars prochain, le budget de l'année fiscale 1986 (qui s'est ouverte le 1er octobre dernier) devrait ainsi être réduit de 4,3 % pour les dépenses civiles et de 4,9 % pour celles du Pentagone, soit près de 12 milliards de dollars en tout, pour un déficit de 220 milliards. Cette nécessité pose des problèmes quasi insolubles dans toutes les administrations, qui se doivent de répartir la pénurie de crédits, *mais* c'est *encore* au département d'Etat que le casse-tête est le plus sérieux, car aucun des pays amis recevant une aide américaine n'est disposé à la laisser diminuer sans protester.

Or si certains Etats ont peu de moyens de pression sur Washington, d'autres en ont d'importants, soit parce *qu'ils abritent des bases américaines* sur leur territoire, soit parce qu'ils peuvent faire valoir le danger politique qu'encourraient les Etats-Unis à les défavoriser. Ainsi, on s'attend que l'Egypte refuse de laisser amputer l'aide qui lui a été promise, en arguant de ce qu'Israël a, quant à lui, déjà reçu – comme c'est la tradition depuis plusieurs années – la totalité des crédits qui lui avaient été alloués et va donc échapper à la rigueur.

Céder aux futures pressions égyptiennes, si justifiées soient-elles, ne manquerait cependant pas d'en susciter de tout aussi légitimes de la part de la Tunisie, du Maroc ou de la Jordanie, pays que Washington n'aurait aucune raison de vouloir mettre en difficulté. Les batailles vont être sévères, et il n'est pas encore prouvé qu'il restera, au bout du compte, autant de millions pour les « contras » qu'on le souhaiterait à la Maison Blanche.

BERNARD GUETTA.

Sur le vif

Calamités

Saviez-vous qu'en France le premier ministre est indéboulonnable ? S'il se plaît à Matignon, s'il veut rester, personne ne peut l'obliger à s'en aller. Si, si, je vous jure, c'est Giscard qui l'a dit. Moi, ça m'a quand même un peu étonnée. Ce matin, je dégringole au service politique et je leur demande :

– D'où il tire ça Giscard ?

– De l'article 8 de la Constitution. Tiens, regarde, c'est marqué : faut qu'il donne sa démission, *le premier ministre pour que* le président mette fin à ses fonctions.

– Alors, s'il la donne pas...

– Ben, il reste là.

Dommage qu'ils ne l'aient pas lue, la Constitution, Debré, Pompidou, Chaban, Mauroy et les autres, dites donc ! S'ils avaient su... Le prochain, en tout cas, vous pouvez être sûr qu'il ne va pas se laisser déboulonner comme ça. Son gouvernement, il va le boulonner à mort, l'indéboulonnable. Il va faire comme ses prédécesseurs. Il va distribuer des portefeuilles qui auront de la gueule, du chic, un look dans le vent. Le temps libre, la solidarité, la mer, la qualité de la vie, tout ça, c'est un peu râpé.

Moi, j'ai des idées. Remarquez, il y en a une qui n'est pas de moi. Je l'ai piquée dans un journal gabonais. *L'Union*, il s'appelle. Parmi les nouveaux ministres nommés par Bongo, il y en a un, le général Barthélemy M'Bia, qui est chargé de l'immigration et des calamités naturelles. On aurait pu y penser plus tôt, nous ici. C'est un truc tout indiqué pour Le Pen. Il y sera peut-être au gouvernement, Le Pen, sait-on jamais. Le Pen en tandem avec un secrétaire d'Etat. Tazieff, pourquoi pas. La cohabitation, c'est ça. Et les catastrophes, que ce soit à la Goutte-d'Or ou à la Soufrière, c'est pareil.

Je suggère aussi un ministre des femmes, de l'accouchement sans douleur et des petits rats de l'Opéra. Un ministre de la préretraite, des crottes de chien et du Paris-Dakar. Et, enfin, ça, ça me paraît indispensable, un ministre des droits du politicien. C'est vrai, ils sont de plus en plus nombreux. Va falloir les défendre, les aider à trouver des mandats, à dégotter des fauteuils et à dénicher des logements un peu lambrissés, un peu rupinants. On est toujours là à crier au scandale. Et l'antiparlementarisme rampant dont ils sont victimes, ces pauvres gens ? C'est pas du racisme, ça !

CLAUDE SARRAUTE.

DÉFIANT LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Une personnalité américano-arabe va se rendre en Libye

New-York, *(AFP)*. – Une personnalité américano-arabe, M. M. T. Mehdi, a déclaré, mardi 14 janvier, lors d'une conférence de presse qu'elle avait l'intention de ne pas observer le décret interdisant aux citoyens américains de séjourner en Libye, dont il a contesté la constitutionnalité. Les Américains violant le décret présidentiel sont passibles de cinq à dix ans de prison.

M. Mehdi, qui est président du Comité pour les relations américano-arabes, se rendra en Libye samedi 18 janvier via Rome pour y rencontrer le colonel Kadhafi, au début de la semaine prochaine. Il a l'intention de séjourner en Libye une quinzaine de jours. M. Mehdi a ajouté qu'il avait aussi l'intention de rencontrer les ressortissants américains séjournant en Libye *« pour leur dire de ne pas avoir peur du président Reagan »*.

M. Mehdi, qui a enseigné le droit constitutionnel à l'université de Berkeley (Californie) est d'origine irakienne. Il a déclaré que le décret du président Reagan était *« déraisonnable, absurde et, comme tel, inconstitutionnel »*, et a annoncé son intention de l'attaquer pour ce motif, devant les tribunaux américains.

Incident aérien

M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, a confirmé dans la soirée de mardi, que deux avions libyens s'étaient approchés, lundi, sans toutefois le menacer, d'un appareil américain survolant la Méditerranée. Il a estimé que cet incident n'avait *« rien d'extraordinaire »*. Selon le département de la défense, l'avion, un appareil de reconnaissance EA-3 basé sur le porte-avions *Coral Sea*, a été approché par deux Mig-25 libyens au-dessus de la *« partie centrale de la Méditerranée »*.

De sources proches du Pentagone, on indiquait mardi que le porte-avions *Saratoga* et cinq navires d'escorte, rappelés dans la région *« à cause de la tension avec la Libye »*, devaient pénétrer en Méditerranée mercredi.

A son arrivée à Tokyo

M. CHEVARDNADZE SOUHAITE L'« AMÉLIORATION » DES RELATIONS NIPPO-SOVIÉTIQUES

Tokyo. – M. Edouard Chevardnadze a souhaité une *« amélioration »* des relations nippo-soviétiques en engageant, ce mercredi 15 janvier à Tokyo, la première visite au Japon d'un chef de la diplomatie soviétique depuis dix ans. Accueilli par son homologue japonais M. Shintaro Abe, il a exprimé le vœu que les deux pays *« empruntent une voie sans détour vers le rapprochement et que souffle le vent du changement positif »*.

M. Chevardnadze aura pendant quatre jours une série d'entretiens avec M. Abe et sera reçu par le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone. C'est dans le domaine de la coopération économique, technologique et commerciale que les deux pays semblent, dans un premier temps, le mieux en mesure de s'entendre compte tenu du lourd contentieux politique et territorial qui les sépare par ailleurs (*le Monde* du 15 janvier).

LA RESTRUCTURATION DU TÉLÉPHONE

La CGCT se rapproche de Matra

Le groupe nationalisé CGCT (Compagnie générale de construc*tions téléphoniques*) *va se* rapprocher de Matra. Cette opération, qui s'inscrit dans la restructuration du téléphone français, va se réaliser au travers de la séparation au sein de la CGCT des activités de télécommunications publiques (les centraux destinés aux PTT) pour lesquelles des négociations sont engagées avec ATT-Philips, et des télécommunications privées (centraux d'entreprises, terminaux...). Les deux branches seront filialisées et Matra entrera au capital de la filiale dans les télécommunications privées avec une part minoritaire dans une première étape.

M. Claude Vincent, PDG de la CGCT, devait annoncer ce rapprochement à son comité central d'entreprise, convoqué ce mercredi 15 janvier, en même temps qu'un plan social visant à supprimer 1 300 emplois du groupe qui compte 7 000 salariés.

Rachetée à ITT en 1982, la CGCT s'est trouvée coupée des liens qu'elle entretenait depuis des décennies avec sa maison mère américaine. La compagnie, malgré des aides de l'Etat, devait trouver un partenaire pour assurer son avenir de façon définitive.

M. Vincent s'était tourné vers le suédois Ericsson pour un accord global mais le projet entre l'autre groupe nationalisé CGE et ATT dans la télépnonie publique, examiné par les pouvoirs publics, l'obligeait à regarder du côté de cet autre américain. Que ce projet soit ou non avalisé par le gouvernement, il laisse de côté l'activité de téléphonie privée. Il fallait donc trouver un second partenaire dans ce domaine, ce qui implicitement signifiait la partition de la CGCT en deux.

Philips, alors approché, s'est récusé et M. Vincent a entamé des négociations avec les Français, tout en ne cachant pas qu'il regrettait de *ne pouvoir signer avec Ericsson un* accord qui aurait évité le démantèlement de son groupe.

Les PTT, de leur côté, souhaitaient profiter de l'occasion pour resstructurer l'industrie française de la téléphonie privée surcapacitaire et trop peu internationalisée. Deux candidats étaient sur les rangs : Jeumont-Schneider (JS) et Matra. Ce dernier a donc été plus habile. Matra-communications avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs et 2 750 personnes fait aussi face à des difficultés. Après des pertes, l'équilibre devrait néanmoins être atteint en 1985. Mais l'avenir *restait incertain faute d'une taille* suffisante. Avec la CGCT, et avec le soutien des pouvoirs publics, M. Lagardère espère l'atteindre.

E.-L. B.

Mme YVETTE CHASSAGNE A DÉMISSIONNÉ DU CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION

Mme Yvette Chassagne a démissionné de son poste de présidente du conseil d'administration du Carrefour international de la communication (CIC). Nommée à cette fonction le 3 décembre 1984, Mme Chassagne, conseiller-maître à la Cour des comptes depuis 1979, est présidente de l'UAP (Union des assurances de Paris) depuis juin 1984. Elle avait déposé sa démission à la mi-décembre, mais on se refusait (et on se refuse toujours) à la confirmer au CIC. Il semble que des difficultés aient surgi au sein même du conseil d'administration, mais surtout entre la présidente et le directeur général, M. Jean-Hervé Lorenzi.

Plusieurs noms circulent déjà à propos de la succession de Mme Chassagne : ceux de M. Georges Fillioud, de M. Jean-Claude Héberlé, de Mme Jacqueline Baudrier, mais aussi celui de M. Joseph Belmont (architecte, ancien président de l'Etablissement public de la Défense).

NOUVELLES BRÈVES

● *Le président mauritanien à Tripoli.* – Le colonel Kadhafi a reçu, lundi soir 13 janvier, le colonel Maouya Ould Sid Ahmed Taya, en visite en Libye, en compagnie d'une importante délégation pour une série d'entretiens. – *(AFP.)*

● *M. Dumas et le Haut Conseil franco-espagnol.* – Le ministre des relations extérieures a reçu, mardi 14 janvier, les cinq membres français du Haut Conseil franco-espagnol de la culture, afin de préparer une prochaine réunion de cette instance, prévue pour le mois de février. Créé par le traité d'amitié franco-espagnol du 9 juillet 1985 *pour* coordonner une *série* d'initiatives culturelles, ce conseil comprend, du côté français, MM. Jean Duby et Bartolomée Benassar, historiens, Daniel Toscan du Plantier, ex-PDG de Gaumont, l'écrivain Jean Lacouture et le metteur en scène Antoine Vitez.

● *Echecs : Sokolov, 2,5-Vaganian, 0,5.* – Le Soviétique Andreï Sokolov a bien commencé sa demi-finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde qui se joue à Minsk (Biélorussie). Il a battu son compatriote Rafaël Vaganian dans la deuxième et la troisième partie de leur match qui en comporte dix.

● *Les assùciés de Jacques Perrot partie civile.* – Les trois avocats associés de Jacques Perrot, assassiné à Paris le 27 décembre 1985, ont décidé de se constituer partie civile par l'intermédiaire d'un de leur confrères, Me Jean Veil. Me Dominique Tisseyre Payen de La Garanderie, Guillaume Marçais et Georges Jourde affirment que l'assassinat de Jacques Perrot leur cause un préjudice justifiant qu'ils soient tenus au courant de l'enquête et leur permettant de demander éventuellement des réparations.

● *M. Jean-Marie Villemin reste en prison.* – M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Epinal (Vosges), a rejeté mardi 14 janvier une demande de mise en liberté présentée par les avocats de M. Jean-Marie Villemin détenu depuis dix mois pour l'assassinat de son cousin, M. Bernard Laroche, soupçonné, un temps, du meurtre du fils de M. Villemin, Grégory.

